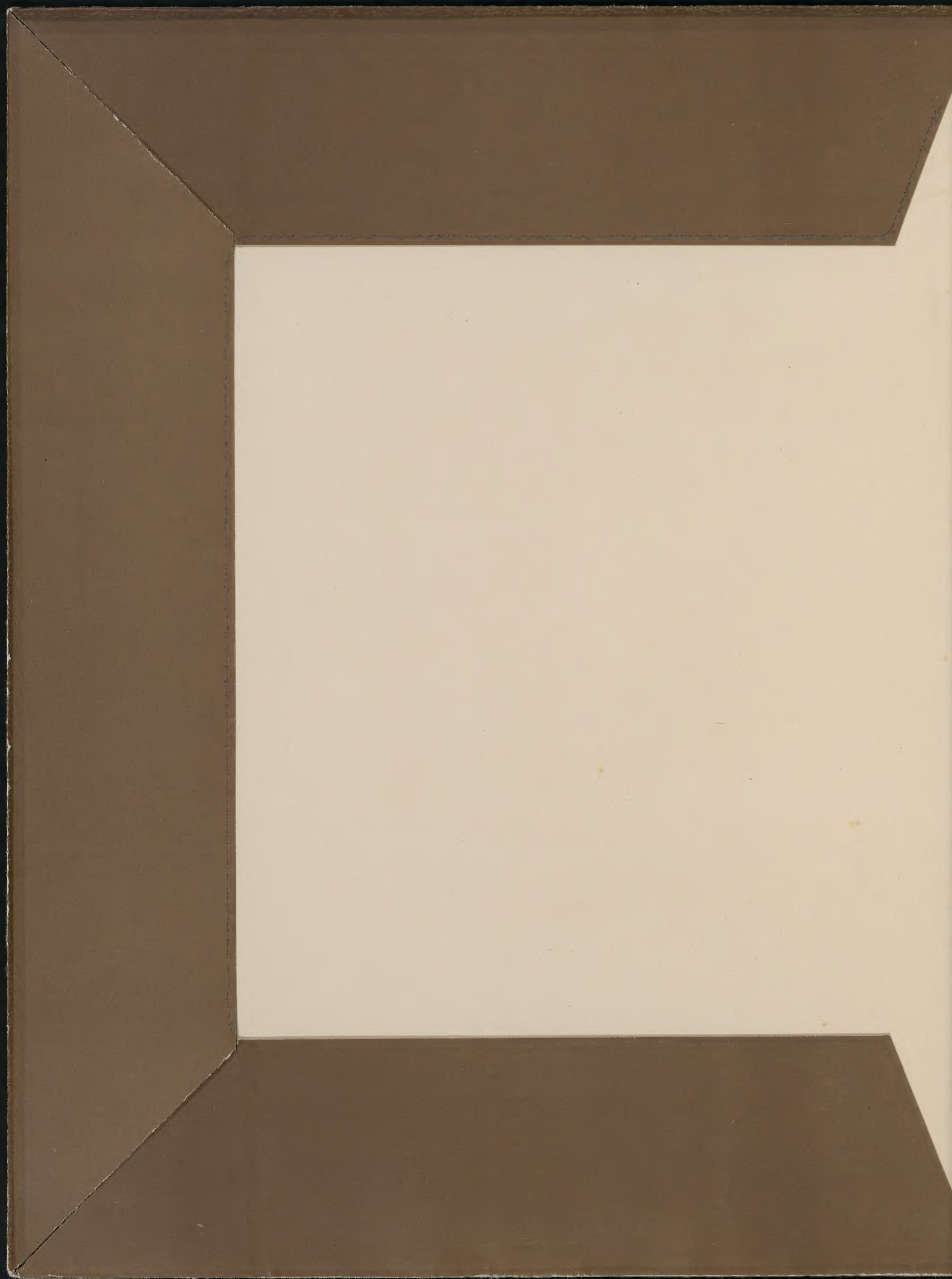




[4 vols.]

$2500

Très rare et recherché.

- 255 planches hors-texte (dont 47 en couleurs
- 960 clichés photographiques dans le texte
- Envoi autographe de l'Auteur.

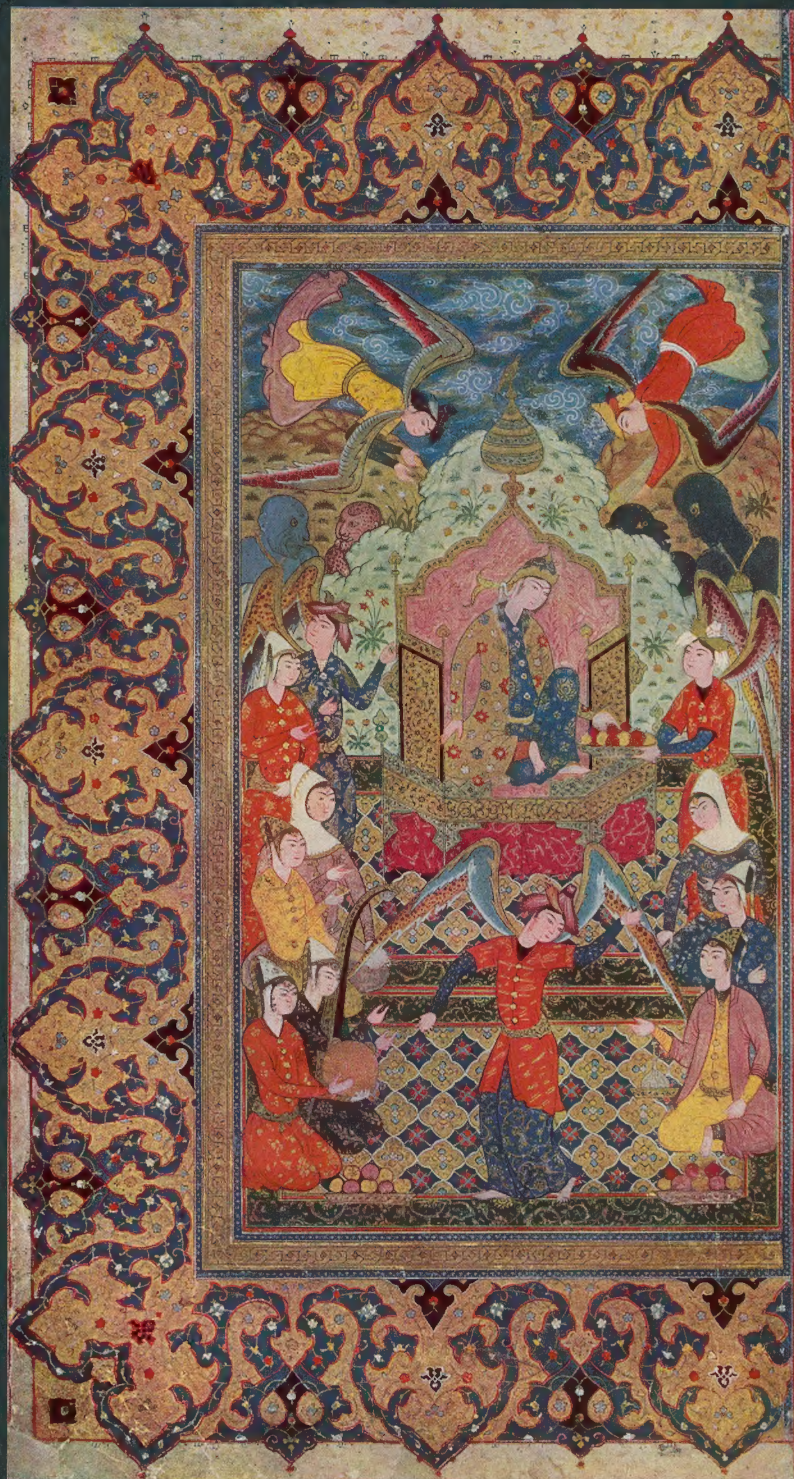
DIBA : p. 254

A mon cher Administrateur & ami
Monsieur Henri Martin
Bien affectueux souvenir
Henry René D'Allemagne
1er Janvier 1912

DU KHORASSAN
AU
PAYS DES BACKHTIARIS

TROIS MOIS DE VOYAGE EN PERSE







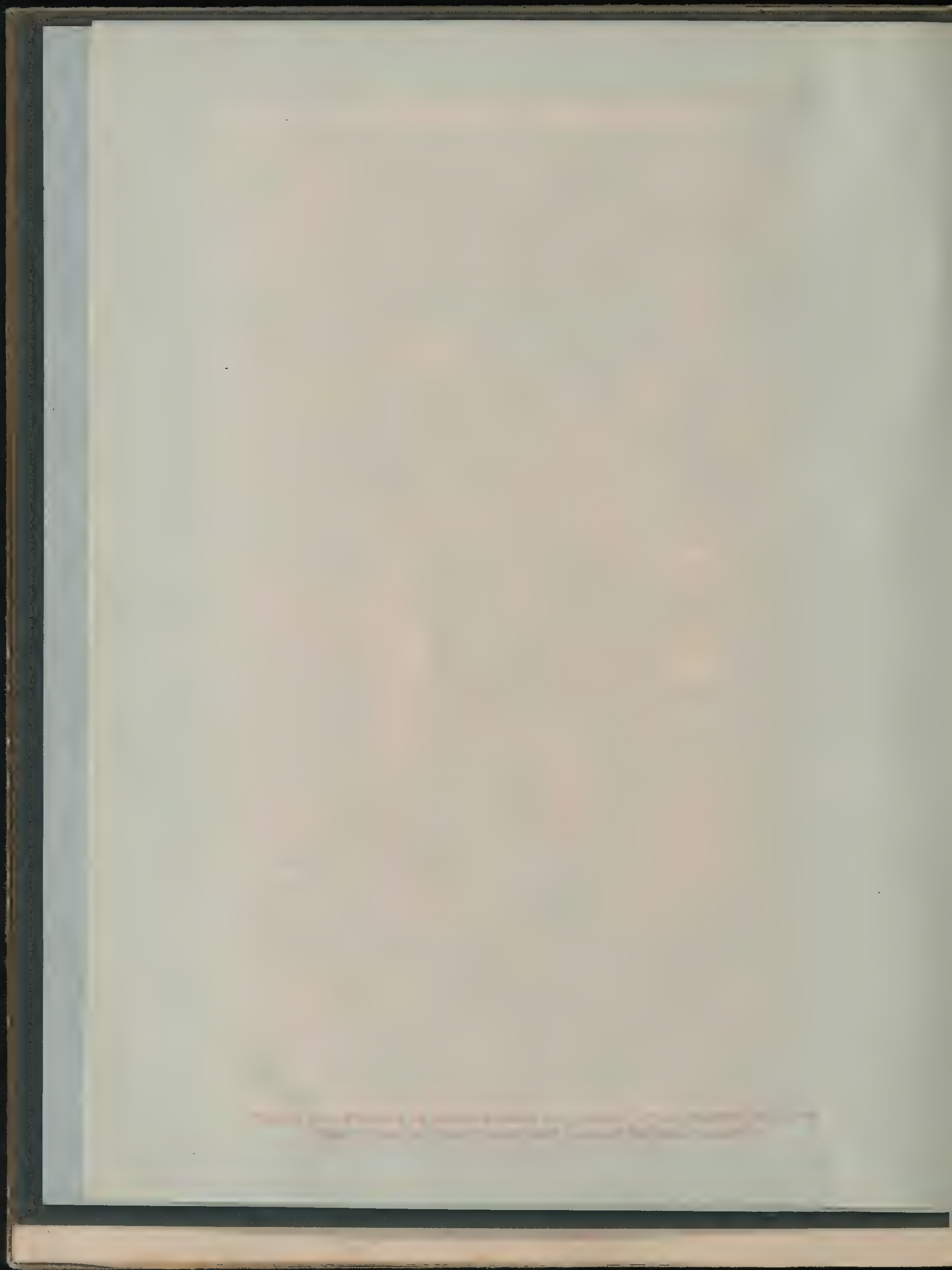


MINIATURE PERSANE DU XVI[e] SIÈCLE : SCÈNE DE DANSES

(COLLECTION H. VEVER.)

MINIATURE PERSANE DU XVIe SIÈCLE : LES ANIMAUX RÉUNIS EN CONGRÈS SE PLAIGNENT A MOLLAH JAMI DES MAUVAIS TRAITEMENTS DONT ILS SONT L'OBJET

(COLLECTION H. VEVER.)







DU KHORASSAN
AU
PAYS DES BACKHTIARIS

TROIS MOIS DE VOYAGE EN PERSE

PAR

HENRY-RENÉ D'ALLEMAGNE

Archiviste Paléographe, Bibliothécaire à la Bibliothèque de l'Arsenal
CHARGÉ D'UNE MISSION ARCHÉOLOGIQUE EN PERSE

ouvrage contenant 960 clichés dans le texte
et 255 planches hors texte, dont 47 en couleur

TOME I[er]



HACHETTE et C[ie]
79, Boulevard Saint-Germain, PARIS
MCMXI

JUSTIFICATION DU TIRAGE

CET OUVRAGE A ÉTÉ TIRÉ A CINQ CENT DIX EXEMPLAIRES RÉPARTIS DE LA FAÇON SUIVANTE :

DIX EXEMPLAIRES SUR PAPIER IMPÉRIAL DU JAPON

NUMÉROTÉS DE I A X,

DEUX CENT CINQUANTE EXEMPLAIRES SUR PAPIER VÉLIN

NUMÉROTÉS A LA PRESSE DE 1 A 250

ET QUI ONT ÉTÉ MIS DANS LE COMMERCE,

DEUX CENT CINQUANTE EXEMPLAIRES SPÉCIALEMENT RÉSERVÉS POUR L'AUTEUR.

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Histoire du Luminaire.

1 vol. in-4° de 700 pages, contenant 500 illustrations dans le texte et 80 planches hors texte imprimées en deux couleurs. *(Épuisé.)*

Histoire des Jouets.

1 vol. in-4° de 320 pages, contenant 250 illustrations dans le texte et 100 gravures hors texte, dont 50 planches coloriées à l'aquarelle.

Sports et Jeux d'adresse.

1 vol. in-4° de 390 pages, contenant 328 illustrations dans le texte et 100 gravures hors texte, dont 29 planches coloriées à l'aquarelle.

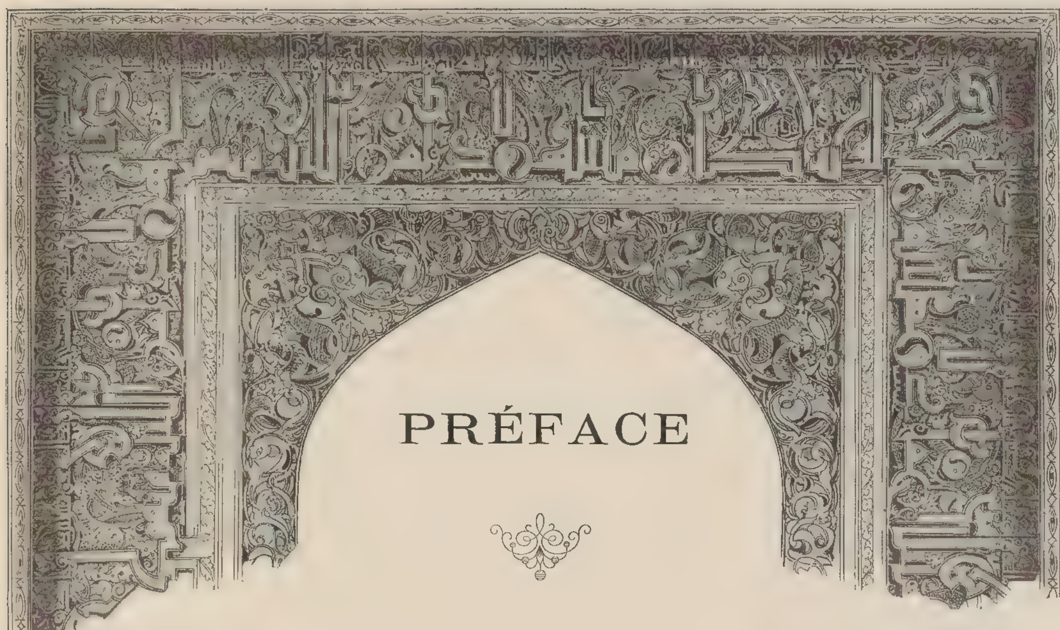
Récréations et Passe-temps.

1 vol. in-4° de 384 pages, contenant 249 illustrations dans le texte et 132 gravures hors texte, dont 30 planches coloriées à l'aquarelle.

Les Cartes à jouer du XIVe au XXe Siècle.

2 vol. in-4° de 504 et 640 pages. Ouvrage contenant 3 200 reproductions de cartes, dont 956 en couleur, 12 planches hors texte coloriées à l'aquarelle, 25 phototypies, 116 enveloppes illustrées pour jeux de cartes et 340 vignettes et vues diverses.

PORTE DE LA MOSQUÉE DE VÉRAMINE, D'APRÈS UN DESSIN DE JULES LAURENS.



PRÉFACE

Depuis l'ouverture du chemin de fer Transcaspien, j'avais été tenté par l'idée d'aller visiter cette partie de l'empire de Gengis-Khan, qui n'était encore en ce moment guère connue du public que par les récits fantastiques de Vambéry. En 1890, mon intention était de passer mes vacances au Caucase et dans la Transcaspienne, et je devais partir avec un jeune graveur de talent, M. Émile Vaucanu, que ce projet avait particulièrement séduit. Diverses raisons m'empêchèrent de mettre mon projet à exécution, et mon compagnon, impatient de connaître ce pays étrange, partit seul dans d'assez mauvaises conditions. Son budget d'artiste ne lui permit, en effet, d'autre luxe que d'être passager du pont sur un des bateaux qui assurent le service entre Marseille et Batoum en faisant escale à Constantinople et aux différents ports de la mer Noire. Arrivé à Batoum, M. Vaucanu travailla de son métier de dessinateur chez quelques riches particuliers et parvint ainsi à gagner l'argent nécessaire pour se rendre à Tiflis. Dans cette ville, le sort lui fut moins favorable et il put à peine trouver de quoi pourvoir à sa propre subsistance. Néanmoins, hanté du désir de continuer sa route, il entreprit bravement de faire à pied le chemin qui sépare Tiflis de Bakou.

Tous ceux qui ont voyagé dans cette région savent qu'il n'existe pas de grandes routes analogues à celles qu'on rencontre dans le reste de l'Europe; les chemins sont mauvais et surtout fort mal fréquentés. Vaucanu en fit la triste expérience, car ayant

eu l'imprudence d'accepter l'hospitalité du conducteur d'un *arabeh,* sorte de chariot grossier; il fut, pendant son sommeil, assommé aux trois quarts à coups de matraque et jeté pour mort sur le côté de la route. Un heureux hasard conduisit près de là une âme charitable qui le releva, lui donna des soins empressés et, après l'avoir ramené à la santé, lui fournit les subsides nécessaires pour lui permettre de gagner Bakou, de traverser la mer Caspienne et même d'atteindre Askhabad. Dans cette ville, notre artiste fit connaissance d'un ingénieur français attaché à la construction du chemin de fer Transcaspien et il passa près de six mois dans sa maison, reproduisant, soit à l'aide du crayon ou de la glaise, les traits des membres de la famille de son hôte si hospitalier.

Ce temps écoulé, notre artiste jugea le moment venu d'aller plus avant; aussi, après avoir pris congé de ses bienfaiteurs, se dirigea-t-il vers la gare, non sans avoir été préalablement lesté d'un de ces beaux billets multicolores de cent roubles que l'on désigne en Russie sous le nom d'arc-en-ciel. Par suite d'un sentiment difficile à expliquer, il ne voulut pas conserver l'argent qui lui avait cependant été si libéralement offert, et, arrivé à Samarkand, il mit sous enveloppe le billet de banque et le retourna à l'ingénieur d'Askhabad. Démuni de ressources et n'ayant pas trouvé à utiliser ses talents, il vécut misérablement pendant quelques jours à Samarkand, dans le voisinage du chemin de fer, couchant sur un tas de rails, et il s'abstint de toute visite aux autorités russes; puis sans argent, sans armes et même sans aucunes provisions, il quitta Samarkand pour se diriger vers le sud-est, dans la direction des Pamirs, qu'il voulait atteindre à toute force. C'était peu de temps après l'époque des travaux de la délimitation des Pamirs, et les journaux européens étaient pleins des récits des divers voyageurs qui avaient fait partie de cette commission. M. Vaucanu avait voulu faire une exploration à lui seul, et rapporter de ces montagnes des croquis qui lui permettraient de constituer ensuite un album d'eaux-fortes des plus précieux. Seul, sans guide et sans aucun renseignement précis, il parvint ainsi jusqu'à une distance d'environ 275 kilomètres de Samarkand, en un endroit qui sortait complètement de la zone d'influence de la Russie. Là, il fit la rencontre de Turcomans qui, étonnés de voir un étranger s'aventurer ainsi chez eux, pensèrent qu'il devait être cousu d'or pour pouvoir faire une pareille entreprise et résolurent de le mettre à mort.

D'après les renseignements que j'ai pu recueillir postérieurement, ce fut le chef du village qui commit ce crime abominable; il ne lui fut du reste que d'un maigre profit, car, quand il retourna les poches de mon malheureux ami, il ne trouva que quelques objets sans valeur, des plantes desséchées et les feuillets de ce fameux album pour lequel M. Vaucanu avait sacrifié sa vie.

L'absence complète de nouvelles de mon compagnon m'engagea à faire une enquête, et, un peu plus tard, je décidai de l'aller continuer sur place. Ce fut la raison de mon premier voyage à Samarkand et à Boukhara. Je tiens à exprimer ici ma reconnaissance aux officiers de la carte d'état-major russe de Samarkand, qui m'ont


TURKESTAN RUSSE
AFGHANISTAN
ARABIE

CARTE DU ROYAUME DE PERSE

montrant l'itinéraire du voyage de l'Auteur en 1907.

aidé dans mes recherches et m'ont permis d'avoir les renseignements qu'on vient de lire ci-dessus.

L'attrait que ce pays exerça sur moi m'engagea à revenir l'année suivante et à pousser mes investigations du côté de Khiva, la jolie ville persane située non loin de l'Amou-Daria. Si le gouvernement russe ne se montrait pas si peu prodigue d'autorisations, ce serait vraiment un bien joli but d'excursions de vacances à proposer, que cette longue descente en bateau sur l'Amou-Daria, ce fleuve mystérieux qui change continuellement de lit et où l'on ne peut s'avancer qu'avec les plus grandes précautions.

On trouvera au cours de mon travail quelques-unes des photographies que j'ai prises dans cette région de Khiva, notamment les magnifiques détails d'architecture de l'Imamzadeh, aux riches revêtements de faïence blanche et bleue, dont l'intérieur est garni de si précieuses sculptures en bois de santal.

A mon retour de Khiva, je m'arrêtai à Askhabad dans l'hôtel de notre excellente compatriote, Mme Révillon, où je fis, la veille de mon départ, la connaissance d'un personnage étrange. C'était vers la tombée de la nuit, je rencontrai sur le pas de la porte un homme couvert de ces amples manteaux en peau de mouton jaune et coiffé d'un *popof,* au long poil laineux qui avait été autrefois de couleur blanche. De ce tas de fourrures à l'aspect plutôt repoussant, j'entends une voix qui, avec l'accent parisien le plus pur, me demande si dans la maison il n'y a pas quelque chose à se mettre sous la dent, car, dit mon interlocuteur, je meurs littéralement de faim, il y a vingt-quatre heures que je n'ai même pas pu me procurer un os à ronger.

Le personnage avec lequel j'entrais si bizarrement en conversation n'était autre que M. Césari, un Corse, qui, après avoir fait de très bonnes études, s'était présenté à l'École polythechnique, où, il faut l'avouer cependant, il n'avait pas eu la chance de pouvoir être admis. L'esprit d'aventures de M. Césari le poussa à se rendre dans la capitale de la Russie, où il trouva un emploi de correcteur au *Journal français de Saint-Pétersbourg*. Il occupait depuis quelques mois cette situation, quand un matin le directeur le fit appeler et lui demanda s'il voulait accepter la place de précepteur des fils du vice-roi de Mesched, qui, par une singulière idée, voulait pour ses enfants un éducateur français. Les appointements étaient tentants, 100 tomans par mois, près de 500 francs, c'était la fortune; aussi, M. Césari, sans demander aucun autre renseignement, accepta ces brillantes propositions, quitta son journal, traversa la Russie et arriva à Askhabad d'où il gagna, assez péniblement du reste, Mesched.

Dès son entrée dans le palais du vice-roi, on lui présenta ses futurs jeunes élèves, mais, après quelques efforts infructueux, il s'aperçut que ses disciples étaient doués d'un esprit fruste et qu'il ne pourrait qu'à grand'peine leur inculquer quelques mots de notre langue; aussi, pour simplifier sa tâche, commença-t-il par supprimer l'étude de la grammaire et même les règles de la construction, se contentant de leur enseigner le langage connu sous le nom de « petit nègre » que parlent bien des orientaux.

Le premier mois de son séjour à Mesched se passa sans incident notable, et la vie aurait été relativement facile s'il n'y avait pas eu la question des appointements. Au bout de quelques semaines, en effet, M. Césari s'avisa de demander à son maître l'accomplissement de sa promesse et la remise des fameux 100 tomans qui lui avaient été promis. « Vous voulez de l'argent? lui fut-il répondu. Oh! bien volontiers, voilà toujours dix krans (environ 5 francs), c'est tout ce que je possède sur moi, mais mon trésorier vous paiera incessamment. » D'un beau geste, le précepteur refusa la pièce de cinq francs, trouvant quelque peu étrange cette manière de procéder. Mais il ne tarda pas à s'apercevoir qu'il avait eu grand tort, car dans la suite cette généreuse proposition ne lui fut même jamais renouvelée. Toutefois, comme il fallait vivre et que notre compatriote était un homme de ressources, il ne tarda pas à se mettre au diapason des autres fonctionnaires de la Cour et à prélever de sa propre autorité la dîme sur toutes les sommes d'argent qu'on apportait à son maître. Malgré cette façon quelque peu étrange de toucher ses honoraires, M. Césari avait conquis, probablement par la discrétion même avec laquelle il opérait ces émargements, l'estime et l'admiration de son maître; aussi, ce dernier l'envoya-t-il à plusieurs reprises en Russie à la tête d'une caravane chargée du blé provenant des redevances de ses sujets. C'est au cours d'une de ces expéditions que je fis connaissance de notre compatriote, dont la verve étincelante me séduisit au plus haut point. En nous quittant, il fut convenu que je reviendrais l'année suivante et qu'il m'emmènerait dans une partie de la province du Khorassan où il entretenait de nombreuses et cordiales relations.

Fidèle au rendez-vous, je revins au mois d'août 1899, à Askhabad, où je retrouvais M. Césari qui me conduisit d'abord à Goutchan, puis à Mesched où le gouvernement russe tint absolument à m'offrir un logement dans son propre consulat. Je dois même ajouter que par un hasard, peut-être singulier, j'avais rencontré un des attachés de ce consulat à Bakou, et qu'il ne m'avait guère quitté jusqu'à ce qu'il m'eût remis à Mesched, entre les mains du Consul général qui me fit subir un interrogatoire en règle pour savoir quel était le motif de mon voyage dans le pays, de quelles ressources je disposais, quelles étaient mes intentions, etc..., et ce ne fut qu'après avoir vérifié mes papiers avec la plus grande attention et s'être rendu compte que la politique était complètement étrangère à mes préoccupations que je pus obtenir la libre disposition de ma personne et de mes bagages.

Au cours de l'excursion que je fis cette année-là en Khorassan, je visitais, en dehors de Mesched, les villes de Nichapoor et de Sebzévar, puis, après avoir fait un circuit fermé, je revins précisément dans cette ville de Goutchan où, d'après le dire de M. Césari, se trouvaient, à quelque distance, des ruines d'un monument ancien, riches en débris céramiques.

Au cours de ma visite à la cour du vice-roi de Mesched, j'avais obtenu, à l'aide du présent d'un briquet à allumage automatique, l'autorisation de faire des fouilles et d'emporter les documents que je pourrais retirer de la terre. Fier de mon *firman*, je me promenais un jour dans les rues de Goutchan, prenant quelques vues photo-

graphiques dans le bazar, quand un agent de police me mit brutalement la main au collet et m'emmena en prison, sous prétexte d'espionnage. On me demanda mes papiers, et j'exhibai alors ma fameuse autorisation du vice-roi de Mesched. C'était précisément le but de la petite comédie ; on me saisit mon document pour le transmettre au *daroghah* qui trouva le moyen de si bien l'égarer, que jamais il ne fut retrouvé. Au surplus, la perte était minime, car la mauvaise saison était venue, il y avait sur le sol plus d'un mètre de neige et les fouilles dans ces conditions étaient rendues bien difficiles. Je repris donc, aussitôt que la circulation fut rétablie sur la route, le chemin de la Russie, me promettant de revenir un peu plus tard avec l'espoir d'être plus heureux cette fois.

Ce ne fut qu'au mois d'août 1907, que je pus mettre mon projet à exécution. J'avais été chargé par le Ministère de l'Instruction publique d'une mission archéologique en Perse, dont le but était de constater plus particulièrement l'état des monuments dont un grand nombre avaient été détériorés ou même avaient complètement disparu au cours de ces dernières années. D'autre part, j'avais reçu une fort aimable invitation de Son Excellence le Serdare Assad, le chef militaire de la puissante tribu Backhtiari, pour aller visiter son domaine ; mon itinéraire se trouva ainsi fixé sans la moindre hésitation : J'entrerais en Perse par le Turkestan russe, et, après un petit séjour à Mesched, je gagnerais Téhéran en visitant sur mon passage Nichapoor, Sebzévar, Sharoud et Véramine. De Téhéran, je me dirigerais vers Ispahan en suivant la grande route qui passe par la ville sainte de Koum et par Kachan, puis, après avoir admiré les palais de l'ancienne capitale des rois Sophis, je me rendrais, à quelques journées de route, de là à Djounougoun, dans la région où les Backhtiaris ont coutume de passer la saison d'été et où se trouve l'habitation de mon très aimable hôte. Le retour comporterait le même itinéraire jusqu'à Téhéran, puis je rentrerais en Europe par la route de Kazvine à Recht et Enseli, d'où j'atteindrais Bakou, en traversant la mer Caspienne.

Pour suivre ce plan, je me rendis directement à Askhabad où je retrouvai cet excellent M. Césari, qui avait beaucoup monté en grade, et de simple précepteur était devenu inspecteur général des douanes du Khorassan, pour le compte de l'administration belge. Les premières effusions passées, nous nous congratulâmes mutuellement sur notre santé et sur ce qui avait pu nous arriver d'heureux, puis M. Césari me dit en propres termes : « Vous êtes revenu dans ce pays avec le secret espoir d'y découvrir des curiosités et des objets d'art? Il ne faut pas vous faire d'illusions, il est trop tard maintenant, tout a été râflé par les Arméniens qui expédient directement à Paris ou à Londres le produit de leur récolte. Mais, si vous ne trouvez plus de bibelots, il faut que vous rapportiez de ce voyage non seulement les éléments nécessaires à établir un rapport sur votre mission, mais bien un livre complet, bourré d'images et d'anecdotes, comme vous savez les faire : ce sera encore plus utile pour notre pays de connaître les mœurs et les usages de la Perse, que de vous voir rapporter quelques débris de faïence qui iront moisir dans les vitrines d'un musée.

Aujourd'hui, les prophéties de M. Césari se sont complètement réalisées; je n'ai rapporté, en effet, de mon voyage que des tessons, car la douane russe, ayant pris le soin de déballer toutes mes collections en dehors de ma présence, a soigneusement placé les objets les plus fragiles avec les lourds mortiers de bronze et les massives ferrures, de telle sorte que, quand j'ai ouvert mes caisses en arrivant à Paris, il ne restait plus, en dehors des objets indestructibles par leur nature même, qu'un peu de poussière d'émail accumulée dans un coin des caisses. Je recommande cette manière de procéder de la douane aux voyageurs qui, après moi, auront l'occasion d'aller faire un tour dans le pays de l'Iran.

Maintenant, il me reste à remplir la partie la plus douce de ma tâche, qui consiste à témoigner toute ma reconnaissance à toutes celles et à tous ceux qui m'ont prêté leur appui, tant pour l'exécution de mon voyage que pour la rédaction de l'ouvrage qui en devait être la conséquence.

J'éprouve un bien vif plaisir à citer en première ligne Mlle Clotilde Wittgenstein qui, par son inlassable bonté, m'a ouvert les portes de la Légation de Perse où je reçus de Son Excellence M. Samad-Khan l'accueil le plus bienveillant. C'était au mois de juin 1907, c'est-à-dire juste à la veille de la grande Révolution persane; le distingué représentant du Shah, auquel je demandais une introduction pour les autorités de son pays, me répondit alors avec un fin sourire : Je vous donnerai volontiers des lettres pour mon gouvernement, mais vous ne ferez peut-être pas mal d'aller voir Son Excellence le Serdare Assad, qui est le chef écouté de la tribu Backhtiari; il se trouve précisément à Paris en ce moment et il pourra, j'en suis sûr, faciliter singulièrement votre tâche.

Je suivis à la lettre ce précieux conseil, et, grâce à l'introduction du général Samad-Khan, j'ai rencontré en Son Excellence le Serdare Assad un homme tout disposé à faciliter la mission archéologique dont le Ministère de l'Instruction publique m'avait chargé. Au cours des nombreuses entrevues que j'eus avec le chef du parti Backhtiari, je pus apprécier la largeur de ses idées, son inlassable dévouement à son pays et surtout la noblesse de son caractère, dont il a su donner de si nombreuses preuves pendant les événements qui se sont déroulés au cours de ces dernières années. Je tiens à remercier ici bien hautement Son Excellence Hadji-Ali-Gholi-Khan, qui, après m'avoir facilité mon voyage en Perse en me faisant donner une escorte de soldats de sa tribu, puis reçu princièrement dans son palais de Djounougoun, situé à quelques jours de route d'Ispahan, a mis le comble à sa bonté en se faisant mon collaborateur bénévole et en rédigeant pour moi les notes si précieuses sur les mœurs et les coutumes de la Perse en général et plus particulièrement de sa propre tribu.

Je dois également beaucoup à la collaboration de mon compagnon de voyage, le docteur Jean Vinchon, qui m'a si fidèlement accompagné au cours de mes pérégrinations sur les plateaux de l'Iran. Tous les soirs, quelque dure qu'ait été l'étape, mon ami a eu le courage de retracer sur son carnet de notes, en quelques touches aussi fortes que lumineuses, les impressions que nous avons ressenties à l'aspect des





Tapis à double face en soie polychromée, rehaussée d'or et d'argent, fond crème

Perse XVI[e], XVII[e] siècle. (Collection du Dr Albert Figdor à Vienne)

paysages grandioses qui s'étaient déroulés sous nos yeux pendant la journée. C'est ce livre de route qui a été mon guide constant dans le récit qu'on va lire. Ces lignes, écrites à la lueur tremblotante d'une chandelle, dans la misérable hutte de terre qui, le plus souvent, nous servait de logis, ont réveillé tous mes souvenirs et m'ont permis de revoir les heures si mouvementées que j'ai vécues au cours de notre route.

On lira certes avec un vif intérêt la savante notice que mon ami M. Georges Marteau, ingénieur des Arts et Manufactures, a bien voulu, sur ma demande, écrire sur les peintres miniaturistes persans dont il est un si fervent admirateur. Je n'ose ici lui exprimer combien j'admire son travail, car sa grande modestie, si connue de tous ses amis, souffrirait de compliments pourtant bien mérités.

Pour ce qui touche à l'art si fin de l'enluminure des manuscrits persans, je ne puis manquer de signaler la complaisance vraiment inépuisable de M. Henri Vever, l'amateur et collectionneur bien connu ; il m'a permis de dévaliser à mon aise ses vitrines et d'emporter chez moi les plus intéressantes pages de ces inestimables livres qu'on s'arrache aujourd'hui à prix d'or.

Avant de quitter les collectionneurs dont le concours m'a été si précieux pour l'illustration de mon ouvrage, je désire remercier M. Albert Figdor, de Vienne, qui, avec sa générosité et sa bonne grâce habituelles, m'a facilité la reproduction de plusieurs documents provenant de sa merveilleuse collection, si connue de tous ceux qui sont épris des anciennes œuvres d'art.

Je tiens à exprimer toute ma gratitude à mon vieil ami M. Paul d'Estrée, qui a bien voulu consacrer une partie de ses vacances à étudier mon travail, afin de le présenter au public en un compte rendu aussi clair que concis.

Les personnes s'intéressant à la Perse, à son art et à ses productions, connaissent le nom de M. L.-J. Olmer, ce courageux Français qui, pendant de longues années, professa avec autorité les cours de physique et de chimie au collège Impérial polytechnique de Téhéran. Au cours de ce travail, on retrouvera à bien des pages les nombreux emprunts que j'ai faits au précieux recueil qu'il a publié sous le titre beaucoup trop modeste de « Rapport sur une Mission scientifique en Perse ». Il y a dans cette simple brochure le résultat de plusieurs années de patientes recherches ; c'est certainement le procès-verbal à la fois le plus clair, le plus complet et le plus concis de l'état de l'industrie en Perse, au début du vingtième siècle.

Pour toute la partie qui concerne la Révolution persane, j'ai utilisé les précieux documents graphiques qui m'ont été communiqués si obligeamment par M. Jacques Bizot, inspecteur général des finances, qui fut mis à la disposition du gouvernement de la Perse, entre les années 1908 et 1909, pour réorganiser et essayer de mettre un peu d'ordre dans cet inextricable écheveau qu'est l'administration persane. M. Bizot accomplit sa mission avec tout le tact et l'habileté qu'on pouvait désirer, et, si l'état de la fortune publique en Perse n'est pas aujourd'hui aussi prospère qu'on serait en droit de l'espérer, la faute en est à cette crainte inhérente au caractère oriental et surtout à l'absence complète de confiance dans le crédit même du pays.

Pendant que nous nous occupons de la Révolution persane, je ne puis manquer de nommer le général Bazirguian qui, pendant plus de quarante ans, exerça les fonctions de directeur en chef du télégraphe indo-européen, à Téhéran; il m'a communiqué une bien précieuse collection de photographies exécutées par un Russe, M. Sévruguin. Cet industriel était parvenu, à force de patience et de courage, à constituer une remarquable collection de clichés photographiques embrassant une période de près de trente années, quand, en 1909, au cours des tragiques événements à la suite desquels devait sombrer le pouvoir de Mohammed-Ali-Shah, il eut la douleur de voir le fruit de son rude labeur anéanti en peu d'instants par une poignée d'insensés qui, sous couleur de représailles politiques, venaient piller les habitations des Européens.

Parmi les artistes-dessinateurs qui m'ont prêté leur concours pour l'illustration de mon ouvrage, je citerai Mme Ranvier-Chartier, MM. Bouillon, Duval, Maurer, et particulièrement M. Frölich, qui m'a apporté un concours si fidèle.

En dernier lieu, je désire adresser mes bien vifs remerciements à mon excellent collaborateur et ami M. Louis Foissey, qui, par un travail constant, est parvenu à se pénétrer à un tel point de tout ce qui concerne la Perse, qu'il connaît le pays aussi bien que les voyageurs eux-mêmes.

Il ne reste plus maintenant qu'à demander au lecteur son indulgence pour cette si longue énumération : ma seule excuse est d'avoir voulu indiquer combien a été faible la part de l'auteur en comparaison de l'appui si précieux qu'il a trouvé auprès de ses nombreux collaborateurs. Ces derniers n'ont épargné ni leur temps, ni leur peine, et ils ont voulu montrer ainsi que quand les Français le veulent bien, ils sont, mieux que quiconque, capables d'observer ce qu'ils voient et de faire jouir leurs concitoyens des merveilles que ceux qui n'ont pas le bonheur de pouvoir se déplacer sont contents de connaître par les descriptions qui leur en sont faites.



TRÈS PETIT PLAT EN BRONZE GRAVÉ ET CISELÉ,
XVIIe SIÈCLE. (*Collection de l'Auteur*



CHAPITRE PREMIER

La Perse géographique et sociale

Géographie. Divisions administratives. — Climat et productions. — Les voies de communication. — La population. — Le Shah de Perse : titres qu'on lui décerne. — Divisions administratives. — Nomination des fonctionnaires. — Perception des impôts : le *Mudakil.* — Le *Pishkeh.* — Le Péculat. — Etat civil. — Titres honorifiques.

Du gouvernement de la Perse. — *Char* ou Loi ecclésiastique. — *Urf* ou Loi commune. — Justices de paix. — Peines et pénalités. — Droit d'asile : le *Best.* — Les prisons. — Les infiltrations des idées européennes : essai de réforme judiciaire. — Le revenu de la Perse. — Le *Maliat* ou revenu fixe. — Le *Tyyoul* ou exemption de taxe. — Taxe de capitation sur les commerçants. — Fermage des terres de la couronne. — Douanes. — *Sursat* ou revenu irrégulier. — Budget persan des dépenses : les pensions. — Un village *kalisé.*

La dynastie régnante. — La tribu Kadjar. — Le premier souverain kadjar : Agha Mohammed-Khan. — Fath-Ali-Shah. — Fath-Ali-Shah et la France. — Démembrement de la Perse. — Avènement de Mohammed-Mirza. — Avènement de Naser-ed-Dine. — Mouzaffer-ed-Dine Shah. — Avènement de Mohammed-Ali-Mirza.

PREMIÈRE PARTIE

Géographie. — Divisions administratives.



Le royaume de Perse occupe une superficie d'environ 1 650 000 kilomètres carrés et est à peu près grand comme trois fois la France.

La partie centrale forme un immense plateau de près de 550 000 kilomètres carrés, ayant une altitude moyenne de 1 100 mètres; le climat en est fort agréable, et, quoique les écarts de la température soient considérables, les saisons y sont d'une très grande régularité.

Climat et Productions. Cette région élevée est bordée au nord par la chaîne de l'Elburz, dans laquelle on remarque des pics très élevés, tels que ceux du Demavend, près de Téhéran, de Savalan-Dagh, près d'Ardebil, et de Sahend, près de Tauris. A l'ouest, on rencontre le mont Ararat, la chaîne du Zagros et les montagnes backhtiaris.

Une chaleur tropicale règne dans les provinces du sud, tandis que les provinces du nord qui bordent la mer Caspienne jouissent d'une atmosphère comparable à celle de bains de vapeur.

Le pays est riche en mines de tout genre; on y trouve du charbon, du fer, du plomb, du cuivre, de l'arsenic, du mercure, du sulfure, de l'amiante, du



LE TRAIN RENARD FAISANT LE SERVICE DE TÉHÉRAN A KAZVINE, AU PIED DE LA COLLINE DU DOSHAN-TÉPÉ.
(*Cliché communiqué par M. Bizot.*)

manganèse. On rencontre aussi de la poudre d'or dans la rivière Jagataï et des sources de naphte près de Bouchir et dans la région backhtiari. Dans le golfe Persique, les pêcheries de perles sont renommées.

Au point de vue de la culture, les contrées où la terre peut être convenablement irriguée produisent de fort belles moissons. Les blés sont regardés comme les meilleurs du monde. Les autres produits sont le riz, le millet, l'orge, le maïs. L'avoine ne croît pas en Perse. Les fruits poussent en abondance, et les noisettes, ainsi que les amandes, font l'objet d'un très grand commerce d'exportation.

La Perse est malheureusement la proie de terribles fléaux, tels que la peste, la famine et les tremblements de terre.

La famine est surtout causée par la façon défectueuse dont est pratiquée l'agriculture et la mauvaise disposition, pour ne pas dire le manque presque







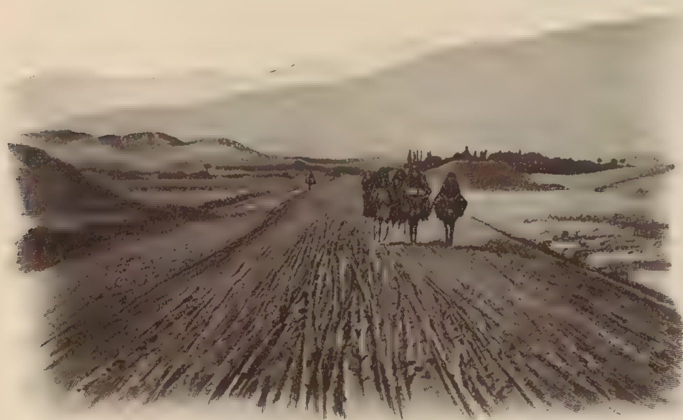
Cavaliers turcomans traversant un pont sur l'Amou-Daria, près de Khiva

complet de rivières d'eau douce, permettant d'irriguer le pays; à quoi il convient d'ajouter les difficultés de transport, les ravages causés par les sauterelles, et surtout le peu d'intérêt qu'ont les paysans à travailler pour faire produire un sol qui ne leur appartient pas, et dont on leur prend, en titre de loyer, les huit dixièmes de la production.

Les voies de communication.

Il n'existe en Perse que peu de routes vraiment dignes de ce nom. La première et la plus importante est celle d'Enzeli-Recht à Téhéran; elle fut construite par des ingénieurs russes, et tous ceux qui la fréquentent doivent payer un droit de péage fort élevé.

La seconde route officielle relie Téhéran à Koum; elle a été établie, il y a quelques années, par une compagnie anglaise, qui a en même temps bâti



UNE ROUTE NATIONALE EN PERSE.

toutes les maisons de poste et les caravansérails destinés à en faciliter l'exploitation. Cette voie est maintenant entre les mains de l'administration persane, c'est assez dire que son entretien a été complètement abandonné.

Il y a bien des années, le gouvernement persan a tenté de relier Mesched à Téhéran par une chaussée. Divers tronçons ont été mis en œuvre, mais ils sont absolument impraticables, et les conducteurs de véhicules les évitent très soigneusement.

Dans toute l'étendue de la Perse, les grandes villes sont reliées les unes aux autres par des pistes qui s'étendent parfois sur plusieurs kilomètres de largeur. Etant donnée la sécheresse du terrain, ces voies de fortune sont moins

mauvaises qu'on pourrait le supposer; elles sont en tout cas infiniment supérieures aux maladroits essais de la route officielle de Mesched.

Population. La population persane est continuellement en décroissance. Les principales causes résultent de la position inférieure dans laquelle vivent les femmes, les mariages contractés trop jeunes, la longueur de la période d'allaitement pour les enfants, le manque de propreté; l'ignorance des règles les plus élémentaires de l'hygiène dans les villages et une idée de superstition invétérée facilitent la diffusion des maladies contagieuses, telles que le typhus, la dysenterie, le choléra, la peste et surtout la petite vérole, très meurtrière parmi les enfants.



TYPES DE GUÈBRES.

Il est à peu près impossible de donner le chiffre exact de la population, car les recensements, aussi bien que les registres de l'état civil, sont inconnus dans ce pays. Pour les temps les plus reculés, on ne saurait ajouter foi aux écrivains qui fixent à 50 millions le nombre des sujets de Darius. Chardin lui-même, quand il nous annonce que de son temps la Perse contenait 40 millions d'habitants, était fort au-dessus de la vérité, car, tout en reconnaissant que les grands centres comme Ispahan, Yezd, Tauris, Nichapoor, etc., ont perdu une grande partie de leur population, il est invraisemblable d'admettre que le territoire de la Perse ait pu supporter une population aussi nombreuse.

Les écrivains du dix-neuvième siècle sont plus sobres dans leurs esti-



CARTE TOPOGRAPHIQUE DE LA PERSE.

mations et se rapprochent mieux de la vérité. Sir John Malcolm estime, en 1815, que la Perse ne comprenait pas plus de 10 millions d'habitants.

En 1850, Rawlinson donne le même chiffre. En 1873, le docteur J.-E. Pollak suppose que la population était tombée à 6 millions à la suite des épidémies de choléra et de famine qui venaient de désoler le pays.

En 1888, le général Schindler estimait la population de la Perse à 7653600 habitants, se décomposant ainsi :

Chiites.	6860600
Sunnites	700000
Parsis (Guèbres).	8000
Juifs.	19000
Arméniens	43000
Nestoriens et Chaldéens	23000

Lord Curzon, en 1893, trouvait ce chiffre un peu au-dessous de la vérité, et, d'après les données qu'il avait recueillies, il assurait que la population de la Perse ne devait pas s'élever à moins de 9 millions d'habitants.

Le Shah de Perse : titres qu'on lui décerne. Jusqu'à ces derniers temps, la Perse était le pays de l'autocratie la plus absolue. Le seul maître et souverain despote, dans le sens le plus étendu du mot, était le Shah, qui pouvait alors se considérer à juste titre comme la pierre angulaire de tout l'édifice de la monarchie persane. Il possédait, en effet, à la fois le pouvoir suprême, tant au point de vue législatif que judiciaire et exécutif, et, en échange d'une telle puissance, on ne lui demandait que l'observation des formes extérieures de la religion musulmane.

Le langage dans lequel les sujets parlent à leur souverain rappelle toujours celui employé au temps fastueux de la Perse, et la simple énumération des titres qu'on lui décerne montre jusqu'à quel point il peut se croire d'une essence différente de celle des autres humains. En effet, pour les Persans, race cérémonieuse s'il en fut, le Shah est toujours le Shah-in-Shah ou Roi des Rois, le Zil-Allah ou Ombre de Dieu, le Kibleh-Alem ou Centre de l'Univers, Sublime comme la planète Saturne, le Puits de science, le Sentier du Ciel, le Sublime Souverain dont l'étendard est le soleil et la splendeur celle du firmament, le Monarque d'armées aussi nombreuses que les étoiles, etc.....

Aujourd'hui, le pouvoir que pouvaient conférer de tels titres est bien diminué, et l'avenir nous dira bientôt à quoi il aura été réduit à la suite des derniers événements.

Au point de vue religieux, il ne peut pas être considéré comme le souverain chef de la secte chiite, et nous sommes loin du temps où, ainsi que le raconte Kaempfer, l'eau dans laquelle s'était lavé le souverain maître de la Perse était considérée comme un talisman et avidement recherchée comme un remède contre toutes les maladies. Le pouvoir religieux des Shahs de Perse a été diminué depuis le moment où, entrant en lutte directe avec le clergé, ils suppri-





Reliure en carton laqué, dessins polychromés sur fond or. XVIe siècle.

(Collection de l'auteur)

mèrent la plus grande partie des *Wakfs*, ou revenus des mosquées, pour se constituer un domaine de la couronne. D'autre part, la dynastie des Kadjars n'a jamais été considérée comme jouissant d'une bien grande sainteté, et les derniers représentants de cette race ont vu s'accentuer vis-à-vis d'eux la défiance du clergé.

Division administrative. Au point de vue administratif, la Perse est divisée en provinces à la tête desquelles sont placés des gouverneurs nommés par le Roi, et directement responsables vis-à-vis de lui à la fois des impôts et de la tenue de leurs administrés.

Les gouverneurs généraux sont appelés *Hakim*, et les lieutenants-gouverneurs *Naïb-es-Huckumah.*

Sous les gouverneurs se trouvent le *daroghah* ou chef de police, le *kalantar* ou maire de la cité, et le *ketchuda*, qui est chef de poste ou paroissial s'il habite une ville, ou bien maire s'il se trouve dans un village.

Pour les tribus nomades, telles que les Kurdes, les Backhtiaris, etc....., il y a un autre système de nomination. Ces tribus sont gouvernées par des fonctionnaires de leur race dénommés *ilkhani*, c'est-à-dire chef, et *ilbegi,* lieutenant, qui sont responsables, vis-à-vis du gouverneur, de la collecte des impôts.

On voit que le pouvoir du Shah n'est pas aussi absolu qu'il le paraît ostensiblement, car il lui serait impossible de choisir, pour gouverner ces tribus, un homme qui ne serait pas de leur race.


UN PRINCE ROYAL.

Nomination des fonctionnaires. Pour les fonctionnaires d'un ordre inférieur, tel que le choix du maire du village, le Shah ne peut pratiquement prendre qu'un homme dont la nomination soit agréable à ses subordonnés, sous peine de s'attirer les plus insurmontables difficultés.

On sait qu'un des moyens généralement employés par le gouvernement consiste dans l'échange de cadeaux. A l'occasion du premier jour de la nouvelle année, nommé *No-Ruz*, chacun des fonctionnaires qui, à un titre quelconque, détiennent une parcelle du pouvoir royal, envoie au Shah, pour ses étrennes, un présent qu'il fait aussi important que lui permettent à la fois ses moyens, et surtout la crainte de se voir supplanté par un concurrent plus généreux. En échange de ce don gracieux, le Shah confirme pour une année le fonctionnaire dans sa charge et à cet effet lui envoie un *khelat* ou robe d'honneur.

Le plus haut fonctionnaire de la Perse est le grand vizir; tous les rouages de l'Etat sont entre ses mains et son pouvoir de contrôle s'étend sur tout,

depuis les traités avec les puissances étrangères jusqu'aux plus infimes détails d'administration. Toute chose lui est soumise, mais il n'y attache aucune attention, c'est pourquoi on a recours à la corruption ou aux influences, même celles de harem, pour obtenir ses faveurs.

Le grand vizir accompagne le Shah partout où celui-ci se rend : c'est l'homme le plus occupé du royaume. En compensation, il est aussi le mieux payé, car ses émoluments n'ont pas de limite. En effet, les gouverneurs de provinces et autres fonctionnaires dépendant directement de la couronne, quoique nominalement élevés à leur poste par le Shah, sont obligés de traiter avec le grand vizir pour obtenir leur nomination, car ils n'ont aucune relation directe avec le souverain.



S. M. MOUZAFFER-ED-DINE, LE PRINCE MOHAMMED-ALI, ET, DE GAUCHE A DROITE, LES GRANDS VIZIRS : MOUCHIR-ES-SULTANEH, AÏN-ED-DOWLEH, MOUCHIR-ED-DOWLEH.
(*Cliché communiqué par M. Bizot.*)

En dehors du grand vizir, il existe un très grand nombre de fonctionnaires qui prennent le titre de vizirs : car il semble que plus le Shah se trouve entouré de fonctionnaires de ce titre, plus il se sent puissant. C'est ainsi qu'on voit un vizir de la guerre, un vizir des constructions royales, un vizir des bêtes de charge, un vizir des cérémonies, etc..... Il y a même un vizir des mines, quoique en Perse, à l'exception des mines de turquoises, aucune concession de ce genre ne soit en exploitation.

Perception des impôts : le Mudakil. La perception des impôts donne lieu aux désordres les plus éhontés. Comme le gouverneur est tenu d'envoyer à Téhéran la totalité des sommes fixées à forfait pour le rendement de la province qu'il administre, il est autorisé régulièrement à se rémunérer de ses frais de perception et à lever une somme supérieure au chiffre officiel, qui est dénommée *hak-el-huckumah*. La part du gouverneur excède en général de deux tiers la taxe fixée par le rôle et dont le montant est remis directement au Shah : c'est là le *mudakil* du haut fonctionnaire.







La poste aux lettres et son escorte

Toutefois, cette proportion n'est pas toujours observée, et un Autrichien, le baron de Teufenstein, qui fut administrateur des finances du district de Saveh en 1881 et 1882, raconte que son prédécesseur, qui payait au Shah un *mudakil* annuel de 25 000 francs, trouvait le moyen de tirer un profit net de 80 000 francs, représentant son propre *mudakil*.

Le même mode de perception se produit vis-à-vis des collecteurs de l'impôt d'un degré inférieur. Les sous-gouverneurs (*zabit*) doivent remettre à leur chef direct une somme un peu plus élevée que celle qui est inscrite au rôle de la taxe (*kitabcheh*). Les subordonnés agissent de même à l'égard des sous-gouverneurs. Chacun de ces fonctionnaires prélève un impôt supérieur à celui qui est indiqué par l'état de perception, gardant pour lui la différence, en sorte que les malheureux contribuables arrivent à payer une somme trois à quatre fois plus forte que celle qui entre effectivement dans le trésor royal.



SOLDATS PERSANS APPARTENANT A LA GARDE DU CONSULAT DE RUSSIE, A MESCHED.

Les impôts sont établis sur les sources de revenus consistant en terres, bestiaux, arbres fruitiers, etc....., mais les dégrèvements sont inconnus, et, alors même que la source du revenu disparaît, la taxe n'en est pas moins exigée dans toute sa rigueur.

Le même système de corruption légalement organisé existe dans l'armée. Un officier supérieur n'obtient son grade qu'en payant au ministre un pot-de-vin considérable. Il se rémunère de cette dépense par l'argent qu'il peut extorquer aux colonels et aux majors, dont il a la nomination. Ces derniers retombent sur les capitaines et sur les lieutenants qui, eux, n'ont d'autres ressources que de prendre la solde des soldats persans ou de leur vendre fort cher la permission de travailler dans le bazar.

Cette hiérarchie est si bien observée que j'ai vu de mes propres yeux, à Mesched, les soldats persans qui formaient la garde du consulat de Russie, et qui, de ce fait, recevaient une haute paie, remettre à leurs capitaine et lieu-

tenant une partie de cet argent pour pouvoir continuer à occuper un poste aussi lucratif.

Le Pishkesh. Une autre forme de cadeaux est connue sous le nom de *pishkesh* : c'est le don qui est fait par un inférieur à son supérieur. On désigne également sous ce nom les pots-de-vin destinés à remplacer ce qu'était chez nous, sous l'ancien régime, le cadeau des épices, destiné à influencer une décision judiciaire ou faire échapper un coupable à un châtiment.



LE GOUVERNEUR DE SEBZEVAR ENTOURÉ DE SES SERVITEURS.

Lord Curzon donne une explication ingénieuse de la diminution considérable du *mudakil* royal.

A l'occasion de la nouvelle année, Fath-Ali-Shah, au dire de Malcolm, recevait près de 30 millions. Naser-ed-Dine n'arriva jamais à recevoir plus de la moitié de cette somme qui, depuis quelques années, a encore très sensiblement décru. Cette diminution provient de l'accroissement considérable des impôts; les contribuables saignés à blanc par les collecteurs ne peuvent être pressurés davantage. Ce sont les divers intermédiaires qui ont vu leurs bénéfices se restreindre, et, par suite, le prix de leur charge, représenté par le *Pishkesh* annuel, est sensiblement diminué.

Une autre forme vraiment inattendue d'impôt avait été imaginée par Mouzaffer-ed-Dine. Après une chasse heureuse, où de nombreuses pièces de gros gibier étaient tombées sous le fusil royal, il y avait exhibition de la tête de l'ibex ou du léopard, qui avaient eu l'insigne honneur d'être abattus par le roi des rois. Les quelques riches privilégiés, auxquels on faisait la faveur de montrer les prodigieux résultats des prouesses royales, ne pouvaient manquer de témoigner par un cadeau leur profonde admiration et leur reconnaissance de la marque d'estime dont ils avaient été l'objet.

Le péculat. La dilapidation des deniers publics s'opère exactement de la même façon; pour tous les grands travaux, tels que la construction des édifices publics, la réfection et l'entretien des routes, l'établissement des ponts, etc., à tous les degrés de la hiérarchie, les sommes d'argent engagées se trouvent arrêtées par ceux qui doivent en faire la répartition entre les différents services, de telle sorte que, arrivées au dernier échelon, il ne reste plus de fonds disponibles pour entreprendre les améliorations projetées.

L'intérêt des différents fonctionnaires consiste à se ménager mutuellement, aussi est-il à peu près impossible à l'autorité supérieure de découvrir les fuites par lesquelles se sont évanouis les deniers publics. Il est du reste à remarquer que l'état des routes est aussi lamentable que possible, et dans les cas très rares où l'administration a cherché à faire quelques travaux, ces derniers ont été si chichement exécutés que mieux vaudrait qu'on n'eût rien fait du tout.

L'ostentation est pour les hauts fonctionnaires un tel besoin, qu'elle les pousse à commettre les pires exactions. Le luxe des grands seigneurs persans consiste à se faire entourer d'un très grand nombre de serviteurs, qui peut varier de 50 à 500. S. G. Benjamin, qui séjournait en Perse en 1881, assure que le premier ministre de cette époque n'avait pas moins de 3000 serviteurs, dont l'entretien ne devait pas laisser que d'être fort onéreux. Tout personnage un peu important, en effet, a toujours autour de lui une véritable armée de *munshis*, *mirzas* et *mustofis*, c'est-à-dire employés, secrétaires et comptables.

Etat civil. Malgré ce grand nombre d'employés, il n'existe aucune statistique; l'état civil même est complètement inconnu, et les rapports officiels, les tables, les cédules et les comptes qui ont pu être établis sont tellement inexacts, qu'il est impossible d'y ajouter la moindre confiance.

Du temps de Mouzaffer-ed-Dine, il n'y avait aucun bureau muni d'archives permettant de rechercher les documents ou de faire une constatation quelconque. Chacun des scribes portait sur lui son plumier contenant l'encrier, et quelques notes écrites sur des fragments de papier, sans aucun ordre ni classement. Ces secrétaires, suivant le désir de leur maître, s'installaient dans n'importe

quelle partie de son palais ou de ses jardins, et travaillaient même quelquefois dans la rue, ou sur une place publique. On conçoit qu'un ouvrage accompli dans d'aussi instables conditions devait plutôt manquer de précision et de régularité.

Titres honorifiques.

Les fonctionnaires sont presque toujours pourvus de titres honorifiques, qui leur sont conférés par le Shah à défaut d'appointements réguliers. Ces *lakabs* qui remplacent toujours le nom primitif du personnage, se divisent en trois classes. Ceux dans lequel entre le suffixe *Sultaneh*, c'est-à-dire du Gouvernement, indiquent que les bénéficiaires appartiennent de près ou de loin à la famille royale.

Immédiatement au-dessous vient le titre dans lequel entre le mot *Dowleh*, qui signifie de l'Empire ou de l'Etat, et indique les employés supérieurs, civils ou militaires. Enfin, la dernière classe des dignitaires comprend ceux dans lesquels se trouve le mot *Mulk*, qui signifie du royaume.

Malheureusement, malgré ces dénominations pompeuses, bien peu des membres de ce rouage administratif hésitent à dépouiller, autant que faire se peut, le gouvernement, l'empire ou le royaume dont ils se disent être le soutien.

Le titre de *Khan* est déjà très ordinaire, car tous ceux qui ont rendu le moindre service au gouvernement le reçoivent ou le prennent.

Celui de *Sultan*, qui est spécial aux Sunnites, c'est-à-dire aux Turcs, est donné en Perse aux simples officiers subalternes, pour ennuyer, dit-on, les dignitaires turcs. Toutefois, il est bon de remarquer que, dans ce cas, le mot *Sultan* n'est jamais précédé de la particule *es*, mais est accolé directement au nom de la personne.

Les grands du royaume obtiennent des titres pour leurs fils dès que ceux-ci ont quelques années, mais ils sont dans la suite changés, suivant l'importance acquise par la personne qui en est titulaire.

Chaque riche Persan achète un titre, même s'il est commerçant; c'est ainsi qu'on rencontre dans quelques grandes villes un prince des marchands, le *Malik-i-Toujar*. Les titres ne sont pas héréditaires.



DEUXIÈME PARTIE

Du gouvernement de la Perse.

Char ou loi ecclésiastique.

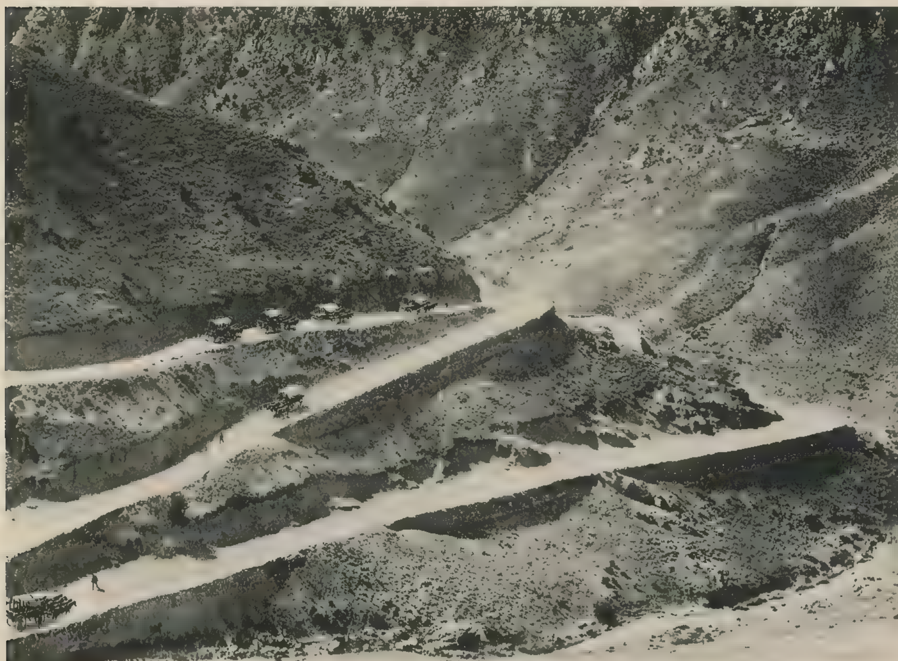
Il existe deux espèces de lois auxquelles, suivant les circonstances, on doit se référer. La loi religieuse, qui est basée sur les écritures musulmanes, et la loi commune, qui est fondée sur les traditions orales et l'ensemble des jugements rendus sur un même sujet.







ENVIRONS DE GAOUDAN (FRONTIÈRE RUSSO-PERSANE) — LE BATTAGE DE LA RÉCOLTE



ENVIRONS DE GAOUDAN (FRONTIÈRE RUSSO-PERSANE) — LA ROUTE EN LACETS

La loi ecclésiastique ou *Char* se compose des expressions du Prophète dans le Coran, des opinions des douze Imams et des commentaires d'une école de juristes ecclésiastiques. La loi ainsi codifiée est divisée en quatre titres traitant : 1° des devoirs religieux; 2° des contrats et obligations; 3° des affaires personnelles, et 4° de la procédure judiciaire.

Les juges qui appliquent cette loi sont les *mollahs* ou prêtres, et les *mujteheds* ou savants ecclésiastiques. A leur tête se trouve le *cheikh-el-islam*, qui habite dans les plus grandes villes du royaume et qui est nommé par le Shah.

Tout jugement est rendu avec des considérants, où les passages des Ecritures qui le visent sont copiés tout au long.

Théoriquement, ce sont les Cours ecclésiastiques qui doivent connaître des crimes et délits graves, les cas civils étant réservés à la juridiction laïque. Cette distinction n'est pas toujours observée, et c'est plutôt une question d'espèce qui décide pour une affaire déterminée de l'adaptation de l'une ou de l'autre juridiction.



CLERGÉ CHIÏTE : MOLLAHS.

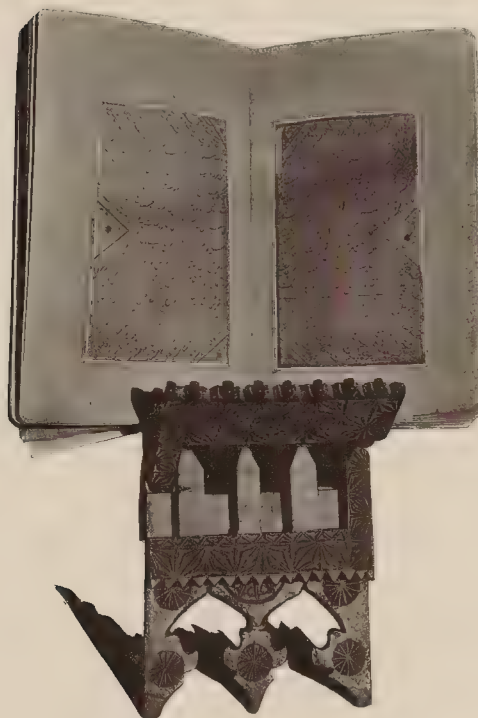
On défère plus particulièrement aux tribunaux ecclésiastiques les questions d'hérésie ou de sacrilège, les cas de divorce ou d'adultère, l'intoxication, l'ivresse, qui est considérée comme une faute grave contre le Coran.

La consistance des tribunaux a varié suivant les époques et suivant les tendances plus ou moins cléricales du Shah de Perse. Nadir-Shah fut particulièrement dur pour les prêtres. Naser-ed-Dine-Shah ne se montra pas beaucoup plus clément, et il n'hésita pas à briser le pouvoir du *cheikh-el-islam* de Tauris, en se saisissant de sa personne, et celui de l'*imam-i-jama* de Téhéran en lui retirant le droit d'asile dont avait joui jusque-là sa mosquée.

Théoriquement, les Cours ecclésiastiques ont bien le droit de prononcer un jugement, mais elles n'ont pas l'autorité pour le faire exécuter. C'est au pouvoir civil qu'il appartient de donner une sanction pratique aux décisions du pouvoir religieux. Toutefois, en pratique, les décisions des *mujteheds* ne sont pas discutées, les plaideurs craignant, par un appel inconsidéré, d'ouvrir la porte

aux procédés fâcheux des pots-de-vin qui finissent régulièrement par ruiner les deux adversaires.

Urf ou loi commune. La loi commune ou *Urf*, qui, avons-nous dit, devrait être basée sur les traditions orales, les coutumes ou les précédents jugements rendus en la matière, est, en pratique, subordonnée aux caprices du fonctionnaire qui est chargé de l'appliquer. Ce dernier n'a d'autre guide pour prononcer le jugement que sa conscience, et on sait que malheureusement, en Perse, la conscience d'un fonctionnaire est loin d'être inaccessible aux petits présents qui entretiennent l'amitié.



PORTE CORAN EN BOIS, XVIIIe SIÈCLE.
(*Collection de l'Auteur*)

Dans les villages, l'application de la loi civile est entre les mains du *ketchuda* ou maire; dans les villes, entre celles du *darogha*, ou chef de la police. On soumet généralement au jugement de ces officiers municipaux les petites affaires qui chez nous sont du ressort des justices de paix ou des tribunaux correctionnels. Dans le cas où le délit consiste en un dommage pécuniaire, le délinquant est condamné à rendre l'argent, et, s'il ne peut le faire entièrement, la bastonnade sert de complément aux espèces manquantes. Les cas plus graves, quand il y a mort d'homme par exemple, sont portés devant le *Hakim* ou gouverneur civil, et, en cas d'affaires exceptionnelles, c'est le gouverneur général de la province qui est compétent.

On peut toujours faire appel d'un jugement au roi, mais étant données les difficultés et la longueur des communications, ce recours est à peu près illusoire.

Autrefois, le gouverneur de province avait droit de vie et de mort sur ses administrés. A l'époque actuelle, le Shah s'est réservé personnellement le droit d'appliquer le suprême châtiment. Le menu peuple n'a pas gagné grand'chose

à cette modification, car il est toujours loisible à un fonctionnaire de faire périr le coupable ou celui qui est réputé tel, soit par la bastonnade, soit par des mauvais traitements infligés dans la prison.

La justice civile ne jouit pas d'une bien grande faveur, car on connaît trop



LE MEÏDAN A TÉHÉRAN : EXÉCUTION DE DARÉ MIRZA RIGA, ASSASSIN DE NASER-ED-DINE SHAH.

la vénalité du *Divan-khaneh*, dont la rapacité des membres épuise rapidement l'un et l'autre des plaideurs.

Justices de paix. Un médecin anglais, le docteur Wills, précepteur des fils de Zil-es-Sultan, indique une autre juridiction qui semble jouir d'une meilleure réputation; c'est une sorte de conseil d'arbitrage privé, qui est composé des *rich-sefids* (barbes blanches) du lieu, c'est-à-dire des principaux marchands du bazar et des pairs des plaignants. Ces derniers exposent leur affaire devant ces magistrats bénévoles, produisent les pièces à l'appui de leurs dires, et à la suite de cette plaidoirie les arbitres rendent une décision qui est le plus souvent acceptée. Le verdict est alors enregistré par le *cheikh-el-islam*, le chef des prêtres, et cette juridiction n'entraîne qu'un petit présent à faire aux jurés.

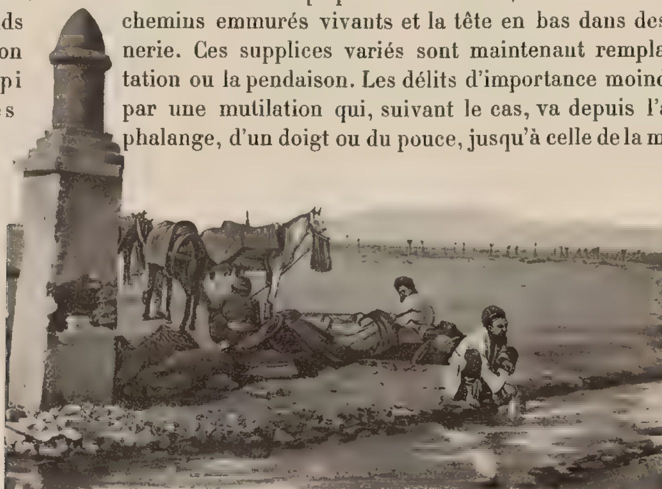
Dans le cas où les parties refusent de se soumettre, l'affaire est portée soit devant le tribunal civil du gouverneur local, soit devant la cour ecclésiastique.

Dans les villages on observe la même distinction, et le conseil, formé par

la réunion des fermiers et des anciens du village, les barbes blanches, compose le premier degré de cette juridiction. L'appel de leur décision peut être porté devant le maire ou *ketchuda*, ou devant le *mollah*, avec recours éventuel au gouverneur principal.

Peines et pénalités.

Au dix-huitième siècle, la Perse était renommée pour la sauvagerie avec laquelle les criminels étaient punis. On ne peut, sans frémir, songer aux terribles supplices qui attendaient les condamnés. Jusqu'au début même du règne de Naser-ed-Dine-Shah, les coupables étaient crucifiés, attachés à la bouche d'un canon, enterrés vivants, empalés, ferrés comme des chevaux ou écartelés. A une époque très récente, on a vu des voleurs de grands chemins emmurés vivants et la tête en bas dans des piliers de maçonnerie. Ces supplices variés sont maintenant remplacés par la décapitation ou la pendaison. Les délits d'importance moindre sont liquidés par une mutilation qui, suivant le cas, va depuis l'ablation d'une phalange, d'un doigt ou du pouce, jusqu'à celle de la main tout entière. Pour une faute relativement vénielle, on enlève facilement une oreille.



PILIER DE MAÇONNERIE DANS LEQUEL ON A ENFERMÉ VIVANT UN VOLEUR DE GRANDS CHEMINS.

Les exécutions capitales en Perse ne sont pas exemptes d'une certaine barbarie, et le professeur Jackson a assisté en 1905 à l'une d'elles qui était assez révoltante. Le condamné ayant été amené sur le Meïdan, l'aide du bourreau, au moyen d'un crochet enfoncé préalablement dans les narines, tira violemment en arrière la tête du patient, tandis qu'au même instant le bourreau tranchait la gorge d'un vif coup de cimeterre. Le corps du supplicié fut alors secoué contre le sol pour abréger l'agonie; la foule assistait absolument indifférente à ce spectacle.

La cruauté, jointe à la publicité de ces exécutions capitales, ne peut être considérée comme un exemple salutaire contre le retour des crimes, car



Miniature tirée d'un manuscrit Shah-Nameh : Réception chez le souverain

XVIe siècle. (Collection Marteau)

le même voyageur nous dit que huit jours plus tard il fut témoin de quatre exécutions identiques.

M. Jackson nous apprend encore qu'à Chiraz trois boulangers qui avaient vendu le pain à un prix trop élevé eurent la langue coupée.

Mais toutes ces peines ne sont dictées que par des exceptions, car le véritable châtiment national est la bastonnade. Ce supplice est infligé de la manière suivante : on couche le patient sur le dos et on lui attache les pieds après un



LA BASTONNADE A QUATRE FOUETS.

bâton soutenu par deux hommes. La ligature est faite de telle façon que la plante des pieds soit parfaitement horizontale. Les bourreaux, au nombre de quatre, se placent deux en avant et deux en arrière, et ils s'arrangent de manière à ce que les coups tombent bien en cadence.

Il y a deux degrés dans l'application de la bastonnade. Quand on veut un peu adoucir la peine, on permet au patient de conserver ses chaussettes, mais le plus souvent c'est sur la chair même qu'il reçoit les coups, et dans ce cas le supplice est épouvantable. Au bout de quelques coups, les ongles sont violemment arrachés et le sang coule. Loin de ralentir l'ardeur de ses aides, le chef des *ferrachs* qui commande l'exécution les excite au contraire en criant sur un ton monotone : « Frappe, frappe fort ». Ce fonctionnaire a du reste le soin de

distribuer des baguettes au fur et à mesure qu'elles se brisent; il en entretient à cet effet une provision dans le bassin de la cour du palais du gouverneur : là, elles trempent dans l'eau de façon à conserver toute leur élasticité.

Il est cependant des accommodements, et les bourreaux ne sont pas insensibles aux petits cadeaux, bien au contraire; ils savent proportionner équitablement



PRISONNIERS PERSANS CHARGÉS DE CHAÎNES. LE NOM DE CHACUN D'EUX EST INSCRIT SUR SES VÊTEMENTS.

l'intensité du châtiment à l'importance du *mudakil* qui leur a été donné ou promis.

En vertu d'anciennes capitulations entre la Cour de France et le Shah de Perse, il paraît que tout citoyen persan décoré de l'ordre national de la Légion d'honneur ne peut recevoir la bastonnade. Cette exemption est d'autant plus précieuse que les officiers, les ministres et même les membres de la famille royale ne sont pas à l'abri des distributions de coups de baguettes, s'il plaît à leur seigneur et maître de leur marquer de cette façon son mécontentement.

Dans les cas de meurtre, la loi du talion prévaut encore, et la famille de l'homme assassiné peut réclamer le coupable après son arrestation pour le mettre à mort ou lui faire payer très cher le prix du sang.

Quoique la loi de Lynch ne soit pas connue, il arrive quelquefois que la

famille d'une victime, impatiente de se rendre justice elle-même ou peu confiante dans l'intégrité des tribunaux réguliers, n'hésite pas à s'emparer de vive force du prisonnier pour lui faire expier son forfait. Pendant l'année 1888, un certain nombre de représentants d'une branche collatérale de la famille royale forcèrent les portes d'une dépendance du Ministère de la Guerre, où était emprisonné le meurtrier d'un de leurs parents; ils s'en saisirent, le lardèrent de coups d'épées et enfin l'enduisirent de pétrole qu'ils enflammèrent.



MOSQUÉE DE NIMEH-OULLAH A KERMAN.

Droit d'asile : le « Best ». En général, le criminel, son forfait accompli, se réfugie dans le sanctuaire le plus rapproché, tandis que ses parents ou ses amis négocient avec la famille de la victime le prix de sa libre sortie et l'abandon du droit de revanche.

L'idée de soustraire un coupable à l'action de la justice implique pour celui qui jouit de ce pouvoir une auréole de sainteté et d'autocratie qui provoque des effets au moins inattendus. C'est ainsi qu'à Téhéran, le fameux canon des Perles, qui se trouve devant l'une des portes d'entrée du palais royal, est considéré comme un *Best*, c'est-à-dire un lieu d'asile inviolable pour celui qui a pu

se blottir entre ses roues. Le coursier qui a l'honneur de porter le Shah donne l'impunité au coupable, lorsque celui-ci a pu le saisir par la queue avant que la main d'un policier ne se soit abattue sur son épaule. L'écurie royale et la longe qui sert à attacher les chevaux jouissent du même privilège. Les fils du Shah, leurs oncles et les gouverneurs de province, en apanage de leur rang élevé, ont également le droit de donner asile.

Toutefois, ces sanctuaires ont leur inconvénient, car on peut empêcher les parents du coupable d'approcher, et on l'oblige ainsi, par la famine, à se rendre à discrétion.

Les seuls asiles où un criminel se trouve réellement en sûreté sont les sanctuaires saints, les tombeaux des Imams, les lieux de pèlerinages et quelques mosquées ou maisons des grands mollahs, dans lesquels les membres de la famille des fugitifs peuvent pénétrer à loisir pour leur porter la nourriture nécessaire à leur subsistance.

Personne, même le Shah, n'oserait attenter à ce droit, car ce serait un acte impie.

Les prisons.

Le mode de détention en Perse ne ressemble en aucune façon à ce qu'on peut voir en Europe. Il n'existe pas de détention à vie, ni même à temps plus ou moins éloigné, et la peine des travaux forcés est complètement inconnue. A son avènement, chaque nouveau gouverneur de province proclame une amnistie et vide complètement les prisons qu'avait remplies son prédécesseur; toutefois, pour créer un salutaire exemple avant de relâcher les prisonniers, on exécute trois ou quatre des plus notables d'entre eux, pour que le souvenir de ce châtiment empêche, ceux qui y seraient enclins, de retomber dans la mauvaise conduite.

A Téhéran, on distingue trois espèces de prisons : la prison d'Etat, la prison de ville et les corps de garde privés, qui forment des dépendances aux maisons des hauts dignitaires persans.

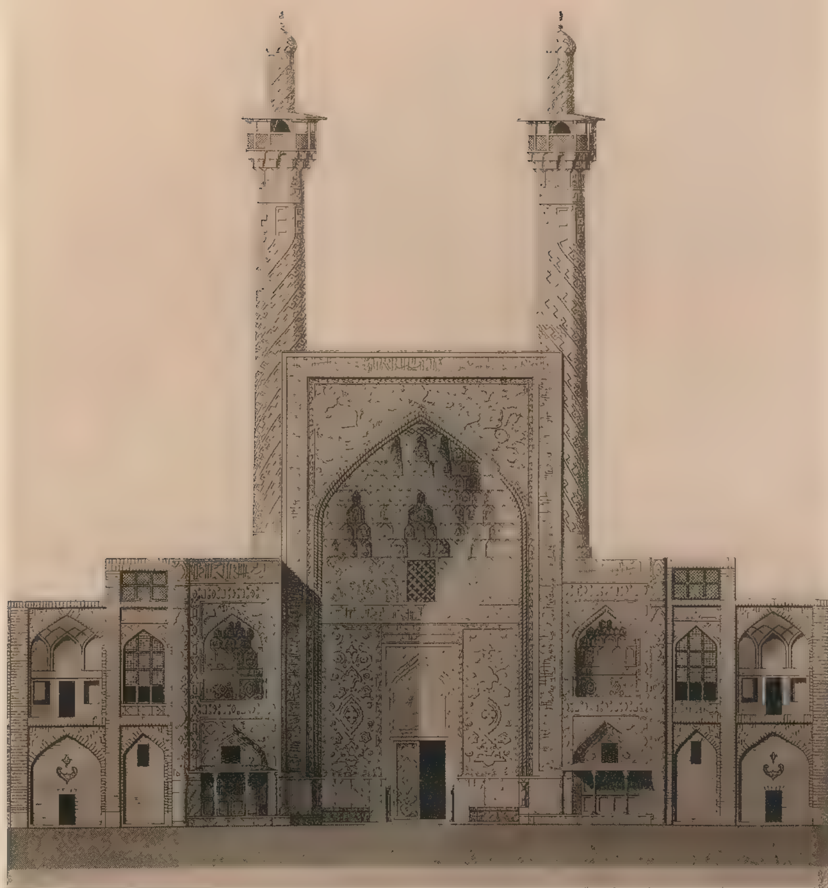
La prison d'Etat est formée par des cellules souterraines établies sous l'Ark ou citadelle; ces sortes d'oubliettes étaient réservées aux coupables de conspiration ou de haute trahison.

Dans la prison de ville, la condition des prisonniers n'est pas beaucoup plus enviable, car là les vulgaires criminels sont attachés avec des chaînes de fer rivées à un collier et quelquefois même, pour mieux encore s'assurer de leur personne, on leur place aux pieds des entraves.

Infiltration des idées européennes : essai de réforme judiciaire.

Naser-ed-Dine-Shah fut le premier souverain de la Perse qui chercha à moderniser le pouvoir suivant les coutumes européennes. Au retour de son premier voyage en Europe, il établit des conseils d'administration qui devaient assister les autorités dans leur tâche, empêcher les injustices et les





La Musjid-i-Shah ou Mosquée royale
d'après « Les monuments modernes de la Perse » de Pascal Coste (1867)

actes de corruption des fonctionnaires, et surtout neutraliser les prérogatives du clergé. Celui-ci vit naturellement d'un mauvais œil une institution qui pouvait ruiner son pouvoir, et chercha à persuader au peuple que l'adoption des mœurs européennes le priverait de la faible protection dont il jouissait contre l'arbitraire du pouvoir civil; l'opposition devint telle que le projet dut être abandonné.

Après le second voyage du Shah en Europe, une nouvelle tentative fut faite. Cette fois le Shah s'attaqua aux *Best* ou enceintes sacrées, dans lesquelles les pires criminels tenaient en échec le pouvoir civil. On donna des ordres pour que les sanctuaires fussent fermés aux criminels et on décréta l'établissement de Cours de justice; malheureusement, Naser-ed-Dine confia l'exécution de ce décret aux anciens, qui, attachés aux vieilles traditions, firent tous leurs efforts pour empêcher cette réforme d'aboutir.



L'ARK, FORTERESSE EN RUINES A TAURIS.

En 1888, sans se laisser rebuter par ces deux échecs successifs, Naser-ed-Dine lança une proclamation dont l'exécution était confiée aux soins des gouverneurs. Cet édit déclarait qu'à l'avenir tous les Persans étaient libres et indépendants à l'égard de leur personne et de leur propriété; elle engageait chacun à disposer de ses capitaux suivant son bon plaisir, et à choisir parmi les diverses combinaisons celles qui lui sembleraient les plus propres au développement de la civilisation et de la sécurité : « Personne, ajoutait la parole royale, n'a le droit ou le pouvoir d'intervenir ou de mettre la main sur les propriétés des sujets persans, ni de molester leur personne ou leur propriété, ni de punir les sujets persans, excepté en exécution des décrets de la loi civile ou religieuse. »

Cette manière de faire était une véritable révolution dans les idées d'une nation où la crainte perpétuelle des confiscations de toutes sortes engageait les possesseurs de quelque argent à le cacher soigneusement pour ne pas tenter la cupidité de leurs supérieurs hiérarchiques.

Naser-ed-Dine accompagna cette déclaration d'un firman enjoignant à chaque gouverneur de province de respecter strictement sa volonté, déclarant en outre que quiconque négligerait ses ordres serait sévèrement puni.

Cette charte des sujets du Shah fut favorablement accueillie, mais elle

ne put cependant vaincre la crainte des détenteurs de richesses, qui continuèrent à dissimuler la plus grande partie de leur fortune.

Toutefois, la proclamation laissait à l'écart la chose la plus urgente, c'est-à-dire la codification de la loi et l'établissement d'un tribunal indépendant chargé de sanctionner le nouveau décret, et il en fut de cette seconde tentative comme de la première; elle n'apporta aucun changement dans l'administration des provinces, mais cependant elle offrit aux représentants des puissances un terrain de protestation pour les cas ou l'injustice était particulièrement scandaleuse.

En 1889, le Shah revint de nouveau à la charge, et il assigna au Conseil d'Etat la tâche de créer un projet de loi pour la régularisation des faits de justice. A cet effet, le Code Napoléon ainsi que les annexes établies pour les exigences des populations musulmanes françaises et le code mahométan indien furent traduits. Malheureusement aucune décision n'intervint pour coordonner et appliquer ces textes.

Le revenu de la Perse.

Le revenu de la Perse est de deux sortes et comprend le *maliat*, ou revenu fixe, et le *sursat*, ou revenu irrégulier.

Le *maliat* est composé par les recettes de la taxe régulière, les revenus des terres de la couronne, les taxes douanières, et enfin les loyers ou concessions.

Le *sursat* comprend les recettes extraordinaires, qui proviennent du *sadir*, ou réquisitions publiques, du *pishkesh* ordinaire ou présents du nouvel an et de l'anniversaire de la naissance du Prophète, enfin du *pishkesh* extraordinaire, représenté par les présents, amendes, pots-de-vin, confiscations, etc.....

Le « Maliat » ou revenu fixe.

La taxe régulière comprend l'impôt sur les terres, sur les bestiaux, les artisans, les boutiquiers et les commerçants. Seuls en sont exempts les biens appartenant au clergé ou aux tribus fournissant un contingent au Shah.

Toute terre productive, champ de coton, de riz, de tabac, d'opium ou de céréales, tous les arbres fruitiers doivent acquitter cette taxe, qui est généralement basée sur la nature et l'importance de l'approvisionnement d'eau destinée aux irrigations. Elle est perçue le plus souvent en nature et comprend le cinquième de la récolte, quelquefois même le quart. Cette proportion varie suivant la province dans laquelle la taxe est levée et suivant le mode de perception qui est employé. C'est ainsi que dans la province de l'Azerbaïdjan, quoique la plus grande partie de la taxe soit établie sur la terre, on la voit aussi calculée d'après le nombre de bœufs employés à la culture, ou remplacée par un impôt de capitation et une redevance sur tous les bestiaux. Suivant ces différents modes, on paie environ 15 francs par couple de bœufs de labour, 4 francs par

tête d'adulte mâle, 2 francs par femme et enfant, 90 centimes par cheval, vache ou âne, et enfin 20 centimes par mouton.

Toutefois, une manière aussi nette de percevoir l'impôt se trouverait peu en rapport avec le caractère persan, et il aurait le grave inconvénient d'annihiler le *mudakil*, auquel toutes les classes de la société sont si attachées. En pratique, ces taxes sont levées par villages ou districts et affermées par le gouvernement moyennant une somme fixée, la répartition entre les terrains ou



ABADAN, VILLAGE FORTIFIÉ DANS LE KHORASSAN.

les individus soumis à la taxe étant laissée à la discrétion des gouverneurs locaux ou des *ketchudas*. Souvent, les propriétaires de villages soumissionnent leurs propres taxes, afin d'échapper aux visites du répartiteur officiel qui pourrait trouver prétexte à augmenter ses charges.

Le « Tyyoul » ou exemption de taxe.

Il arrive quelquefois qu'un propriétaire ou un seigneur, qui n'est pas assez puissant pour se soustraire purement et simplement à l'impôt, se fait concéder en *tyyoul* l'ensemble de la taxe de ses biens : ce *tyyoul*, dans ce cas, est un titre de pension.

Le *tyyoul* est également donné au lieu et place d'appointements, et alors, dans l'endroit désigné, le bénéficiaire se substitue au fisc.

Cette institution du *tyyoul* remonte à une très haute antiquité, puisque, quand Thémistocle passa chez les Perses, il reçut en *tyyoul*, pour sa récompense, trois villes de la Mysie.

Dans la monarchie persane actuelle, cette substitution au fisc se fait de jour en jour plus fréquente, à tel point que les principaux revenus de l'Etat disparaissent entre les mains des plus grands personnages du royaume.

En ce qui concerne les paysans, cette institution est le point de départ de nombreuses exactions de la part des mandataires des individus qui ont obtenu le droit de vivre sur eux.

L'assiette de la taxe a, en outre, le grave inconvénient de n'être jamais revisée, et il arrive que certains villages ne paient qu'une somme dérisoire, alors qu'ils ont triplé ou quadruplé en importance et en richesse depuis leur inscription au rôle. D'autres, au contraire, qui sont aujourd'hui ruinés par suite de tarissement des sources qui causaient jadis leur fortune ou par l'exode des habitants, se trouvent écrasés par une taxe exorbitante, dont ils ne peuvent obtenir le dégrèvement.

Taxe de capitation sur les commerçants.

Les redevances dues par les boutiquiers, artisans et commerçants donnent lieu à de nombreuses exactions; quelquefois, elles sont perçues sous forme de capitation; d'autres fois, elles comprennent une taxe de 20 pour 100 sur les profits du commerce. Outre cette forme d'impôt, les gouverneurs ont imaginé mille tours pour se dédommager quand la taxe ordinaire présente quelque peine à être récupérée : tantôt ils fomentent des troubles dans les rues du bazar, à l'occasion desquels ils font arrêter les plus notables négociants qui s'y sont trouvés mêlés, et n'ont d'autre ressource, pour obtenir leur liberté, que de payer une forte amende; tantôt, usant d'un autre stratagème, ils introduisent des prostituées dans leur district, où elles servent d'appât, et, quand un notable marchand se trouve en liesse au milieu de quelque fête clandestine, la police du gouverneur fait brusquement irruption, et le délinquant, pour éviter le scandale, se trouve contraint d'acheter très cher le silence des autorités.

Fermage des terres de la couronne.

Les terres de la couronne sont louées à des cultivateurs, et la règle adoptée pour ces locations est la même que celle qui régit les contrats entre les particuliers et leurs fermiers, c'est-à-dire que, quand la semence est fournie par les greniers royaux, la partie la plus considérable du produit de la terre revient au Trésor. Dans le cas où le fermier fait tous les frais, sa part s'élève aux deux tiers du produit du sol.





Miniature persane, commencement du XVIe siècle; scènes de guerre et des champs.

(Collection de M. Henri Vever)

Douanes. Environ le cinquième du *maliat* provient des droits de douanes sur les importations et les exportations des marchandises. Ces droits étaient autrefois de 5 pour 100 de la valeur et perçus une fois pour toutes, soit au port, soit à la station d'entrée ou de départ. Depuis les divers emprunts faits par la Perse aux puissances étrangères, les produits de la douane ont été donnés en



UNE FÊTE CLANDESTINE, D'APRÈS UNE GRAVURE POPULAIRE, XIXe SIÈCLE.

garantie aux prêteurs, et l'assiette de la perception a été complètement modifiée. Maintenant, on paie suivant le poids et la catégorie, tout comme la chose se pratique dans nos administrations européennes.

La dernière source du *maliat* comprend le prix payé par les compagnies commerciales pour les concessions accordées par le Shah.

Sursat ou revenu irrégulier. Le revenu irrégulier ou *sursat* est composé par les sommes levées ou plutôt extorquées arbitrairement sous forme de don volontaire plus ou moins obligatoire, soit imposées soudainement pour satisfaire une nécessité temporaire. De toutes les exactions de ce chapitre, la plus tyrannique est celle connue sous le nom de *sadir :* c'est une espèce d'impôt perçu soit dans un district, soit même dans tout le royaume, sous le couvert de quelque dépense à effectuer intéressant le bien du peuple, telle que l'augmentation de l'armée, la réfection des palais royaux, la réception

d'ambassadeurs, etc..... Quand le Shah se déplace pour visiter une portion de son pays, on lève un *sadir* pour subvenir aux frais du voyage et à l'entretien de la nombreuse suite qui accompagne le souverain. Naturellement, le gouverneur du pays visité exige des habitants qui se trouvent sous sa férule des approvisionnements excédant de beaucoup les besoins; après le départ du souverain, le surplus leur est revendu à beaux deniers comptants, car on les oblige à se rendre acquéreurs du grain et du fourrage qu'ils avaient fourni gratuitement quelques semaines auparavant.

Dans sa forme de perception on peut dire que cet impôt frappe le contribuable en raison de la situation mondaine qu'il occupe.

Les sommes composant autrefois le *mudakil* de la nouvelle année et de l'anniversaire de la naissance du Prophète formaient une des principales



CORTÈGE DE L'AMBASSADEUR DE PERSE A SAINT-PÉTERSBOURG, D'APRÈS UN CROQUIS D'UN VOYAGEUR EN PERSE EN 1838.

sources des revenus royaux, mais maintenant cette source est presque complètement tarie, en raison des moyens aussi ingénieux que variés qui ont été inventés pour remplir d'une façon plus méthodique les coffres de Sa Majesté.

Le *pishkesh* extraordinaire est difficilement appréciable, car il est plutôt regardé comme présent fait personnellement au Shah.

Le Shah confond volontiers les deniers de l'Etat avec sa fortune personnelle; c'est ainsi que, lorsque les dépenses afférentes au budget de l'Etat ont été réglées, l'excédent des recettes, évalué il y a quelques années à 2500000 francs, passe dans la bourse privée de Sa Majesté et contribue à l'augmentation de son propre patrimoine.

Budget persan des dépenses : les pensions.

Parmi les articles de dépenses, le plus remarquable est celui des pensions. Le nombre de ceux qui émargent sous cette rubrique est énorme, car l'ambition de tout Persan bien né est d'obtenir le bienheureux *Dest Khatt* (autographe royal) qui l'envoie en possession du *mustamari* (pension). Ces mensualités sont servies aux bénéficiaires sans qu'ils aient aucune fonction ni obligation à remplir pour la mériter. Bien mieux, à la mort du titulaire, ses héritiers font tout leur possible pour en obtenir le renouvellement à leur profit, et ils y arrivent, la plupart du temps, en payant un pourcentage au Shah en retour de la faveur qu'il accorde, ainsi qu'un escompte annuel sur la concession originelle.



ADAPTATION DES ARMES DE PERSE A UN MOTIF EN FER FORGÉ.

En 1887, le premier ministre Mirza-Yusuf, en sa qualité de Mustofi-el-Mamalek, ou administrateur en chef des finances, avait, avant sa mort, accumulé un grand nombre de ces pensions, que son fils parvint à se conserver en grande partie par un large *pishkesh* judicieusement offert.

Nous avons connu, dans ces dernières années, un haut fonctionnaire qui avait relevé sur un titre de pension la qualité, pour le moins étrange, de..... « fils de l'ancien eunuque..... ». Malgré les judicieuses observations faites sur cette qualification difficilement acceptable, il fut impossible d'obtenir du gouvernement la radiation de l'héritier extraordinaire de ce fonctionnaire d'un ordre spécial.

On cite aussi tel individu qui avait assuré à son fils un certain nombre de pensions, en le représentant sous divers aspects de son nom, tels que Mullah-Ali, Mirza-Ali, Ali-Agha, Ali-Khan, etc.....

Un village khalisé.

Imitant en cela une organisation qui existait en France au Moyen Age, le Shah affecte, au profit de quelques-uns de ses fournisseurs, les revenus de certains villages. C'est ainsi qu'à quelque 36 kilomètres de Kazvine, le village de Siah-Dehan (la bouche noire) a été khalisé entre les mains de l'*abdarbachi*, Emin-Hazeret, pour les dépenses en thé, sucre, café et sirops de la maison royale. Il faut croire que l'on prend beaucoup de rafraîchissements à la Cour du Shah de Perse, puisque le village en question doit fournir annuellement une contribution de 10 000 francs en espèces, 1 000 kharvars, ou près de 300 000 kilogrammes de blé et d'orge, et enfin 456 batmans, soit 1 500 kilogrammes de paille hachée (1).

(1) Eugène Aubin, *la Perse d'aujourd'hui.*

TROISIÈME PARTIE

La Dynastie régnante.

La tribu Kadjar. La dynastie régnante de Perse appartient à la famille Kadjar, qui prétend descendre de Japhet, fils de Noé. Sans accepter cette généalogie comme absolument certaine, on ne peut nier que cette tribu est très ancienne, car elle se trouve mentionnée depuis plus de neuf siècles parmi les faits historiques de la Perse. Un chef de cette race gouvernait la contrée située depuis Reï (Rhagès) jusqu'à l'Oxus, comme mandataire d'un des souverains mongols descendants de Gengis-Khan. Tamerlan, après avoir banni la tribu Kadjar en Syrie, la rappela et l'établit sur les bords de l'Araxe.

A la fin du quinzième siècle, la tribu Kadjar épousa la cause des Sophis, et aida à l'accession au trône de Perse de cette dynastie. En retour, elle fut com-



MTSKHET, ANCIENNE CAPITALE DE LA GÉORGIE.

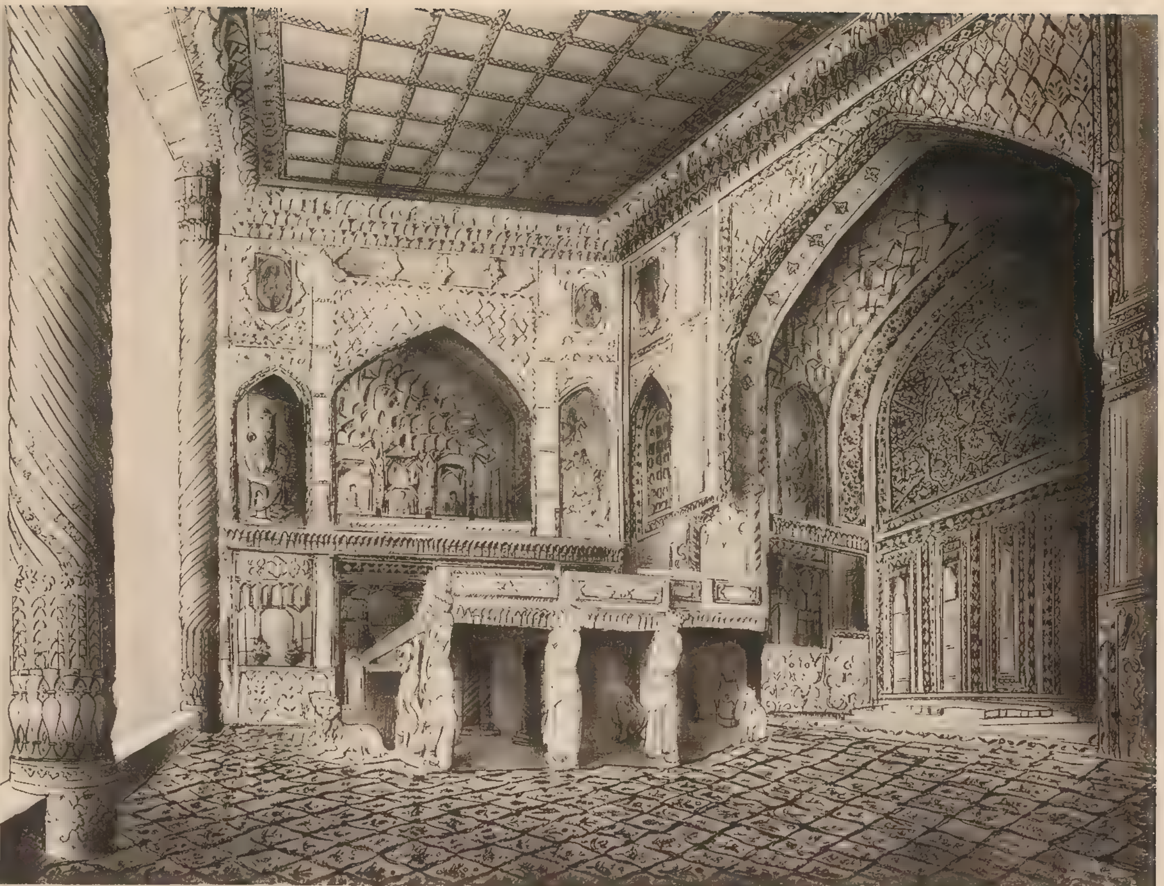
prise au nombre des sept tribus turques qui avaient été les promotrices de la gloire et du succès d'Ismaïl Ier (1499) (1).

Sous Shah Tahmasp, on rencontre un Kadjar à la tête du gouvernement de Kandaha et un autre ambassadeur à Constantinople, ce qui indique que cette tribu avait atteint un certain degré de prééminence.

Sous le règne de Shah Abbas, la tribu Kadjar avait acquis un pouvoir si considérable que ce monarque trouva bon de la diviser en trois branches. La première fut installée à Gurgan, en Géorgie, pour combattre les Lesghiens; la seconde fut envoyée à Merv, pour arrêter les empiétements des Usbecks, tandis

(1) Ces tribus furent distinguées par un vêtement particulier : elles portent une calotte rouge qui leur fit donner le nom turc de « *Kazil-bash* » ou « tête-d'or », titre qu'elles transmirent à leur postérité. Les épées des membres de ces tribus étaient consacrées, par cette distinction, à la défense de la foi chiite.





Le Talar ou chambre du trône en 1848

d'après un dessin au crayon de Jules Laurens (Bibliothèque de l'Ecole des Beaux-Arts)

que la troisième eut son siège à Asterabad, petite province sur la côte orientale de la mer Caspienne, pour tenir en respect les tribus turcomanes. Ce sont les descendants de cette dernière qui aujourd'hui gouvernent la Perse.

La famille Kadjar d'Asterabad est divisée en deux clans, le premier connu sous le nom turc de *Youkhari-bash* (le plus haut), et le second sous le nom de *Ashaka-bash* (le plus bas). Les chefs de la dernière division furent reconnus comme suzerains par toute la tribu jusqu'à la mort de Fath-Ali-Khan, qui fut assassiné, par les ordres de Nadir-Shah, en 1728. A ce moment, Nadir-Shah, qui désirait semer la division dans cette importante tribu, donna le gouvernement d'Asterabad à un noble de la *Youkhari-bash*, de sorte que le fils de Fath-Ali-Khan, Mohammed-Hussein-Khan, fut obligé de se réfugier chez les Turcomans. Avec l'aide de ses hôtes, Mohammed essaya de reconquérir son pouvoir, mais il fut vaincu; ayant échappé au massacre qui suivit sa défaite, il retourna chez ses alliés, qui lui donnèrent asile jusqu'à la mort de Nadir.



KÉRIM-KHAN-ZEND, SHAH DE PERSE, 1760-1779.
(D'après « History of Persia », par Sir John Malcolm)

Quand Adil-Shah, neveu et successeur immédiat de Nadir-Shah, s'établit dans le Mazandéran, il se fit amener les fils de Mohammed-Hussein-Khan, qui avaient été récemment faits prisonniers, et avec une barbarie sauvage ordonna que l'aîné, Agha-Mohammed, alors âgé de 5 à 6 ans, fût fait eunuque (1747). A la mort de ce monarque, Agha-Mohammed obtint sa liberté et alla rejoindre son père, qui se préparait à entrer en campagne pour conquérir le trône de la Perse.

Le premier souverain Kadjar : Agha-Mohammed.

Quand son père fut vaincu et mis à mort, Agha-Mohammed tomba au pouvoir de Kérim-Khan-Zend (1757), et fut emmené à Chiraz, où il fut toujours traité avec bonté et indulgence par le conquérant. Tout le temps qu'il demeura prisonnier fut employé par lui à l'étude, et le souverain ne dédaignait pas de le consulter souvent pour les affaires de l'Etat. Agha-Mohammed ne refusait pas ses conseils à son despote, quoiqu'il nourrît la plus implacable haine contre toute la dynastie Zend.

A la mort de Kérim-Khan, il parvint à tromper la surveillance étroite dont il était l'objet et à gagner le Mazandéran. Là, ayant rassemblé autour de lui un nombre considérable de partisans, il se proclama compétiteur au trône de Perse contre Zuckee-Khan, frère et successeur de Kérim-Khan.

En 1795, Agha-Mohammed était le souverain incontesté des provinces d'Asterabad, du Mazandéran, du Ghilan, de tout l'Irak, du Fars et de Kerman. C'est alors qu'il établit sa capitale à Téhéran et fit démanteler les fortifications de Chiraz, de Kerman et d'Ispahan.



AGHA-MOHAMMED, SHAH DE PERSE, 1796 1797.
(D'après « History of Persia », par Sir John Malcolm)

Agha-Mohammed ne consentit cependant à recevoir la tiare royale qu'après avoir réduit sous sa domination la Géorgie et l'Arménie. C'est en 1796 qu'eut lieu l'investiture; à ce moment il rassembla tous les chefs militaires de son armée et, leur montrant la couronne royale, il leur demanda s'ils désiraient qu'il la posât sur sa tête, ajoutant : « Rappelez-vous que, si je fais ce geste, vos travaux ne font que commencer, car je ne puis consentir à porter la couronne de Perse sans avoir autant de pouvoir que les plus grands souverains de cette contrée. »

Bientôt après il conquit le Khorassan. En 1797, il venait de soumettre la ville de Shuscha en Karadagh, lorsqu'il fut assassiné par deux de ses serviteurs.

Fath-Ali-Shah. Agha-Mohammed, après son accession au pouvoir, fut extrêmement dur et cruel pour les membres de sa famille, excepté pour deux de ses neveux, Baba-Khan et Hussein-Gholi-Khan. Pour que la couronne de Perse demeurât l'apanage de la tribu Kadjar, il avait fait reconnaître le premier comme héritier présomptif, et, craignant que des troubles ne vinssent empêcher la réalisation de ses désirs, il avait été jusqu'à faire assassiner son propre frère, Djaafer-Gholi-Khan, qui aurait pu prétendre à sa succession. Ce crime, toutefois, n'empêcha pas qu'à son avènement Baba-Khan vit se lever contre lui quatre compétiteurs : 1° Sadak-Khan, chef des Chakakis,







FATH-ALI-SHAH ENTOURÉ DE SES FILS ET VIZIRS

(D'après un poncif employé pour la décoration des cartons laqués.)

(COLLECTION DE L'AUTEUR.)

un des instigateurs du meurtre d'Agha-Mohammed; 2° son propre frère, Hussein-Gholi-Khan; 3° Ali-Gholi-Khan, son oncle; 4° le fils de Zuckee-Khan.

Les premières années du règne de Baba-Khan se passèrent à combattre ses rivaux. Quand il les eut réduits à sa merci et se fut rendu maître de l'Azerbaïdjan, du Ghilan, de l'Irak-Adjemi, du Faristan, du Louristan, du Kurdistan, du Kerman, et de la plus grande partie du Khorassan, Baba-Khan prit le nom de Fath-Ali, auquel il ajouta le titre suprême de Shah.

Peu après, Fath-Ali-Shah déclara la guerre aux Russes, qui venaient de s'emparer de la Géorgie et avaient placé sur le trône de ce pays le prince Georges, fils d'Héraclius. Il subit d'abord quelques échecs, et les Russes le repoussèrent jusqu'à Tauris, mais bientôt, reprenant l'offensive, il les battit et les chassa à son tour de la Géorgie, qu'il réoccupa.



SOLDAT DE LA GARDE,
IMAGE POPULAIRE DU COMMENCEMENT DU XIX° SIÈCLE.

Pour conserver ses positions, Fath-Ali-Shah chercha à contracter une alliance avec l'Angleterre. Il voulait ainsi s'assurer contre un coup de main que la Russie préparait contre le Turkestan et la Transcaucasie, pour se rendre maîtresse de la mer Caspienne. Malheureusement pour lui, un rapprochement s'opérait entre les cabinets de Londres et de Saint-Pétersbourg, qui devait aboutir à un traité d'alliance contre l'Empire français. Le gouvernement anglais, mis dans l'alternative de choisir entre deux projets qui lui étaient également chers, exigea de Fath-Ali-Shah de telles conditions que le gouvernement persan refusa d'y souscrire : l'Angleterre, en effet, ne demandait rien moins que la cession des ports de Derbent, Enzeli et Barfroush sur la mer Caspienne, l'abandon de l'île de Larak et du port de Bender-Bouchir, sur le golfe Persique.

Fath-Ali-Shah et la France.

C'est alors que Fath-Ali-Shah prit le parti de s'adresser à Napoléon, pour lui demander son amitié et son assistance. Celui-ci faisait ses préparatifs de guerre contre la Russie. Comprenant toute l'importance d'une alliance avec la Perse, qui pouvait lui

offrir une route vers l'Inde, sur laquelle il avait déjà jeté les yeux, l'empereur confia une mission diplomatique à Jaubert, ancien interprète de l'armée d'Egypte, et au commandant Romieu, à l'effet de constater l'état de l'Empire du Shah, ses ressources et le parti qu'il en pourrait tirer.

L'Angleterre fit tous ses efforts pour faire échouer la mission, et grâce à ses secrètes menées, Jaubert, arrêté par le pacha de Bayazid, demeura prisonnier pendant plus de quatre mois. Le commandant Romieu avait pu, malgré les embûches, atteindre Téhéran et avoir quelques entretiens avec Fath-Ali-Shah ; malheureusement, quelque temps après son arrivée, il mourut subitement, empoisonné, dit-on, par des émissaires anglais.



FATH-ALI-KHAN, SHAH DE PERSE, 1797-1834.
(*D'après « History of Persia », par Sir John Malcolm*)

Après mille difficultés, Jaubert parvint à remplir sa mission avec succès et revint en France comblé de présents. Il fut remplacé peu après par Bontemps, Jouannin, puis par de Lablanche.

Ce ne fut toutefois qu'au début de l'année 1807 que Napoléon envoya au Shah une ambassade officielle, à la tête de laquelle il plaça le général de Gardanne. Ce dernier avait pour mission d'étudier une route à travers la Perse pour pénétrer dans l'Inde, et de pousser le Shah à déclarer la guerre aux Anglais en s'entendant pour cela avec les bandes afghanes. En compensation, l'intégrité de son territoire lui était assurée. En attendant le moment venu, l'armée persane fut réorganisée sur la méthode française, on créa un corps de troupes d'infanterie de 5000 hommes, la cavalerie fut complétée et une fonderie de canons installée à Ispahan.

Malheureusement, les Russes faisant de fréquentes incursions sur le territoire persan, Fath-Ali-Shah, obligé de les combattre, ne put suivre à la lettre les instructions de Napoléon; aussi ce dernier lui en manifesta-t-il son mécontentement, dès la paix de Tilsitt, en lui proposant sa médiation auprès de son nouvel allié, Alexandre, au lieu de l'alliance offensive qu'espérait le souverain persan. Il en résulta une certaine gêne dans les relations entre les deux pays et, peu après, Fath-Ali-Shah tenta un rapprochement avec l'Angle-







MYR DAVOUD-ZADOUR-MELIK SHAHNASAR, envoyé de Fath-Ali-Shah en France, en 1816, et KHATCHADOUR D'HABANNÈS, officier du prince impérial.

D'après les « Lettres sur la Perse », par M. Tancoigne, 1817.

terre. Celle-ci envoya aussitôt en Perse Sir Hardford John Brydges, en même temps que le gouvernement des Indes envoyait Sir John Malcolm. Ces deux ambassadeurs, munis de pleins pouvoirs, répandirent l'or dans l'entourage du Shah et ne tardèrent pas à devenir les maîtres, ce dont ils profitèrent pour exiger le départ du général de Gardanne. Celui-ci, ne recevant aucune instruction de son gouvernement, se hâta de partir, laissant aux soins de M. Jouannin la légation de France à Téhéran. Le général de Gardanne ramena avec lui le premier ministre persan accrédité auprès de notre pays : Asker-Khan.


LE PALAIS DE CHEHEL-SITUN ET LE CANAL, A ISPAHAN.

En 1811, sir Gore Ouseley, qui remplaça sir Hardford John Brydges, servit de médiateur entre la Perse et la Russie, et prépara le traité du Gulistan, signé en octobre 1813, par lequel la Perse cédait à la Russie la Géorgie et le Daghestan.


SOLDAT DE LA GARDE ROYALE,
IMAGE POPULAIRE DU COMMENCEMENT DU XIXe SIÈCLE.

Démembrement de la Perse. Les commissaires chargés de la délimitation de la nouvelle frontière ne parvenaient pas à s'entendre, chaque parti prétendant à la possession du territoire circonvoisin du lac Goktcha, lorsqu'en 1825 Fath-Ali-Shah, qui ne pouvait se résigner au démembrement de son empire, profita de l'avènement de Nicolas Ier pour entrer en campagne et tâcher de reconquérir ses provinces perdues. La guerre commença effectivement au printemps 1826, elle dura deux ans. Battus à Schamkhai le 2 sep-

tembre 1826, puis à Elisabethpol le 25 du même mois, les Persans ne se reconnurent vaincus qu'au mois de juillet 1827, après la désastreuse bataille d'Abbas-Abad. Ce ne fut cependant que le 2 février 1828 que les deux gouvernements signèrent enfin, à Tourkmanshaï, le traité de paix.

Par cet acte, la Perse et la Russie se promettaient une paix et une amitié perpétuelles. La Perse cédait à la Russie les districts d'Erivan et de Nakhishivan : l'Araxe formait la ligne frontière entre les deux Etats. Elle payait en outre une indemnité de guerre de 80 millions de roubles. Les Russes pouvaient naviguer librement sur la mer Caspienne et eux seuls avaient le droit d'y entretenir des bateaux de guerre. La Russie reconnaissait le prince Abbas-Mirza, fils aîné de Fath-Ali-Shah, héritier présomptif de la couronne de Perse.


LE SHAH MOHAMMED II.

Fath-Ali-Shah, qui était un prince très belliqueux, tenta, par la suite, de conquérir Hérat et Caboul, en Afghanistan, mais il échoua dans sa campagne et mourut en 1834, âgé de 71 ans. Abbas-Mirza étant mort l'année précédente, il avait désigné pour son successeur Mohammed-Mirza, fils de ce prince.

Avènement de Mohammed-Mirza. Une scène odieuse se passa au palais royal de Téhéran, lors du décès de Fath-Ali-Shah. Trois de ses fils, présents au moment où il rendait le dernier soupir, se précipitèrent sur son cadavre pour arracher les pierres précieuses qui ornaient ses vêtements. Comme ils ne pouvaient s'entendre pour le partage, ils se battirent et deux d'entre eux succombèrent.

Cette scène était le prélude des querelles sanglantes qui marquèrent les premières années du gouvernement de Mohammed. Ce règne, du reste, ne présente aucun fait bien saillant. Quand le nouveau Shah eut écrasé tous ses compétiteurs, il s'attacha surtout à pacifier son empire, et, à la tête de

40000 hommes de troupes régulières divisées en deux corps, combattit les tribus turcomanes jusqu'à ce qu'elles eussent fait leur complète soumission.

En 1838, cependant, poussé par la Russie qui lui fournit des subsides et des officiers, Mohammed entra en lutte avec l'Afghanistan et vint mettre le siège devant Hérat. Ce siège durait depuis dix mois et la ville allait capituler, quand l'Angleterre, voyant dans la prise de ce centre une menace contre ses possessions asiatiques, intervint et en exigea l'abandon, faute de quoi elle s'emparerait des ports du golfe Persique. Mohammed dut se rendre à cette sommation et se vit même contraint de signer une convention avec l'Angleterre, en vertu de laquelle cette puissance occuperait l'île de Karack, en face de Bender-Bouchir. Cette île ne fut évacuée qu'en 1842.

Les rapports de la France et de la Perse, sous le règne de Mohammed, sont à peu près nuls. En 1839, Louis-Philippe envoya M. de Sercey comme ministre plénipotentiaire à Téhéran. L'année suivante, ce diplomate obtenait du Shah un firman très important en faveur de tous les chrétiens de son empire.

Avènement de Naser-ed-Dine.

Mohammed-Shah était d'un caractère faible et indécis; il était d'une nature très simple et professait un goût tout particulier pour les histoires militaires. Il mourut en septembre 1848, laissant la couronne à son fils, Naser-ed-Dine, alors âgé de 17 ans.



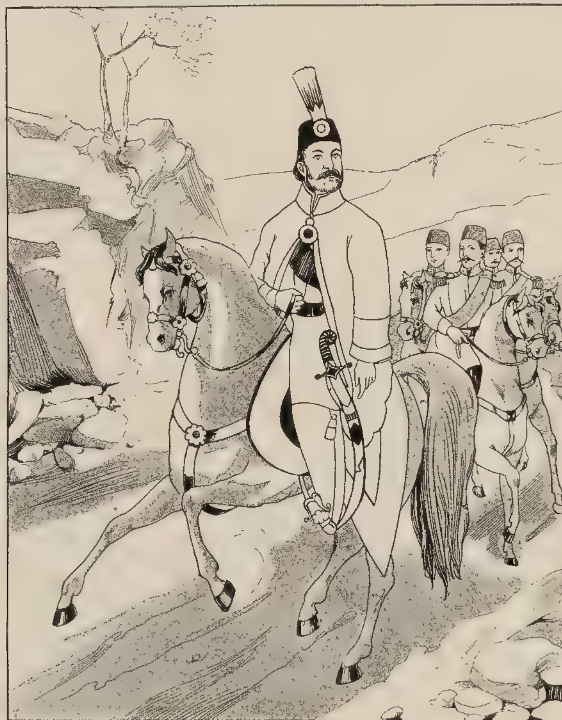
NASER-ED-DINE SHAH.

Dès son avènement, le jeune monarque, imitant la politique de son père, combattit les diverses tribus asiatiques qui ravageaient régulièrement les confins de son empire. Il poussa même ses mesures policières jusqu'à Merv. Le khan de Khiva ayant envahi le Khorassan et mis le siège devant Mesched, le Shah l'attaqua et le poursuivit jusque dans son camp, où il fut tué.

En 1856, Naser-ed-Dine reprit la campagne de son aïeul et de son père contre Hérat, dont il parvint à s'emparer. L'Angleterre en réclama aussitôt l'évacuation, et, le Shah ayant refusé d'obtempérer à la sommation, la flotte anglaise entra dans le golfe Persique et s'empara de Bender-Bouchir. La Cour de Téhéran accepta alors de négocier. Les pourparlers commencèrent à Constantinople, puis se continuèrent à Paris, mais n'aboutirent pas. Les Anglais, impatients d'obtenir raison,

recommencèrent les hostilités en bombardant Mohammerah, dans le delta du Tigre. Enfin, le 14 avril 1857, un traité fut signé à Téhéran, puis ratifié à Bagdad le 10 du même mois, aux termes duquel le Shah de Perse renonçait définitivement à toute prétention de suzeraineté sur le territoire de Hérat et sur l'Afghanistan.

En 1855, la France reprit une certaine influence à Téhéran, à la suite de la réception solennelle de notre envoyé extraordinaire, M. Bouée, qui fut suivie, le 12 juillet, par l'échange de ratifications d'un traité de commerce et d'amitié. Peu après, le commandant Duhousset était chargé de réorganiser l'armée persane à l'européenne.



LE SULTAN MAHMOUD II ET SON ÉTAT-MAJOR.

Naser-ed-Dine fit tous ses efforts pour donner à son règne un caractère pacifique, mais il ne fut cependant pas exempt d'épisodes sanglants. On peut citer, entre autres, les actes de cruauté commis sur les Babis, à la suite de la conspiration ourdie contre la vie du souverain en 1852, et la terrible répression mettant fin à la sédition qui s'éleva aussitôt après.

Un des pires actes du règne de Naser-ed-Dine fut le meurtre du premier ministre, Mirza-Taki-Khan, en 1851 : celui-ci, en effet, quoique de très humble origine, avait su, en l'espace de moins de trois années, montrer de telles qualités, qu'on peut dire avec raison qu'il fut le plus grand Persan du siècle. Il était le beau-père du Shah, mais ses sentiments de justice lui avaient attiré la haine de tous les courtisans qui, non contents d'avoir entraîné sa disgrâce, le firent assassiner lâchement.





Une des chambres du palais de la Mission de France en 1848
d'après un dessin au crayon de Jules Laurens (Bibliothèque de l'Ecole des Beaux-Arts)

C'était grâce aux conseils de cet excellent homme d'Etat que Naser-ed-Dine avait doté son pays d'une université et d'un collège militaire, dans lesquels l'instruction était donnée par des professeurs européens : ces établissements sont devenus le Dar-ol-Fonoun ou Ecole polytechnique.

Naser-ed-Dine, voulant connaître l'Europe, la visita trois fois, en 1873, en 1878 et en 1889. Il a consigné, dans un journal traduit en anglais par M. S. W. Redhouse, les observations qui lui ont été suggérées par nos institutions et nos mœurs.

A différentes reprises, Naser-ed-Dine visita les diverses provinces de son empire pour constater l'état dans lequel elles se trouvaient et chercher des améliorations. Sous son règne, le commerce prit une très grande extension et la sécurité fut assurée dans une certaine mesure. En 1861, il autorisa l'établissement des premières lignes télégraphiques reliant entre elles les principales villes de la Perse. Il donna ensuite son adhésion à l'Union postale et inaugura l'établissement dans son pays de la poste régulière.



ENTRÉE DU VILLAGE DE ZERGENDEH, PROPRIÉTÉ DE LA COURONNE DE RUSSIE.

Après le retour de son second voyage en Europe, Naser-ed-Dine obtint de la Turquie la rétrocession de la ville de Kotour, que les troupes du sultan occupaient depuis près de trente années.

En 1882, il fit procéder, d'accord avec la Russie, à la rectification de la frontière en bordure du Turkestan.

Naser-ed-Dine fut assassiné le 1er mai 1896, et enterré à Koum, près du sanctuaire de Fatima. Il avait été un très bon roi, un des rares souverains de la Perse contre lequel on ne puisse porter aucune accusation de cruauté ou d'injustice, en un mot un gouverneur ferme, sage et bienveillant. Ses plaisirs étaient simples, il était par-dessus tout un vrai sportman, et il se livrait avec délices à la chasse au gros gibier : c'était, du reste, un tireur merveilleux. On a dit qu'il était un monstre d'avarice, ce n'est pas tout à fait exact, car les sommes considérables qu'il retirait des amendes et des dons des grands du royaume pouvaient lui permettre de faire de belles économies. On estime la fortune laissée par lui à 250 millions environ.

Mouzaffer-ed-Dine Shah.

Ce fut Mouzaffer-ed-Dine, son quatrième fils, qui succéda à Naser-ed-Dine. Né en 1854, il était encore un enfant quand son père le fit proclamer héritier présomptif, et de ce fait le nomma gouverneur de l'Azerbaïdjan. Dès l'âge de 12 ans, il fut envoyé à Tauris, au siège de son gouvernement, qu'il n'exerça d'ailleurs que nominalement. Son éducation fut essentiellement militaire, quoiqu'il eût des professeurs européens pour toutes les sciences. Il parlait couramment le français, ce qui lui permit d'étudier les meilleurs ouvrages d'histoire, et spécialement l'histoire politique dont il était très curieux.

Comme prince héritier, il prit part à la répression dirigée en 1881 contre le cheikh Obeidollah, insurgé kurde qui avait envahi le territoire persan.

Mouzaffer-ed-Dine était un adroit cavalier et un très bon tireur : il passait pour être le premier fusil de son pays, et aimait à s'exercer sur des pièces de monnaie jetées en l'air pendant que son cheval était lancé au galop.



S. M. MOUZAFFER-ED-DINE SHAH.

En apprenant la mort de son père, Mouzaffer-ed-Dine vint en toute hâte à Téhéran où, grâce à l'appui des gouvernements russe et anglais, il put prendre possession du trône. Un instant, on eut à redouter une grande opposition de la part de ses frères Zil-es-Sultan et Naïb-es-Sultaneh, mais grâce aux cosaques persans, commandés par le général Kosakowsky, Mouzaffer put être investi des attributs royaux, le 8 juin 1896.

A peine monté sur le trône, il montra sa volonté de continuer la politique qu'il avait inaugurée comme gouverneur de l'Azerbaïdjan, et, pour commencer, il donna des ordres pour l'abolition de toutes les taxes et droits sur le pain et les aliments. Peu après, il réforma et réorganisa l'administration du pays, notamment le ministère des Affaires étrangères, celui des Finances et celui des Douanes. C'est grâce à lui que fut construite la seule route à peu près praticable de la Perse, celle de Téhéran à Recht et Enzeli, qui est desservie entre Kazvine et la capitale par un train Renard.

Plusieurs essais d'établissement de manufactures furent faits, notamment pour la fabrication du savon et du sucre. Téhéran vit alors s'élever dans ses murs des usines pour la production de l'électricité, du gaz d'éclairage, etc......

Pendant son règne, Mouzaffer-ed-Dine montra que sa pensée dominante



MINIATURE PERSANE DU XVIe SIÈCLE, RÉENMARGÉE AU XVIIIe DANS UN ENCADREMENT D'ARABESQUES ET DE RINCEAUX : UNE RÉCEPTION DU SOUVERAIN

COLLECTION H. VEVER.



était de voir son peuple acquérir quelque éducation. Des écoles secondaires et des collèges nombreux furent ouverts grâce à son initiative, et organisés sur les modèles européens. Plusieurs écoles élémentaires pour les enfants pauvres étaient entretenues sur la cassette royale.

Malheureusement, Mouzaffer-ed-Dine était aussi un prodigue. Pendant son gouvernement de l'Azerbaïdjan, il vivait sur le pied d'un milliardaire, contractant des dettes avec une insouciance sans égale. Quand il arriva à Téhéran pour prendre la succession de son père, il fut fort désappointé de ne trouver que peu d'argent dans le trésor royal : Naser-ed-Dine avait, en effet, transformé sa fortune en lingots de métal précieux, en pierres fines et en bijoux. Dès que les lingots eurent disparu, Mouzaffer vendit les pierres, puis les joyaux, en un mot tout ce dont il pouvait se défaire et qu'il considérait comme lui appartenant : c'est ainsi qu'à cette époque les marchés de Russie reçurent des quantités de turquoises, d'émeraudes et de rubis de la



UNE DES AUTOMOBILES DU SHAH DE PERSE SUR LA ROUTE DE KAZVINE. (*Cliché communiqué par M. Bizot.*)

plus belle eau, puis de magnifiques bijoux filigranés. Seuls les joyaux, qu'il regardait comme biens de la couronne, furent préservés.

Quand tout fut vendu, Mouzaffer-ed-Dine chercha à contracter des emprunts, et on pourrait dire avec raison que son règne se passa en quêtes perpétuelles, qui nécessitèrent la formation d'une dette publique importante.

Au commencement de l'année 1900, Mouzaffer-ed-Dine fit son premier voyage en Europe, peu après avoir contracté un emprunt de 56 millions de francs à la Russie : à la fin de 1901, toutes les ressources pécuniaires étaient épuisées. Son séjour en France ayant été particulièrement agréable au souverain,

il y revint dans la suite chaque fois que l'état de ses finances le lui permit.

En 1905, quelques membres éclairés de la population et une partie de l'élément religieux commencèrent à dénoncer la politique du Shah et à demander des réformes. Faisant la sourde oreille, celui-ci partit pour l'Europe. A son retour, il trouva la Perse plus agitée et bientôt des troubles éclatèrent dans la province aussi bien que dans la capitale. Au mois de juillet 1906, le clergé prit la résolution d'accentuer ses protestations en prenant la route de l'exil, tandis que les marchands du bazar fermaient boutique et se réfugiaient à la légation d'Angleterre. Le Shah, obligé de venir à résipiscence, signait, le 1er août, un *Dest-khatt*, ordonnant la convocation d'une Assemblée Nationale. Le 8 octobre suivant, le premier Parlement persan fut ouvert en grande pompe par un monarque sans caractère, qui avait déjà un pied dans la tombe.



S. M. MOHAMMED-ALI SHAH, DÉPOSÉ LE 16 JUILLET 1909.

Avènement de Mohammed-Ali-Mirza.

Le 9 janvier 1907, en effet, Mouzaffer-ed-Dine mourait, laissant à son fils, Mohammed-Ali, une lourde succession.

Le 15 janvier suivant, le Parlement, reconnaissant, décernait au Shah défunt le titre posthume de Mouzaffer le Juste.

Mohammed-Ali-Mirza était âgé de 34 ans et le fils aîné de Mouzaffer-ed-Dine. Depuis le mois d'octobre, il remplissait les fonctions de régent du royaume, l'état de santé de son père ne permettant plus à celui-ci de s'occuper des affaires publiques. Avant sa venue à Téhéran, il remplissait à Tauris les fonctions de gouverneur de l'Azerbaïdjan, poste dévolu aux héritiers présomptifs de la couronne de Perse avant leur accession au trône. A ce moment, il avait déjà tout un passé politique derrière lui. Il avait commencé par jouir d'une assez grande popularité parmi ses sujets de l'Azerbaïdjan, grâce aux réformes qu'il avait entreprises pour simplifier les rouages de l'administration et surtout pour rendre la justice : à cet effet il avait fait installer sur le Meïdan une cabine téléphonique, où les gens qui ne savaient pas écrire étaient invités à se rendre pour transmettre leurs doléances

Généalogie des souverains Kadjar

Fath-Ali-Khan,
† 1728

Mohammed-Hussein-Khan,
† 1758

Agha-Mohammed, proclamé Shah de Perse en 1795, † 1797. — Hussein-Kuli-Khan. — Djaafer-Kuli-Khan. — Sadid-Khan. — Ali-Gholi-Khan. — Mustapha-Gholi-Khan.

(Hussein-Kuli-Khan :) Baba-Khan, règne sous le nom de Fath-Ali-Shah, 1798-1834 — Hussein-Gholi-Khan.

(Fath-Ali-Shah :) Mohammed-Ali-Mirza. — Abbas-Mirza, Vali Adh en 1828, † 1833. — Hussein-Ali-Mirza. — Ali-Mirza. — Sultan Mohammed-Mirza.

(Abbas-Mirza :) Mohammed Mirza, proclamé Shah en 1835, † 1848. — Bahman-Mirza. — Sultan Murad-Mirza. — Hamza-Mirza. — Ardeshir-Mirza. — Ferhad-Mirza. — Khanlar-Mirza.

(Mohammed Mirza :) Naser-ed-Dine, proclamé Shah en 1848, † 1896. — Abbas-Mirza. — Abdul-Samed-Mirza. — Mohammed-Taki-Mirza.

(Naser-ed-Dine :) Muin-ed-Dine-Mirza. — Mohammed-Kazim-Khan. — Masud-Mirza, (Zil os-Sultan.) — Mouzaffer-ed-Dine, proclamé Shah en 1896, † 1907. — Kamran-Mirza, (Naïb-es-Sultaneh.) — Nasret-ed-Dine-Mirza, (Salar-es Sultaneh.) — Mohammed-Reza-Mirza, (Rukn-es-Sultaneh.) — Hussein Ali-Mirza, (Yamin-es Sultaneh.) — Sultan-Ahmed-Mirza. (Azed-es-Sultaneh.)

(Mouzaffer-ed-Dine :) Mohammed-Ali-Mirza, proclamé Shah en 1907, destitué en 1909. — Melik-Mansur-Mirza, (Choas-es-Sultaneh.) — Abdul-Fath-Mirza, (Salar-ed-Dowleh.) — Abdul-Faz-Mirza, (Azed-es-Sultan.) — Etezad-Khagan. — Naser-ed-Dine-Mirza.

(Mohammed-Ali-Mirza :) Hossein-Ali-Mirza, (Etezad-es-Sultaneh.) — Sultan-Ahmed-Mirza, proclamé Shah, le 20 juillet 1909. — Mohammed-Hassan-Mirza, (Vali Adh.) — Sultan-Mahmoud-Mirza. — Sultan-Abdul-Madji Mirza.

au palais; là, dans un bureau spécial, un scribe enregistrait soigneusement les plaintes sur un livre journalier qui était remis le lendemain au gouverneur, et celui-ci, après mûr examen, prenait les décisions nécessaires. Malheureusement, la cupidité ayant pris le dessus, Mohammed-Ali s'aliéna vite les sympathies populaires, et, en dernier lieu, ses exactions étaient devenues si impudentes, que ses victimes avaient fini par se révolter et à suivre l'exemple de leurs concitoyens de Téhéran, en demandant l'assistance du consul anglais. Aussi était-ce précédé d'une fâcheuse renommée, que le prince héritier prenait la régence. Cette situation le posait en adversaire résolu du nouveau régime, c'est pourquoi grande fut la surprise quand on le vit accepter l'état de choses établi, puis contresigner la charte et le *Nizam-Nameh* complétant les lois constitutionnelles.

Mohammed-Ali-Mirza fut officiellement couronné le 19 janvier 1907. Nous réservons notre étude sur son règne pour la dernière partie de notre travail, où nous ferons l'historique de la révolution persane; disons seulement que les plus fâcheux incidents marquèrent la cérémonie du couronnement. Bien que l'astrologue de la Cour eût recommandé les dates des 7, 11, 19 zilhidjdjé (22, 26 janvier et 3 février) et la cinquième heure après le coucher du soleil comme particulièrement favorables, Mohammed-Ali ne voulut pas attendre ce délai et ordonna que le couronnement, pour la commodité de tous, aurait lieu le 4 zilhidjdjé (samedi 19 janvier), 4 heures 1/2 avant le coucher du soleil. Les conditions astrologiques étaient moins bonnes et par malheur la lune était placée dans une phase défavorable.

Au jour fixé, une brillante assistance emplissait la grande salle du musée et l'entrée du nouveau Shah fut imposante. Suivant la loi persane, la tiare doit être placée sur le front royal par le plus haut membre du clergé présent à la cérémonie; mais, comme ils étaient trois ayant des droits égaux, le Sadr-Azam Mouchir-ed-Dowleh décida de couronner le roi lui-même. Malheureusement, au milieu de la stupeur générale, un effet de glace lui fit placer l'ornement impérial sens devant derrière. Les Persans, fatalistes, jugèrent que c'était d'un bien mauvais augure, et les événements ne leur donnèrent pas tort.





CHAPITRE II

Agriculture

Le sol de la Perse. — Division du sol. — Terres de la couronne. — Terres féodales. — Terres ecclésiastiques. — Terres privées. — Les villages : leurs propriétaires. — Affermage des terres. — Culture de la terre. — La moisson. — Battage des récoltes. — Répartition des terres entre les paysans : paiement du fermage. — Fertilisation des terres. — Pâturage et élevage du bétail. — Irrigations.

La sériciculture en Perse. — La soie et les vers à soie. — La culture des vers à soie est en partie détruite pendant la seconde moitié du dix-neuvième siècle. — L'élevage des vers à soie. — La récolte de la soie.

Le tabac et l'opium. — Le tabac. — L'opium : son introduction en Perse. — L'opiophagie au dix-septième siècle. — L'opiophagie au dix-neuvième siècle. — Les fumeries d'opium. — La culture des pavots à opium. — La récolte du suc. — Préparation de l'opium pour la vente. — Importance du commerce de l'opium.

Cultures diverses. — Céréales alimentaires. — Canne à sucre. — Le coton. — La manne ou *gez*. — Fleurs des villes et des champs. — Les fruits. — Les vignobles et la fabrication du vin.

PREMIÈRE PARTIE

Le sol de la Perse.

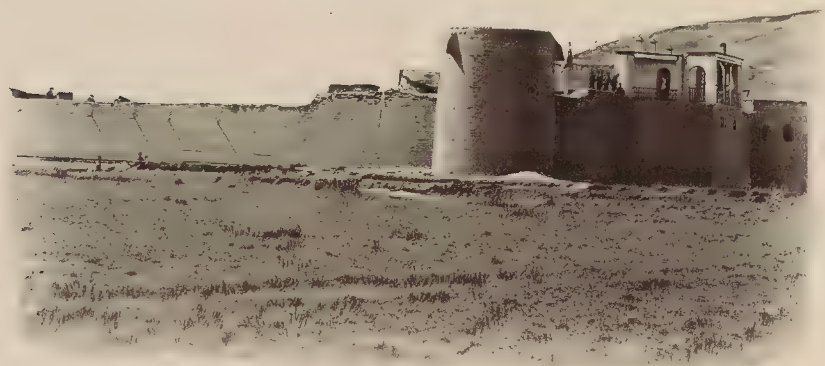


LA Perse, considérée dans son ensemble, n'est qu'un immense désert, au milieu duquel se trouvent quelques oasis d'une fertilité extraordinaire, mais qui ne représentent pas plus du cinquième de la superficie totale, et cependant les deux tiers de la population vivent du travail de la terre.

Division du sol. La propriété territoriale peut être classée en quatre parties. La première comprend les domaines de la couronne, connus sous le nom de *Khalisah* ou *Diwani ;* la seconde consiste dans les propriétés occupées par

droit féodal; la troisième est composée des apanages des mosquées ou *Wakf*, enfin la quatrième se rapporte aux propriétés privées ou *Arbabi*.

Terres de la couronne. Les propriétés foncières de la couronne sont très vastes, et ont été créées à la suite des guerres civiles de la fin du dix-huitième siècle. Nadir-Shah et, plus encore après lui, Ali-Mohammed-Khan, se montrèrent d'une rapacité sans égale; pour arrondir leur domaine, ils ne craignirent pas de procéder largement par voie de confiscation des propriétés privées, conséquence de la disgrâce ou de l'offense du propriétaire,



VUE EXTÉRIEURE DES FORTIFICATIONS DU CHATEAU DE SHOURECKJIAN.

ou encore par des dons presque obligés. Ces souverains n'hésitèrent même pas à s'emparer d'une grande partie des biens ecclésiastiques.

Terres féodales. Les terres féodales sont celles qui furent concédées autrefois à condition de service militaire, principalement aux tribus frontières. La redevance des titulaires de ces terres dépend du contingent de cavalerie qu'ils fournissent à toute réquisition et des gardes-frontières qu'ils doivent entretenir. Quelquefois elle est augmentée d'une contribution en espèces.

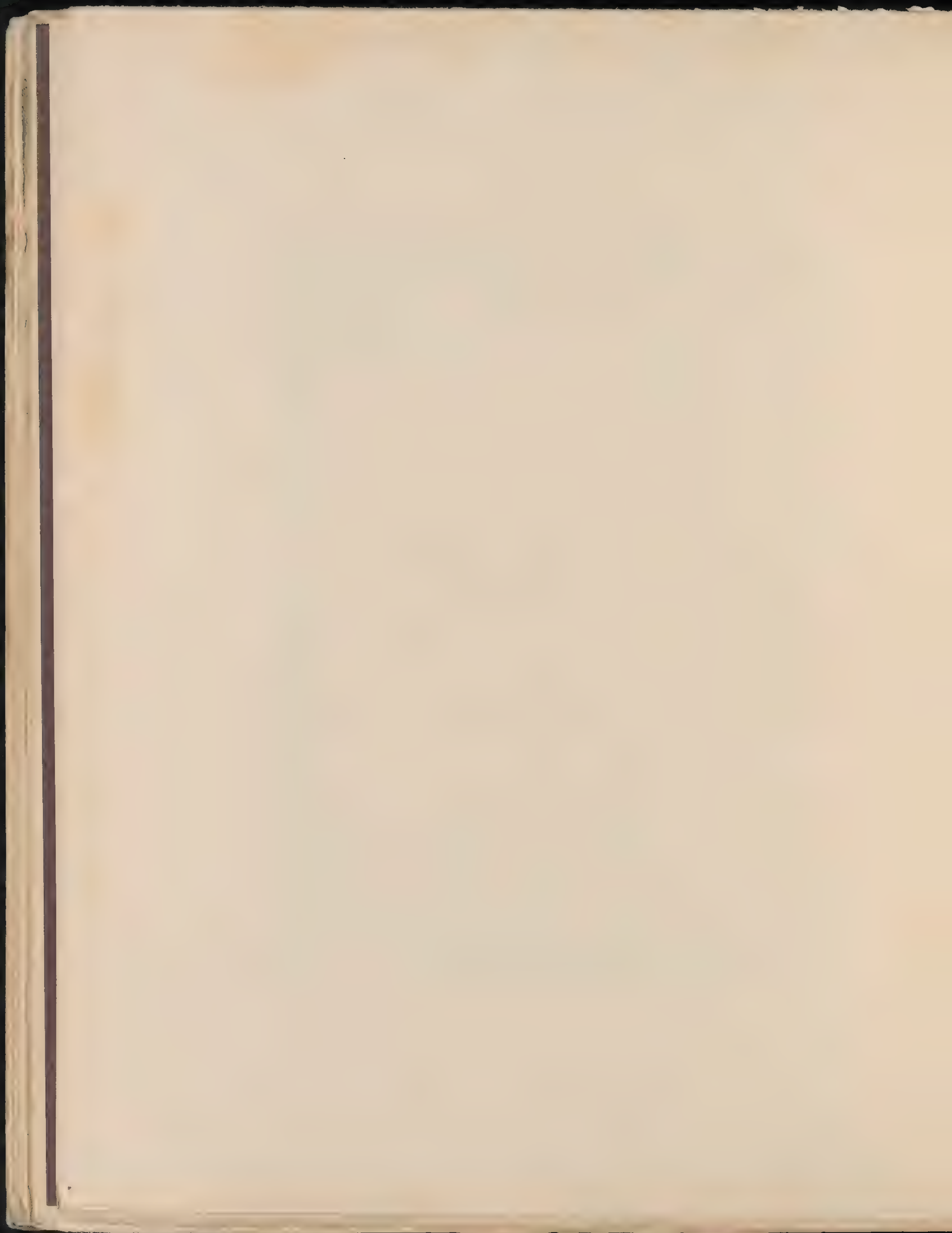
Terres ecclésiastiques. La propriété ecclésiastique est encore très importante, et elle s'accroît continuellement par les dons volontaires des fidèles. Les medressehs et les mosquées ont d'importants revenus provenant soit de leurs propriétés cultivables, soit de la location des caravansérails, des boutiques et même de bazars entiers. L'une des plus opulentes mosquées est celle de l'Imam-Riza à Mesched, qui possède des villages dans toutes les







La moisson aux environs de Targh



parties du royaume, et tire de ses possessions un revenu annuel de plus de 60000 tomans (300000 francs) et 10000 kharvars de grain (près de 3 millions de kilogrammes). Ces revenus fixes sont augmentés considérablement par les aumônes que les mollahs savent tirer des pieux dévots, anxieux de mériter le ciel après leur mort. Une autre source singulière d'accroissement des biens ecclésiastiques provient de cette coutume qu'ont certains officiers publics de léguer à l'Eglise leurs propriétés contre une rente annuelle, afin de placer leur



MEDRESSEH SHAH-SULTAN-HUSSEIN, A ISPAHAN. LA COUPOLE ET VUE D'ENSEMBLE DU MONUMENT PRISE DU CÔTÉ DE LA CAMPAGNE.

fortune à l'abri de la séquestration. Cette opération, assez peu licite, fait l'objet de conventions secrètes qui sont du reste fidèlement exécutées. Les biens ecclésiastiques sont généralement libres d'impôts, toutefois une taxe de 1000 tomans, au profit du Gouvernement, est supportée par le sanctuaire de Meschcd sur les dotations qui lui sont faites.

Terres privées. La propriété privée est acquise par héritage, par achat, par don de la couronne ou par droit de reprise sur le désert. Tant que le propriétaire paie à l'Etat la petite commission coutumière sur ses récoltes, il est jugé un citoyen trop utile pour être dépossédé; mais, dès qu'il n'a plus la

possibilité de satisfaire à cette obligation, son titre de propriété lui est retiré et sa terre rentre dans le domaine de la couronne.

Chez les Persans, la richesse acquise est presque toujours placée en biens fonds, et, dès qu'un individu a amassé une somme suffisante pour ce faire, il se hâte d'acheter un village. La valeur, naturellement, dépend de la fertilité du sol et de la facilité d'irriguer les terres. Certaines de ces agglomérations ne valent guère que quelques milliers de francs, tandis que d'autres sont évaluées à près d'un demi-million.

Les villages : leurs propriétaires.

Les villages appartenant en propre aux paysans qui en cultivent les terres sont peu nombreux, et c'est surtout dans l'Irak-Adjemi qu'on peut en rencontrer.

Le propriétaire de terres ne cultive jamais ses champs, il les loue à des locataires qui jouissent de la partie qui leur est confiée aussi longtemps qu'ils en paient les loyers. Jusqu'à un certain point, ils sont considérés comme les véritables possesseurs de la terre, et la succession de chaque lot est réglée comme un héritage ordinaire. A défaut de descendant direct du cultivateur, le lot est remis entre les mains d'un nouvel habitant ou vient accroître celui d'une autre famille.



HABITATIONS DES PAYSANS DU VILLAGE DE TUS (KHORASSAN).

En général, le propriétaire d'un village construit les maisons dans lesquelles habitent ses paysans ; quelquefois, ceux-ci sont autorisés à édifier leur demeure, mais alors ils ne peuvent s'en considérer comme propriétaires que pour un laps de temps déterminé, une dizaine d'années tout au plus. Les boutiques, bains, *kava-khanehs*, caravansérails et moulins appartiennent au seigneur et sont loués par lui. Les vergers et les jardins font l'objet de baux spéciaux, tandis que les terrains avoisinants sont répartis suivant les facultés des familles.

Le propriétaire occupe quelquefois un château autour duquel se groupent ses villages, mais le plus souvent il habite la ville et ne possède dans les villages qu'un intendant chargé de surveiller les moissons et de recueillir les revenus.

Affermage des terres. En Azerbaïdjan, le propriétaire prend un dixième de la récolte pour la location de la terre; s'il a fourni les semences, il prélève la moitié.

Dans le Mazandéran, le seigneur se montre un peu plus exigeant; c'est ainsi que la moisson est divisée en cinq parts correspondant aux cinq agents qui sont censés collaborer à la production. La première revient au possesseur de la terre; la seconde est affectée à l'adduction des eaux servant à l'irrigation; la troisième représente la fourniture des semences; la quatrième sert à rémunérer la peine du laboureur, et enfin la cinquième représente le labeur des bœufs employés à la culture. De la sorte, si le fermier



L'INTENDANT DE FATHOLA-KHAN A SHOURECKJIAN.



OUVRIERS AGRICOLES TRAVAILLANT A BÊCHER LA TERRE.

fournit la semence et les bœufs destinés au labourage, il reçoit pour sa part les trois cinquièmes de la récolte.

Culture de la terre. Les cultivateurs emploient deux sortes de charrues pour remuer le sol. La plus répandue est formée d'une simple fourche d'arbre, dont la pointe la plus large est couverte de fer; elle ne retourne pas le sol, mais l'ouvre simplement sur une assez faible profondeur. Pour certaines semailles, la terre est labourée trois fois. Quand le terrain est hersé, on établit des fossés peu profonds pour diviser le champ en plusieurs sections, afin de faciliter l'irrigation. Ces petits sillons sont faits par deux hommes à l'aide d'une large bêche; l'un enfonce profondément le fer de l'outil dans le sol, en appuyant fortement le pied sur un bâtonnet placé perpendiculairement dans le manche de l'instrument, tandis que son compagnon, à l'aide d'une corde, arrache le fer avec la pelletée de terre qu'il vient de défoncer.


UNE CHARRUE PRIMITIVE.

La semence est portée dans un sac, sur le bras gauche, et lancée à la volée sur le sol à l'aide de la main droite.

La moisson. Les champs n'ont aucune clôture autre que les petits ruisseaux d'irrigations et les rangées d'arbres qui les bordent. Les moissonneurs, pour couper les céréales, se servent d'une courte faucille; dans leur main gauche ils attachent, au moyen de lanières, un bâton de 30 à 40 centimètres de longueur, qui fait l'office du crochet employé par les ouvriers agricoles flamands ou belges.

Il est d'usage que le voyageur salue d'un compliment les moissonneurs rencontrés sur sa route : ces derniers déposent alors à ses pieds, en signe d'hommage, une gerbe de céréales, ou encore prennent un mouton et font le simulacre de le sacrifier en tenant un couteau sous sa gorge. Pour témoigner sa satisfaction, le personnage ainsi honoré donne un *bakschish* proportionné à sa condition.

Les moissons sont amenées jusqu'à l'aire à dos d'ânes, et quelquefois le







Miniature persane : Scènes des champs

Commencement du XVI[e] siècle. (Collection Marteau)

volume de leur fardeau est si considérable que les malheureux bourriquets disparaissent complètement sous la charge. Dans quelques plaines cependant, on se sert de charrettes pour le transport des foins ou des céréales ; elles sont traînées par des bœufs et ont une très lourde structure. Longs de 5 mètres au moins, ces véhicules ont, à l'extrémité arrière, une largeur de 2 mètres qui se rétrécit graduellement jusqu'à l'extrémité avant.

Battage des récoltes. Le battage des céréales se fait à proximité des villages ou en vue de la demeure du propriétaire, si cela est possible. Les aires destinées à cet usage sont formées d'un emplacement de vingt mètres carrés environ, dont le sol a été soigneusement nivelé et durci. Au centre, est une pièce de bois ou de fer à laquelle est fixée une longue perche servant à guider les animaux dans la ronde qu'ils sont appelés à faire pour fouler la récolte et faire sortir le grain contenu dans les épis.

Les machines à battre sont des plus primitives et de plusieurs espèces.



LE BATTAGE DE LA MOISSON A L'AIDE D'UN TRAINEAU A ROUES.

Souvent, elles consistent en un rouleau d'environ 2 mètres ou 2 mètres 50, tout garni de dents ou de longs clous de fer. Ce rouleau est monté sur un axe et il est traîné par des bœufs ou d'autres animaux. Une autre espèce de machine ressemble beaucoup à un traîneau, sous le tablier duquel seraient fixés de gros cailloux formant une protubérance sur le plan inférieur. Le propriétaire de l'attelage et quelquefois sa famille entière prennent place sur la plate-forme de l'appareil pour lui donner plus de poids. En dernier lieu, nous signalerons une sorte de voiture montée sur un cylindre garni de lames tranchantes, qui réduit la paille en très petits morceaux quand il est mis en mouvement.

La moisson une fois foulée, il reste à en extraire le grain. On retire d'abord à la fourche la plus grande partie de la paille, puis on jette au vent, à l'aide de pelles, le résidu contenant le grain ; celui-ci, plus lourd, retombe presque immédiatement, tandis que la brise emporte la menue paille à quelque distance.

Cette dernière est précieusement recueillie et elle est réservée soit pour la nourriture des bestiaux, soit pour la construction des maisons en torchis.

La production du grain est estimée de trois à vingt fois la semence, suivant l'état des terres et l'abondance de l'eau pour les irrigations.

Répartition des terres entre les paysans. Paiement du fermage.

Dans chaque village, la terre est assignée au fermier par partage, de sorte que le paysan n'est pas assuré d'avoir deux ans de suite la même portion à cultiver; le partage de la récolte est fait aussi très souvent d'une façon assez arbitraire. La portion payée par le fermier, avons-nous dit, dépend de la semence et de la quantité d'eau employée pour les irrigations. En outre, il doit encore abandonner la taxe annuelle pour la couronne et le *pishkesh* de l'intendant.



LE TRIPOT : BŒUFS FOULANT AUX PIEDS LES ÉPIS DE MILLET POUR EN SÉPARER LE GRAIN.

Les paiements effectués par les paysans se font en nature; ils donnent les deux tiers de la valeur en grain et l'autre tiers en fourrages.

Quand le partage des grains ne peut s'effectuer dans la même journée, on imprime sur les piles de grains l'empreinte d'un énorme sceau de bois, de façon qu'on ne puisse pas faire de modification sur les parts de chacun pendant la nuit.

Les paysans n'ont aucun recours contre leurs propriétaires ou contre les intendants de ces derniers; quelquefois, cependant, ils se lèvent en masse et vont porter leurs plaintes près du plus proche gouverneur de province, qui rarement intervient, sauf pour demander un *pishkesh* au propriétaire, afin de

laisser les choses en l'état. Quand les paysans se trouvent par trop malheureux, ils n'ont d'autres ressources que d'émigrer et d'aller dans une autre contrée chercher un nouveau maître, qui se montre moins barbare à leur égard. Dans cette alternative, ils ramassent le peu d'outils et d'effets qu'ils possèdent, les entassent sur le dos des bœufs et des ânes et, poussant leur bétail devant eux, ils émigrent vers d'autres champs. Parfois, un village entier se trouve ainsi dépeuplé brusquement. Ces paysans n'ayant jamais possédé la terre sur laquelle leur maison est construite, la quittent sans regret ; ils abandonnent les misérables murs de boue séchée et le plus souvent emportent les bois de charpente et les portes dont leur demeure était composée.

Fertilisation des terres. Les paysans n'engrangent jamais les récoltes, ils les mettent en meules à proximité du village, en attendant le battage. Ils fertilisent leurs champs au moyen des cendres et des ordures, le fumier des bestiaux étant pour la plus grande partie employé comme combustible. L'un des engrais les plus réputés provient de la démolition des vieilles maisons ou des vieux murs de terre ; on raconte à ce sujet que Zil-es-Sultan, étant gouverneur d'Ispahan, vendit ainsi aux agriculteurs des environs, les anciens palais et les anciennes mosquées de la ville, qu'il avait au préalable dépouillés de leurs revêtements céramiques.

Pâturage et élevage du bétail. Les troupeaux d'un village pâturent en commun sous la garde d'un pâtre et de quelques petits enfants. Ils sont souvent très nombreux et se composent de moutons, de chèvres, de vaches, de chevaux ou d'ânes. Les brebis et les chèvres sont très estimées pour leur lait avec lequel on fait du *yogurt*, sorte de crème, et des fromages. Le mouton est surtout remarquable par son énorme queue, formée d'une masse de graisse pesant parfois près de quinze livres. Les vaches sont petites et ont très peu de lait ; suivant une opinion, il paraît même que, quand on leur enlève leur veau, elles cessent totalement d'en donner ; aussi, pour éviter cet inconvénient, les Persans ont-ils imaginé d'user de stratagème : le veau tué, ils rembourrent sa peau avec de la paille et placent ce mannequin à côté de l'animal au moment de la traite du lait.

Les bœufs sont utilisés pour le labourage de la terre, et dans certains endroits on n'attelle pas moins de six paires de bœufs après la charrue.

Les buffles et les ânes sont aussi employés dans les travaux de la ferme, et ces derniers animaux n'ont pas de meilleurs amis que les fermiers persans.

Les chevaux, les mules et les chameaux ne sont, pour ainsi dire, pas employés pour les travaux agricoles. Les premiers servent de monture ou pour la traction des fourgons de poste. Les animaux qu'on a dénommés les vaisseaux

du désert, groupés en immenses caravanes, parcourent le pays dans tous les sens. Le chameau craint beaucoup le froid, aussi n'est-il employé sur les routes du nord que pendant sept mois de l'année environ; il ne voyage qu'entre le coucher et le lever du soleil, car il ne saurait supporter sous sa charge les rayons ardents de l'astre du jour. Cet animal se montre peu difficile sous le rapport de la nourriture, il mange du foin, des chardons et des épines, mais cepen-



MARCHANDS DE VOLAILLES AMBULANTS.

dant ses maîtres lui donnent une ration particulière, qui est composée d'une boule de farine de céréale de la grosseur d'une balle qu'on lui jette dans la bouche. Il paraît que, quelquefois, le chameau devient fou et alors il est très dangereux. Quand on est obligé de le dresser, le seul moyen d'arriver à un résultat est de le prendre par la faim.

Irrigations. Les irrigations sont l'objet de l'attention particulière des agriculteurs, et toutes les rivières ou sources sont captées pour porter la vie dans des contrées souvent fort éloignées de l'endroit où elles jaillissent. Les eaux sont alors amenées au moyen de petits canaux qui





Paysan allant cultiver ses terres aux environs de Targh

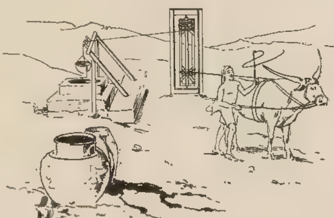
suivent les sinuosités des vallées, dans les plaines, où ils se subdivisent en une infinité de rameaux qui portent la fraîcheur au milieu des plantations.

Dans les saisons bien réglées, l'eau des rivières est complètement utilisée et leur lit est constamment à sec. Les riches propriétaires construisent dans



LABOURAGE D'UN CHAMP A L'AIDE D'UNE CHARRUE TRAINÉE PAR TROIS PAIRES DE BŒUFS.

leurs jardins de grands réservoirs en maçonnerie, destinés à emmagasiner une grande quantité d'eau qui n'est répandue sur les terres avoisinantes qu'à bon escient.



UN PROCÉDÉ D'IRRIGATION DANS L'IRAK.

Il n'existe aucun puits artésien. Il y a une quinzaine d'années, un docteur américain, le docteur Torrence, avait obtenu du Shah une concession pour percer un puits dans les dépendances de la Mission américaine à Téhéran. Une compagnie fut formée dans ce but, 70 charges de chameaux de matériel furent apportées. Déjà le forage atteignait une profondeur de 300 mètres, quand quelques pièces essentielles vinrent à se briser et durent être envoyées à Bakou pour être remises en état. Elles ne revinrent jamais de l'atelier de réparations, on ne sait trop pourquoi, et de ce fait la société fut dissoute. Depuis cette époque, aucune autre tentative ne fut faite pour doter la Perse de ces fontaines artificielles.

DEUXIÈME PARTIE

La sériciculture en Perse.

La soie et les vers à soie.

La culture de la soie semble avoir commencé vers le dixième siècle et, suivant El-Istakhri, on en récoltait de grandes quantités dans le Tabaristan.

Au treizième siècle, Marco Polo rapporte que les marchands de Gênes



LE *Tilambar* OU MAGNANERIE (VUE EXTÉRIEURE).

venaient jusqu'à la mer Caspienne chercher la soie, qui était connue sous le nom de *ghelle*. Cette culture ne progressa véritablement que lorsque la Perse tomba sous la domination des Kadjars, et, durant la première moitié du dix-neuvième siècle, le commerce de la soie fut des plus florissants. Un écrivain anglais, M. Sheil, qui voyagea vers 1850, disait que « la soie est la principale marchandise des marchés persans et particulièrement du trafic étranger ».

La culture des vers à soie est en partie détruite pendant la seconde moitié du dix-neuvième siècle.

Jusque vers 1864, la soie était la principale marchandise du trafic d'exportation de la Perse. Malheureusement, cette année-là, une maladie qui attaqua



DEUXIÈME PARTIE



Tissu de velours. Décor à disposition de lignes horizontales, Perse, XVIe siècle.

(Il orne les murs du salon de Christian V au château de Rosenborg, Danemark.)

les vers producteurs causa de terribles ravages; en 1869, le fléau avait pris une telle extension que la production était tombée des quatre cinquièmes. De ces attaques le commerce de la soie du Ghilan fut long à se remettre, et même maintenant il est loin d'avoir atteint son ancienne importance. On essaya des œufs apportés du Khorassan, de Kanikin en Turquie et même du Japon, mais sans succès; ce n'est guère que depuis une dizaine d'années, grâce aux œufs importés d'Asie Mineure et de France, que l'on est parvenu à un résultat satisfaisant, et l'on peut s'attendre à voir revenir florissante, dans le Ghilan, la culture de la soie.



LE *Tilambar* OU MAGNANERIE (VUE INTÉRIEURE).

L'année 1900 déjà avait été exceptionnellement bonne pour la production et l'exportation des cocons, puisque, dans un rapport du consul anglais à Recht, il est constaté un accroissement de trafic de 10 millions sur l'année précédente.

Maintenant, on s'occupe de l'élevage du ver à soie non seulement dans le Ghilan et le Mazandéran, mais aussi en Azerbaïdjan, en Khorassan, et dans le plateau central de la Perse. Le Ghilan, le Mazandéran et l'Azerbaïdjan seuls fournissent la soie exportée soit en Russie, à Milan ou à Marseille. Pendant l'année 1905-1906, le commerce français a acheté pour 12769142 francs de cocons sur une production de 13576358 francs.

L'élevage des vers à soie.

C'est au mois d'avril que l'on s'occupe de l'éclosion des œufs. Pour ce faire, les indigènes, et particulièrement les femmes, attachent les œufs sur des feuilles de papier, qui sont ensuite placées sous leurs vêtements à même la peau, et c'est la chaleur humaine qui fait l'office des couveuses artificielles employées dans les magnaneries de la vallée du Rhône. Au bout de quelques jours, trois à quatre environ, les œufs sont éclos et les chenilles apparaissent. Leur vie à l'air libre est fort courte, une



LE DÉVIDAGE DES COCONS.

quarantaine de jours, pendant lesquels elles mangent gloutonnement les feuilles de mûrier qui leur sont données. Le repas dure de huit à dix jours, au bout desquels les chenilles tombent dans un repos stupéfié, dont elles ne sortent, deux ou trois jours après, que pour recommencer un nouveau repas.

Au moment de leur premier repos, les chenilles sont placées dans de petites cabanes couvertes de chaume, qui sont surélevées d'environ 1 mètre 50 du sol. C'est là qu'elles sont tenues jusqu'au moment où, devenues très grasses et presque transparentes, elles s'attachent aux branchages placés verticalement

CHEF D'UNE CEINTURE DE SOIE LAMÉE D'OR

Travail dénommé « polonais » en raison des caractères dont sont ornés les angles (XVII[e] siècle)

COLLECTION DE L'AUTEUR.



dans la cabane pour filer leurs cocons. Ce travail dure dix jours, pendant lesquels la cabane, le « tilambar », est hermétiquement close. Ce temps écoulé, on ouvre la cage et on trouve une multitude de beaux cocons accrochés le long des branchages ou même au plafond.

La récolte de la soie. Les sériciculteurs qui veulent eux-mêmes recueillir leurs graines choisissent les plus beaux cocons pour former les papillons, qui s'en échapperont au bout d'une quinzaine de jours. Quand la



BATIMENT POUR SÉCHER LES COCONS DE VERS A SOIE, A RECHT.

femelle a fait sa ponte, qui varie entre 100 et 300 œufs, elle ne tarde pas à languir, puis à expirer.

Lorsque le choix des cocons destinés à la reproduction a été fait, la masse restante est exposée au soleil ou plongée dans l'eau bouillante, de façon à provoquer la mort de la chrysalide qui, si on attendait un peu, ne tarderait pas à percer le cocon pour se transformer en un papillon. Un autre procédé de destruction de la chrysalide consiste à exposer le cocon dans une atmosphère saturée de vapeur de soufre.

TROISIÈME PARTIE

Le tabac et l'opium.

Le tabac. Le tabac persan contient une notable proportion de nicotine, et il est préparé de diverses manières, suivant les emplois que l'on en doit faire.

La région où cette plante croit en plus grande abondance est le district de Chiraz; après viennent Kachan et Tabbas. Des qualités de tabac bien

inférieures croissent près d'Ispahan, de Koum, de Véramine, de Sharoud.

Le tabac est acheté, sur pied, de 50 centimes à 1 franc 50 les 3 kilogrammes, mais, en raison des exigences des intermédiaires, il est coté de 3 à 6 francs dans le bazar.

Le directeur général des douanes persanes en 1889, M. Kitabji, estimait à 18 000 000 de batmans (53 460 000 kilos), la quantité du tabac consommé en Perse.

Il y a quelques années, le gouvernement persan voulut créer une régie des tabacs et mettre un impôt considérable sur ce produit. L'élément religieux, qui n'avait probablement pas été suffisamment consulté, ni rémunéré, pour approuver le projet, défendit expressément à tout bon musulman de fumer la moindre pipe de tabac, et ce, jusqu'à nouvel ordre. La voix des prêtres fut entendue, et, devant la grève complète des consommateurs, le gouvernement dut capituler et renoncer à ce projet d'impôt sur le tabac.



LES PLANTATIONS DE TABAC, A RECHT.

Le tabac récolté dans les provinces de l'est est presque entièrement exporté à Bagdad, Beyrouth et au Caire. Une moindre quantité est envoyée aux Indes et en Afghanistan.

Dans le Kurdistan et sur le littoral de la Caspienne, on récolte un tabac qui ressemble beaucoup au tabac turc; il est plus usuellement fumé dans les cigarettes et dans les pipes ordinaires.

L'opium, son introduction en Perse.

Il ne faut pas considérer l'opium uniquement comme un poison destiné à procurer des jouissances aussi douces que pernicieuses. L'usage de l'opium, fait avec modération et discernement, peut être d'un grand secours comme reconstituant. Les voyageurs qui ont à fournir de longues traites sur des routes à peine frayées, emportent toujours, dans leur ceinture, quelques-uns de ces petits losanges d'opium, sur lesquels sont inscrites les légendes *Mash Allah*, c'est-à-dire présent de Dieu.

A petite dose, l'opium apaise la souffrance de la faim et est un tonique très appréciable.

On n'a pas de données bien précises sur le temps où l'opium fut introduit en Perse, mais c'est certainement à une époque postérieure à Mahomet, car



TABATIÈRES EN IVOIRE (*Collection de l'Auteur*).

on ne trouve dans le Coran aucune prescription réglementant cet usage, et le Prophète n'aurait certainement pas manqué de proscrire cette drogue si de son temps l'opiophagie avait constitué un abus.



BOUTIQUE DE MARCHAND DE TABAC.

Au dix-septième siècle, Shah Abbas II, par un édit de 1621, défendit l'usage de l'opium qui s'était généralisé dans l'armée, tout en faisant quelques exceptions au profit des populations exposées aux miasmes des régions marécageuses.

L'opiophagie au dix-septième siècle. Le Père Raphaël du Mans, qui se trouvait en mission en Perse en 1660, considère le *kokenar*, ou pavot blanc, comme une drogue permise par la loi. « Il y a, dit-il, à Ispahan, des académies nommées *kokenar-krone*, où s'assemblent ceux qui aiment à s'intoxiquer avec le suc du pavot. »

Chardin parle ainsi de ces cafés où l'on vend la décoction des pavots : « C'est un grand divertissement de se trouver parmi ceux qui en prennent dans

les cabarets et de les bien observer : avant qu'ils aient pris la dose, quand elle opère, et pendant qu'elle opère. Quand ils entrent au cabaret, ils sont mornes, défaits, languissants; peu après qu'ils ont pris deux ou trois tasses de ce breuvage, ils sont hargneux et comme enragés; tout leur déplaît, ils rebutent tout et s'entre-querellent, mais, dans la suite de l'opération, ils font la paix et chacun s'abandonne à sa passion dominante. L'amoureux de naturel conte des douceurs à son idole; un autre, à moitié endormi, rit sous cape; un autre fait le rodomont; un autre fait des contes ridicules. En un mot, on croirait se trouver dans un vaste hôpital de fous. Une espèce d'assoupissement et de stupidité suit cette gaieté inégale et désordonnée; mais les Persans, bien loin de la traiter comme elle le mérite, l'appellent une extase..... Ceux qui sont les plus honnêtes font cela dans leur propre maison. Pour se procurer la drogue, ils l'envoient chercher dans des bouteilles au *kokenar krone.* » « Je ne crois pas, ajoute l'auteur, qu'il y ait en Perse plus de 15 à 20000 personnes qui soient exemptes de ce funeste penchant. »


POT A OPIUM EN FAÏENCE BLEUE, NICHAPOOR XIXe SIÈCLE.

L'opiophagie au dix-neuvième siècle.

En 1865, le docteur Pollack, qui était médecin du Shah de Perse, reconnaît que l'opiophagie est très commune dans le Mazandéran, où l'on admet à juste titre son pouvoir desséchant comme très utile contre les miasmes paludéens.

On fait, à l'usage des mangeurs d'opium, une pâte où le suc du pavot est mélangé au mastic, à la jusquiame, à la rue et à l'assa-fœtida. Ces différents composés ont pour but d'éviter la constipation. Les pilules composées avec cette matière s'appellent *habe-e-nishad*, c'est-à-dire pilules de la joie.


DAME DE QUALITÉ CHEZ ELLE FUMANT LE NARGHILÉ.

Il n'est pas jusqu'aux enfants auxquels on ne fasse absorber de l'opium; dans ce cas, ils l'avalent généralement sous forme d'un sorbet, qui est dénommé *Sherb-e-tekachkach*, et ils ne tardent malheureusement pas à y prendre goût.



DJACACHE SOLFA ALI et GALNABAT (Sucre candi), khanoun Susmani, de Tépé Séïf.

D'après un album d'aquarelles de M. le Dr Feuvrier. — XIXe siècle



Les gens qui redoutent l'obésité ont aussi recours à l'opium, mais la drogue doit être prise très régulièrement et à heure fixe, sans quoi on éprouve un malaise particulier si l'on vient à être privé de ce poison à l'heure habituelle.

Les Persans ont coutume d'ingurgiter à leurs chevaux des doses d'opium, et les animaux éprouvent les mêmes sentiments d'impatience si, au moment voulu, ils ne reçoivent pas la potion de suc de pavot qu'on leur a donnée jusqu'alors. Les mangeurs d'opium prennent généralement des doses variant entre 5 et 10 centigrammes.

Les fumeries d'opium. Il n'y a qu'une trentaine d'années que l'on a commencé à fumer l'opium en Perse, mais cette terrible habitude a pris un développement considérable, et il n'est plus, sur la route, de misérable *kava-khaneh* où le voyageur ne trouve à se ravitailler de ce funeste poison.

Les pipes à opium persanes sont faites d'un gros tube creux de 25 à



INTÉRIEUR D'UNE FUMERIE D'OPIUM.

30 centimètres, le plus souvent en bambou, à l'extrémité duquel est un fourneau en terre cuite; on emploie aussi ces petits pots en terre vernissée dans lesquels l'opium est couramment vendu. Le fourneau ou le pot sont percés d'un

trou de 4 à 5 millimètres, et c'est sur ce trou que l'on vient, à l'aide d'une longue aiguille de métal, placer une boulette d'opium de 15 à 20 centigrammes, préalablement passée au-dessus de la flamme d'une petite lampe. Cette dernière opération est fort délicate, car, si la boulette est trop chaude, elle obstrue complètement le trou et, par suite, l'aspiration ne peut se produire. Si, au contraire, la boulette n'est pas suffisamment chaude, la combustion n'a pas lieu et l'opération est à recommencer. Un fumeur exercé sait choisir le moment propice, et, aspirant à pleins poumons, volatilise en une seule bouffée la pilule incandescente. Au bout de deux à trois pipes, le fumeur tombe dans la somnolence, mais il n'est véritablement intoxiqué qu'à la cinquième ou à la sixième. Les *tériakis* endurcis arrivent à allumer de vingt à trente pipes en 24 heures, ce qui représente une consommation de 10 à 20 grammes d'opium.

Dans beaucoup de fumeries il y a des préparateurs de pipes, car le fumeur est incapable de disposer son opium au moment de la première somnolence.

Culture des pavots à opium.

Ce fut aux environs de Yezd que le pavot à opium fut le plus anciennement cultivé. Au moment de la guerre de Sécession américaine (1861-1865), en raison de la rareté du coton, les Persans s'étaient adonnés sur une grande échelle à la culture du cotonnier. Mais, quand les produits américains de nouveau inondèrent le marché, on ne tarda pas à s'apercevoir en Perse que la culture de cette plante ne donnait pas de bénéfices appréciables, et elle fut presque partout remplacée par celle du pavot. La consommation de l'opium grandissant sans cesse, les champs de pavots ne tardèrent pas à remplacer complètement toutes les céréales, et, aux environs d'Ispahan, on n'aperçoit plus que quelques rares pièces de terre où les paysans ont ensemencé du blé et de l'orge, juste la quantité nécessaire pour leur consommation.

Il y a deux manières de cultiver le pavot, également usitées en Perse; on sème les plantes à la volée ou en lignes distantes de 60 à 65 centimètres chacune. Les semis à la volée sont faits dans des planches mesurant de 1 mètre 50 à 2 mètres de largeur, séparées les unes des autres par de petits sentiers de 50 centimètres. Ainsi semés, les pavots poussent très drus, aussi au bout de quelque temps doit-on sacrifier un grand nombre de pieds, de façon à laisser entre chaque plante un espace de 20 à 30 centimètres. Pendant la croissance, on exécute plusieurs binages, afin que le sol soit toujours très propre et très meuble. Les champs sont irrigués une fois par semaine jusqu'à la floraison. C'est certainement à cette obligation d'irriguer souvent les plantes que l'on doit la pauvre teneur en morphine de l'opium persan.

La récolte du suc. La récolte du suc de la plante se fait en mars et en avril, au moment où les pétales commencent à tomber. Les ouvriers prennent alors possession des champs de pavots et, à l'aide d'un canif à trois lames, incisent très légèrement la capsule ou péricarpe. Ces petites raies sont espacées de 3 millimètres environ et dirigées obliquement de haut en bas sur une longueur de 3 centimètres. Ces incisions sont toutes superficielles et doivent être fort habilement conduites pour éviter le percement de la capsule;



CHAMP DE PAVOTS BLANCS A OPIUM, AUX ENVIRONS D'ISPAHAN.

elles sont répétées chaque jour jusqu'à ce qu'elles enveloppent toute la circonférence des capsules.

Aussitôt que les incisions ont été faites, on voit apparaître à la surface un suc blanc gommeux, qui, en l'espace de deux heures, s'épaissit et prend une nuance brunâtre par suite de son contact avec l'air chaud. Pour éviter cette transformation rapide, des jeunes gens ou des femmes suivent les hommes chargés de taillader les capsules, et recueillent les larmes laiteuses à l'aide d'un racloir ou d'un coquillage. Le produit ainsi obtenu est mis dans un vase

que chaque travailleur porte à sa ceinture. Un habile ouvrier arrive à ramasser de 250 à 300 grammes de suc dans sa matinée. Les opérations de la récolte commencent dès l'aurore et se terminent aussitôt que le soleil devient trop ardent.

On compte qu'un hectare de pavot produit de 20 à 25 kilogrammes d'opium.

Le métier de producteur



LES CHAMPS DE PAVOTS DESTINÉS A LA FABRICATION DE L'OPIUM.

d'opium n'est pas sans présenter de grands aléas, car, au moment de la récolte, une pluie survenant peut faire perdre la plus grande partie du suc.

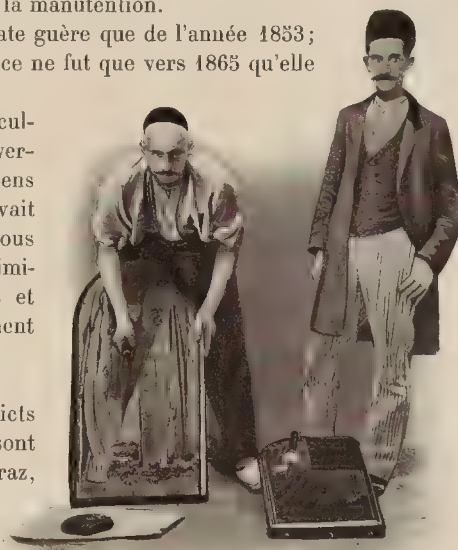
Préparation de l'opium pour la vente. Autrefois, quand l'opium était acheté en bloc et passait par un assez grand nombre d'intermédiaires avant de parvenir au manufacturier, il était fortement adultéré, mais les Persans ont fini par comprendre que leur propre intérêt consistait à traiter les affaires avec plus d'honnêteté, aussi l'opium persan fut-il exporté avec un grand succès, et en très peu de temps il chassa l'opium turc des marchés du Céleste-Empire.

Des plantations, l'opium passe dans le laboratoire du marchand; il a alors l'apparence d'une matière à demi fluide, dégageant une odeur qui rappelle celle de la pomme pourrie. Tout l'opium est versé, au fur et à mesure de son arrivée, dans d'immenses cuves en cuivre qui n'en contiennent pas moins de 250 kilogrammes. Ces cuves sont soumises à l'action d'un feu doux, jusqu'à ce que le liquide ait atteint la consistance d'une gelée. On commence alors la fabrication proprement dite du *teriak-mali*. Sur de minces planches de bois longues d'un mètre et larges de 30 centimètres environ, on étend la pâte, d'abord en couches longitudinales, puis en couches horizontales au moyen de

spatules de bois, et on l'expose au soleil jusqu'à ce que l'opium soit suffisamment sec pour être mis en pains. Ces derniers sont de forme carrée et du poids d'une livre anglaise; après avoir été vernis à l'aide d'une composition spéciale, et estampés du nom du fabricant, ils sont enveloppés dans du papier, puis, mis dans des caissettes de bois aussi fortes et légères que possible : ces dernières sont ensuite cousues dans des peaux brutes ou de la toile goudronnée. Au moment de la mise en pain, il est d'usage d'accorder 3 drachmes (environ 4 grammes et demi) de surpoids pour compenser la déperdition au cours de la manutention.

L'exportation de l'opium ne date guère que de l'année 1853; toutefois, elle était très minime, et ce ne fut que vers 1865 qu'elle prit quelque extension.

Au début de l'entreprise de la culture des pavots à opium, le gouvernement s'opposa par tous les moyens à ce genre de production qu'il trouvait nuisible à la fortune publique, sous prétexte qu'elle impliquerait une diminution de la culture des céréales et provoquerait ainsi un renchérissement du prix du grain et du pain.



SÉCHAGE ET MISE EN PAIN DE L'OPIUM.

Importance du commerce de l'opium.

Les principaux districts de culture du pavot sont les environs de Chiraz, d'Ispahan, de Kerman, de Kazeroun, de Shuster, de Burujird, de Hamadan et de Kermanshah. Le Khorassan produit aussi une grande quantité d'opium, et dès 1889, il en exportait pour près de 180000 tomans, tant aux Indes qu'à Constantinople.

Pour l'année 1889, on estimait à 1900000 tomans la valeur de l'opium exporté de la Perse.

Au début du commerce de l'opium, la drogue était envoyée à Java, d'où elle était réembarquée pour Hong-Kong et Singapore; de là on la réexpédiait vers Aden et Suez. La meilleure qualité était adressée à Londres, où on en extrayait la morphine qui était ensuite exportée en Amérique.

L'opium persan ne tarda pas à supplanter en Chine l'opium turc, et à devenir un terrible concurrent pour l'opium indien.

L'opium de bonne qualité, possédant 80 pour 100 de jus, contient à peu près de 9 à 10 pour 100 de morphine.

En 1906, la récolte fut exceptionnellement favorable dans le district d'Ispahan : 60000 shahmans, soit 350640 kilogrammes. Moitié de la production fut achetée par les marchands européens et indigènes pour l'exportation à Londres et en Chine.

Les *Diplomatics and Consulars Reports*, auxquels nous empruntons ces chiffres, estiment que la consommation journalière d'Ispahan et de ses environs est de 10 shahmans par jour, c'est-à-dire près de 60 kilogrammes, et que l'exportation de l'opium dans les autres villes de la Perse n'a pas été moindre de 9000 shahmans.

Au début de la saison 1906, le prix de l'opium s'élevait à 220 krans le shahman (18f,50 le kilo), mais ce cours ne s'est pas maintenu; peu après il tombait à 170, puis 160 krans à la suite de mauvaises nouvelles parvenues de Londres et de la Chine. Depuis quelques années, en effet, le gouvernement chinois prend des mesures exceptionnellement sévères contre l'importation de l'opium dans ses Etats; s'il parvient à détruire l'usage de cette drogue, nul doute que la culture du pavot en Perse ne subisse une forte atteinte, car les marchés européens recherchent peu l'opium persan qui, nous l'avons dit, contient une très faible proportion de morphine.

C'est surtout dans le Khorassan que les indigènes se livrent en plus grand nombre à la funeste habitude de fumer l'opium : ils sont connus sous le nom de *Tériakis*.

Il est à noter que, si, chez nous, c'est l'alcoolisme qui entretient l'armée des dégénérés, en Perse, c'est parmi les fumeurs et les mangeurs d'opium que se recrutent les malfaiteurs qui infestent les bazars, et traînent lamentablement leur vie de kava-khaneh en kava-khaneh.

QUATRIÈME PARTIE

Cultures diverses.

Céréales alimentaires. On cultive surtout en Perse le blé et l'orge. Cette dernière céréale remplace l'avoine pour la nourriture des chevaux. Malgré l'infériorité des moyens de production, la récolte du blé excède de beaucoup les besoins de la population, et le grain est exporté en grande quantité en Turquie, au Caucase, dans l'Inde et jusqu'en Angleterre.

L'avoine ne croît pas en Perse, et il y a très peu de maïs.

Le riz est largement cultivé, surtout sur le littoral de la Caspienne et dans



[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]



La petite rivière de Mourchakhar

quelques parties du Khorassan. Du côté d'Ispahan et de Chiraz, il existe aussi quelques rizières. Une très petite partie de riz est exportée du Ghilan en Russie, la masse presque entière formant, après le blé, la principale nourriture de toutes les classes de la société chez les Persans.

Canne à sucre. La Perse était autrefois célèbre comme pays de production du sucre, et les plantations de cannes de Ahwaz et du bassin du Karun jouissaient d'une grande renommée. Aujourd'hui, cette plante n'est plus guère cultivée que dans quelques parties du Ghilan et du Mazandéran. Près de Yezd aussi, il y a quelques plantations de cannes avec le suc desquelles on fait un produit grossier, ressemblant beaucoup à la cassonade, qui est consommé sur place.

Quoique la betterave soit en abondance, surtout dans le Khorassan, on ne s'occupe pas de sa transformation sucrière. Du reste, l'importation du sucre russe a complètement tué cette industrie locale, et aucune fabrique de ce produit ne peut s'établir, ni subsister utilement.

Le coton. Le coton croît avec facilité, et dans le Khorassan il y a des cultures très importantes de cet arbuste. Les principaux centres de production, outre le Khorassan, sont les environs de Semnan, Koum, Kachan, Ispahan, le Mazandéran et quelques districts de l'Azerbaïdjan.

L'exportation du coton se fait sur une large échelle, surtout aux Indes, où



LA RÉCOLTE DU COTON PRÈS DE SEBZÉVAR.

plus de 100 000 balles sont expédiées annuellement. La culture du coton, après avoir reçu une vive impulsion au moment de la guerre de Sécession américaine, est bien réduite maintenant, et dans les districts du centre elle a été, ainsi que nous l'avons vu plus haut, presque entièrement remplacée par la culture de l'opium.

La Manne ou « Gez ». Parmi les produits végétaux de la Perse, le plus curieux est certainement celui connu sous le nom de *gez*, et qui est identifié généralement comme la « manne » de la Sainte Écriture. On prétend que cette substance est déposée par un insecte sur les feuilles de certains arbres et particulièrement du tamaris.

Chardin a connu ce singulier produit et il en parle en ces termes : « Les feuilles de cet arbre, autour d'Ispahan, laissent écouler une manne liquide qu'ils prétendent ne pas être la rosée, mais la sueur de l'arbre congelée sur la feuille. Le matin, vous pouvez voir la terre, en dessous de l'arbre, recouverte d'une couche graisseuse et unie de manne. »

Cette manne ou *gez* est une substance blanche et glutineuse qui ressemble beaucoup au miel. Les indigènes la recueillent de très bonne heure dans de grands vases qu'ils placent sous les arbres, dont ils secouent les branches. A l'aide de cette pâte blanchâtre, les Persans font une espèce de gâteau en y ajoutant des amandes et des pastèques. Cette pâtisserie est vendue dans le bazar d'Ispahan sous le nom de *gezangebin*.



DÉBITANT DE THÉ AMBULANT (*d'après une image populaire*).

Fleurs des villes et fleurs des champs. Dans les beaux jardins qui avoisinent les grandes villes comme Téhéran ou Ispahan, on ignore l'art du jardinier fleuriste tel qu'il est pratiqué en Europe. Si nous en exceptons les Persans de marque qui, comme le Serdare Hadji-Ali-Gholi-Khan, sont venus en Europe et ont étudié nos parterres fleuris pour les rétablir chez eux, les Iraniens de vieille roche accumulent dans leurs jardins les fleurs les plus variées, sans aucune ordonnance et sans aucune grâce dans la méthode d'arrangement. C'est dans les cours des maisons que se trouvent les fleurs; elles poussent confusément et sont plantées en fourrés si épais qu'elles semblent s'étouffer les unes les autres : néanmoins, la force de la végétation est telle qu'elles trouvent le moyen d'avoir toutes leur part d'air et de soleil, et les coloris sont plus riches et plus brillants qu'en aucun autre pays du monde peut-être.

Les poètes ont vanté les fleurs parfumées de l'Iran, et nous ont souvent bercés du souvenir d'Ispahan et de Chiraz avec leurs fameuses roses dont on



LE JARDIN ET LE PALAIS DE CHEHEL-SITUN, A ISPAHAN.

tire un extrait célèbre dans tout l'Orient, mais qui, par une singulière bizarrerie, ne se trouve pas dans le commerce : il est en effet produit par chaque famille pour ses besoins particuliers, et conservé comme une panacée universelle.

En dehors des plantes cultivées, il y a de magnifiques champs de fleurs sauvages : cette luxuriante végétation au printemps étonne le voyageur qui



UNE BOUTIQUE D'ÉPICIER VENDANT DES MELONS ET DES COURGES DANS LE BAZAR DE RECHT.

déambule des journées entières en foulant au pas de son cheval cette moisson embaumée. Malheureusement, toutes ces fleurs n'ont qu'une vie bien courte, et, quand arrivent les chaleurs torrides de l'été, toutes les corolles se ferment, les tiges se dessèchent et les plaines reprennent bientôt cet aspect gris et morne qui les fait ressembler à des déserts.



ALI MARI, garçon du marché aux légumes, vendant des raisins.

(D'après un album d'aquarelles de M. le Dr Feuvrier. — XIXe siècle.)





Les fruits. La Perse est par excellence le pays des fruits, et on sait que, suivant la tradition, son nom est le mot même qui sert à désigner la pêche, *persica persia*, dont on trouve là-bas les plus magnifiques échantillons. La situation du pays lui permet d'avoir toutes les températures, depuis le climat presque froid, dans les montagnes du Khorassan et au nord de la partie centrale, jusqu'aux températures les plus élevées, sur les bords du golfe Persique et du côté du Tigre et de l'Euphrate.

Tous les fruits que l'on peut rencontrer en Europe et en Asie viennent ici en abondance, et la plupart se trouvent à l'état sauvage. Les arbres, qui ont été améliorés par la culture, les poiriers notamment, donnent des produits d'un goût exquis qu'on rencontre rarement dans nos contrées.

Le melon est particulièrement apprécié des Persans; il est la base même de la nourriture de tous les gens du peuple et il s'en fait une consommation colossale.

Les graines des melons et pastèques sont soigneusement recueillies par les consommateurs, qui leur font subir une préparation spéciale avant de s'en délecter : séchées tout d'abord au soleil, elles sont ensuite cuites avec du sel et du vinaigre, après quoi on les expose quelques heures à l'air.

Dans le Ghilan, on rencontre de très importantes cultures d'oliviers; ces arbres s'accommodent infiniment de la température chaude et humide de cette région, et la population de plus de 40 villages est occupée dans les plantations d'oliviers, qui comprennent plus de 150000 arbres, produisant chacun de 3 à 4 kilogrammes d'huile par an.

Les Persans font une grande consommation de fruits frais pour leur nourriture, mais une quantité beaucoup plus considérable est séchée pour l'hiver ou les besoins du commerce d'exportation.

Les raisins secs sont en grande partie préparés à Téhéran; ils proviennent des vignobles des environs. Pour faire les *kishmish*, on suspend les grappes pendant un certain temps dans des chambres abritées du soleil, puis on les étend pendant une huitaine de jours sur une aire où ils sont retournés plusieurs fois. Lorsqu'ils sont suffisamment ridés, on les expose pendant quelques heures au soleil puis on les envoie ensuite en Russie et en Turquie, où se trouvent les principaux marchés d'exportation de cette marchandise.

Les abricots et les prunes sont coupés en deux, puis séchés dans des pièces à l'abri du soleil pendant plusieurs semaines.

Les amandes et les pistaches abondent dans la province de Kerman.

Les vignobles et la fabrication du vin. La Perse possède des vignobles de très bonne réputation, qui peuvent être divisés en trois zones; la première comprend l'Azerbaïdjan; la seconde, le district de Chiraz, et la troisième, le Khorassan. On trouve là des raisins magnifiques qui, pour la plus grande

partie, sont séchés et expédiés en Europe pour permettre à nos excellents producteurs de vins de fabriquer des crus célèbres dans des endroits où, depuis longtemps, le phylloxera a détruit toute espèce de végétation.

On sait que le Coran interdit aux mahométans l'usage du vin et des alcools, aussi l'industrie de la fabrication de ces liquides est-elle presque entièrement entre les mains des Juifs et des Arméniens. En 1889, le Shah de Perse avait accordé à des Européens le monopole de la fabrication des vins et alcools dans toute l'étendue de son royaume, moyennant une ferme de 175000 francs. Depuis, cette concession est passée entre les mains d'une compagnie belge, connue sous la raison sociale de « Société générale du commerce et de l'industrie en Perse ».

Les principaux centres de fabrication du vin sont Chiraz, Ispahan, Kazvine, Hamadan, Kerman, Mesched, Sharoud et Téhéran.

Le vin de Chiraz est de beaucoup le plus renommé; il est très alcoolisé et possède à peu près la qualité du Xérès; on peut s'en procurer sur place au prix de 7 à 8 sous la bouteille. Ispahan produit deux espèces de vin, un vin blanc de la nature du muscat et un vin rouge dans le genre du porto. Le vin de Téhéran ressemble un peu au Bourgogne.

Dans les années courantes, il est un produit qui jouit d'une très grande renommée dans le centre de la Perse et qui est fabriqué de la manière suivante : un vase en terre cuite, hermétiquement clos, est plongé dans une cuve de vin, où il séjourne pendant plusieurs mois; au bout de ce temps, on le retire et on trouve à l'intérieur un liquide incolore qui y est entré par le phénomène de l'endosmose. Cet extrait est, paraît-il, d'une force extraordinaire et possède un délicieux parfum : inutile d'ajouter qu'il est d'un prix très élevé et ne figure guère que sur la table des plus riches gourmets.





CHAPITRE III

Commerce et industrie

Le commerce de la Perse. — Importations et exportations. — Les bazars. — Les colporteurs exportateurs.

Système monétaire. Poids et mesures. — Le système monétaire en Perse. — Papier-monnaie. — Monnaies de cuivre et d'argent. — Monnaie d'or. — Monnaie de nickel. — Poids et mesures. — Les banques. — Les *kalamdans* ou plumiers. — De la confection d'une lettre. — Les capitaux en Perse : leur insécurité. — Difficultés des transactions.

L'industrie en Perse. — Les tapis : nécessité de leur emploi. — Matières premières employées à la confection des tapis. — Teintures des laines. — Tissage des tapis. — Diverses espèces de nœuds de chaîne. — Les ouvriers tapissiers : leurs salaires. — Classification des tapis par catégories. — Tapis de dot et de mariage. — Tapis de trône et de mosquées. — Tapis servant de linceuls. — Tapis de prières. — Différents styles de la Perse. — Ecole d'Ispahan et de Kerman. — Ecole du Khorassan. — Tapis de Hérat et du Faraghan. — Tapis de Sinnah et du Kurdistan. — Tapis de l'école d'Hamadan. — Ecole de Chiraz. — Styles secondaires : écoles diverses. — Fabrication des tapis à Tauris et à Sultanabad. — *Khilims* de Karamanie. — Principaux marchés des tapis. — Caractéristiques des tapis persans. — Comment on vieillit les tapis. — Symbolisme des couleurs.

Les habitations persanes. — Maisons de paysans. — Division des habitations : le *biroun.* — L'*andéroun.* — Construction des maisons. — Décoration intérieure des maisons.

PREMIÈRE PARTIE

Commerce de la Perse.



E commerce de la Perse prend depuis quelques années un développement considérable, et l'exercice 1906-1907 présente les chiffres suivants : Importations : 200 153 000 francs; exportations : 162 997 000 francs.

Importations et exportations. Dans les importations, le coton entre pour 66 millions, le sucre pour 59 millions et le thé pour 6 millions. Les exportations consistent en produits bruts et en tapis. La

Turquie importe pour environ 15 millions de francs de tapis et la Russie pour près de 5 millions. Les quatre cinquièmes de l'exportation des cocons ont été expédiés en France.

La Russie et l'Angleterre ont la prédominance sur le mouvement des échanges. La Russie accapare 57 pour 100 du commerce total; l'Angleterre (Inde comprise), 22 pour 100. La Turquie vient ensuite, puis la France qui occupe le quatrième rang.

La supériorité de la Russie est le résultat de sa proximité avec les régions



LA COUR D'UN BAZAR EN AZERBAÏDJAN. CHARGEMENT D'UNE CARAVANE DE CHAMEAUX POUR L'EXPORTATION DES MARCHANDISES. AU PREMIER PLAN SE TROUVENT LES BALLES DE COTON AVANT LEUR COMPRESSION ET LE CERCLAGE MÉTALLIQUE.

les plus productives de la Perse : le Khorassan, le Mazandéran, le Ghilan et l'Azerbaïdjan. De plus, les routes de la frontière du Caucase et de la Transcaspie aux principales villes de la Perse du nord ont été construites par des sociétés russes, qui ont en même temps créé des banques dans tous les centres les plus actifs du pays. Le fait, aussi, que la Russie interdit tout transit aux puissances continentales, est pour beaucoup la cause de l'importance de son commerce.

Les Anglais, quoique favorisés par la proximité de leur colonie des Indes, ne peuvent trafiquer que difficilement avec la riche province du Khorassan, car la route principale qui passe par Quetta, Nouchki et traverse le désert du Seistan n'est ouverte que depuis peu d'années et demande plus de trente jours de





Tapis de soie à fond métallique, décor d'animaux et de plantes stylisées

Tapis dénommés polonais en souvenir de la faveur dont ils jouirent à la Cour de Sobiesky, roi de Pologne, après ses victoires sur les Turcs. Ces tapis furent fabriqués au Caucase. — (Kgl Residenz-Munich.)

marche. Aussi les efforts de la Grande-Bretagne se portent-ils vers le golfe Persique, où elle n'a pas moins de quatre compagnies de vapeurs, dont l'une vient de Bombay et Karatchi, les autres de Londres.

Les trois ports où les commerçants européens ont l'habitude d'expédier leurs marchandises sont Mohammerah, dans le Delta du Tigre et de l'Euphrate, Bender-Bouchir et Bender-Abbas. De ces trois ports partent de vastes pistes de caravanes qui aboutissent aux grands centres de l'intérieur du pays.

Les bazars. Toute la vie économique et industrielle en Orient a son siège dans le bazar. Ce mot, qui, chez les Européens, n'implique qu'une idée de vente d'articles à bon marché et naturellement de fabrication peu soignée, ce nom, dis-je, possède dans tous les pays musulmans une importance beaucoup plus considérable. Le bazar n'est pas seulement une place d'échange de toutes espèces de marchandises, il constitue aussi une vaste manufacture. Tous les articles, depuis les plus modestes jusqu'aux plus précieux, se vendent sous les hautes voûtes qui abritent marchands et consommateurs. On trouve là, aussi bien les denrées les plus indispensables à l'existence, que les joyaux dont se parent les belles recluses des *andérouns*.

Le bazar est divisé par spécialités, et dans chacun de ces quartiers particuliers les artisans sont rangés par groupes ou catégories. D'un côté se trouvent les armuriers et les serruriers qui, du lever au coucher du soleil, font sans cesse gémir le fer ou l'acier sur l'enclume. Un peu plus loin, se dresse le bazar au bois, où les menuisiers et les charpentiers scient des arbres ou établissent des portes et des fenêtres destinées à la clôture des habitations. Dans une autre partie, ce sont les fabricants de feutres ou de toile; plus loin enfin se tiennent les selliers et les cordonniers, etc.

Parfois, les négociants établissent leur demeure dans de petites cellules placées au-dessus de leurs échoppes, mais le plus souvent, quand la lourde devanture garnie de poignées en fer ciselé a été baissée, toutes les marchandises enfermées dans les magasins sont abandonnées à la surveillance de gardiens spéciaux. Les portes du bazar sont fermées le soir, lorsque du haut du minaret le *muezzin* a lancé de sa voix puissante son dernier appel à la prière. Il s'agit alors de clore ces immenses vantaux, qui ne peuvent être comparés qu'aux clôtures des poternes des villes fortifiées. Avec un bruit formidable le préposé tire les lourdes barres, pousse les verrous et fait manœuvrer les énormes serrures. Suivant leur affectation, les différentes allées du bazar sont placées sous la surveillance d'un *sar ghasmeh*, qui veille à la sécurité des boutiques.

Les vols ne sont pas fréquents, mais, comme les gardiens ont la responsabilité des marchandises qui leur sont confiées, ils se montrent sans pitié vis-à-vis des délinquants. A Téhéran, ces derniers, aussitôt appréhendés, sont

conduits au bazar Shahshan, où se trouve une prison spéciale qui abrite également les marchands convaincus de fraude dans leur commerce.

La justice des bazars est conduite d'une manière aussi simple qu'expéditive. Le coupable étant amené devant le magistrat se voit, suivant la gravité de son cas, condamné à recevoir un nombre plus ou moins important de coups de bâtons sur la plante des pieds.

Les marchands qui ont été surpris vendant à faux poids sont traités plus sévèrement encore : ils sont généralement cloués par les oreilles à la porte



MARCHANDS AMBULANTS.

même de leur boutique, afin que leur clientèle puisse jouir de leur honte. Autrefois, dans les cas particulièrement graves, les fautifs étaient condamnés à avoir le nez fortement comprimé par un anneau dans lequel on passait une cordelette; un homme de la police les conduisait alors à travers tout le bazar dans cette situation plutôt humiliante.

A Téhéran, il existe une sorte de pilori où ceux qui ont vendu des marchandises frelatées sont cloués par les oreilles ou attachés à l'aide d'un carcan.

A voir la manière rudimentaire dont les marchands pèsent leurs marchandises, on ne se douterait pas qu'il existe un service d'inspection des poids et mesures fort bien organisé. Il paraît que les employés de cette administration recourent à tous les moyens possibles pour découvrir les fraudeurs, et il n'est pas rare qu'ils s'affublent de vêtements féminins, qui leur assurent un précieux incognito.



KERBALAÏ-SAALÉ, fabricant de kholas, et HAMON-MEDI-VERAMINI, apportant un sac de fromages à son maître auquel il veut demander une réduction de son fermage.

(D'après un album d'aquarelles de M. le Dr Feuvrier — XIXe siècle

KERBALAI-SAALÉ, fabricant de Kholas, et HAMON-[illegible] [illegible]

[illegible]



Les colporteurs exportateurs. En raison de l'absence des moyens de production mécanique, la plus grande partie des matières premières nécessaires aux besoins de la vie sont importées d'Europe, notamment les pièces de coton, les étoffes de laine et certains produits de l'alimentation, tels que le thé, le café, le sucre, etc.....

Toutes ces marchandises sont traitées à très longs termes; il en résulte de grands risques pour le vendeur qui, pour se rémunérer, demande alors un prix très élevé. Dans la plupart des cas, ces denrées sont surchargées de cent pour cent sur les prix originaux d'Europe.

Depuis quelques années, la Perse est parcourue par des exportateurs, presque toujours arméniens, qui achètent les récoltes de coton, de soie, les noisettes, les fruits secs, etc....., qu'ils conduisent en Europe par la voie russe ou par les bateaux anglais qui sillonnent le golfe Persique; à leur retour, ils rapportent les marchandises européennes qu'ils savent les plus en faveur dans les contrées qu'ils traversent.



UN ZEMBILFOUROUCHE (MARCHAND COLPORTEUR).

Il existe quelques marchands colporteurs, qui parcourent les pays en achetant dans chacun des centres de production les produits spéciaux qui y sont fabriqués, et qu'ils vont revendre dans les endroits où ces marchandises n'arrivent que difficilement. Ces industriels ajoutent, au commerce des marchandises neuves, celui des antiquités qu'ils transportent à Constantinople, où ils sont sûrs de trouver preneurs à des prix élevés. Ils achètent alors dans cette dernière ville des produits européens, qu'ils rapportent dans leur pays pour y faire des échanges ou pour les vendre directement.

DEUXIÈME PARTIE

Système monétaire. Poids et mesures.

Système monétaire en Perse. La monnaie courante pour les échanges commerciaux en Perse est le kran et le double kran. Autrefois, cette monnaie était de petite dimension et en argent très pur; à un moment donné, elle tomba tellement au-dessous de son cours nominal qu'elle ne valait même plus le poids

intrinsèque qu'elle représentait. D'importantes compagnies financières firent à cette occasion de fort jolis bénéfices, en achetant au cours du jour des krans en argent et en les transformant en lingots, qui étaient ensuite revendus sur le marché européen.

L'hôtel de la Monnaie, établi à Téhéran en 1878, a remédié à cet état de choses en fabriquant des pièces de monnaie d'un titre sensiblement inférieur, mais qui sont maintenant d'une frappe régulière et d'un maniement beaucoup plus commode. On ne se sert plus actuellement que du double kran, qui



BILLET DE BANQUE DE UN TOMAN : EFFIGIE DE NASER-ED-DINE SHAH.

représente environ notre pièce de 1 franc. Comme les monnaies d'or qui existent en Perse ne sont guère employées que pour la bijouterie, tous les versements doivent se faire en krans argent, et rien n'est fastidieux comme de compter une somme importante avec cette monnaie. Le Persan, pour effectuer le paiement d'une somme déterminée, compte par poignée de trois ou de cinq pièces, plaçant de côté une pièce comme compteur chaque fois qu'il arrive à une quinzième poignée; puis, quand il a terminé le tas de pièces qu'il avait mis devant lui, il évalue son compteur. En atteignant le nombre fatidique 13, le Persan, très superstitieux, a l'habitude de dire « ce n'est pas treize », et immédiatement il abat la poignée suivante.

L'alliage des pièces actuellement en cours est très mou, et, quand un certain nombre de pièces vous ont passé entre les mains, il reste des parcelles du métal précieux sur la peau, dont on a beaucoup de peine à se débarrasser.

Papier-monnaie. Dans quelques grandes villes, on se sert de papier-monnaie analogue au rouble-papier russe. Il y a des billets de 1, 2, 3, 5 et 10 tomans, mais ils ne sont guère reçus que dans les environs des banques qui les ont émis; c'est ainsi que le billet en circulation à Mesched supporte un change assez élevé s'il est transporté à Téhéran. Le papier-monnaie que l'on rencontre à Ispahan porte presque toujours l'inscription suivante, en anglais : « Valable seulement dans la ville d'Ispahan ».

Le papier-monnaie qui est le plus facilement reçu dans toute la Perse est le rouble russe, deux roubles étant considérés comme l'équivalent d'un toman.

Monnaies de cuivre et d'argent. Les monnaies actuellement en circulation en Perse sont les suivantes :

Monnaies de cuivre : Le pul.
Le shahi, équivalant à 2 puls.
Le saddinar ou 2 shahis.
L'abbassi ou 4 shahis.

Monnaies d'argent : 5 shahis ou quart de kran.
10 shahis ou demi-kran.
Le kran ou 20 shahis.
2 krans.
5 krans.
Le toman ou 10 krans.

Monnaies d'or. Les monnaies d'or sont représentées par des pièces de un quart de toman, un demi-toman, 1, 2, 5 et 10 tomans, mais elles ne sont pas en circulation comme monnaie courante en raison de leur grande disproportion de valeur avec la monnaie d'argent; c'est ainsi qu'un toman quand il est en argent équivaut à 10 krans, alors qu'il en représente 22 s'il est en or.

Les comptes sont aussi évalués en dinars; c'est une monnaie imaginaire qui équivaut à la dix-millième partie d'un toman argent, c'est-à-dire qu'un kran a une valeur de 1 000 dinars.

Monnaie de nickel. Il y a quelques années, on a frappé à Téhéran pour 15 000 francs environ de pièces divisionnaires en nickel, dont un grand nombre ont été aussitôt retirées de la circulation par les Afghans pour être employées comme ornement pour la bijouterie. Dernièrement, un ministre des finances aux abois voulut avoir recours à cette monnaie, qu'il croyait toujours dans les coffres de l'hôtel des Monnaies de Téhéran; aussi fut-il tout surpris d'apprendre que, depuis de longs mois déjà, elles avaient servi à payer les dettes de l'Etat dans la province de Mesched.

A l'automne 1900, des pièces de nickel de un vingtième et de un dixième de kran furent établies par la Monnaie de Bruxelles, mais elles n'ont pas cours à Mesched, où les mendiants même les refusent; les indigènes en effet préfèrent employer la vieille monnaie de cuivre, car ils regardent la pièce de nickel comme impure. Cependant, dans les environs, la circulation de cette monnaie est plus grande, et à Sebzévar, à Nichapoor et à Goutchan il en circule pour plus de 16000 tomans.

Poids et mesures. Partout en Perse on utilise les balances, mais on se sert très rarement de poids étalonnés. Les marchands ont tous quelques cailloux ou morceaux de fer qui, assurent-ils, pèsent, celui-ci le batman, cet autre le miscal, etc. Souvent le vendeur et l'acheteur ont chacun leurs poids et vérifient la pesée plusieurs fois avant de tomber d'accord. Les mesures de poids officielles en Perse sont les suivantes :

Le gondun;
Le nakhod ou 4 gonduns;
Le miscal ou 24 nakhods;
Le tcherek ou quart de man;
Le man tabrizi, valant 640 miscals (1);
Le man Shah ou deux mans tabrizi;
Le kusti, valant cinq mans Shah;
Le kharvar ou 100 mans tabrizi.

Tous les liquides se vendent au poids; pour les grains ou céréales, les mesures employées sont :

L'artaba, équivalant à 66 litres;
Le chinika, correspondant à 1 litre 32.

Les mesures de longueur sont :

Le bar;
Le gereh, équivalant à 4 bars;
Le zar, correspondant à 16 gerehs (1);
Le farsakh comprend 6000 zars (2).

---

(1) Selon la convention douanière du 26 janvier-8 février 1903, le man tabrizi ou batman de Tauris représente 2 kilogr. 970. Le zar, reconnu comme unité de mesure, vaut 1 mètre 4 centimètres. Dans le Khorassan on emploie aussi comme poids le *sir*, qui équivaut à 16 miscals. Quarante *sirs* représentent un man tabrizi.

(2) Le *farsakh* équivaut à peu près à 6 kilomètres 250. Cette unité de mesure ne possède aucune fraction; c'est ainsi que 8 kilomètres seront comptés comme 2 farsakhs, qui correspondent cependant à 12 kilomètres 500, et on sera obligé de payer en conséquence.

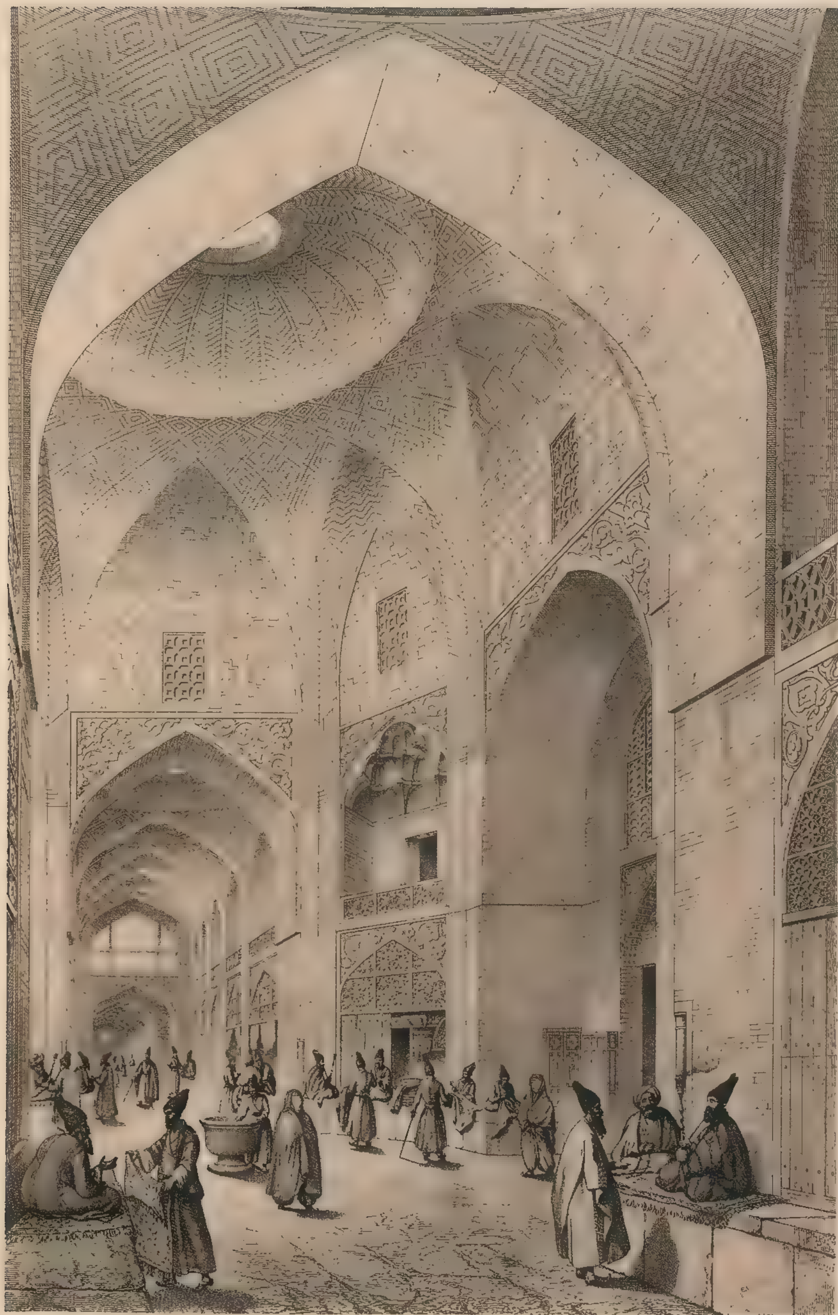
D'ailleurs, la longueur du *farsakh* diffère selon la nature du terrain, l'interprétation locale du terme étant la distance parcourue en une heure par une mule chargée.

Le nom de *farsakh* est la forme arabe du vieux mot persan *parasang*, qu'on suppose dérivé des blocs de pierre (sang), qui étaient autrefois placés sur les côtés des routes pour marquer les distances. Dans un des livres du *Zend-Avesta*, on trouve une définition assez obscure du *farsakh* : « Un *farsakh* est la distance à laquelle un homme doué d'une vue parfaite peut apercevoir un chameau et discerner s'il est blanc ou noir. »

Dans le Lauristan, le *farsakh* est la distance à laquelle un tambour battant peut être entendu.

Quoi qu'il en soit, le *parasang* original était une vieille mesure babylonienne basée sur la coudée et équivalait à environ 5 kilomètres 700 mètres.





Le bazar des tailleurs
d'après « Les monuments modernes de la Perse »
de Pascal Coste (1867)

Les mesures de superficie sont les suivantes :

Le kabzeh;
Le zar carré, équivalant à 12 kabzeh;
Le darz, — 10 zars carrés;
Le dohu, — 10 darz;
Le kafiz, — 10 dohus;
Le jerib, — 10 kafiz ou 10000 zars carrés.

Les banques. Les établissements financiers ne manquent pas en Perse. Un des principaux est connu sous le nom de « Imperial Bank of Persia ». Il a des succursales dans tous les centres actifs du pays. Pour concurrents, il a les nombreux bureaux de banques russes situés dans toutes les villes un peu importantes.

Dans la question de la prépondérance économique, les Anglais et les Russes se voient, depuis quelques années, combattus par les Allemands. En effet, la Banque allemande d'Orient, fondée par la Banque nationale d'Allemagne, la Banque de Dresde et l'Association financière de Schaffouse en 1906, au capital de 20 millions de francs, cherche à obtenir des concessions dans le but d'établir dans le golfe Persique un centre commercial important pour servir de tête de ligne à un service de bateaux allemands.



BANQUIERS-CHANGEURS DANS UN BAZAR.

Tous les banquiers, magasins, offices du gouvernement et tous les nobles persans ont à leur service des mirzas, qui sont considérés comme les maîtres de la plume et remplissent les fonctions de secrétaires, comptables ou commis. Leurs attributs consistent en un rouleau de papier et en un *kalamdan*, ou plumier, qui contient tout ce qui est nécessaire pour écrire. Le *kalamdan* est un objet de très grand luxe, et il n'est pas jusqu'au plus pauvre qui ne soit décoré avec un certain souci de l'esthétique. Les plumiers destinés aux gens fortunés sont d'une richesse de décor tout à fait extraordinaire. Le *kalamdan* est une boîte mesurant environ 20 centimètres de longueur sur 3 à 4 de largeur et de profondeur; c'est une sorte de fourreau qui contient un tiroir où sont renfermés les plumes, crayons, canif, ciseaux, et enfin un minuscule encrier en métal, dans lequel se trouvent quelques pincées de poudre d'encre délayée par l'eau qui imbibe une bourre de filasse faisant l'office d'éponge.

On se sert couramment comme plume d'une sorte de petit roseau raide, le même que celui employé autrefois pour écrire sur le papyrus. Maintenant, on



COMBAT DE SHAH ABBAS CONTRE LES USBEKS, D'APRÈS UN KALAMDAN DU XVIIIe SIÈCLE. *(Collection de l'Auteur)*

commence à connaître les plumes en métal, et l'introduction de ces dernières n'est pas sans avoir une influence fâcheuse sur l'écriture persane.

Les kalamdans ou plumiers. Nous avons dit que les *kalamdans* étaient décorés avec un soin jaloux; nous en avons trouvé un qui est une véritable merveille.

Ce kalamdan ne remonte pas à une époque très ancienne, mais il est cependant, tant par sa composition que par la perfection du travail, digne d'être comparé aux plus belles pièces de laque fabriquées en Perse pendant les deux derniers siècles. Cette écritoire fut faite par Mirza-Mohamara-Khan-Malek-Ah-Choara, qui s'intitulait lui-même modestement « le roi de la poésie de Naser-ed-Dine Shah ». Les vers qui sont sur cette boîte de laque sont de sa composition, et c'est également lui qui est l'auteur des délicieuses miniatures qui couvrent toute la surface de cet étui.

Il est à remarquer que toutes les écritoires ont été traitées à l'aide d'un



KALAMDAN REPRÉSENTANT DES DERVICHES ET MOLLAHS. CARTON LAQUÉ, XIXe SIÈCLE. *(Collection de l'Auteur)*

pinceau, et non pas avec un kalam, ce qui, aux yeux des amateurs, en augmente singulièrement le prix.

Mirza-Mohamara était un véritable encyclopédiste et passait pour un grand savant; ses qualités comme artiste ne le cédaient en rien, assure-t-on, à son

habileté comme artisan. Il paraît qu'il était fort expert dans l'art de la broderie, et on connaît de lui quelques *kalamdans* peints. La pièce en question est certainement la plus belle qu'il ait jamais faite et fut exécutée au commencement du règne de Naser-ed-Dine Shah; elle était destinée à être remise en présent au monarque.

Le médaillon qui se trouve au centre, sur la partie bombée du couvercle, porte cette inscription : « Le roi Naser-ed-Dine est un grand roi, il est le roi des rois et gouverne avec justice. » Le médaillon suivant représente Gax qui couronne Fareidoun, ancien roi légendaire de la Perse. La scène qui est à l'extrémité de l'encrier figure Kavous couronnant le sheikh Khosroé. Dans le deuxième médaillon de gauche, on voit le sheikh Khosroé avec Rustam et son père Zaal ainsi que son grand-père Nériman. Le troisième médaillon à gauche représente Fareidoun qui couronne son neveu Manucher. Le médaillon qui est sur la partie ouvrante du kalamdan dans le bout, représente Anou-Schiravan accompagné de son grand ministre, partant à la chasse. En suivant la décoration sur le côté, on rencontre la représentation du Shah de Perse dans la chambre verte, puis enfin le portrait d'Alexandre le Grand.

Le médaillon central du côté droit représente Anou-Schiravan sur le trône; en face, on voit figuré un gigantesque serpent transpercé d'une pique. Le petit médaillon suivant est celui de Darius; puis, c'est Bahram dormant dans la chambre rouge : les femmes qui l'entourent agitent l'air à l'aide d'éventails, tandis que des musiciennes, installées dans l'angle de la pièce, lui donnent un concert.

Dans le petit médaillon situé dans le bout du plumier, à l'extrémité opposée de la partie ouvrante, se trouve le Sultan Sandjar. Le sixième médaillon, c'est Bahram dans la chambre jaune : il est accroupi auprès d'une dame qu'il tient dans ses bras. Vient ensuite le portrait de Bahram. Le médaillon du centre représente Anou-Schiravan au milieu de son conseil, puis c'est le portrait d'Isfandiar, fils de Bahram, et enfin Bahram dans la chambre verte.

Le tiroir qui se trouve dans l'intérieur du plumier est intéressant et décoré de médaillons légèrement en creux. On a réservé cette place au côté religieux. Le premier médaillon que l'on trouve en tournant à droite représente Nour-Ali-Shah, chef des derviches. Le deuxième médaillon long est le sheikh Abdoul-Hassan, chef des derviches. Le troisième est le sheikh Attar, chef des derviches. Le quatrième médaillon long est Chamsé tabrizi, chef des derviches. Le cinquième, qui représente une potence, est Mansour, chef des derviches.

Le médaillon opposé à l'ouverture représente une femme voilée montée sur un cheval, partant en pèlerinage. Le septième médaillon est Ma-Hassoum-Ali-Shah, chef des derviches. Le huitième médaillon en longueur est le sheikh Bar-Yazid, chef des derviches. Le neuvième est Sakh-Ali-Shah, chef des derviches. Le dixième

est le sheikh Bar-Yazid, chef des derviches, et le onzième médaillon près de l'ouverture est Schafiah, chef des derviches.

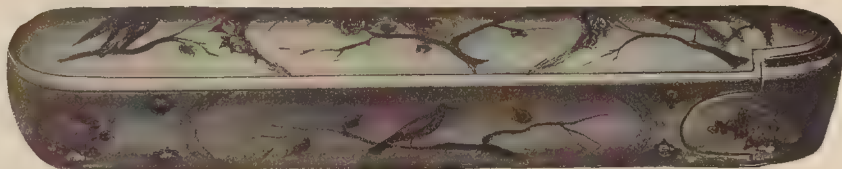
Sous le tiroir, le premier médaillon que l'on rencontre est le sheikh Kharakani, puis vient le seyide Nemathoula; le grand médaillon du milieu est Ibrahim-Adham tenant dans ses bras une femme voilée. Le petit médaillon à la suite est Schebli; enfin, le dernier médaillon du bout représente Ibrahim-Adham causant avec la femme voilée.

Dans l'intérieur du tiroir est une grande peinture à fond or qui représente la guerre de Rustam contre Isfandiar; il lui tire une flèche et le rend aveugle. Au-dessus, sur le côté du tiroir, se trouve Bahram (le propriétaire des chambres); il est à la chasse et fixe avec une flèche le pied d'une jeune gazelle à son oreille.

L'autre côté intérieur du tiroir rappelle la légende de Bahram rencontrant devant la maison d'un villageois une jeune fille portant sur ses épaules un bœuf; elle gravit avec ce fardeau un escalier haut de trente marches.

Enfin, sous le dessous de la boîte il y a encore trois chambres de Bahram, de diverses couleurs, où le seigneur du lieu lutine sa compagne. De petits amours, d'un style européen assez mauvais, séparent ces deux derniers médaillons.

Un des sujets que l'on rencontre le plus souvent est cette représentation des sept chambres, où le roi des rois se livre aux ébats les plus folâtres au milieu de ses épouses. Les Persans sont très friands de beaux *kalamdans*, et les pièces qui valent de 500 à 1 000 francs ne sont pas très rares. Il y en a naturellement à tous les prix, et pour la modique somme d'un kran on peut déjà en avoir qui donnent bien une idée de ce genre de travail.



KALAMDAN PEINT ET LAQUÉ, XIXe SIÈCLE. (*Collection de l'Auteur*)

De la confection d'une lettre. Pour accomplir ses fonctions, le mirza s'assoit à terre; quelquefois il a devant lui une petite table surélevée du sol d'environ 30 centimètres. Autrefois, les lettres devaient affecter la forme triangulaire, et le mirza s'arrangeait de façon à ce que l'écriture ait une apparence parfaitement géométrique. A l'aide des ciseaux contenus dans le kalamdan, il découpait la missive qui était ensuite ployée de façon à figurer un triangle de 4 centimètres de côté, puis placée sous une bande de papier de soie sur laquelle





Un bazar persan

l'envoyeur apposait son sceau. Maintenant, on se sert de feuilles de papier rectangulaires qui sont importées d'Europe. Les lettres commencent par de longues formules de politesse, et ce n'est que vers la quatrième ou cinquième ligne que l'on arrive à parler de l'affaire faisant l'objet de la missive. Sous forme de signature, l'expéditeur place son cachet au verso de la feuille sur laquelle est écrite la lettre. Le cachet est obtenu avec du noir de fumée dissous dans un peu d'eau.

Il est de bon ton, quand une lettre est portée à la main, de renvoyer l'enve-



KALAMDAN REPRÉSENTANT LES SEPT CHAMBRES, CARTON LAQUÉ, XIXe SIECLE. *(Collection de l'Auteur)*

loppe à l'expéditeur après y avoir apposé son cachet : ceci constitue une sorte de reçu annonçant à l'envoyeur que sa missive a bien été remise en mains propres.

Les capitaux en Perse. Leur insécurité.

Il n'est peut-être pas de pays au monde où, plus qu'en Perse, l'argent craigne de se montrer. Il y a à cela plusieurs raisons d'ordres différents. Tout d'abord, ceux qui possèdent ne sont nullement pressés de faire étalage de l'importance de leurs réserves en argent, car ils n'ignorent pas que les fonctionnaires placés à la tête du gouvernement n'hésiteraient pas à leur faire un emprunt forcé et d'un retour bien aléatoire. En second lieu, le Persan aime à sentir à portée de sa main toutes ses richesses, de façon à pouvoir y recourir en cas de besoin. Enfin, dans le pays de l'Iran, ceux qui possèdent sont conduits à cacher leurs économies dans un bas de laine, par ce fait qu'il n'existe aucune entreprise où ils puissent placer leurs capitaux, ou qui leur donne une confiance et une sécurité suffisantes pour justifier à leurs yeux de l'abandon qu'ils feraient de leur trésor. Les quelques entreprises conçues par des Européens dans leur pays ont donné de si mauvais résultats, que la confiance qu'auraient pu leur inspirer les Faranghis s'est envolée à tout jamais.

Quel usage font donc les capitalistes de leurs revenus ou des sommes qu'ils ont extorquées à ceux qu'ils sont chargés d'administrer ? Le plus souvent, ces capitaux sont transformés en lingots et enfermés dans des caves profondes ou d'impénétrables cachettes dont le secret meurt quelquefois avec le propriétaire. Ceux que l'esprit de lucre domine et qui ne craignent pas d'exposer leur argent se transforment en prêteurs sur gages et font commerce du numéraire, de façon

à lui faire produire des intérêts variant depuis 15 à 20 p. 100 jusqu'à une somme huit ou dix fois supérieure.

Les sages qui préfèrent ne pas thésauriser emploient l'excédent de leurs ressources en achetant des bijoux, des pierres précieuses ou des étoffes tissées d'or et d'argent, puis ils jouissent en secret de toutes ces richesses dans les parties les plus retirées de leur *andéroun*. Ce besoin de luxe et de faste se retrouve même dans les classes les plus misérables de la société, et, dans des villages où les choses les plus indispensables de la vie font complètement défaut, on rencontrera des orfèvres, des ouvriers en filigrané et des brodeurs, dont les affaires sont très florissantes.



VELOURS CISELÉ TISSÉ D'OR, XVIII[e] SIÈCLE.
(*Collection de l'Auteur*)

Difficultés des transactions. En dehors de la crainte d'exposer son argent pour le faire fructifier, l'Iranien, par nature, est complètement inapte aux affaires financières. La ponctualité, surtout en matière de paiement, lui est absolument inconnue, et il ne débourse son argent qu'à la dernière extrémité, car il ne peut pas comprendre pourquoi il ferait cette chose, qui lui est pénible, plutôt aujourd'hui que demain ou à une date postérieure. Pour lui, un délai de 3 ou 6 mois est regardé comme chez nous un paiement comptant, et 18, 20 ou 24 mois de crédit lui semblent encore insuffisants.

Les transactions commerciales donnent lieu à d'interminables conversations et compliments avant que le sujet de l'affaire ne soit abordé, de sorte que des heures et des jours entiers se passent avant qu'un Persan puisse arriver à prendre une décision. Un grand fonds de fatalisme forme sa constante ligne de conduite, et il estime qu'il n'y a pas lieu de brûler l'existence comme le font la plupart des Européens. A tout prendre, ces Orientaux ne sont pas aussi fous qu'on pourrait le supposer, et leur raisonnement, que nous ne saurions admettre dans nos contrées, est cependant plein de sagesse : « A quoi bon se hâter, disent-ils, car, quoi que nous fassions, nous ne séjournerons sur la terre que le







Samarkand : La place et la mosquée de Bibi-Khanoun
(Cliché obligeamment communiqué par M. Paul Nadar)

nombre d'années pour lesquelles Dieu nous y a placés; quoi que nous fassions, nous passerons ce temps de la façon que Dieu a prévue dans sa sagesse, et, malgré nos efforts, les jours ne seront ni plus longs ni plus courts : dans ces conditions, le mieux est de prendre le temps comme il vient, c'est le meilleur moyen d'accomplir le destin de Dieu. »

TROISIÈME PARTIE

L'industrie en Perse.

Il n'existe pas de manufacture dans le sens européen du mot, c'est-à-dire de ces vastes établissements contenant des centaines d'ouvriers obéissant à un seul et même chef d'industrie et où tout le travail s'effectue au moyen d'un outillage mécanique. Ici, chaque commerçant est son propre entrepreneur et son fabricant spécial : c'est la multiplicité de ces forces isolées qui forme une industrie nationale importante. C'est dans les bazars, avons-nous vu, qu'est concentrée la vie commerciale de l'Orient; c'est aussi là, dans de petites chambres obscures et sales situées en arrière-boutique, que l'on rencontre ces embryons d'usines où on transforme les matières premières en des objets de nécessité. La principale industrie actuelle de la Perse, et pour ainsi dire la seule digne de remarque, est celle des tapis et tissages.



PETITS MOUTONS EN BRONZE FONDU ET LAMPE OU MESURE DE PHARMACIE. *(Collection de l'Auteur)*

Les tapis. Nécessité de leur emploi. La Perse a été fameuse dans les temps passés pour la fabrication des tapis (1), et c'est par le tissage des étoffes qu'on arriva insensiblement à créer cette industrie si intéressante. Du reste, l'architecture persane et la manière dont sont construites toutes les

1. M. Olmer, que nous avons déjà eu l'occasion de citer bien des fois, a fait, au mois d'avril 1909, une conférence sur l'industrie des tapis en Perse, et nous lui devons de nombreux renseignements sur ce sujet.

maisons, depuis les plus pauvres chaumières jusqu'aux plus riches palais, impliquent la nécessité de recouvrir le sol qui, suivant la richesse du propriétaire, est, soit en terre battue, en dalles de pierres ou en carrelage. Le tapis est l'unique meuble que l'on rencontre dans les habitations persanes, et, quand un étranger reçoit dans sa demeure un musulman, il lui fait suffisamment d'honneur en lui désignant du geste un tapis à terre et en l'invitant à s'accroupir dessus.

D'autre part, la religion, en exigeant l'emploi de tapis pour la récitation des prières, a contribué puissamment à développer cette industrie.

Au point de vue de l'antiquité à laquelle remonte la fabrication des tapis, il est difficile d'avoir une idée bien précise. On peut cependant affirmer que ce fut pendant la période Sassanide que ce genre de travail prit un certain développement, qui ne fit que s'accroître après la conquête des Arabes.

Shah Abbas donna un essor tout particulier au travail de la laine, et il avait institué à Ispahan, au seizième siècle, une véritable école où les procédés de fabrication étaient enseignés dans toutes les règles de l'art.

Matières premières employées à la confection des tapis.

Pour le tissage des tapis, on emploie des laines provenant de la toison des moutons, des poils de chèvres, des poils de chameaux, des poils de yaks, de la soie, du coton, du lin, du chanvre, etc..... La toison des chèvres est de beaucoup la plus appréciée et la plus chère; elle est plus brillante et plus fine que celle des moutons, et dans bien des cas elle présente toute l'apparence de la soie.

La laine recueillie sur les chameaux est d'un aspect brunâtre et assez peu agréable : c'est une matière grossière, mais d'une très grande solidité, et pour les tapis communs elle est employée avec beaucoup de succès.

La grande majorité des tapis persans se fait avec la toison des moutons. Ces animaux sont tondus deux fois par an, la première fois au moment du départ des troupeaux pour les pâturages d'été, et la seconde fois au retour, à la fin de l'automne. Chacune de ces opérations donne environ 750 grammes de laine par animal.

On apporte fort peu de précautions à la manutention des laines, et c'est évidemment une des raisons pour lesquelles les tapis d'Orient sont attaqués par les mites avec une si grande rapidité. Le lavage sur le dos des animaux n'existe pas; les toisons étant réunies par quantité, on procède sommairement à la main à un premier blanchissage, puis on enlève toutes les matières étrangères qui ne constituent pas la laine proprement dite. On fait ensuite un second lavage à l'eau froide et on met sécher à l'air libre.







UN CULTIVATEUR DES ENVIRONS DE LA VILLE ET SA FAMILLE



UNE BOUTIQUE DE TEINTURIER

Le peignage se fait à la main et le cardage s'opère à l'aide d'une corde de boyau tendue sur un curieux instrument en forme de harpe.

La qualité de la laine dépend de deux facteurs bien caractérisés, d'abord de la santé de l'animal et ensuite de la nature du climat sous lequel il vit. C'est ainsi qu'on remarque que la laine recueillie dans les contrées froides est beaucoup plus douce et plus chaude que celle provenant des pays dans lesquels la température est plus élevée. Par contre, cette dernière est plus sèche, plus ferme et plus durable.

C'est le Béloutchistan qui fournit principalement le poil de chèvre destiné



TROUPEAU DE CHÈVRES DU KHORASSAN DANS LE BAZAR DE RIVAN.

à la fabrication des tapis. Cette matière est surtout employée pour faire des imitations modernes de tapis de soie qui sont vendues dans les bazars de Constantinople.

Teinture des laines. On n'employait autrefois que des teintures végétales, et de ce chef la palette des couleurs était forcément très restreinte; c'était là plutôt un bien qu'un mal, car les artistes devaient se contenter de ce peu de variétés pour harmoniser les tons et donner l'impression aussi exacte que possible des motifs qu'ils avaient à reproduire.

Les ouvriers persans ignorent l'usage des mordants en teinture, toutefois, comme ils ne sauraient s'en passer, ils les emploient tous mais en les considérant comme des substances colorantes. Ils prennent de préférence les mordants végétaux, tels que les substances tannifères; comme minéraux, ils se servent

du sulfate de fer, croyant que la couleur de ce sel a une réelle influence sur la teinture. Tous les corps minéraux mordants, comme le sulfate de fer, le sulfate de cuivre, l'alun de chrome, le bichromate de potasse, sont employés sous le nom d'alun européen.

On fait rarement deux bains, un pour le mordançage et l'autre pour la teinture; les mordants et les colorants sont réunis ensemble et traités en une seule opération.

La teinture en bleu est la plus employée, et elle est toujours obtenue à l'aide de l'indigo indien.

Le jaune s'obtient à l'aide de la gaude. Toute la plante est employée pour faire le bain. Les laines qui doivent subir cette opération sont préalablement blanchies à la chaux, puis plongées à plusieurs reprises dans un bain d'eau chaude contenant la gaude, où elles restent pendant une demi-heure environ.



UNE BOUTIQUE DE TEINTURIER AU BAZAR DE MESCHED.

La teinture rouge est produite par la garance, qui est cultivée dans les terrains salés avoisinant Yezd et dans ceux du Khorassan.

La laine est toujours teinte en écheveaux, et, quand on désire des couleurs foncées, elle ne subit aucun blanchiment préalable. Si on veut obtenir des couleurs claires, on blanchit avec de la soude à faible dose ou avec du savon.

La teinture se fait dans des cuves maçonnées ou dans de grands vases de grès. Ces cuves sont très primitives et généralement chauffées au moyen de crottin desséché, qui produit une fumée intense; c'est à cet inconvénient qu'il faut attribuer les taches dont les laines sont toujours couvertes.

Tissage des tapis. Les métiers employés pour le tissage des tapis sont de deux sortes; ils sont verticaux ou horizontaux. Ces derniers sont surtout employés par les tribus nomades, parce qu'ils ont l'avantage de tenir fort peu de place. Les cylindres ou ensouples qui supportent les fils de chaîne sont fixés au sol au moyen de quatre piquets; au fur et à mesure que le tapis avance, on leur donne un tour, et le travail continue sans que les ouvriers aient besoin de se déplacer. Quand on lève le camp, les piquets sont arrachés, les chaînes sont roulées sur les ensouples, et on charge le tout sur le dos d'un âne qui transportera le métier dans une autre contrée.

Dans les métiers verticaux, les fils sont attachés sur deux ensouples, qui







Tapis à compartiments dessinés à l'instar des jardins persans. Ecole de Chiraz.
XVIe siècle. (Collection du Dr Albert Figdor à Vienne)

sont l'une au sommet de la salle servant d'atelier, tandis que l'autre est presque à terre. Les extrémités du cadre sont fixes et les ouvriers sont accroupis sur une planche, dont les bouts reposent sur les barreaux de deux échelles verticales. Au fur et à mesure de l'avancement du tapis, on monte la planche d'un échelon pour permettre aux ouvriers d'être toujours au niveau de leur ouvrage.

Les tapis anciens n'ont jamais de franges qu'à une seule extrémité, car c'est le bout des fils de chaîne nattés et tordus qui forme ces franges. Le



AU PAYS BACKHTIARI : FABRICATION DES TAPIS SUR DES MÉTIERS HORIZONTAUX, PAR LES TRIBUS NOMADES.

chef, ou commencement du tapis, est une sorte de toile composée avec la même matière que celle qui a servi à faire les chaînes.

Dans le travail du tissage, tous les fils de chaîne pairs sont attachés à une baguette, tandis que les fils impairs le sont à une autre. Ces baguettes sont élevées alternativement pour permettre de passer la navette contenant la laine, qui forme le fil de trame donnant la liaison à la chaîne.

Les fils de laine doivent toujours être chevauchés sur les fils de chaîne, c'est-à-dire que chaque fil pair, par exemple, se trouve relié à son plus voisin fil impair. Quand le rang est terminé, on passe le fil de trame et on procède à l'établissement du second rang, en prenant bien garde de ne pas relier ensemble les mêmes fils que dans le rang précédent.

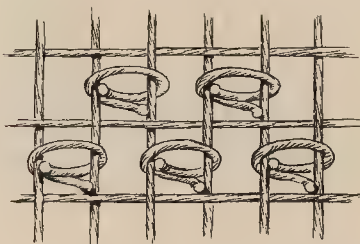
La laine teinte et filée, qui doit former le velours du tapis, est disposée en grosses pelotes aux pieds des ouvriers ou quelquefois au-dessus de leur tête. Ces artisans doivent sans hésiter saisir la nuance qui convient au point qu'ils ont à faire, tordre et nouer la laine le long de la chaîne, puis la couper d'un rapide coup de ciseaux. Quand un rang est composé et que le fil de trame a été passé, l'ouvrier vient frapper sur ce fil avec un peigne en bois dur ou de métal, de façon à serrer les points qu'il a composés. Quelquefois, on attend deux ou trois rangs avant de passer la trame et de la serrer, mais c'est agir au détriment de la solidité et de la régularité du tapis.

Quand un certain nombre de rangs ont été composés, on égalise les laines à l'aide d'une paire de ciseaux, de manière que le velours présente une surface bien régulière.

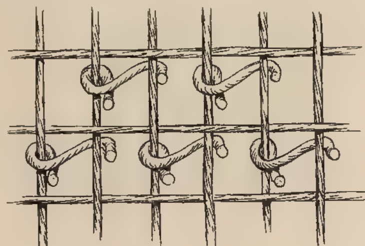
Diverses espèces de nœuds de chaîne.

Nous venons d'expliquer que le poil ou velours des tapis s'obtient en nouant sur la chaîne, préalablement tendue, des laines de différentes couleurs, de telle façon que leur groupement produise les dessins plus ou moins variés. Ces nœuds, suivant la manière dont ils sont faits, sont dénommés turcs ou persans.

En examinant l'envers d'un tapis oriental, nous apercevons que chaque fil de chaîne est encerclé dans les fils du nœud, de façon à faire apparaître le



NŒUD TURC OU DE GHIORDÈS.



NŒUD PERSAN OU DE SINNAH.

DIFFÉRENTS NŒUDS DE CHAÎNE EMPLOYÉS POUR LA FABRICATION DES TAPIS D'ORIENT.

patron qui a été tissé sur la surface. Retournant ce tapis, de manière à voir les extrémités du fil du nœud qui forment le velours, nous trouvons que dans quelques productions ces deux extrémités viennent s'égaliser entre chaque deux fils de chaîne, tandis que, dans d'autres, une seule extrémité se présente entre chaque fil de chaîne. La première manière est connue sous le nom de nœud turc ou de Ghiordès, alors que la seconde forme le nœud persan ou de Sinnah.

Dans tous les tapis orientaux les nœuds sont si solidement faits, qu'il est impossible de les relâcher ou d'enlever la laine en la tirant par une de ses extrémités.







Détail d'un tapis de Chiraz,
décor floral et à êtres animés. Inscription votive au pourtour. XVIe siècle.
(Collection Poldi-Pezzoli à Milan)



FEMMES ARMÉNIENNES ET PERSANES TRAVAILLANT A LA FABRICATION DES TAPIS SUR UN MÉTIER VERTICAL, A SULTANABAD.

Les ouvriers tapissiers : Leurs salaires. L'industrie du tissage des tapis en Orient était autrefois exclusivement conduite par les femmes et les jeunes filles; c'était leur principale et pour ainsi dire leur unique occupation. Depuis l'enfance jusqu'à l'âge le plus avancé, ces tisseuses sont au travail; il n'est pas rare, en effet, de voir des petites filles, âgées de six ans tout au plus, aider leur mère dans cette besogne absorbante jusqu'à ce qu'elles deviennent assez habiles elles-mêmes pour s'asseoir définitivement devant le métier.

La fabrication des tapis est loin d'être regardée comme un métier déshonorant, et les femmes d'un rang supérieur ou très riches tiennent à honneur de montrer leurs talents en tissant, pour leur demeure, des tapis de la plus fine qualité.

Maintenant que le commerce des tapis est devenu considérable, il n'y a pas assez de la main-d'œuvre féminine pour répondre aux demandes, aussi les hommes et les enfants, du moins dans les grandes villes, sont-ils instruits dans l'art du tissage.

Ouvriers et ouvrières n'ont jamais aucun modèle devant eux; ils doivent connaître à fond et par cœur le dessin qu'ils ont à exécuter, et cela d'une façon absolument précise, pour ne pas se tromper au milieu des arabesques, souvent très compliquées, qui forment la bordure ou même le fond du tapis.

Quand on doit exécuter des dessins particulièrement difficiles, les ouvriers sont dirigés par un chef d'atelier qui annonce en chantant le nombre de couleurs à employer au moment donné. Pour les imitations des tapis européens, on donne parfois des maquettes peintes aux artistes orientaux; mais, bien qu'ils se rapprochent assez de la conception du dessinateur, on ne retire jamais de bons résultats de ce procédé, et il convient de laisser aux Orientaux le soin d'interpréter leurs propres dessins, ce qu'ils font avec infiniment plus de goût et de distinction que quand on veut leur imposer les inspirations et les modes occidentales.

Le salaire des ouvriers travaillant à la fabrication des tapis est très variable, suivant les régions. A Kerman, les enfants reçoivent de 25 à 50 centimes par jour pour 10 heures de travail. A Kachan, il ont de 35 à 75 centimes, et dans les grandes villes, telles que Téhéran et Ispahan, ils sont payés à raison de 50 centimes à 1 franc par jour.

En général, les enfants sont engagés par leurs parents pour des périodes de huit à dix années chez des fabricants, qui les tiennent sur le métier tant que dure le jour, exigeant d'eux un labeur incessant. Comme les parents ont la charge de la nourriture, il en résulte des conflits continuels entre eux et le loueur, qui prétend souvent que les enfants, étant insuffisamment alimentés, ne sont pas capables de fournir le travail qu'il voudrait leur imposer.

Dans certaines contrées, notamment à Kerman, les artisans employés au





Tapis double face en soie tissée au métier. XVIe siècle

(Donné par M. Doisteau au Musée du Louvre)

tissage des tapis se tiennent dans de véritables souterrains, car au niveau du sol la sécheresse de l'air est telle que les laines deviennent cassantes et impossibles à travailler. Pour que la fraîcheur soit plus grande encore, on entretient de larges vases remplis d'eau souvent renouvelée dans l'atelier.

Le décimètre carré de tapis de la meilleure qualité vaut environ cinq francs et requiert environ deux jours de travail à un ouvrier. Si on défalque le prix de la laine qui entre pour les trois quarts dans ce chiffre, il reste donc au maître tisseur une somme de 65 centimes par jour environ pour son bénéfice et le salaire de l'artisan. Dans les tapis de qualité très inférieure, au contraire, le décimètre carré n'est vendu que 30 centimes, mais comme le travail peut être fait en l'espace de deux heures et que, d'autre part, la matière première employée est de la laine presque brute et grossièrement teinte, le bénéfice du fabricant se trouve supérieur à celui qu'il obtient pour les qualités supérieures.

Classification des tapis par catégories.

Les tapis, unique mobilier des Persans, doivent répondre à tous les besoins et à toutes les exigences de la vie civile et de la vie religieuse. La variété en est infinie, et l'on pourrait citer comme principales classifications les tapis de dot et de mariage, ceux qui sont réservés à l'usage des hôtes ou carpettes sur lesquelles les passants reçoivent l'hospitalité. Le foyer lui-même est entouré de ces précieuses étoffes. Chacune, suivant l'usage auquel elle est destinée, doit répondre à certaines règles et à certaines formes pour rester dans la tradition.

Parmi les autres destinations civiles, on distingue les tapis de chasse, les tapis de tentes et ceux qui servent de tentures pour recouvrir les divans, les tapis de selle et enfin les *kourgines*, véritables sacs dans lesquels les pèlerins et les voyageurs enferment tous leurs menus bagages.

Parmi les espèces de tapis les plus précieux, il est bon de signaler ceux qui sont tissés spécialement à l'usage du Shah et qui doivent figurer près du trône. D'autres sont réservés aux mosquées, certains, enfin, sont destinés à l'ensevelissement des morts.

Tapis de dot et de mariage.

La première catégorie de tapis, ceux qui sont donnés en dot, sont le plus souvent surchargés de broderies assez lourdes, où les matières les plus précieuses ont été employées. Dans la région de Boukhara, il existe un grand nombre de ces couvre-lits décorés de grosses roses rouges brodées en soie, qui sont réparties sur toute la surface du voile sans grande préoccupation de la symétrie. Quelquefois, cependant, ces tapis sont tissés.

Le tapis de dot est, pour la femme persane, ce qu'est pour l'européenne l'anneau d'or qui s'échange le jour du mariage dans notre civilisation, aussi est-il

rare que de son vivant une femme consente à se séparer de cette pièce précieuse.

Cette œuvre constitue un véritable examen pratique, car il indique les qualités et l'habileté manuelles de la jeune femme qui l'a tissée. On rapporte que les prétendants ne se font pas faute d'estimer la valeur de leur fiancée d'après la perfection du travail que cette dernière peut accomplir. Un tapis correctement exécuté, en effet, est la meilleure preuve qu'on puisse donner de la patience, de l'habileté et de la distinction de celle qui l'a confectionné. Lorsque les préceptes de la tribu sont soigneusement conservés dans la contexture de la carpette, on peut préjuger de la fidélité de la tisseuse qui ne pourra, à l'avenir, être qu'une excellente épouse.

Les tapis de mariage sont rarement de grandes dimensions, et toute l'originalité et l'habileté de l'ouvrière consiste à approcher le plus près possible de la perfection, tant dans la régularité de la forme que dans la manière dont les points sont noués et serrés. Dans la contexture de ces carpettes sont ménagés les emblèmes de la vertu et les dessins particuliers à la tribu. Ces pièces d'étoffe servent à couvrir la couche et à garnir la chambre nuptiale.

Tapis de trône et de mosquées.

Les plus beaux spécimens de tapis sont assurément ceux destinés à orner les salles de réceptions du souverain et les mosquées. Ils sont généralement établis sous la surveillance de maîtres réputés et sont les plus coûteuses et les plus belles productions de l'art oriental. Les tisserands ont cherché à reproduire le plus fidèlement possible les champs et les jardins couverts de fleurs dans lesquels, l'été, les nobles persans passent la plus grande partie de leur temps à écouter le rossignol gazouiller dans sa prison dorée.

Les jardins orientaux sont reproduits de deux façons bien distinctes par les tisseurs persans. Le style le plus apprécié est celui dans lequel les fleurs sont reproduites de la manière la plus naturelle. C'est au seizième siècle que ce genre de décoration atteignit son plus haut degré de perfection. Ces tapis se terminent généralement par une étroite bordure qui ne concourt pas à la décoration, mais sert de simple encadrement au champ de fleurs.

L'autre style est celui dans lequel les divisions du tapis suivent le plan général des jardins d'agrément en Orient. On y retrouve les allées qui séparent les parterres de fleurs, et souvent les vignes qui leur forment une voûte de verdure sont fidèlement copiées dans les bordures. Les terrasses, les fontaines, les arbres et les fruits sont quelquefois reproduits d'une façon bien schématique par certains tisseurs, mais par d'autres ils le sont aussi naturellement qu'il soit possible de le faire.





Fragment de tapis de l'école d'Ispahan. XVIe siècle
(Collection du Musée de Munich)

Tapis servant de linceuls. On sait qu'il est d'usage d'enrouler les cadavres dans des tapis qui font ainsi l'office de linceuls. Généralement, la décoration de ces pièces est composée de l'arbre sacré, mais on rencontre aussi des emblèmes spéciaux d'un caractère personnel ou national. Une sorte de feuille de palme à la pointe très recourbée se voit souvent sur ces pièces d'étoffes employées comme draps mortuaires ou comme tapisseries dans les sanctuaires; cette forme dérive d'un dessin indien destiné à rappeler les sinuosités du Gange, le fleuve sacré, dont les méandres ont, en effet, une forme tout à fait caractéristique.

Tapis de prières. Le nom de tapis de prières a été si souvent donné d'une façon erronée, que c'est à peine si on ose faire rentrer dans cette affectation une des principales catégories de tapis, et cependant il existe réellement des carpettes destinées à un usage pieux.

Quand, au septième siècle, résonna le premier appel du Prophète : « En quelque lieu que tu te trouves, tourne-toi vers la pierre sacrée de La Mecque! vers ce lieu sacré tourne-toi! », la nécessité obligea les pieux fidèles à chercher quelque chose de sacré pour se prosterner. Des tuniques et des vêtements spéciaux furent employés jusqu'au moment où les tisseurs mirent à profit leur talent pour créer un tapis uniquement réservé à cet effet. La situation du soleil permet au musulman de s'orienter assez exactement, et surtout dans les campagnes il n'est pas rare de voir les agriculteurs se prosterner aux heures prescrites par la loi de Mahomet. Quand il n'a rien de mieux sous la main, le fidèle étend son vêtement devant lui et, retirant ses chaussures, prend position pour faire sa prière. Dans les tapis imaginés par les tisseurs persans, le champ est disposé de façon à former à une de ses extrémités un dôme, dont la pointe doit, pendant la prière, être dirigée vers La Mecque. Cette nécessité de se tourner vers le sanctuaire de l'Islam a donné naissance à des patrons distinctifs, non seulement dans la forme générale, mais aussi dans les détails de leur décoration. C'est ainsi qu'on rencontre à l'extrémité du dôme un compas ou un triangle, dont le sommet est censé marquer le point sacré, un peigne destiné à rappeler qu'il convient de faire sa toilette avant de se mettre en communication avec Allah par la prière, des perles, accessoire indispensable du chapelet que tout pieux fidèle porte avec lui (1).

(1) Le rosaire musulman appelé *tesbih* consiste en 99 grains, plus un principal dénommé l'Imam. Cette réunion de 100 perles correspond aux 100 noms admirables d'Allah. Le chapelet est divisé en trois parties égales de chacune 33 grains, séparées par une pierre de forme différente ou par un gland appelé *shumseh*. Les perles sont parfois en pierre plus ou moins précieuse, telle que l'agate, la cornaline, l'onyx et même l'émeraude, mais le plus souvent les rosaires sont composés de grains en terre de Kerbala, allongés en forme d'olives.

Les musulmans en prières serrent les grains entre leurs doigts, en répétant les noms de Dieu ou certaines formules du Coran. Quelques Sunnites, auxquels l'usage du chapelet est interdit, récitent les noms de Dieu ou les invocations sacrées en serrant les jointures de leurs doigts.....

Différents styles de la Perse.

On pourrait établir une carte géographique de la Perse uniquement d'après les dessins et les coloris des tapis; ils sont, en effet, toujours fabriqués d'une façon identique dans les mêmes districts, et un connaisseur peut, au premier coup d'œil, se rendre compte de l'endroit précis où a été tissée la pièce qu'on lui présente.

Un auteur américain, M. Churchill Riply, qui a consacré un travail très remarquable aux tapis de la Perse, de l'Inde et de l'Extrême-Orient, a reconnu huit types différents parmi les productions de l'Iran. Suivant lui, rien, au point de vue religieux, ne vient rappeler le culte du Prophète; il faut remonter plus haut, et c'est Zoroastre qui a laissé les empreintes ineffaçables qu'on retrouve encore maintenant dans les principaux motifs d'ornementation. L'imagination des Persans s'est complu à prendre texte de l'imagerie des anciens adorateurs



MOUTONS AU PATURAGE.

du feu pour l'amplifier, la développer et lui donner en un mot la caractéristique de son art.

La base de la décoration des tapis en Perse est formée par les fleurs, et c'est dans les dispositions adoptées par chacune des écoles que se trouvent les différences constatées entre leurs diverses productions.

École d'Ispahan.

La première école, celle d'Ispahan, s'est complu à représenter de véritables jardins, où tulipes, pensées, roses et iris sont représentés de la façon la plus naturelle, ce qui laisse à supposer que l'artiste avait continuellement sous les yeux ces charmants modèles que sont les fleurs parfumées de l'Iran.

Dans les vieux tapis d'Ispahan, on trouve un fond rouge très riche qui paraît carminé et rappelle le ton de certains vieux vins bien dépouillés. Un médaillon en forme d'étoile occupe souvent le centre, tandis que le champ est parsemé de palmettes et de fleurs, qui se trouvent reliées entre elles par des réseaux de vignes rampantes.



FRAGMENT DE TAPIS, ÉCOLE D'ISPAHAN

Commencement du XVIe siècle.

L'envers du tapis est garni d'une épaisse matelassure de laine tissée en même temps que le tapis.

(COLLECTION DE L'AUTEUR.)





Dans la bordure, qui est assez large et encadrée par deux bandes étroites, la décoration est formée par des rosettes, des palmettes ou de petites feuilles lancéolées.

École de Kerman. Le style de Kerman est caractérisé par les *salaams* ou bouquets de pensées de Perse, dans lesquels chaque fleur, suivant sa couleur, possède une signification spéciale. Ici, la représentation ne vise plus à imiter un parterre de fleurs avec son charmant désordre, ce sont, au contraire, des arrangements très étudiés figurant des bouquets ou des vases de fleurs, de simples roses piquées sur le fond ou de larges floraisons. Fréquemment, on rencontre un médaillon formant le centre du tapis qui est comme enveloppé dans des entrelacs de fleurs. D'autres fois, c'est l'arbre de vie portant différents fruits, tandis que les bords sont agrémentés de petits oiseaux symboliques.

Les tapis de Kerman se distinguent par la finesse de la laine, qui est filée avec un tel art qu'on n'éprouve aucune peine à reconnaître les imitations. C'est aussi dans ce district que se fabriquent de merveilleux tapis en poil de chèvres, fort recherchés par les amateurs.

Les tapis modernes de Kerman comportent 3 à 4000 points au décimètre carré. La trame et la chaîne sont en coton.

École du Khorassan. Le Khorassan nous montre des produits où abondent les fleurs représentées dans des dessins très réalistes. « Dans les vieux tapis du Khorassan, dit M. Churchill Riply, il semble que le tisserand soit descendu dans un jardin, ait cueilli autant de fleurs qu'il en désirait, les ait répandues sur l'herbe suivant sa fantaisie, puis ait dessiné fleurs, feuilles et tiges avec une fidélité sans égale. Ces représentations diffèrent essentiellement des productions d'Ispahan qui nous montrent de vrais champs de fleurs, et de celles de Kerman qui figurent surtout des fleurs placées dans des vases ou des bouquets largement épanouis, en ce qu'elles décèlent un arrangement absolument conventionnel dû à l'imagination du maître tisserand ».

On rencontre souvent dans les bordures des arrangements de palmes ou un dessin floral. La couleur dominante est un bleu rouge très brillant. Quand le fond du tapis est décoré de bandes, celles-ci sont composées de dessins floraux, de palmes et quelquefois de sauterelles.

Le tissage des produits du Khorassan est très particulier, quatre ou cinq rangs de nœuds sont quelquefois attachés sans aucun fil de trame pour les séparer, puis sont suivis par trois ou quatre rangs de nœuds serrés chacun par un fil de trame. Ensuite quatre ou cinq nouveaux rangs de nœuds sont établis sans fils de trame pour les serrer, et ainsi de suite les rangs garnis d'une trame alternant avec la série de ceux qui en sont dépourvus. Cette disposition donne

un caractère assez spécial à l'envers des tapis ainsi confectionnés, et le poil, quand le tapis est plié dans la main, se divise naturellement, montrant les rangs de nœuds séparés par une section de fils de trame.

Les tapis modernes du Khorassan sont établis sur une chaîne et une trame



TONTE DES CHEVRES DANS LES TRIBUS TALICHES DU MAZANDÉRAN.

de coton, et le nombre des points varie de 1 500 à 2 500 au décimètre carré. Le velours est assez long et présente un reflet satiné.

Tapis de Hérat et du Faraghan.

Les tapis de la quatrième école sont confectionnés à Hérat. L'interprétation florale de ce district présente des fleurs accostées de feuilles en forme d'ogives. Les longues feuilles ovales, éclairées d'un côté et ombrées de l'autre, apparaissent dans les plus anciens produits. Dans quelques tapis pur style, la principale bordure présente des esquisses de papillons.

Le principal dessin de Hérat montre des palmes, dont les pointes sont toutes dirigées vers la même direction. Le fond est généralement bleu foncé, mais quelquefois on rencontre des rouges très riches et même des teintes



TAPIS DE LAINE DU KHORASSAN ORNÉ DE PLANTES ET D'ANIMAUX STYLISÉS
Fin du XVIIe siècle.
(COLLECTION DE L'AUTEUR.)



ivoire. La couleur la plus fréquemment employée pour les bordures est le vert.

Dans le district de Faraghan, le style de Hérat a été développé et est constamment employé dans la fabrication des tapis faits au point de Sinnah attaché sur une chaîne de coton. Le bleu profond est une des couleurs distinctives de ces productions. La surface de ces tapis est couverte des dessins caractéristiques du style Hérati, enveloppés dans une bordure souvent assez étroite, dont la décoration est composée de rosettes et de palmes reliées par une vigne rampante. La principale bande de cette bordure est souvent d'une belle couleur verte ou rose.

Quand, sur les tapis de ce style, on rencontre un médaillon central, ainsi que d'autres médaillons composés pour la décoration des angles, les couleurs de ces motifs sont la plupart du temps crème, rouges ou vert tendre.

Tapis de Sinnah et du Kurdistan.

Si nous passons maintenant dans une province diamétralement opposée, à Sinnah, la capitale du Kurdistan, nous nous trouvons en présence de la cinquième école, célèbre par une façon tout à fait spéciale de faire le nœud de chaîne, qui a été adoptée pour la confection de tous les plus fins tapis de l'Iran. Les produits de cette région se distinguent par la surabondance de détails d'ornementation et la finesse du velours qu'ils possèdent, grâce à la multiplicité des nœuds de chaîne.

La décoration florale est rendue avec tant de vérité, que les plus petites fleurs semblent briller comme de précieuses gemmes. La chaîne des tapis de Sinnah est tantôt en coton, tantôt en soie, mais les nœuds sont toujours de la plus fine laine.

On rencontre dans les tapis de Sinnah le dessin de Hérat, ainsi qu'une figure en forme de losange occupant le centre de la pièce. Le fond est le plus souvent blanc ou ivoire, mais on trouve aussi employées des teintes bleue, rouge ou violette très douces. Le jaune est fréquemment vu dans la décoration des bordures et des motifs d'angle.

Les tapis tissés par les nomades du Kurdistan forment le sixième style des tapis persans. Les dessins choisis par les rudes montagnards qui vagabondent sans cesse du sommet des collines au fond des vallées, se ressentent de l'humeur de leurs créateurs et sont libres de toute convention. Les tapis kurdes, en effet, se reconnaissent à la richesse des couleurs et à la finesse du velours qui est soigneusement rasé. Les motifs tout à fait personnels qu'on rencontre dans ces pièces les font rechercher par les connaisseurs. Souvent, à la surface, on remarque un treillis rectiligne, dont chaque division est remplie par une large rosette ou fleur présentant des contours variés. D'autres fois, le centre est occupé par un losange ou un large dessin en forme de diamant orné de petites feuilles de palmes. Les tonalités les plus employées sont le rose foncé, le rouge,

le bleu et le jaune qui se détachent sur un fond de couleur bleu métallique. Quelquefois la surface du tapis est divisée en trois parties dans chacune desquelles se trouvent groupés des dessins géométriques. Les bordures des tapis du Kurdistan sont généralement peu importantes, et, dans la large bande qui

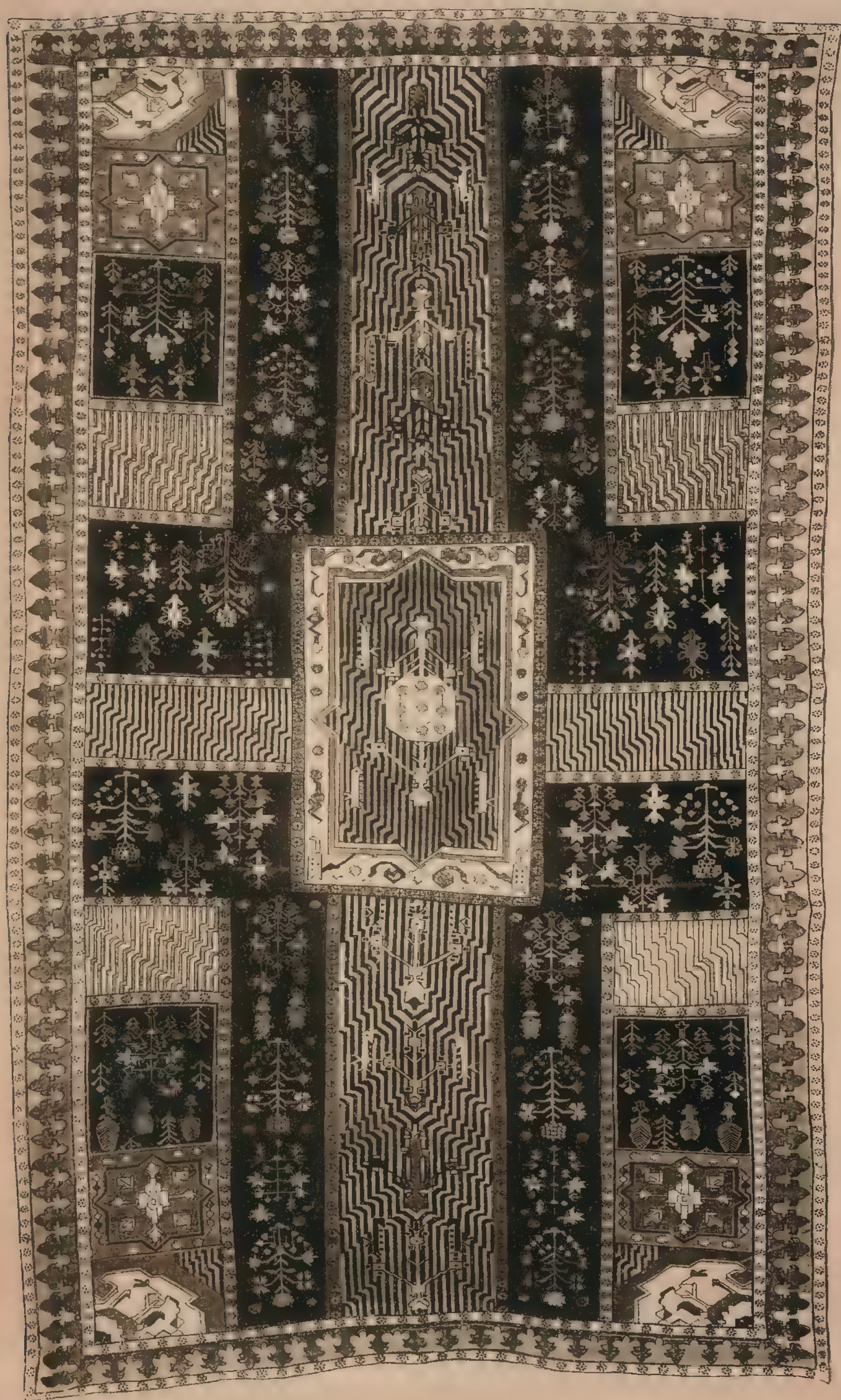


FABRICATION DES TAPIS SUR LE MÉTIER HORIZONTAL CHEZ LES TURCOMANS.

les compose, de grandes fleurs rondes sont placées les unes à côté des autres sur tout le pourtour du tapis.

Tapis de l'école d'Hamadan. Dans la septième catégorie des tapis persans se trouvent rangés tous ceux dont la matière textile est composée de poils de chameau employés avec leur couleur naturelle. Comme la toison de ces vaisseaux du désert est souvent très différente d'un animal à un autre, on peut, en combinant artistement les effets, obtenir des jeux de fond fort intéressants. C'est à Hamadan que cette industrie a pris le plus grand développement. Autrefois les vieux tapis possédaient souvent une chaîne de laine, mais maintenant les nœuds sont toujours attachés à une chaîne de coton. Un dessin caractéristique de cette ville représente une sorte de diamant allongé, s'étendant de chaque côté d'un autre diamant plus large occupant le centre de la pièce. Ces figurations géométriques sont remplies de fleurettes rattachées les unes aux autres. Quelquefois, on emploie la laine blanche pour former les fonds de ces tapis, afin de mieux faire ressortir les dessins inscrits dans ces sortes de





Tapis rappelant la disposition des jardins orientaux. Travail persan. XVIIe siècle.
(Collection Lamm, à Näsby)

médaillons. En fait, la prédominance de la laine blanc-jaunâtre est une marque distinctive de la fabrication d'Hamadan.

École de Chiraz. Les tapis de Chiraz, qui sont considérés comme les plus beaux et les plus parfaits, forment la huitième et dernière école du tissage persan. La chaîne, la trame et le velours sont de la laine la plus pure et la plus brillante. On dirait que les artistes tapissiers se sont inspirés des couleurs chatoyantes du vin aperçu à travers un pur cristal, des teintes des fruits en pleine maturité ou du ton chaud des feuillages sombres et dorés de l'automne.



TAPIS DE LAINE, TRAVAIL D'ISPAHAN, COMMENCEMENT DU XIX° SIÈCLE. *(Collection de l'Auteur)*

Les Chirazis ont su reproduire avec art les merveilleux plumages des oiseaux, ainsi que le rayonnement des gemmes les plus précieuses.

Les tisseurs de Chiraz puisent leurs inspirations aux écoles d'Ispahan et de Kerman, mais ils ont aussi des dessins personnels très intéressants. On rencontre le plus souvent des roses largement épanouies ou des formes animales disposées sur un fond de couleurs changeantes. L'arbre n'est pas rendu de la même façon que dans les tissages des pays voisins, et souvent il se confond avec le fond de fleurs sur lequel il repose.

On rencontre souvent des bleus magnifiques dans ces tapis, et parfois des raies s'étendent à travers la partie principale de la pièce, aussi bien que dans la bordure. Des médaillons et des feuilles de palmes concourent aussi à la décoration de certaines de ces carpettes.

Une des caractéristiques des tapis de Chiraz consiste dans le prolongement de la chaîne et de la trame au delà des nœuds qui forment le velours : on a

ainsi une sorte de canevas qui est tissé et brodé suivant le modèle reproduit sur la partie principale du tapis. Quelquefois, les nœuds sont attachés de telle façon, que le velours s'incline du centre vers les extrémités au lieu de s'incliner d'une des extrémités vers l'autre.

Les tapis de Chiraz sont, pour la plupart, employés comme tapis de pèlerinages ou comme offrandes votives.

Styles secondaires. Écoles diverses.

En dehors des huit écoles principales que nous venons de passer en revue, il existe encore un grand nombre de variétés fort intéressantes, quoique secondaires. C'est ainsi que, sous le titre générique de tapis de Gorevan se trouvent groupées plusieurs sortes de tapis bien connues des acheteurs modernes. Ce nom est plutôt un terme commercial appliqué pour établir le mérite supérieur de certaines pièces tissées dans le district de l'Heraz (Mazandéran). Les matériaux employés pour le tissage sont des plus variés : quelquefois, ils sont très grossiers, d'autres fois, au contraire, très beaux. Le velours est rarement brillant, mais les nœuds sont très soigneusement attachés, ce qui donne une grande solidité à la carpette. Le fond a un aspect bleuté, et dans quelques cas des étoiles et des constellations apparaissent dans les dessins qui remplissent le médaillon central et les angles.

Parmi les autres styles secondaires, nous devons signaler les tapis sarbandis, dont le décor, composé d'amandes, de plumes, de poires, d'aigrettes, de lacets, de cônes ou de bouquets, est connu sous le nom de décor à feuilles de palmes. On considère ce patron comme ayant un symbolisme purement mahométan : il représente les fleurs d'Allah groupées dans ce qui est connu comme le bouquet de Mahomet.

Il est très intéressant de comparer les tapis sarbandis avec ceux de Chiraz. Alors que dans les premiers les bordures se composent de plusieurs bandes décoratives étroites, composées de dessins particuliers ou empruntés aux styles voisins, dans les seconds on rencontre souvent, de chaque côté d'une très large bande, une autre bande assez étroite composée de raies alternatives arrangées en diagonales.

Fabrication de tapis à Tauris et à Sultanabad.

Outre les grands centres que nous venons de citer, on s'occupe de la fabrication des tapis dans plusieurs villes ou provinces qui ne possèdent pas de patrons particuliers, mais se contentent de reproduire les anciennes pièces. Parmi ces villes, nous mentionnerons Tauris, Sultanabad, Téhéran, Kachan, Mesched, Ardebil, Kermanshah, Véramine, etc. Deux de ces noms sont surtout à retenir : Tauris et Sultanabad, où la fabrication des tapis a pris un mouvement extraordinaire.

Dans les ateliers de Tauris on fabrique des tapis de haut rang, dans les-

[illegible]



Tapis à décor de salaams et vases de fleurs. Travail de Kerman. XVIe siècle.

(Musée Ottoman à Constantinople.)

quels les vieux modèles sont reproduits avec une très grande fidélité. Tauris possède une centaine de fabriques comptant environ 1200 métiers. Plus de 10000 personnes sont occupées au tissage, tant dans la ville que dans les villages du district. On fait surtout des tapis de prières, qui ont toujours la forme d'un *mihrab*, dans lequel est inscrit l'emblème d'un ordre de derviches ou quelquefois un arbre de vie.

Si Tauris est un centre de manufacture reproduisant les produits textiles des districts du sud de la Perse, c'est principalement à Sultanabad que sont recueillis et manufacturés la plupart des tapis portant les dessins des provinces du centre. Les dessins Sarbandi, de Saruk, d'Hamadan et du Faraghan sont faits sur commande et sont variés suivant la plus haute fantaisie. A Sultanabad, de 20000 à 25000 personnes sont occupées au tissage des tapis. On établit aussi dans cette ville des pièces dont les dessins sont presque européens mais de couleurs peu intéressantes. Leurs principales caractéristiques consistent dans la très grande hauteur de la laine et dans l'importance de leurs dimensions.

A Véramine, près Téhéran, on reproduit avec succès les tapis de Chiraz.



FEMME ARMÉNIENNE FILANT LA LAINE.

Les Khilims. Il existe un autre genre de tapis qui, quoique étant fabriqués dans des provinces n'appartenant pas à la Perse, ne sauraient cependant être écartés de notre sujet, car dans tout l'empire du Shah ces tissus sont très employés et recherchés pour certains usages spéciaux. Il s'agit ici des *khilims*, dont le dessin, au lieu d'être obtenu par un travail de points noués, comme pour les tapis dont nous avons parlé précédemment, est formé par un tissage identique à celui des étoffes.

Ces khilims sont de deux sortes : ceux à double face, appelés *karamanis*, et ceux à simple face, appelés *soumaks*. Les premiers tirent leur nom de la ville de Karamani, en Asie Mineure, qui avait monopolisé ce genre de fabrication. Les seconds ont pris le nom hébreu du chef-lieu de la province de Shirvan.

Dans ces tapis, les fils de chaîne sont fortement cordés par une torsion double ou triple. Le fil de couleur qui forme la trame est passé alternativement à l'endroit et à l'envers de la chaîne. Au point où une couleur donnée doit

s'arrêter, le fil de trame est ramené en arrière à son point de départ en passant de nouveau à l'endroit et à l'envers du fil de chaîne. Dans ce genre de travail, les fils de trame ne s'étendent donc pas sur toute la largeur de la pièce, mais seulement sur la longueur déterminée par la couleur du dessin. Il s'ensuit qu'aux endroits où les différentes nuances se rencontrent, il se produit un ajourage qui ne manque pas d'un certain effet décoratif.

Dans les *khilims* de Soumak, les fils de trame sont passés de la même manière que dans les *karamanis*, mais, au lieu de retourner en arrière en arrivant au point où la couleur donnée doit s'arrêter, le fil est coupé à une certaine distance. Ces tapis n'ont donc qu'une seule face, et l'envers avec ses bouts de fils inégaux apparaît rugueux et bigarré.

Les dessins de ces tapis sont géométriques et forment une série de décrochements soulignés par des traits noirs. On se sert plus particulièrement de ces tissus comme couvertures de chevaux ou comme tapis de selle. Ils sont beaucoup plus simples et plus légers que les tapis ordinaires, mais, d'autre part, ils sont plus rudes au toucher et d'une apparence moins agréable, car ils ressemblent assez aux tapis de corde qu'on fabrique en Europe.

Les couleurs employées sont le jaune, le blanc ivoire, le rouge brique, le marron et le vert.

Principaux marchés des tapis.

Les principaux centres de marché sont Tauris, Hamadan et Mesched. Un grand nombre de ces tapis sont expédiés à Constantinople, d'où ils se répandent dans le monde entier.

Kermanchah est un centre d'arrivage des tapis de soie fabriqués en Perse; de là ils sont exportés par Bagdad, surtout en Egypte.

Si l'exportation des tapis persans a peu progressé au point de vue du poids, il n'en est pas de même au point de vue de la valeur, et les dernières statistiques de 1906 accusent une valeur de près de 12 millions de francs, alors qu'en 1902 elle n'était que de 6300000 francs.

Caractéristiques des tapis persans.

Les tapis persans, qui sont destinés à recouvrir le sol et peuvent être foulés aux pieds, ne portent jamais la représentation des traits des prophètes, et un fabricant auquel on offrirait même un bon prix, refuserait d'en établir dans ces conditions. Autrement, on ne se préoccupe plus guère de la défense du Coran, qui prescrit de ne jamais reproduire les figures humaines.

Une grave erreur consiste à apprécier les tapis suivant leur épaisseur et la hauteur de leur laine. Chez les Persans, les tapis les plus remarquables sont ceux dont la finesse est telle, qu'une fois terminés ils puissent être ployés comme une étoffe et, pour ainsi dire, mis dans la poche de ceux qui les





Tapis de Karamani. XIXe siècle

(Collection de l'auteur)

veulent transporter. Cette finesse dépend autant de la qualité de la laine, que du nombre de nœuds contenus au décimètre carré. Dans les tapis de bonne qualité fabriqués à Tauris, il y a jusqu'à quatre mille points au décimètre carré, tandis que dans ceux de qualité inférieure, notamment dans les tapis du district de Gorevan, à quelque 30 kilomètres de Tauris, la même surface se trouve couverte par 600 points au plus.

On raconte, au sujet de l'incomparable finesse de certains tapis persans, une légende assez curieuse. Un haut fonctionnaire de Tiflis, ayant rendu un



COURTIERS ET MARCHANDS DE TAPIS DANS LA COUR DE NOTRE PETIT PALAIS D'ISPAHAN.

service éminent à un Persan habitant cette ville, admit un jour celui-ci à venir lui présenter ses remerciements. Le fidèle sujet du Shah, pendant la conversation, trouva le moyen de se rendre compte exactement de la dimension de la pièce où il se trouvait, et promit à son bienfaiteur de revenir le voir l'année suivante et de lui apporter un témoignage palpable de sa reconnaissance. Douze mois après, notre Iranien, fidèle au rendez-vous, revient avec un léger paquet sous le bras, près du haut personnage qui l'avait obligé.

« Que m'apportes-tu là? dit le fonctionnaire.

— Excellence, lui répond l'étranger, c'est un tapis pour la salle de ce palais. »

Comme son interlocuteur n'en pouvait croire ses yeux, le Persan déroula

le tapis d'une finesse telle, qu'en quelques secondes la pièce, qui mesurait plus de 50 mètres carrés, fut complètement couverte par le merveilleux tissu. Ne voulant pas être en reste, le fonctionnaire remit 1 000 roubles, c'est-à-dire 2600 francs environ à son visiteur. Ce dernier remercia, salua gravement et se retira.

A quelques jours de là, le seigneur russe raconta son aventure à un ambassadeur de son pays qui avait longtemps habité la Perse, et lui dit qu'il avait couvert d'or le marchand en lui donnant 1 000 roubles pour son cadeau.

« Vous l'avez au contraire ruiné, lui répondit le diplomate, car un tapis de cette finesse et de cette qualité a exigé le travail de plus de 25 ouvriers pendant près d'une année. »

L'histoire ne dit pas si le *tchinownick* russe apporta un supplément à son cadeau, ce qui est en tout cas bien invraisemblable.

En Perse, quand il s'agit de tapis exécutés sur commande, l'entrepreneur demande un prix déterminé pour la façon et le client fournit les laines destinées au travail. Ce dernier n'a ainsi à s'en prendre qu'à lui-même si la marchandise est d'une qualité inférieure.

Comment on vieillit les tapis.

On fabrique maintenant en Perse, pour les étrangers, des tapis de genre ancien qui servent également pour l'exportation à Constantinople. Il y a divers procédés pour arriver à ce résultat. L'un des plus simples consiste à étendre, dans une rue très fréquentée du bazar, les tapis qui doivent être vieillis et à les laisser piétiner pendant quelques mois par tous les passants, sans en excepter les ânes et les mulets de charge. C'est un procédé quelque peu brutal, car, à ce régime, les laines arrivent à être usées jusqu'à la corde.

Les marchands de Constantinople préfèrent le second procédé, qui consiste à employer des laines peu chargées en teinture. Les tapis, une fois terminés, sont montés sur des châssis de bois et exposés pendant un ou plusieurs étés au soleil, de façon à faire tomber les couleurs pour obtenir ces tons neutres et passés qui sont aujourd'hui si à la mode.

Pour reconnaître les tapis qui sont teints avec l'aniline, il suffit de frotter les couleurs un peu fort avec un petit morceau de toile blanche légèrement humectée. Si après cette opération le linge est maculé, c'est que les couleurs n'ont pas toute l'adhérence désirable et dans ce cas le mieux est de s'abstenir de toute acquisition.

Symbolisme des couleurs.

Il est intéressant, dans une étude sur les tapis, de faire la part du symbolisme qu'a dû avoir à l'origine chacune des différentes couleurs employées. Autrefois, en effet, dans l'état primitif des peuples on considérait que les éléments devaient exercer sur la vie humaine une action





Détail de la rosace centrale d'un tapis de la région de Sultanabad. XVIe siècle.

manifeste. De là à les caractériser par des nuances spéciales, il n'y avait qu'un pas qui fut bien vite franchi. Autant qu'il est possible d'établir une règle dans une matière aussi complexe, voici comment on était arrivé à définir les nuances attribuées aux éléments chez les peuples orientaux :

La terre (jaune) existe et est conquise par le bois (vert), qui croît à sa surface. Le métal (blanc) est employé pour conquérir le bois et à son tour il cède à la chaleur du feu (rouge), qui elle-même capitule devant l'eau (noir). Ce raisonnement a conduit au primitif usage des couleurs, qui peut être retrouvé dans le cérémonial de l'Extrême-Orient.

Symbolisme des couleurs en Chine :

	DIRECTIONS	SAISONS	ÉLÉMENTS	PLANÈTES	MÉTAUX
Noir	Nord.	Hiver.	Eau.	Mercure.	Fer.
Vert	Est.	Printemps.	Bois.	Jupiter.	Plomb.
Rouge . . .	Sud.	Eté.	Feu.	Mars.	Cuivre.
Blanc. . . .	Ouest.	Automne.	Métal.	Vénus.	Argent.
Jaune . . .	Equateur.		Terre.	Saturne.	Or.

QUATRIÈME PARTIE

Les habitations persanes.

Maisons des paysans. Les demeures des paysans sont de deux espèces, suivant qu'elles forment à elles seules un tout complet ou qu'elles sont agglomérées comme les cellules d'une même ruche. Dans le premier cas, la maison est entourée d'un petit enclos avec une porte qu'on ferme pendant la nuit; à l'intérieur de la cour s'ouvrent une certaine quantité de chambres destinées aux habitants qui, quelquefois, comprennent plusieurs générations.

Pour construire ces habitations, on emploie ordinairement des briques crues composées d'une pâte de terre argileuse moulée dans un cadre en bois, qu'on laisse sur le sol jusqu'à ce que l'ardeur de l'astre du jour lui ait donné assez de consistance pour qu'on puisse la retourner. Les briques ainsi obtenues sont alors mises sur champ et laissées quelque temps à l'air avant d'être employées.

Les murs des maisons ont d'une manière générale 2 mètres 50 de hauteur sur 75 à 80 centimètres d'épaisseur. Quand le mortier de terre employé pour cimenter les briques crues est suffisamment sec, ce qui demande de deux à trois jours, on couvre les parois d'un enduit fait de boue et de menue paille hachée, appelé *kah-guel.* C'est cet enduit, dont on superpose plusieurs couches, qui donne toute la solidité à la muraille.

Il n'existe pas de fenêtres dans les maisons des pauvres paysans; la porte et un trou percé au sommet pour l'échappement de la fumée sont les seules ouvertures.

Les toits sont de formes très diverses suivant les régions que l'on parcourt. Dans les endroits où l'on peut trouver un peu de bois, on emploie de grosses solives de peuplier entre lesquelles sont placés des branchages qui servent à faire les hourdis : au-dessus, on place une natte et sur le tout on étend des branchages résineux ou des buissons de tragacanthe qui ont la propriété de ne pas se pourrir. Le toit est ensuite recouvert avec de la terre mélangée de



TYPES DES CONSTRUCTIONS INDIGÈNES DANS LE KHORASSAN.

paille hachée. On donne une certaine pente à la couverture pour permettre aux eaux pluviales de s'échapper, et de longues gargouilles, faites de troncs d'arbres creusés, projettent l'eau assez loin du pied du mur, pour éviter que ce dernier ne soit miné peu à peu par l'humidité.

Dans les contrées forestières, c'est-à-dire dans le Mazandéran, près de la mer Caspienne, ou dans les montagnes backhtiaris, au centre de la Perse, le bois joue un rôle bien plus important dans la couverture. On fait alors des toits qui sont presque complètement plats, et la couche de terre placée à la partie supérieure n'a d'autre office que de servir d'isolant et de maintenir pendant l'hiver la chaleur à l'intérieur de la hutte.

Dans le cas où les maisons des paysans sont agglomérées les unes contre les autres, les toits sont toujours voûtés en coupole et une profonde rigole







LE VILLAGE DE MAXOUD-ABAD



AMIZ-ABAD — OUVRIERS CONSTRUISANT UNE MAISON EN TERRE

sépare chaque demeure de sa voisine. Les villages ainsi constitués possèdent au centre une grande place, et toutes les habitations sont appuyées contre le mur d'enceinte dans lequel aucune ouverture n'est percée. Pour éviter les



REVÊTEMENTS CÉRAMIQUES ORNANT LES MURS EXTÉRIEURS DU TOMBEAU DE HADJI-RABI, PRÈS DE MESCHED.

(*Collection de l'Auteur*)

incursions des nomades, le village est fermé par une importante porte en bois bardée de fer, et de chaque côté s'élèvent deux tours rondes qui lui donnent l'aspect d'une place forte.

Les toits en terre sont beaucoup plus étanches qu'on pourrait le supposer et ils résistent fort bien à la pluie, à la condition toutefois que cette dernière ne persiste pas pendant de trop longs jours. Du reste, pour entretenir la couverture

en parfait état, les propriétaires de maisons ont le soin, après chaque orage, de rouler la terre battue au moyen d'un lourd cylindre de pierre et, à son défaut, de la damer en la piétinant de leurs pieds nus, ou à l'aide d'une sorte de batte.

En Perse une grande partie de la vie se passe sur les toits, et les femmes en font leur séjour de prédilection. La nuit, toute la famille, recouverte d'un immense couvre-pied en cotonnade capitonné, dort étendue sur le même tapis.



REMPLAGE EN FAÏENCE ÉMAILLÉE, GARNISSANT LA FENÊTRE DE LA MOSQUÉE SHAH SULTAN HUSSEIN, A ISPAHAN.

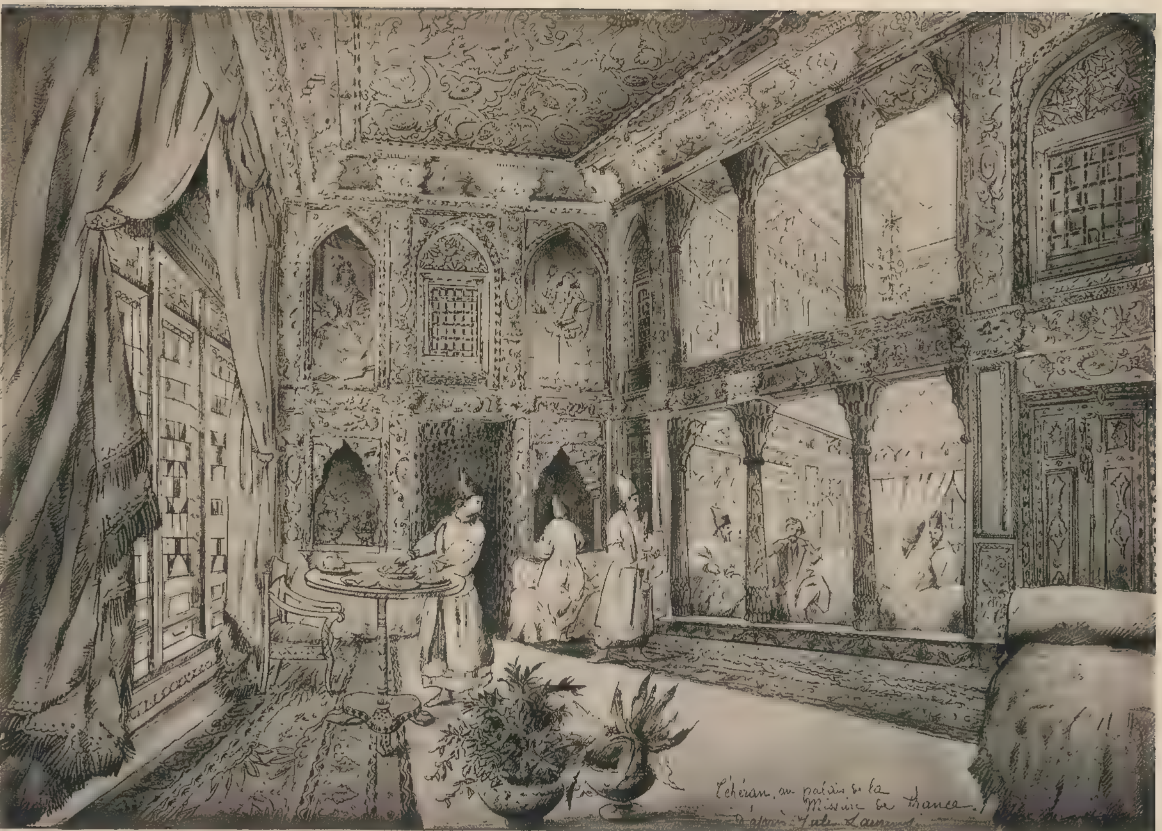
Division des habitations. Le Biroun. L'habitation de tout seigneur persan est divisée en deux parties bien distinctes : l'*andéroun* ou côté des femmes, ce que nous appelons assez improprement le harem ou sérail, et le *biroun*, ou côté des hommes, qui contient plus particulièrement les salons de réception et le logement des hôtes du propriétaire.

De cette dernière partie du bâtiment, il y a peu de chose à dire, car à l'heure actuelle tous les Persans de marque s'appliquent à faire en sorte que leurs appartements d'apparat soient le plus possible en conformité avec les goûts et les mœurs des Européens. Toutefois, il est bon de remarquer qu'aucune des pièces du *biroun* n'a d'attribution particulière; indistinctement elles servent de salon, de salle à manger ou de chambres à coucher, car, même dans les maisons les mieux organisées, les invités sont priés d'apporter avec eux leur lit complet.

L'Andéroun. La seconde partie du logement, l'*andéroun*, est un peu plus délicate à décrire, car bien rares sont les Européens susceptibles de se vanter d'en avoir franchi le seuil. Il n'y a guère, à notre connaissance, que les médecins attachés à la personne de quelques grands seigneurs qui puissent se targuer d'avoir vu et visité les appartements réservés aux femmes des fidèles disciples du Prophète Mahomet.

A la porte de l'*andéroun* se trouve un véritable cerbère qui, pour avoir perdu ses qualités viriles, n'en est pas moins fort intransigeant pour tout ce qui

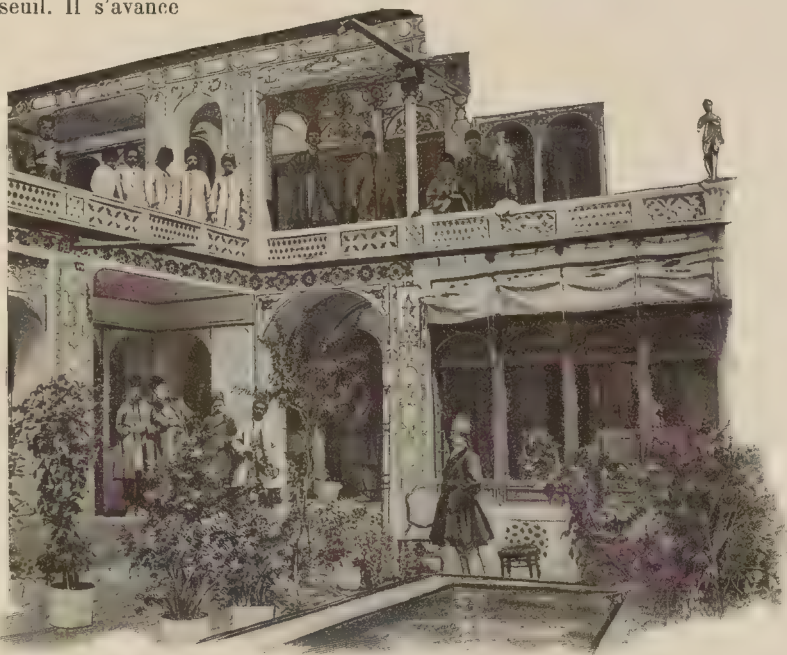




Le palais de la mission de France en 1848

d'après une aquarelle de Jules Laurens (Bibliothèque de l'Ecole des Beaux-Arts)

touche à l'honneur de son maître. Le visiteur, que ses fonctions appellent dans l'*andéroun*, se présente devant une énorme porte de bois barreaudée; après avoir frappé à l'huis et décliné ses noms et qualités, il entend à l'intérieur un grand remue-ménage, des rideaux tirés, et la manœuvre des énormes verrous de bois qui barrent la porte indique au visiteur qu'il peut franchir le seuil. Il s'avance alors, suivi de deux eunuques qui le conduisent dans la pièce où son ministère est réclamé.



COUR INTÉRIEURE D'UNE MAISON PARTICULIÈRE, A ISPAHAN.

Dans l'intérieur de l'*andéroun*, il n'y a aucune porte fermant à clef, seules des portières formées de magnifiques tapis divisent les chambres les unes des autres. Les habitantes de ce lieu de réclusion sont gardées comme de véritables écolières par des eunuques ventripotents, qui se promènent partout la cigarette aux lèvres : tout gonflés de leur dignité, ils ne craignent pas de faire sentir durement l'autorité dont ils sont revêtus. Toutefois, ce n'est guère que vis-à-vis des servantes que cette tyrannie peut s'exercer presque sans limites, car; vis-à-vis des femmes de leur maître, ils sont toujours tenus à une certaine réserve.

Construction des maisons. Comme dans les pays primitifs, il n'existe pas d'entrepreneur prenant à forfait l'édification d'un immeuble; on en est réduit à s'adresser aux différents fournisseurs et tâcherons qui, tout naturellement, n'ont d'autre idée que de voler le plus possible leur client. Celui qui

charge un surveillant de prendre ses intérêts est à peu près certain que ce dernier sera insouciant ou malhonnête. Dans le premier cas, il acceptera les yeux fermés les attachements qui lui seront donnés par les fournisseurs de matériaux; dans le second cas, au contraire, il s'entendra avec les différents ouvriers pour voler consciencieusement son patron.

L'acquisition des matériaux est une chose embarrassante, car ils sont assez rares et d'un prix très irrégulier; la coutume est de faire son marché en hiver, de façon à obtenir la livraison en été.

Le travail s'accomplit avec une lenteur désespérante, et chaque compagnon a toujours un ou plusieurs aides qui lui servent de domestiques. Pendant



CONSTRUCTION D'UN PALAIS AUX ENVIRONS DE TÉHERAN.

que ces derniers accomplissent leur besogne, les ouvriers attendent patiemment et se gardent bien d'utiliser leur temps d'une manière quelconque.

Les fondations des maisons sont toujours très fortes; elles sont composées, autant que faire se peut, de fragments de rochers amalgamés avec un mortier de chaux et de terre tamisée. Les pierres, sur le bord, sont posées avec soin, tandis que le milieu du mur est rempli de pierrailles noyées dans la boue. Ces fondations ont souvent 1 mètre 50 à 2 mètres d'épaisseur.

Les caves sont voûtées, et pour accomplir ce travail les maçons tracent, à l'aide d'une corde et d'un morceau de craie ou de charbon, un arc en plein cintre sur le mur formant une des extrémités; le briquetage s'opère de la façon suivante : quand le cercle a été tracé, le maçon jette au-dessus de la ligne



Panneau décoratif sur toile représentant les travaux de construction d'un palais ou d'une mosquée, XVI[e] siècle.

(Collection de M. Henri Vever)

quelques poignées de mortier sur lequel il presse les premières briques. Ces briques adhèrent immédiatement, et l'un après l'autre les rangs sont ainsi placés jusqu'à ce qu'ils couvrent complètement la cave, sans avoir eu besoin de se servir de cintres en bois. On peut dire qu'il y a une Providence pour les constructeurs, car, malgré la simplicité de ce procédé, les constructions s'écroulent assez rarement, surtout quand on ne traverse pas d'années trop pluvieuses.



UNE DES SALLES DU PALAIS ROYAL DE TÉHÉRAN DERRIÈRE LA SALLE DU TRÔNE. LES MURS SONT ORNÉS DE MIROIRS, DE MÉDAILLONS PEINTS ET DU TRAVAIL DE MIROITERIE CONNU SOUS LE NOM DE « AINEH-KARI ».

Les murs extérieurs au-dessus du niveau du sol sont formés de briques séchées au soleil, et sur les parements on rapporte des carreaux céramiques ou des briques cuites au four. Dans les habitations pauvres, les murs sont, ainsi que nous l'avons dit plus haut, simplement ravalés avec un mélange de boue et de paille hachée : afin de s'éviter la peine d'aller bien loin chercher des matériaux, c'est le plus souvent le sol même de la rue ou du chemin bordant la maison en construction, qui se trouve excavé pour fournir la matière nécessaire à la bâtisse.

Décoration intérieure des maisons.

Dans les palais, les intérieurs sont enduits de plâtre de Paris ou de stuc. Dans le premier cas, d'habiles décorateurs tracent sur les murs d'ingénieux dessins, suivant le goût du propriétaire ou l'inspiration du moment. Quand le revêtement est en stuc, on préfère le vieux style arabe qui a été si justement comparé aux nids d'abeilles.

Dans toutes les habitations, sans aucune exception, on ménage dans l'épaisseur des murs des niches hautes de 1 mètre sur 30 à 40 centimètres de largeur et de profondeur. C'est du reste le seul mobilier, si tant est qu'on puisse donner ce nom à cette partie de l'immeuble; on retrouve cette disposition dans les caravansérails et autres logis publics : ces niches portent le nom de *takchaks*. Dans les grandes circonstances, on place sur le bord de ces niches de petites bandes d'étoffe précieuse, tandis que l'intérieur est garni de chandeliers en cristal, de verroterie, et, en général, de tous les objets qui peuvent concourir à l'agrément ou à l'utilité de la vie intérieure.

Le suprême luxe consiste à utiliser la décoration connue sous le nom de *aineh-kari*, qui est une sorte de mosaïque de glace. Il existe de fort beaux spécimens de ce genre de travail dans l'Ark, à Téhéran, et dans le palais du Serdare Assad à Djounougoun, au pays des Backhtiaris.

La maison du Persan est le reflet de son existence : on sent qu'il redoute par-dessus tout d'attirer l'attention et de provoquer l'envie de ses voisins. Même dans les habitations les plus riches, les architectes s'attachent à laisser une grande sobriété à la façade extérieure pour que rien n'appelle l'attention du passant sur la demeure de son client; leurs efforts, au contraire, tendent à enrichir l'intérieur, et, à tout prendre, cette manière d'envisager les choses vaut certainement mieux que de chercher à jeter de la poudre aux yeux de ses semblables.





CHAPITRE IV

Instruction publique. — Défense nationale. — Culte. — Amusements des Persans.

L'éducation en Perse. — Medressehs ou séminaires. — Education primaire. — Le Dar-ol-Fonoun ou Ecole polytechnique. — Etudes médicales. — Sciences politiques. — Ecole militaire. — Beaux-Arts. — Ecoles nationales diverses. — Ecoles des Missions étrangères.

L'armée persane. — Effectif et recrutement. — Du métier militaire. — Armement et équipement. — La garde royale. — Artillerie et train des équipages. — Instructeurs étrangers.

La religion en Perse. — Divisions de la religion musulmane : les Chiites.

1° Hiérarchie religieuse : Les Mollahs. — Les Seyides. — Hauts dignitaires ecclésiastiques : les Mujteheds. — Influence de l'esprit religieux.

2° Les derviches : Costumes et attributs. — Comment mendient les derviches. — Derviches thaumaturges et sorciers. — Immoralité des derviches. — Diverses sectes de derviches. — Comment on devient derviche.

3° Le culte chiite : Prières. — Ablutions. — Les pèlerinages. — Principaux lieux de pèlerinage. — Formation des caravanes de pèlerins. — Comment on crée un lieu de pèlerinage. — Le mois du Ramazan : le jeûne. — Festins et aumônes. — Le mois de Moharrem : le deuil sacré. — Les *taziehs* ou représentations dramatiques. — L'*achoura* ou fête des pénitents. — Le drame religieux. — Les acteurs dramatiques. — Le drame comique d'Omar. — La fête du sacrifice.

Récréations et amusements en Perse. — Le jeu de polo. — La danse et la musique. — Jeux de tables et jeux de cartes. — Les jeux d'esprit : le Iadesté. — Les courses de chevaux. — No-Ruz ou fête du nouvel an. — Echange de cadeaux. — Amusements comiques de No-Ruz. — No-Ruz à la Cour du Shah.

PREMIÈRE PARTIE

L'éducation en Perse.

L'éducation moyenne des enfants commence à être assez répandue en Perse, et c'est à Mouzaffer-ed-Dine Shah qu'on doit l'établissement des premières écoles secondaires, ainsi que de la plupart des écoles primaires destinées aux enfants de la classe la plus pauvre.

Medresssehs ou séminaires. Dans les villes un peu importantes, les *medresssehs* ou séminaires permettent aux jeunes gens d'acquérir une instruction supérieure, mais ces maisons d'éducation sont surtout fréquentées par ceux qui se destinent aux carrières libérales et songent à devenir prêtres, docteurs ou magistrats. L'esprit xénophobe des mollahs exclut naturellement de leur enseignement toutes les connaissances occidentales : c'est uniquement le Coran qui sert de base à toute l'éducation, et certaines dissertations sur les passages les plus obscurs du livre saint sont élevées au rang de leçons de philosophie.



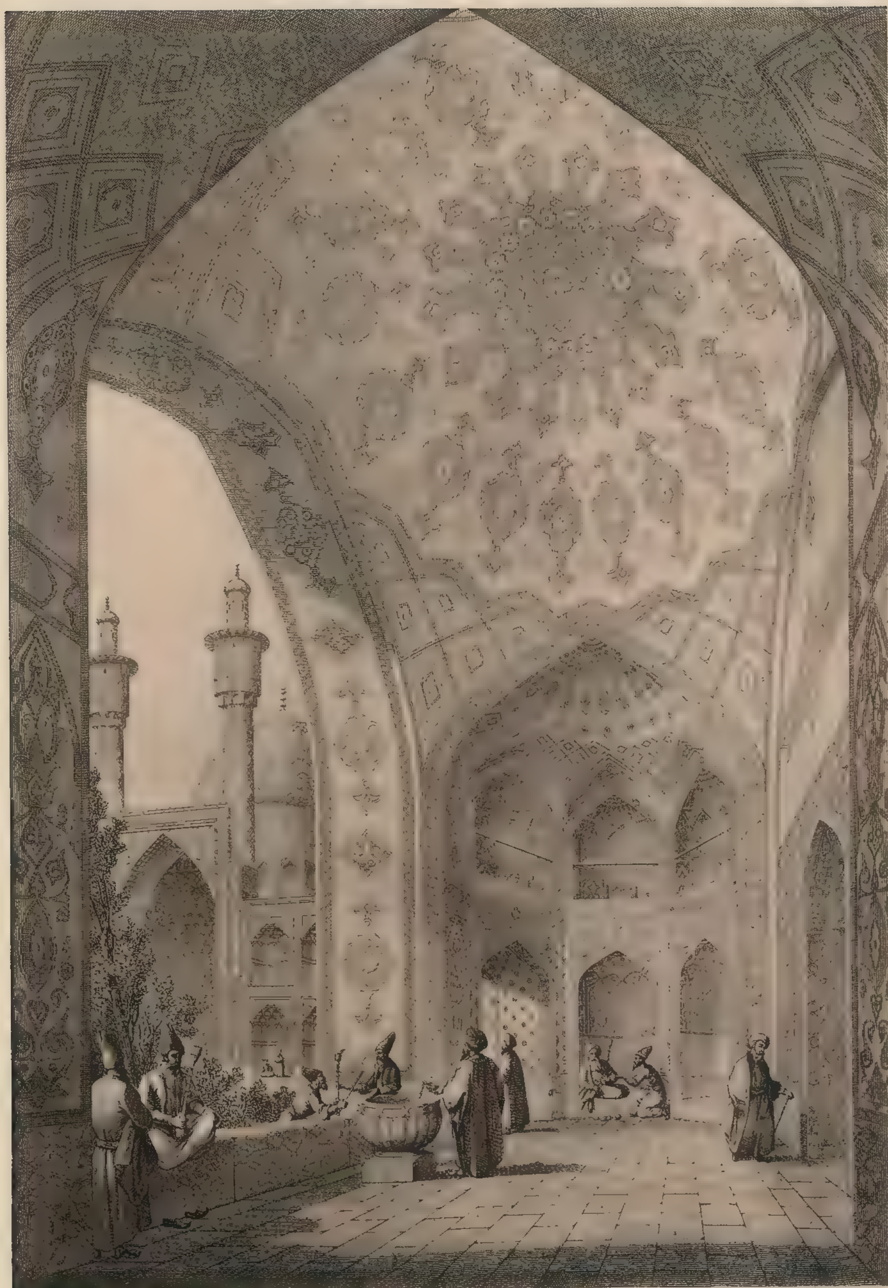
FAÇADE SUR LA COUR INTÉRIEURE DE LA MEDRESSEH SHAH SULTAN HUSSEIN, A ISPAHAN.

Il y a d'excellents professeurs de littérature et de science dans les *medressehs*, du moins en ce qui concerne l'état actuel des connaissances musulmanes. Les étudiants passent plusieurs années dans ces écoles, qui sont maintenant distancées par les institutions semi-européennes établies à Téhéran.

Éducation primaire. Dans les villages éloignés des grands centres, l'enseignement est complètement concentré entre les mains des prêtres ou mollahs, qui puisent toute leur science dans l'étude des versets du Coran.

Dès l'âge de huit ans, les petits garçons sont plus ou moins séparés de leur mère et de leurs sœurs. Dans les familles aisées, ils sont remis entre les mains de domestiques mâles qui se chargent de leur enseigner le côté matériel de la





Vestibule de l'entrée principale de la Medresseh Shah Sultan Hussein
d'après « Les monuments modernes de la Perse » de Pascal Coste (1867)

vie. Le côté moral est réservé au mollah, qui pourvoit à leur éducation en leur enseignant la lecture, l'écriture et la récitation, d'après les versets les plus populaires du livre sacré. Le Coran est écrit en arabe, et, comme le plus souvent aucune explication n'est donnée aux enfants quant à la signification du texte, on conçoit que cette méthode d'éducation ne doit pas être très efficace pour le développement de leur esprit.

L'attitude des écoliers pendant les heures de classe est tout à fait carac-



SPÉCIMEN D'UNE PAGE DE CORAN DESTINÉ AUX EXERCICES DE LECTURE DANS UNE ÉCOLE PERSANE.
(*Collection de l'Auteur*)

téristique et des plus curieuses. Assis sur leurs talons suivant la mode orientale, et groupés autour de leur maître, ils balancent leur corps d'avant en arrière, tout en récitant leur leçon d'une voix chantante et au plus haut diapason qu'ils peuvent produire. Leurs récitations sont composées de versets qu'ils sont bien loin de comprendre et que souvent leur professeur lui-même serait incapable de traduire.

Quand les élèves apprennent à écrire, c'est leur genou droit qui leur sert de pupitre. Leur plume est généralement un fin bambou, et l'encre employée est obtenue au moyen d'une poudre qu'on répand sur une éponge imbibée d'eau

placée dans un petit compartiment du *kalamdan*. Comme toutes les écritures d'origine arabe, le persan s'écrit de droite à gauche.

Les élèves paresseux sont sévèrement punis, et c'est la bastonnade appliquée sur la plante des pieds qui est le remède employé pour remonter le courage des étudiants.

Pendant les moments de repos, les enfants des familles aisées sont placés sous la surveillance d'un homme d'un certain âge, d'un *lala*, qui les empêche de se livrer aux jeux constituant la distraction ordinaire des écoliers et les oblige à garder une imperturbable dignité.

Le Dar-ol-Fonoun ou École polytechnique.

L'Ecole polytechnique, qui portait autrefois le titre de Collège royal, est désignée sous le nom de *Dar-ol-Fonoun*, c'est-à-dire la demeure des sciences. Elle fut fondée vers le milieu du dix-neuvième siècle par Mirza-Taki-Khan, le grand ministre de Naser-ed-Dine Shah. A l'origine, cet établissement comprenait cinq sections, se décomposant ainsi :

1° Philologie (étude des langues latine et française);
2° Mathématiques;
3° Minéralogie;
4° Pharmacie, chimie et médecine;
5° Sciences militaires.

Le but de cette institution était de former des fonctionnaires, des officiers, des médecins et des ingénieurs. Au début, l'enseignement était exclusivement conduit par des professeurs européens, et les officiers français qui avaient été envoyés à cette époque pour réorganiser l'armée furent les premiers titulaires de ces chaires. Dans la suite le corps enseignant fut recruté également parmi les indigènes.

L'enseignement du *Dar-ol-Fonoun* avait un caractère nettement moderne et européen, et pour l'étude de la langue persane, de l'arabe, de la théologie et du droit musulman, les élèves devaient suivre les cours des *medressehs*, qui avaient toujours l'apanage de cette partie de l'éducation.

En 1857, l'enseignement était donné à 160 élèves, dont 110 le recevaient aux frais de l'Etat. Tous étaient externes et portaient un uniforme militaire.

Il y a une quinzaine d'années les sections d'enseignement ont été réduites à deux : 1° Sciences et arts; 2° Art militaire. Les langues russe et anglaise ont été inscrites au programme, et avec la langue française, les sciences médicales et mathématiques, elles forment le fond de l'instruction réservée aux élèves qui se destinent aux carrières civiles.

En 1906, le nombre des élèves était toujours très restreint, et on ne comp-



[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

1° [illegible]

2° [illegible]

3° [illegible]

4° [illegible]

5° [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

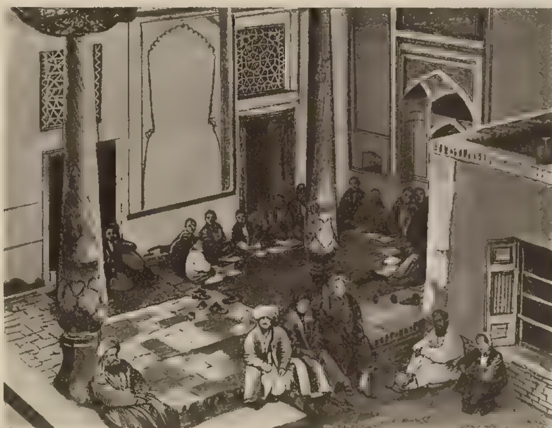


Miniature Indo-musulmane. Décor d'ornements, XVIe XVIIe siècle.
(Collection Marteau)

tait pas plus de 200 élèves, tous externes et portant un uniforme fourni par l'Etat.

Pour être admis à suivre les cours du *Dar-ol-Fonoun*, il faut avoir 15 ans révolus, parfaitement connaître la langue persane et l'arabe, et produire un diplôme de fin d'études d'une école secondaire. Les élèves se destinant à la médecine doivent, de plus, avoir de sérieuses notions de la langue française, qui est encore usitée couramment dans toute l'administration persane.

L'enseignement donné au *Dar-ol-Fonoun* est gratuit maintenant, et même les élèves ont droit à un repas par jour. Ils reçoivent également deux uniformes complets tous les ans.



UNE ÉCOLE MUSULMANE AU CAUCASE.

Études médicales. L'enseignement médical dure cinq années au minimum. Pendant la première, l'élève est amené à compléter ses connaissances en physique, en chimie et en histoire naturelle, puis durant les périodes suivantes il doit se consacrer à l'étude de l'anatomie, de la physiologie, de l'histologie, de la thérapeutique, etc.... La classe médicale s'est heurtée à de grandes difficultés dans la propagation de son enseignement, car la religion mahométane interdit la dissection des corps. Il fallut donc rechercher d'autres moyens pour instruire les élèves. C'était chose facile pour l'ostéologie, car on pouvait se procurer des squelettes humains, mais pour les autres branches de l'anatomie on dut se contenter de faire des démonstrations à l'aide de tableaux coloriés.

Les études de médecine sont d'une durée très variable, mais en moyenne elles se terminent au bout de 6 à 7 ans. Comme il n'existe ni internat ni externat, les élèves les mieux notés pendant l'année deviennent les aides des médecins des hôpitaux et apprennent ainsi à soigner les malades.

Sciences politiques. L'école des sciences politiques, complètement réorganisée lors de la transformation du *Dar-ol-Fonoun* il y a une quinzaine d'années, comprend un corps enseignant composé de professeurs étrangers et indigènes.

Les candidats de cette section doivent avoir, en outre des conditions requises pour les autres élèves, des connaissances approfondies en géographie et en mathématique.



LA BASTONNADE DANS UNE ÉCOLE PERSANE.

Ecole militaire. L'école militaire est organisée à l'européenne et les études y sont des plus sérieuses. On forme là d'excellents tireurs et des cavaliers émérites.

Beaux-arts. En dehors des trois classes ci-dessus, le *Dar-ol-Fonoun* possède encore quelques cours où les étudiants reçoivent des notions assez étendues sur les beaux-arts, la musique et la peinture. L'école de musique a été fondée par le général Lemaire, un Français, directeur général des musiques de l'armée persane.





Miniature tirée d'un manuscrit Shah-Nameh : scène d'école

XVIe siècle. (Collection Marteau)

Écoles nationales diverses. Depuis un demi-siècle, on a beaucoup fait pour le développement de l'instruction des hommes, et Mouzaffer-ed-Dine a créé de nombreuses écoles, dont les principales à Téhéran sont : l'école des Sadats, c'est-à-dire des Seyides; l'école de Danich; l'école Ruchdiye et l'école Edeb. On donne dans ces établissements une instruction secondaire très avancée. En entrant dans une maison d'éducation, l'élève, avant toute chose, apprend le persan, et, quand il le possède à fond, il aborde l'arabe. De cette étude, on passe à celle du français, de l'anglais ou du russe. Plus de 80 pour 100 des élèves apprennent le français de préférence à toute autre langue.

Écoles des Missions étrangères. Parmi les écoles étrangères, les plus célèbres sont celles de l'Alliance française, des Lazaristes et celle de la mission protestante américaine.

L'Alliance française accueille plus de cent élèves, qui reçoivent une instruction primaire très avancée; elle est payante et on y enseigne le persan, le français, le russe et l'anglais. Un mollah s'occupe des études sur la matière religieuse et commente le Coran aux élèves.

L'enseignement des PP. Lazaristes est limité au français.

A voir le nombre restreint des élèves qui fréquentent les écoles indigènes, on pourrait supposer que les Persans se désintéressent de l'instruction; il n'en est rien cependant, et le fait provient de ce que les plus riches envoient leurs fils dans les principaux collèges d'Europe et particulièrement à Paris. Il y a dans nos hôpitaux beaucoup de sujets du Shah qui sont venus compléter leurs études. L'école dentaire a le don d'intéresser beaucoup les jeunes Téhéranis, qui y viennent en grand nombre se familiariser avec cette branche spéciale de la chirurgie.

DEUXIÈME PARTIE

L'armée persane.

Effectif et recrutement. Lors de la guerre japonaise, il est arrivé à nos alliés russes la désagréable surprise de constater qu'un certain nombre de régiments, qui devaient normalement se trouver en Sibérie, n'existaient en réalité que sur le papier, en sorte que les sommes destinées à leur entretien allaient directement dans la poche des officiers chargés de pourvoir à leurs dépenses. En Perse, la situation est analogue, et on a même trouvé le moyen de faire mieux encore dans cet ordre d'idées. L'armée persane, en effet, qui devrait compter

plus de 100 000 hommes n'en comprend que 24 000 à peine. Officiellement, elle est formée de 80 bataillons d'infanterie à environ 1 000 hommes, mais ces hommes ne sont pas tous convoqués, et encore ceux qui le sont ne répondent-ils pas, pour la plupart, à l'appel.



LE CAMP DES COSAQUES PRÈS DE TÉHÉRAN. (*Cliché communiqué par M. Bizot*)

Nombreux sont les cas d'exemption du service militaire; c'est ainsi que les habitants des villes, les fermiers des terres de la couronne et de quelques hauts seigneurs sont libérés de toute obligation militaire. Quelques provinces, telles que celles de Yezd et de Kachan, ne fournissent aucun contingent.

D'autre part, les Persans, dans leur mépris pour tous ceux qui n'appartiennent pas à la religion musulmane, ont exclu du service militaire les Juifs, les Arméniens et les Guèbres. Toutefois, pour ces trois classes d'individus, ils ont établi une taxe de dispense permettant d'entretenir un certain nombre d'hommes.



SOLDAT DE LA CAVALERIE LÉGÈRE.

Il ne semble pas que dans l'armée persane il y ait une limite d'âge quelconque soit dans un sens, soit dans l'autre; aussi voit-on presque des enfants marcher à côté de vénérables vieillards blanchis sous le harnais. Les listes sont établies sans aucun souci, et il arrive bien souvent que des hommes convoqués sont décédés depuis plusieurs années.

Le défaut de limite d'âge est mis à profit par les gouverneurs de province, qui tirent souvent de très sérieux revenus du peu d'enthousiasme que leurs administrés montrent pour le service militaire. Lors de l'arrivée d'un nouveau fonctionnaire au pouvoir, celui-ci annonce qu'il veut renouveler le contingent et renvoyer les vieux soldats pour en enrôler de jeunes..... Ceux qui sont susceptibles d'être appelés savent ce que signifie une pareille décision; ils envoient aussitôt une

délégation au gouverneur pour lui offrir un sérieux cadeau en argent, de telle sorte que les choses demeurent en l'état pour la plus grande satisfaction des uns et des autres.

On admet le système de remplacement en argent pour les hommes qui sont appelés. La prime payée varie beaucoup suivant les provinces; c'est ainsi que, dans quelques-unes, elle ne s'élève guère qu'à une centaine de francs, tandis que, dans d'autres, elle atteint quelquefois cinq cents francs.

Du métier militaire.

L'armée persane est très mal vêtue et nourrie, à l'exception des régiments de cosaques de Téhéran, qui sont les seules troupes rétribuées régulièrement. On peut considérer le métier militaire comme



LA SECTION LE MITRAILLEUSES DE L'ARMÉE PERSANE.
(Cliché communiqué par M. Bizol)

une véritable profession libérale, car les hommes ne sont pas payés ou du moins le sont si rarement que c'est à peine utile de le mentionner. En effet, une coutume très en honneur fait d'une grande partie de la solde des subordonnés le casuel de leurs supérieurs : les officiers prennent la paie de leurs hommes, et à leur tour ils voient leurs salaires accaparés par le commandant en chef. En présence d'un tel état de choses, les soldats n'hésitent pas à rechercher d'autres moyens de revenu, car ils ne peuvent compter en aucune façon

sur l'appui du gouvernement. Le prestige de l'uniforme cependant compense largement les servitudes du métier militaire, et les troupiers n'ignorent aucun des moyens de tirer quelque avantage de la moindre situation officielle.

Bien des guerriers se sentent des dispositions particulières pour l'exercice du métier de boucher, aussi les postes de police sont-ils le plus souvent signalés à l'attention des passants par un étalage de gigots de moutons ou de quartiers de viande. Quoique les prix y soient un peu plus élevés qu'ailleurs, on dit que les cuisiniers et les cuisinières persans ont les boucheries militaires en grande estime et délaissent volontiers les boutiques civiles.

Il n'existe aucun esprit de corps parmi les soldats. Il pourrait du reste difficilement en être autrement, car l'usage des casernes est totalement inconnu. Chaque soldat vit chez lui en famille et ne songe au métier militaire que quand il ne peut faire autrement.

Il ne connaît ni exercices réguliers, ni instructions spéciales pour le maniement du fusil ou pour le tir. Parfois, on voit sur le terrain d'exercice quelques recrues marchant à contre-cœur, sous la surveillance d'un officier indigène qui fait les cent pas devant les rangs, suivi d'un serviteur portant son épée et son kalian ; mais, en général, les hommes ont assez à faire pour gagner leur vie, sans encore songer à attacher quelque importance aux détails de la vie militaire.



DÉTACHEMENT DE GENDARMERIE PERSANE.

Armement et équipement. Les armes qui sont placées entre leurs mains sont des modèles les plus différents et, en général, proviennent des stocks mis hors de service par les puissances européennes à la suite de transformation de leur matériel de guerre. On rencontre surtout les anciens systèmes autrichiens et anglais. Toutefois, le fusil Martini semble jouir d'une faveur tout à fait particulière.

Le soldat ordinaire, le *serbaz*, sale, couvert de haillons, à la démarche lourde, n'a rien de martial, et, quand il se trouve en présence du parti adverse, il se distingue surtout par une forte dose de couardise.

Le costume militaire est un véritable poème, car il n'y a pour ainsi dire



TAGHIDJAN MAZANDERANI,
vendant à un derviche du bois qu'il a dérobé.

DERVICHE MUSTAPHA, de Lahore,
qui a le titre de Berber-Ali-Shah.

D'apres un album d'aquarelles de M. le Dr Feuvrier. XIXe siecle



pas un soldat qui possède un équipement à peu près complet. Les uniformes sont de la plus haute fantaisie. Le vêtement le plus habituel est le *caftan*, vaste manteau en peau de mouton, et le pantalon-sac. Les officiers amateurs de panache se font confectionner des uniformes plus ou moins copiés sur ceux en usage dans les armées européennes.



DJAAFER AGA, CHEF DES KURDES CHEQUAQ, SUPPLICIÉ EN 1906.

La garde royale. Les contingents fournis par les tribus nomades forment la principale force militaire de la Perse, et les différents souverains qui se sont succédé ont toujours cherché à s'assurer leur attachement personnel. C'est avec leurs membres qu'est formée la garde royale connue sous le nom de *Gholam-i-Shah*, c'est-à-dire corps des esclaves du roi. Cette garde, chargée de protéger le Shah et de l'escorter dans ses déplacements, est principalement composée de cavaliers fournis par les meilleures et les plus puissantes tribus militaires, notamment par celle des Backhtiaris.

Ces soldats sont commandés par les membres des familles les plus influentes de leurs tribus, de sorte qu'ils peuvent être considérés un peu comme des otages de la loyauté et de la fidélité de leurs compatriotes. De temps à autre, les contingents sont renouvelés, et le séjour à la Cour de Téhéran est maintenant considéré, par les membres des tribus, comme une obligation à laquelle il serait déshonnête de se soustraire.



ARTILLERIE ALLANT PRENDRE POSITION POUR BOMBARDER LE BAHARISTAN, LE 23 JUIN 1908. *(Cliché communiqué par M. Bizot)*

Le terme de *Gholam*, ou esclave, est considéré par ceux qui le portent comme un titre réservé au personnel de la garde, et ils le réclament comme une distinction très enviée.

Tous les courriers des légations se réclament du titre de *Gholam;* ces dernières en ont un certain nombre à leur disposition et ne

manquent jamais d'en attacher quelques-uns à la personne des étrangers de marque qui viennent visiter le pays. Les *Gholams* sont considérés comme des serviteurs courageux et fidèles, prêts à défendre jusqu'à la mort les intérêts qui leur sont confiés.

La force totale des *Gholams-i-Shah* est de 1 250 hommes, dont 200 formant l'élite sont appelés *Gholams peshkhedmet* et appartiennent à la tribu kadjar. Ces gardes supérieurs ont tous le rang d'officier. Ils ont le droit reconnu de nommer les titulaires de certains postes de la Cour et du palais, tels que ceux de concierges, huissiers, coureurs, messagers, etc..... Leur service est à vie et héréditaire; un fils succède à son père et prend place dans la garde quand une promotion, l'âge ou la mort créent une vacance. Ils ont des harnachements spéciaux pour leurs montures avec gourmettes, cuirasses et têtières en argent, qui passent des mains du père entre celles du fils et constituent des héritages de grande valeur.

Artillerie et train des équipages.

Officiellement, l'artillerie doit compter 6 000 hommes, mais, en réalité, elle n'en comprend guère que le tiers; ce sont les soldats les mieux exercés et les mieux vêtus de l'armée persane. Les chevaux sont confiés à un général qui, ordinairement, les met en réserve dans une contrée où le fourrage est à bon marché, mais ne se préoccupe nullement de les exercer, ni de les habituer aux décharges d'artillerie.



LE TRAIN DES ÉQUIPAGES MILITAIRES. (*Cliché communiqué par M. Bizot*)

En marche, chaque soldat est accompagné d'un petit âne qui porte son équipement, son fusil et ses provisions. De temps à autre, il enfourche sa monture pour se reposer un peu. Le matériel encombrant ou trop lourd pour être transporté par les baudets est chargé à dos de chameau ou dans des fourgons qui suivent la colonne de troupes, ce qui alourdit considérablement sa marche.

Arrivé à la halte, chaque soldat pousse sa monture dans les champs voisins sans se préoccuper de ce qu'il adviendra, ni des dégâts qui pourront en être la conséquence.

Lorsque les troupes ont à se déplacer pour une cause ou pour une autre,

comme il n'y a pas de service d'intendance organisé, on a recours aux ressources que présente le pays et par conséquent on réquisitionne les habitants. Ces derniers, ne recevant aucune indemnité de ce fait, n'ont rien de plus pressé que de dissimuler leurs animaux et de se barricader dans leurs demeures dès qu'ils entendent parler de l'approche d'une troupe.

Instructeurs étrangers. Pour l'instruction de ses troupes, le gouvernement persan a eu recours à la plupart des puissances européennes; les officiers anglais, français ou autrichiens sont venus tour à tour enseigner l'art de la guerre à ces troupes mal disciplinées, et ces changements continuels de méthode n'ont pas favorisé les progrès de l'armée. On prétend actuellement que l'on va faire appel à des instructeurs japonais, dont les derniers exploits n'ont pas été sans impressionner ceux qui sont chargés d'assurer la défense nationale du pays du Lion et du Soleil.

TROISIÈME PARTIE

La religion en Perse.

Divisions de la religion musulmane : les Chiites. La religion musulmane comprend deux grandes divisions ou plutôt deux sectes qui fraternisent fort peu entre elles : celle des *Chiites* et celle des *Sunnites*. Les premiers, seuls, nous intéressent, car les seconds sont pour la plupart les sujets du Sultan de Constantinople. Par contre, la plus grande partie, pour ne pas dire la presque totalité des Persans appartiennent à la secte chiite.

Ils croient à l'existence de Dieu et à son unité, à la révélation dans le Coran, à la création, à la Providence fataliste, aux Prophètes, à la Résurrection des morts, au jugement dernier, au Ciel et à l'Enfer. Pour eux, Mahomet est l'apôtre de Dieu, mais Ali est le député de Dieu : c'est à la mission de ce dernier que les Sunnites se refusent à croire, d'où la controverse qui sépare les deux sectes.

Les Chiites proclament six grands prophètes : Adam, Noé, Abraham, Moïse, Jésus et Mahomet. Leur foi est assez élevée, puisqu'ils espèrent, à l'aide de prières, de pratiques religieuses et de mortifications, atteindre le paradis et obtenir le pardon de leurs péchés.

Hiérarchie religieuse : les Mollahs. La religion chiite a ses prêtres dénommés *mollahs*, qui ne sont pas des intermédiaires entre les simples mortels et la divinité, mais bien des directeurs du culte, des ministres chargés d'instruire la jeunesse et d'interpréter la loi.

Les *mollahs* sont tirés des rangs mêmes du peuple; ce sont des jeunes gens d'une intelligence supérieure à la moyenne, qui se sont consacrés à l'étude de la théologie, de la dialectique et de l'interprétation de la loi. Cette éducation leur est donnée par des prêtres âgés, et dans les grands centres il y a de véritables séminaires dénommés *medresseh*s, où des maîtres savants forment leur cœur et leur esprit et les rendent dignes du saint ministère qu'ils auront à remplir. La plus célèbre des *medresseh*s est située en territoire turc, à Kerbala, près du sanctuaire d'Ali.

Les *mollahs* ont différentes fonctions; les uns peuvent être assimilés à



MUJTEHED, MOLLAHS ET PERSANS DES ENVIRONS D'OURMIAH.

ce que sont, chez nous, les fonctions de curé de village, tandis que d'autres se consacrent à l'éducation des enfants. D'autres, enfin, interprètent la loi et sont quelque peu notaires ou greffiers.

La plus curieuse classe des *mollahs* est celle des *marseyahakhans;* ce sont des espèces d'acteurs religieux qui vont, pendant les mois de Ramazan et de Moharrem, conter au peuple assemblé dans les bazars les terribles mystères de la passion d'Ali.

Les mollahs sont très reconnaissables à leur ample robe retenue par une large ceinture; ils sont coiffés d'énormes turbans blancs, composés de 15 à 20 mètres de fine toile de coton, qui forment sur leur chef un imposant édifice savamment enroulé. Il n'est pas jusqu'à leurs chaussures qui n'aient un



GROUPE DE SEYIDES (TURBANS VERTS) ET DE MOLLAHS (TURBANS BLANCS).

style spécial : le bout en est recourbé et très pointu et elles sont munies de lourds talons.

Les Seyides. On rencontre parfois, errant par les rues, un personnage coiffé d'un énorme turban vert ou bleu, qui, monté sur un petit âne, laisse pendre ses longues jambes dénudées, chaussées de pantoufles décolorées touchant presque le sol : gardez-vous bien de plaisanter cet être aux allures bizarres, c'est un *Seyide*, le censeur de la morale publique. Qu'il trouve sur



FESTIN CHEZ LE MUJTEHED.

son chemin un homme ayant la tête non rasée ou laissant apercevoir un menton bleui par la barbe naissante, il le flagelle aussitôt de la petite baguette qu'il porte toujours dans sa main droite, pour lui faire honte d'un pareil laisser-aller et le signaler à la malédiction des vrais fidèles. Il frappera également la personne qu'il rencontrera mangeant un gâteau ou quelque autre mets, car nul ne doit prendre de nourriture avant d'avoir fait ses ablutions, ni avant que la nourriture ait été placée devant lui sur une nappe aussi propre que possible.

Les *Seyides* prétendent être les descendants de Mahomet, mais il y en a beaucoup de faux, car l'exemption de toutes taxes ou contributions dont ils



MOLLAH ISMAÏL, en avocat, faisant *estekharé* avant d'acheter du raisin.

D'après un album d'aquarelles de M. le Dr Feuvrier. — XIXe siècle.)



jouissent engage bien des gens peu scrupuleux à changer de contrée et à se sanctifier eux-mêmes.

Hauts dignitaires ecclésiastiques : les Mujteheds.

Au-dessus des *mollahs* se trouvent les *mujteheds*, c'est-à-dire les savants docteurs de la loi de l'Islam. Au début du dix-neuvième siècle, il n'y en avait que cinq pour toute la Perse, mais depuis cette époque leur nombre s'est accru. La plupart d'entre eux ont reçu leur diplôme de docteur, *ijazeh*, des mains des éminents juristes de Kerbala ou de Nedjef. Ils résument l'autorité religieuse tout entière, grâce à leur piété



UN ÉPISODE DE LA PASSION DE HASAN ET DE HUSSEIN. — LA MUTILATION VOLONTAIRE LE JOUR DE L'ACHOURA.

et à leur science; le siège de leur juridiction est établi dans les principales villes du royaume.

Depuis la suppression, par Nadir-Shah, du pontife suprême du Chiisme, le *Sadr-el-Sadur*, qui résidait à Ispahan, et l'avènement de la dynastie Kadjar, l'autorité religieuse est tombée entre les mains des grands Mujteheds de Nedjef, de Kerbala, de Kazemein et de Samara. Toutefois, ceux de Nedjef jouissent d'une suprématie incontestée. Il n'existe pas de règle pour gagner ce titre, et un mollah qui s'impose par sa piété et son savoir devient un grand mujtehed, quand il plaît à ses pairs de l'appeler dans leur conseil. Le nombre de ces hauts prêtres n'est pas fixé, et actuellement, à Nedjef, il est de trois : Mollah Kazem-

Khorassani, Mollah Abdullah-Mazanderani et Seyide Kazem-Yezdi. Le premier de ces personnages a su prendre une telle influence sur ses collègues qu'on peut le considérer comme le pontife du Chiisme.

En dehors des *mollahs* et *mujteheds*, la hiérarchie du clergé persan comprend encore les *imams-i-jama*, les *kazis* et les *sheikhs-el-islam*. Ces offices sont de création assez récente et furent institués par Agha-Mohammed-Shah, lorsque ce monarque songea à organiser le clergé chiite sur le modèle de ce qui se passait en Turquie pour les Sunnites. Ils sont à peu près tombés en désuétude maintenant; toutefois, l'*imam-i-jama*, ou imam de la Congrégation, demeure toujours dans chaque ville le chef officiel du clergé, et il préside, dans la mosquée royale, à la prière du vendredi. Les fonctions des *kazis* consistent à seconder les *mujteheds* dans l'administration de la loi religieuse, tandis que celles des *sheikhs-el-islam* sont renfermées dans le rôle de président des Cours ecclésiastiques. Ces trois personnages ne sont en vérité que de simples fonctionnaires nommés par le Shah, et ils ne possèdent pour ainsi dire aucun pouvoir spirituel.

Influence de l'esprit religieux.

Malgré l'esprit nouveau qui, de jour en jour, se fait plus puissant en Perse, le pouvoir des *mollahs* est cependant encore actuellement prépondérant. Pendant notre séjour à Ispahan, nous eûmes un exemple frappant de cette souveraine autorité. Dans le bazar, deux individus, pour des motifs spéciaux, étaient occupés à vider leur querelle, quand survint un *seyide* qui voulut les empêcher de continuer leurs explications frappantes. Comme il arrive souvent en pareil cas, les deux adversaires se réconcilièrent séance tenante et tombèrent à bras raccourcis sur le dos de celui qui venait ainsi s'immiscer dans leurs affaires. Le *seyide* alla aussitôt se plaindre au chef des *mollahs*, qui fit immédiatement fermer les bazars, empêchant ainsi toute transaction commerciale et suspendant par conséquent complètement la vie d'Ispahan, jusqu'à ce que les coupables aient été retrouvés et punis comme ils le méritaient.

Les derviches : Leurs costumes et attributs.

Sur tous les chemins de la Perse et particulièrement dans les grands centres, on rencontre des personnages, l'air hagard, qui prélèvent un véritable tribut sur les passants, plutôt qu'ils ne mendient : ce sont les *derviches*.

Ces êtres étranges, qui ne sont revêtus d'aucun caractère sacré, ont su s'imposer au peuple crédule et ignorant et abusent sans vergogne de la situation. La seule obligation à laquelle semble se soumettre un derviche est celle de ne pas travailler, et tout son art consiste à se faire nourrir et entretenir par les gens aux dépens desquels il vit.

La plupart des ces êtres errants sont d'une saleté repoussante, et ils





La petite mosquée de Kafre

laissent croître indéfiniment leur barbe et leurs cheveux qui flottent au gré du vent.

Suivant les contrées, ils sont vêtus d'une tunique plus ou moins longue; dans les régions chaudes, ils ne craignent même pas de déambuler complètement nus. Sur leurs épaules est jetée une peau de léopard, de lion ou de tigre, tandis que leur tête est couverte d'un immense chapeau de drap ou de feutre de forme conique, sur lequel sont inscrites de pieuses sentences. Dans leur main gauche, ils tiennent l'insigne de leur ordre, qui est une hache à double tranchant ou une massue : cette arme est presque toujours richement ornée. Parfois, d'anciennes masses d'armes gravées et ciselées servent d'attributs à ces mendiants patentés. Nous avons, pour notre propre part, trouvé une hache de derviche qui était une arme de l'époque préhistorique en bronze, montée sur un manche en fer creux damasquiné, d'un travail qu'on peut attribuer aux armuriers de Chiraz ou d'Ispahan.



GROUPE DE DERVICHES.

C'est dans le bazar de cette dernière ville qu'on fabrique ces larges haches à deux tranchants surabondamment incrustées d'argent, ou ces massues formées de tête de bœuf imitant les chapiteaux de Persépolis, qui sont envoyées en Europe pour être vendues aux personnes qui recherchent les objets orientaux de mauvais goût et à bon marché.

L'accoutrement d'un derviche est complété par une énorme calebasse, *kashgul*, formée d'un fruit ou d'une sorte de bol de même forme exécuté en fer ou en bronze. Ce récipient, qui est maintenu par une quadruple chaîne terminée par un anneau, est fixé à la ceinture de ce saint homme de pacotille. Dans ce vase, il place les aumônes solides ou liquides qu'il reçoit au cours de

sa route : c'est à la fois sa gamelle, son verre à boire et son coffre-fort.

Il existe quelques derviches qui, pour plus de commodité et sans doute pour se distinguer des autres, sont d'une propreté méticuleuse ; ils portent la barbe soigneusement peignée et frisée tandis que leurs cheveux, bien divisés en deux parties, retombent en boucles harmonieuses sur leurs épaules. Un de ces derniers, que nous avons rencontré dans les faubourgs d'Ispahan, avait orné sa poitrine d'une merveilleuse amulette en pierre dure gravée, qu'il consentit à nous céder non sans difficultés, et surtout après avoir obtenu la promesse que jamais personne ne saurait qu'il s'était dessaisi d'une pieuse relique transmise depuis des générations, par toute une filiation de saints hommes, à leurs successeurs directs.



PLAQUE DE DERVICHE EN SERPENTINE, XVIIIe SIÈCLE.
(*Collection de l'Auteur*)

Dans cette secte, vouée à l'exploitation de la bêtise humaine, les initiés, tout comme les autres Persans, tiennent à la main des chapelets qui leur servent de passe-temps et leur permettent de consulter le sort. Ces chapelets diffèrent de ceux du commun des mortels en ce que les grains sont artistement travaillés et formés de petites boules d'une matière plus ou moins précieuse, de la grosseur d'une noix moyenne.

Comment mendient les derviches. Les derviches n'implorent pas la pitié des passants, ils hurlent leur requête en poussant des cris étranges « Hakk ! Ya Hakk ! » que l'on peut traduire par « Oh Dieu ! Oh la Vérité ! » Cette exclamation signifie plutôt « Passant, qui que tu sois, croyant ou infidèle, ne manque pas de m'apporter ton tribut ».

Dans certaines circonstances, les derviches font présent à ceux qu'ils rencontrent d'un objet sans valeur, d'un fruit ou d'une fleur; en échange on doit leur remettre un présent en argent d'une certaine importance, sous peine de se voir voué à toutes sortes de malédictions.

Le meilleur temps pour les derviches est la fête de *No-Ruz*. A cette époque, en effet, les aumônes affluent et chaque passant donne dans l'espoir d'attirer



[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]



Armes et accessoires de derviches, casse-tête, massues,
XVIIe et XVIIIe siècles
(Collection de l'auteur)

le bonheur sur lui. Devant la maison de tout homme connu pour sa richesse ou sa distinction vient s'installer un de ces mendiants. Là, il dresse une minuscule tente contre la porte d'entrée de la victime qu'il a choisie, et, en avant, il fait une sorte de pâté de boue qu'il décore de branchages; le long de l'ouverture de sa fragile habitation il suspend sa peau de bête, son aumônière et son arme, puis, retiré à l'intérieur, il pousse des hurlements jusqu'à ce qu'il ait reçu le présent auquel il aspire. Comme il y a une certaine gloire à posséder un derviche près de sa demeure pendant la période du nouvel an, on l'y laisse généralement une semaine. Cependant, quand le saint homme trouve qu'on lui fait trop attendre son congé, il devient alors un vrai tourment, et, non content de pousser son cri strident, il souffle violemment à toute heure du jour ou de la nuit et à des intervalles irréguliers, dans une corne de buffle, qui rend les sons les plus désagréables qu'on puisse imaginer.

Parmi les derviches, il s'en trouve qui, tout comme nos anciens rapsodes, connaissent d'interminables histoires; souvent ces trouvères orientaux miment les passages palpitants avec les gestes les plus expressifs.



DERVICHE KAKSAR MONTÉ SUR UN YACK.

Derviches thaumaturges et sorciers. La coutume permet au derviche d'entrer dans toute assemblée et de s'asseoir à chaque table; il est un hôte inattendu, mais toujours bienvenu. On ne lui reconnaît aucune vertu, mais il est craint, parce qu'on le croit capable d'accomplir des miracles et de prédire les événements, en vertu de ses *nuffus* ou saintes inspirations.

La rencontre d'un derviche pour un Européen n'est jamais bien agréable, et le mieux est de s'exécuter de suite en lui faisant une aumône d'un kran ou deux; on évite ainsi les terribles malédictions dont il ne manquerait pas d'accabler le défaillant, et, dans un ordre d'idées plus pratique, on est assuré qu'il n'ameutera pas contre l'étranger la troupe de badauds qui forme son habituel cortège.

Dans les villages, les derviches se transforment en sorciers et obtiennent ce qu'ils veulent en trafiquant sur la crainte ou la charité des gens crédules; ils accroissent ainsi leurs ressources par la vente de charmes aux femmes ou de

leurs *nuffus* sacrés aux malades et aux mourants. Pour accomplir un *nuffu*, le derviche souffle trois fois sur la partie malade, tout en récitant le *fatihé*. Pour être un bon derviche, il faut être doublé d'un prestidigitateur, et les tours de



DERVICHE SE FAISANT ENFONCER DE GRANDES AIGUILLES DANS LA CHAIR.

physique amusante, à l'aide desquels ils ébahissent leur auditoire, ne contribuent pas peu à augmenter leur réputation de sainteté.

Immoralité des derviches. Les derviches doivent être considérés comme les derniers des hommes au point de vue de la morale; dépourvus complètement de scrupules, ils ne craignent pas d'abuser de l'ascendant qu'ils savent prendre sur les villageoises pour abuser d'elles matériellement et moralement. Ils boivent du vin et de l'eau-de-vie chaque fois que l'occasion s'en

présente et sont, pour la plupart, d'enragés fumeurs d'opium. Le peuple n'a pour ces fainéants aucun respect, il les tolère, il les craint, et c'est sur ce double sentiment que se trouve basée la pression qu'ils exercent sur les esprits crédules.

Diverses sectes de Derviches.

Il y a plusieurs sectes de derviches en Perse, mais les deux plus importantes sont celle des *Kaksars* et celle des *Adjems*. Les *Kaksars* sont les simples mendiants dont nous venons de parler; ils sont essentiellement migrateurs, et, quand le froid sévit dans les plaines du Khorassan ou sur les routes des environs de Téhéran, ils se dirigent vers le sud pour revenir ensuite à la bonne saison. Certains de ces derviches se sont cependant procuré des domiciles fixes, d'où ils rayonnent pendant les périodes favorables, telles que le nouvel an et l'époque des moissons. En dehors du costume spécial que nous avons décrit, les *Kaksars* ont pour signes distinctifs un bracelet et un tatouage au bras. Sur près de trois mille derviches qui résident à Téhéran et dans ses environs, il y a environ six cents *Kaksars*.



GROUPE DE DERVICHES DU SÉISTAN.

La secte *Adjem* est de beaucoup la plus nombreuse, et M. E. Aubin assure qu'avec les apprentis ils ne sont pas moins de dix mille membres, dont le plus fort groupe se tient à Téhéran. Aucune règle ne préside à leurs pérégrinations; ils partent volontairement avec l'autorisation de leurs *mourshids*. Ce sont, en général, des conteurs ou rapsodes. En arrivant dans un centre, ils se rendent dans la mosquée, s'installent au pied de la chaire, et racontent aux fidèles assemblés le martyre des saints de la foi chiite. D'autres fois, ce sont des histoires tirées d'anciens poèmes persans qui font le sujet de leurs narrations.

Quelques *Adjems* sont aussi charmeurs de serpents.

La hiérarchie des derviches *Adjem* comprend deux *Sahabs-Alem*, dont l'un réside à Téhéran et l'autre à Mesched; cinq *Pir-é-Doua*, choisis par les seyides de l'ordre, qui résident à Téhéran, Kazvine, Ardebil, Mesched et Ispahan. Enfin, entre ces hauts dignitaires et les derviches proprement dits sont les *maulévis* et les *mourshids*.

Comment on devient derviche.

Quand un personnage désire être admis dans la confrérie, il se met en quête d'un *mourshid* qui l'initie aux mystères de son apostolat. Si ses goûts l'entraînent vers les aventures, son maître ne tarde pas à lui donner la faculté de voyager.

Pour les sédentaires, l'initiation est plus longue et l'élève doit servir le maître pendant mille et un jours, puis lui faire un cadeau, après quoi on procède à la cérémonie de l'investiture. Les diverses formalités préliminaires sont dûment constatées dans plusieurs documents contresignés par les hauts dignitaires; ils forment une sorte de patente qui permet au titulaire d'exercer son métier de derviche et de mendier religieusement (1).



DERVICHE ADJEM SE LIVRANT A DES INCANTATIONS A L'AIDE D'UNE POUDRE ODORIFÉRANTE BRÛLÉE SUR UN BRASERO.

Près de Chiraz, il existe plusieurs communautés de derviches, entre autres celle des *Haftan* (habitation des sept) et celle des *Cheheltan* (habitation des quarante). Généralement, on rencontre peu de derviches dans ces retraites; ils y logent quelque temps pour se reposer, mais n'y sont pas à demeure. Le principal vœu d'un derviche est la pauvreté, et la plus claire partie du produit des aumônes qu'il recueille va à son supérieur spirituel direct, le *mourshid*.

On peut dire que la profession de derviche est libre, et plus d'un mauvais sujet, qui n'a pu réussir dans ses affaires, adopte la peau de tigre et le chapeau conique pour pouvoir pressurer tout à son aise ses compatriotes.

Le culte chiite : prières.

Le fidèle musulman doit faire sa prière cinq fois par jour : au lever du soleil, au milieu de la matinée, à midi, au milieu de l'après-midi, enfin au coucher du soleil.

Dans les villages honorés d'une mosquée, c'est le *muezzin* qui, du haut d'un minaret, appelle d'une voix retentissante les fidèles à la prière en s'écriant : « Dieu est grand ! Il n'y a de Dieu que Dieu ! J'atteste que Mahomet est l'apôtre

(1) Voir Eugène Aubin, *La Perse d'aujourd'hui.*









CARAVANES DE PÉLERINS SE RENDANT A LA VILLE SAINTE

de Dieu et qu'Ali est le représentant de Dieu! Venez à la prière! Venez à la sécurité! La prière vaut mieux que le sommeil. »

Ce cri du *muezzin* est, pour les étrangers qui arrivent dans une ville persane, d'un effet vraiment saisissant, car la voix de ce ministre de la religion a atteint une puissance et une sonorité dont on ne saurait se faire une idée. Au lever du soleil, au milieu de la nature encore endormie, cette sorte d'angélus mahométan est un des plus frappants souvenirs qu'on puisse rapporter des pays d'Orient.



PRÉPARATIFS POUR LA PRIÈRE.

Ablutions. Les ablutions des *Chiites* se font à l'aide de quelques gouttes d'eau versées dans le creux de la main. Pour se laver les bras, ils commencent par le coude et descendent vers la main. Les *Sunnites*, au contraire, commencent les ablutions par la main et remontent vers le coude. Tout bon musulman doit se laver soigneusement les orteils, mouiller ses yeux avec de l'eau pure, laver ses dents. Quand ses ablutions sont terminées, le musulman s'oriente dans la direction de La Mecque, étend à terre un tapis ou à son défaut une pièce de son vêtement, ôte sa coiffe et ses souliers, puis s'agenouille en plaçant en face de lui une petite tablette en terre comprimée provenant de Kerbala. Dans ses prosternations, c'est cette tablette qu'il doit toucher avec son front.



MUSULMAN CHIITE FAISANT SA PRIÈRE.

Les prières des croyants se composent de diverses parties au cours desquelles le dévot élève ses bras vers le ciel, les étend en avant ou se prosterne vers la terre.

Dans les campagnes, on voit souvent les paysans s'arrêter brusquement dans leur travail pour se livrer, avec une dévotion tout à fait édifiante, à cet acte de piété. Détail curieux, les prières comprennent des formules arabes dont le sens échappe complètement à celui qui les récite.

Les Persans ne se rendent à la mosquée que le vendredi; les femmes sont

admises dans ces édifices, mais elles doivent se tenir à part et cacher soigneusement leur visage. L'intérieur des mosquées est complètement vide et nu; le sol est recouvert de nattes plus ou moins grossières, mais en général d'une propreté irréprochable.



BLOCS EN TERRE COMPRIMÉE DE KERBALA SERVANT DE PIERRES SACRÉES POUR LA RÉCITATION DE LA PRIÈRE.

Les pèlerinages. Le culte chiite est excessivement simple, et en dehors des prières il s'exprime surtout par des pèlerinages, des manifestations de jeûne et le deuil de Moharrem.

La seule dispense à l'accomplissement des pèlerinages pour les fidèles musulmans est l'extrême pauvreté, une maladie chronique ou une complète débilité de l'esprit.

Le plus grand désir de tout bon disciple de Mahomet est d'aller au moins une fois dans sa vie visiter le tombeau du Prophète à La Mecque.

Principaux lieux de pèlerinage. La religion chiite a multiplié les endroits de pèlerinage, ce qui lui fut d'autant plus facile que le carnage des Alides a répandu les saints tombeaux sur tout le territoire de l'Iran. En bonne politique,

quelques-uns des plus célèbres sanctuaires sont situés aux frontières de la Perse, tels ceux de l'Imam Reza à Meschel, dans le Khorassan, du premier Imam à Nedjef, en territoire turc, du troisième Imam à Kerbala, des septième et neuvième Imams à Kazemein, près de Bagdad, des dixième et onzième Imams à Samara. Outre ces tombeaux des Imams, il convient de signaler celui de Fatima, sœur de l'Imam Reza, qui est situé à Koum, et est visité par tout le chiisme. En dehors des sanctuaires dont nous venons de parler et qui sont



A L'HEURE DE LA PRIÈRE ON VOIT. DANS LA COUR DE LA MOSQUÉE, DES MILLIERS DE PÈLERINS SE PROSTERNANT AVEC UN MERVEILLEUX ENSEMBLE.

populaires dans toutes les régions de l'Islam, il y a en Perse d'autres tombeaux jouissant d'une renommée toute locale, tels ceux de Shahzadeh Abdul-Azim, près de Téhéran, du sheïkh Sefi, à Ardebil, de Shah Tchiragh, à Chiraz, etc.....

De tous les sanctuaires, celui qui jouit naturellement de la réputation la plus complète est sans contredit le tombeau de Mahomet à La Mecque. Pour y parvenir, la voie la plus simple, pour les Persans du Nord, est de passer par Tiflis, la mer Noire, Constantinople, Suez et Djedda.

Les musulmans attachent aux pèlerinages une idée de pénitence dans le sens le plus large du mot, et ils estiment qu'une visite à La Mecque légitimera la possession d'un bien mal acquis : les petits vols sont transformés en pieuses actions, du moment que le coupable a fait ses dévotions au tombeau du Prophète.

Formation des caravanes de pèlerins.

C'est, en général, au mois de Zilbidjé que les pèlerins, au nombre de plusieurs centaines, se rassemblent dans les villes et se mettent en route soit pour La Mecque, soit pour Mesched ou Kerbala. Leur sortie des villes se fait en grande cérémonie. La procession s'ébranle au son de la musique et est précédée de bannières flottantes. Ces caravanes de pèlerins sont organisées comme de véritables agences Cook ; elles possèdent leur courrier attitré, qui a coutume de faire régulièrement chaque année le voyage. Ce conducteur, nommé *tchaouch*, prend la tête du cortège, et déploie la bannière rouge surmontée de la main du Prophète. Il connaît tous les chants religieux que les pèlerins doivent répéter à l'entrée ou à la sortie des villages, ainsi qu'à l'approche des tombeaux de saints ou des mosquées vénérées. Le *tchaouch* s'occupe aussi du côté matériel et sait où trouver des logements pour sa troupe ; il fait son affaire de la nourriture et de tous les accessoires indispensables à ceux qui se sont enrôlés sous sa bannière. Il conduit exactement son troupeau et s'arrange de façon à le ramener au logis dans le temps fixé.



GROUPE DE PÈLERINS.

Ce métier de courrier ne laisse pas du reste que d'être fort lucratif, car chaque pèlerin, suivant ses moyens, lui fait un cadeau qui peut aller jusqu'à une centaine de francs pour les pèlerins fortunés, tandis que les pauvres ne peuvent lui offrir que quelques krans.



TOMBEAU D'UN SAINT HOMME, CONSTITUANT UN LIEU DE PÈLERINAGE À LA FRONTIÈRE AFGHANO-PERSANE.

Au retour, pour arrondir ses petits bénéfices, le *tchaouch* s'arrange de façon à devancer la caravane de quelques étapes pour venir annoncer

CAMPEMENT DE PÈLERINS AUX ENVIRONS DE SHÉRIF-ABAD



aux familles l'heureuse arrivée de l'expédition, ce qui lui vaut encore quelques dons en nature ou en argent.

Quand les pèlerins ont accompli leur pieux voyage, ils prennent le titre que leur confère le lieu saint où ils ont été prier; les visiteurs du tombeau de La Mecque s'appellent Hadji, ceux qui furent à Kerbala deviennent Kerbalaï, et enfin les voyageurs qui ont approché le mausolée de l'Imam Reza, à Mesched, sont considérés Meschedi.

Comment on crée un lieu de pèlerinage.

La pensée de lucre n'est pas toujours étrangère à la fondation des lieux de pèlerinage, et on raconte à ce sujet qu'un sanctuaire fameux du Karadagh n'eut d'autre origine que l'ingénieuse idée d'un paysan qui désirait écouler l'abondante provision de melons amassée, une année où ces fruits avaient fourni une magnifique récolte. Un matin, en effet, il déclara à tous ses voisins qu'il avait eu pendant la nuit une vision : une lumière céleste, rayonnant autour d'un Imam, lui était apparue sur la colline voisine. Comme une traînée de poudre, le bruit de ce miracle se répandit, et de toutes parts la foule se précipita vers ce lieu sanctifié (1).



UNE SOURCE, LIEU DE PÈLERINAGE A LA FRONTIÈRE AFGHANO PERSANE.

Il est à peine besoin d'ajouter que le rusé paysan fit, ce que l'on appelle, des affaires d'or. Dans la suite, il eut l'impudence de dévoiler sa supercherie, mais personne n'y voulut croire; l'endroit était devenu miraculeux et il le resta en dépit de toutes révélations postérieures.

Le mois de Ramazan : le jeûne.

Le Ramazan est le mois sacré du jeûne parmi les musulmans, et le chapitre II du Coran nous apprend en ces termes pourquoi ce mois fut choisi pour une aussi grande pénitence : « Le mois de Ramazan tu jeûneras, pendant lequel le Coran fut envoyé du Ciel. »

L'année musulmane étant lunaire, le mois de Ramazan tombe en toute saison et recommence le 14 juin, tous les 33 ans (2).

(1) Rev. S. G. Wilson, *Persian life and Customs*.

(2) Le calendrier arabe, tel qu'il est en usage chez les peuples musulmans depuis l'an X de l'Hégire (632), est

Pendant tout ce mois, les croyants, sauf les voyageurs, les malades, les jeunes mères et les enfants en bas âge, doivent se priver de manger et de boire depuis l'aurore jusqu'au coucher du soleil : l'aurore est définie par le Coran comme le moment « où par la lumière naturelle on peut distinguer un fil blanc d'un fil noir ».

Il est facile de juger quelle doit être la torture des fidèles quand le mois de jeûne tombe en été, où les nuits sont fort courtes, ce qui les oblige à rester pendant 16 à 18 heures sans prendre même une goutte d'eau.



CUISINIER AMBULANT FAISANT RÔTIR LE « KABAB ».
(*D'après une gravure populaire*)

Pendant le mois de Ramazan, il y a un arrêt presque complet des transactions; les laboureurs eux-mêmes commencent leur travail une ou deux heures plus tard que d'habitude et l'abandonnent vers 3 ou 4 heures de l'après-midi. Les marchands du bazar n'ouvrent leurs boutiques que pendant quelques heures dans la journée. Quant aux employés d'administration, ils estiment qu'une heure de présence dans leur bureau est amplement suffisante; en général, toutes les affaires qui peuvent être différées sont reportées après le mois consacré à la pénitence.

Dans les villes, une heure avant l'aurore, les veilleurs montent sur les toits ou dans les minarets et annoncent au peuple qu'il doit se préparer à supporter le jeûne; ils crient : « Oh fidèles! voici l'heure! de l'eau et de l'opium ! » Obéissant au conseil qui leur est donné, les Persans prennent un léger repas, boivent une dernière tasse de thé et fument une ultime pipe. Beaucoup de gens absorbent alors de l'eau en abondance et avalent une petite pilule d'opium, si bien que quand le coup de canon annonçant

---

composé de douze mois qui sont : Moharrem, Sefer, Rebi-oul-evvel, Rebi-oul-sani, Djemadi-oul-evvel, Djemadi-oul-sani, Redjeb, Chaban, Ramazan, Chaoual, Zilcada et Zilhidjé.

L'année musulmane, étant lunaire, est de 11 jours plus courte que l'année grégorienne.

Le mois arabe est divisé en semaines de 7 jours dont les noms sont simplement designés par des chiffres. Le premier jour est le dimanche, le second le lundi, etc...

le début du jour résonne, tous ceux qui n'en sont pas empêchés par leurs occupations journalières s'étendent sur des couvertures et dorment, faisant du jour leur nuit.

Lorsque le soleil arrive à la fin de sa course, les rues des villages se couvrent de monde. Quand approche le moment où le coup de canon annoncera la fin du jeûne, les vendeurs de pipes ambulants disposent le tabac sur le fourneau de leurs kalians, tandis que le marchand de thé prépare l'urne dans laquelle infuse la boisson ambrée. Les restaurants, entourés d'une foule affamée,



UNE RÔTISSERIE DANS LE BAZAR DE TÉHÉRAN.
(*D'après le* Voyage en Perse *de E. Flandin et Pascal Coste*, 1843-1854)

présentent le spectacle d'une nuée de cuisiniers affairés dans la préparation des rôtis et notamment du *kabab*, formé de petits morceaux de viande de mouton passés dans une broche en alternant avec un morceau de graisse.

A peine la détonation tant attendue s'est-elle répercutée sous les voûtes du bazar, que le vendeur de pipes place le charbon sur le tabac de ses kalians, le cafetier distribue ses petites tasses de boisson, et autour des rôtisseurs s'engage une véritable lutte pour obtenir une des appétissantes brochettes du délicieux *kabab*.

Le confiseur a fort à faire, lui aussi, et ses plats de *zalabied* chaud sont bientôt dégarnis. Cette pâtisserie est particulière au temps du Ramazan; elle

est composée d'une fine pâte d'amidon et de sucre pétrie avec de l'huile de sésame. Cette composition, très liquide, est versée en filets sur un plateau de cuivre surchauffé, et on obtient ainsi une espèce de beignet.

Ce n'est qu'une heure environ après le coucher du soleil que les fidèles prennent un repas vraiment substantiel.

Festins et aumônes. Pendant le mois de Ramazan, les Persans ont coutume de se recevoir les uns les autres et de festoyer tant que la nuit couvre la terre de son ombre tutélaire. Après des repas plantureux, on écoute les conteurs d'histoires ou les rapsodes qui récitent leurs interminables poésies.

Les gens qui veulent s'exempter du jeûne doivent le faire secrètement, afin



PRÉPARATIFS D'UN FESTIN PENDANT UNE NUIT DE RAMAZAN.

de ne pas ameuter contre eux leurs coreligionnaires, mais le fait est très rare. Les plus fanatiques, parmi lesquels il faut nécessairement ranger les prêtres et les *Seyides*, vont, paraît-il, jusqu'à prendre le soin de ne pas avaler leur salive par crainte de rompre involontairement le jeûne. Mrs Bishop cite même le cas extraordinaire de son guide qui se couvrait la face avec un pan de son manteau pour ne pas courir le risque d'avaler quelque moucheron qui, par mégarde, se serait fourvoyé dans sa bouche.

Ce temps doit être sanctifié par une présence continuelle dans les mosquées. La plupart des Persans suivent à la lettre cette prescription, mais c'est surtout pour y dormir que le plus grand nombre viennent s'accroupir sur les nattes sacrées.





Tapis de mosquée orné d'inscriptions votives et des noms des premiers califes
(Fabriqué en Asie Mineure par un musulman chiite, la décoration est empruntée à l'art persan)
XVIIIe siècle. (Collection de l'auteur)

A la fin du Ramazan, chaque musulman doit donner en aumône pour lui et chacun des membres de sa famille une mesure de blé, d'orge, de dattes, ou autres provisions. Cette offrande n'est pas seulement regardée comme un devoir par le fidèle, mais comme un privilège dont l'acceptation lui garantit la récompense ici-bas et au Ciel.

Du reste, l'idée de charité est fortement ancrée dans l'esprit des musulmans, et au moins 2 1/2 p. 100 du revenu de chaque famille passe en aumônes; quelques fidèles plus zélés vont même jusqu'à donner le cinquième de leurs rentes.

Le mois de Moharrem : deuil sacré.

Les manifestations de deuil ont lieu pendant le mois de Moharrem, en commémoration de la mort des martyrs de la foi chiite. Les neuf premiers jours du mois, mais surtout le dixième, l'*Achoura*, donnent lieu à des scènes vraiment pitoyables.

Pendant la période sacrée, tous les fidèles musulmans, hommes et femmes,



PROCESSION RELIGIEUSE DE L'*Achoura* OU 10e JOUR DU MOIS DE MOHARREM.

doivent revêtir des vêtements de couleur sombre : les gens très pieux vont même jusqu'à porter des chemises bleues très foncées ou noires. Toutefois, en gens pratiques et économes, beaucoup de Persans profitent de la circonstance pour faire teindre en noir leurs vieux vêtements, qu'ils prolongent ainsi trente jours de plus.

Pendant tout le mois de Moharrem, il y a de nombreuses assemblées au

cours desquelles sont faites des lectures pieuses ou des récitations de poèmes pathétiques en l'honneur des martyrs. Ces réunions se tiennent dans les habitations des riches Persans, et elles sont signalées aux fidèles par de petites bannières noires qui flottent au vent au sommet de l'édifice. Elles sont présidées par des prêtres ou des conférenciers professionnels, aux frais du maître du logis, et tous les fidèles y sont reçus sans distinction de rang.

Les Tazichs ou représentations dramatiques.

La coutume la plus curieuse du mois de Moharrem est la représentation des *Taziehs*, ou mystères, au cours desquels sont reproduits, avec un réalisme étonnant, le martyre des Imams. Ces représentations dramatiques, qui entretiennent l'affection des musulmans chiites pour leurs saints, sont généralement données aux frais des gouverneurs de province.

On célèbre ces fêtes religieuses dans la cour d'une mosquée ou d'une medresseh, et, quand il n'existe pas de bâtiment se prêtant à cette cérémonie, on cons-



PROCESSION RELIGIEUSE DE L'*Achoura* OU 10e JOUR DU MOIS DE MOHARREM.

truit en face du palais du gouverneur une vaste tente dont un des côtés est adossé aux murs de la façade, dont les fenêtres se trouvent ainsi transformées en loges.

Au centre de la salle ainsi improvisée, s'élève une haute plate-forme ayant environ 25 à 30 mètres carrés, et placée à 1 mètre 50 ou 2 mètres au-dessus du sol. Lorsque la scène est établie dans la cour d'une mosquée, l'estrade est élevée au-dessus du bassin, qui généralement en occupe le centre. Dans un coin de la plate-forme est une chaire, *mimbar*, dans laquelle prend place le directeur de la représentation.







La Musjid-i-Jama ou Mosquée du Vendredi

d'après « Les monuments modernes de la Perse » de Pascal Coste (1867)

Tout autour de l'estrade est réservé un large passage de trois à quatre mètres pour permettre à la procession de circuler. L'espace qui reste disponible est alors divisé en deux parties; le côté gauche, soigneusement isolé et divisé en carrés, est réservé aux femmes : celles-ci entrent les premières dans la salle et se groupent dans l'ordre qui leur est assigné par leur rang social.

Les hommes se massent du côté droit, et ils arrivent à former des groupes si compacts que les cas d'étouffement ne sont pas rares.

Suivant les circonstances, le gouverneur et sa suite se tiennent aux fenêtres du palais ou de l'édifice sacré.

Le commencement de la cérémonie est annoncé par un coup de canon



GROUPE DE PÉNITENTS ATTENDANT LE DÉPART D'UNE PROCESSION.

tiré sur la place la plus voisine; aussitôt, un petit groupe de prêtres monte sur l'estrade et entoure la chaire dans laquelle prend place le dignitaire le plus élevé dans la hiérarchie ecclésiastique. Au milieu d'un silence de mort, ce dernier entame une courte homélie sur le trépas et les souffrances de Husein. Chaque fois que le nom du martyr revient sur ses lèvres, la foule le répète avec un soupir, en clamant dans un étrange chorus : « Ah ! Husein ! Malheureux

Husein!!! » et chacun des assistants, en même temps, se frappe la poitrine nue de toute sa force et dans la région du cœur. Quand la foule est portée au degré de frénésie jugé indispensable, les prêtres quittent la plate-forme et la tragédie commence.

La procession des acteurs du drame s'avance. Viennent en premier lieu les porteurs d'eau de la ville chargés de leur outre si pittoresque. Sur leur passage, les assistants ne cessent de murmurer : « Ah! qu'aurait donné notre Husein pour une goutte d'eau! Malheureux Husein ! » (Ils font allusion aux souffrances causées par la soif qu'endura Husein).

Aussitôt après les porteurs d'eau se pressent les derviches; le haut du corps entièrement nu, ils se frappent à coups redoublés avec une lourde chaîne, tout en criant : Husein! Hassan!

L'Achoura ou fête des pénitents.

Le dixième jour, le jour de l'*Achoura*, ces deux groupes sont suivis par une théorie des plus fidèles croyants, qui ont fait vœu de verser leur sang en l'honneur des martyrs. Chaque homme (tel fit Husein quand il alla à la mort) s'est drapé dans un linceul blanc



PROCESSION RELIGIEUSE DE L'*Achoura* OU 10e JOUR DU MOIS DE MOHARREM, A DROITE LES FEMMES COUVERTES DE LEUR VOILE BLANC.

et il s'avance la tête rasée, tenant dans ses mains un cimeterre effilé. En criant le nom du martyr, il se frappe le crâne et le sang coule en ruisseaux sur sa

lévite blanche. Les fidèles qui mortifient ainsi leur chair se mettent dans un état voisin de l'épilepsie et quelques-uns tombent d'épuisement. Leur énervement est encore accentué par les cris de douleur que pousse la foule excitée à la pitié et à la compassion par la vue de ces malheureux, ainsi que par la musique infernale qui ne cesse de les assourdir.

Ce sont ordinairement des vœux faits au cours de l'année qui imposent ces horribles pénitences; mais bien souvent les riches les rachètent en



CRIMINELS PERSANS CHARGÉS DE CHAÎNES ET D'ENTRAVES.

versant une certaine somme d'argent ou en payant un malheureux qui prend leur place dans le cortège. Des individus armés de bâtons accompagnent les pénitents et détournent les coups trop vigoureux.

La procession terminée, les acteurs de ce drame, tout couverts de sang, s'en vont trouver le chef de la police locale et lui demandent l'élargissement d'un condamné. La grâce d'un prisonnier, sollicitée d'une façon si pieuse et toujours accordée, est très souvent la résultante d'un marché rigoureusement exécuté de part et d'autre; car les personnes fortunées, qui ont vu un des membres de leur famille jeté en prison par le roi ou par un de ses gouverneurs,

ne manquent pas de profiter de l'occasion qui leur est offerte pendant le mois de Moharrem, pour obtenir sa liberté : celle-ci, en effet, étant réclamée par un *Kamazen*, ne saurait être refusée.

Le drame religieux. A quelques pas en arrière des trois groupes de pénitents viennent les acteurs proprement dits de la représentation dramatique. Ce sont d'abord les Arabes, sauvages infidèles, aux vêtements



PROCESSION RELIGIEUSE DE L'*Achoura* OU 10e JOUR DU MOIS DE MOHARREM.

courts laissant apercevoir la plus grande partie de leurs membres à nu ; ils s'avancent à pied, porteurs d'épées et de lances. Derrière eux marche Yezid, le roi infidèle, sa Cour et ses mirmidons : le meurtrier du bienheureux Husein est monté sur un superbe cheval, il est vêtu d'une cotte de mailles, a la tête coiffée d'un casque, et brandit une épée nue dans sa main droite. Quand il passe, les hommes le maudissent et les femmes crachent vers lui, tant l'excitation est grande.

Derrière ce groupe apparaît l'ange Gabriel, le messager de Dieu, qui est figuré par un homme encapuchonné, dont les mains sont recouvertes de longs gants de peau.

Maintenant, c'est le tour des acteurs secondaires, qui s'avancent sur leurs chevaux, puis ce sont des animaux conduits en main, une foule de soldats et une musique jouant avec plus de vigueur que de mesure. Le défilé continue par



KERBALAI HOSSEIN ALI, concierge, a parié avec le fils de son maître qu'il serait porteur d'eau (Saka) au tékieh.

D'après un album d'aquarelles de M. le Dr Feuvrier. — XIXe siècle



des chameaux portant dans des cacolets les femmes, les filles et les petites-filles du martyr. Ces derniers personnages sont représentés par de jeunes garçons, car il est interdit aux femmes de participer, comme actrices, aux mystères sacrés.

Cette longue théorie est suivie de Kazem, le plus jeune fils de Husein; il est monté sur un cheval de grand prix et son passage excite les larmes et les gémissements de la foule, qui se lamente sur sa fin prochaine. Après lui paraît Hassan, le frère du martyr. Précédé d'un trompette, le principal acteur



UN EPISODE DE LA PASSION DE HASSAN ET DE HUSEIN. — LA MUTILATION VOLONTAIRE LE 10e JOUR DU MOIS DE MOHARREM.

fait alors son entrée. Husein est monté sur un superbe coursier et il agite son cimeterre nu. A sa vue, la foule pousse des hurlements de joie : « Oh Husein!.... Malheureux Husein!!! » ajoute-t-elle, en se frappant la poitrine avec une ferveur sauvage.

Trois fois la procession fait le tour de l'estrade centrale, et tous les assistants arrivent à se suggestionner au point de verser d'abondantes larmes.

Le *tazieh* est certainement le jeu le plus ambitieux qu'il soit donné de rencontrer, car il a la prétention de représenter la plupart des événements de l'histoire sacrée, tels que les épisodes d'Adam et Ève, de Caïn et Abel, le sacrifice d'Isaac, la mort du Prophète, la mort de Fatima, enfin toute l'histoire des Imams et de leur martyre. Tout ceci forme le prologue des événe-

ments qui conduisent invariablement à la scène finale et suprême qui est la mort de Husein, de ses compagnons et de sa famille.

Les acteurs dramatiques.

Tous les acteurs apportent à jouer leur rôle une conscience qui rappelle tout à fait la célébration du jeu de la Passion, interprété par les paysans à Oberammergau. Les détails les plus minutieux sont traités avec un soin méticuleux et un étonnant souci de la vérité; les captives



UN ÉPISODE DE LA PASSION DE HASSAN ET DE HUSEIN. — LA MUTILATION VOLONTAIRE LE 10e JOUR DU MOIS DE MOHARREM.

portent leurs chaînes; les combats sont conduits avec un réalisme frappant. Le mariage du malheureux Kazem, par exemple, est célébré avec toute la pompe requise en pareille circonstance. Des armées de domestiques représentent les soldats de Yezid et les Arabes infidèles.

Il est du reste à remarquer que ce sont toujours les mêmes personnes qui participent à ces représentations sacrées. Dès leur enfance, ils sont acteurs et remplissent le rôle qui convient à leur âge et à leur taille; les traditions du drame national leur ont été enseignées et léguées par leurs pères, qui les

jouaient avant eux. Comme simples enfants, ils représentent les bébés de Husein. Tel adolescent qui, une année, joue le rôle de la tendre Rockiayah, la fiancée de Kazem, deux ou trois ans après représentera Kazem lui-même, puis, plus tard, on lui confiera une tâche plus lourde, jusqu'à ce qu'il devienne capable de supporter des rôles ardus, tels que ceux du meurtrier d'Husein, de Yezid, de l'ange Gabriel, de Salomon ou de Husein lui-même.

Le drame remplit un gros volume in-folio et dure la moitié d'un mois, à raison de deux représentations par jour. Il est joué une fois seulement par an. Les acteurs qui y prennent part ont, pour guider leur mémoire, la faculté d'écrire les principaux épisodes de leur rôle sur une feuille de papier, qu'ils dissimulent dans le creux de leur main pendant le cours de la représentation, car, là, le souffleur est inconnu.

Chaque année, pendant le mois de Ramazan, l'organisateur du *tazieh* recrute sa troupe, qui souvent ne comprend pas moins de deux cents sujets, et, en attendant les jours de deuil, il fait répéter les scènes qui sont représentées.

Le drame comique d'Omar.

A côté de la grande fête dont nous venons de parler, les Chiites en célèbrent une autre qui est sensiblement plus joyeuse ; nous voulons parler du drame comique au cours duquel ils expriment toute leur haine pour les Sunnites, en ridiculisant le calife Omar et le calife Abu-Bekr, qu'ils considèrent comme des usurpateurs. Le second calife, Omar, est plus abhorré par les Chiites que Judas ne l'était par les chrétiens du moyen âge. Il n'y a pas de malédiction assez forte pour le déshonorer, et leur haine, pour lui, a donné naissance à autant de légendes que leur amour pour le bienheureux Ali. Tous les moyens possibles pour souiller la mémoire ou le nom d'Omar sont employés. C'est ainsi que certains fabricants de tapis tissent son nom sur leurs carpettes, afin que les vrais croyants puissent le fouler aux pieds. Les cordonniers gravent les mêmes caractères sur la semelle des souliers qu'ils fabriquent, et les gens particulièrement fanatiques vont jusqu'à les faire tatouer sur la plante de leurs pieds.

Mais le drame comique est ce qu'ils ont trouvé de mieux, aussi est-il célébré avec entrain et la mise au bûcher de l'effigie d'Omar, qui clôture la fête, est-elle saluée par les applaudissements vigoureux de tous les spectateurs.

Le décor de ce genre de *tazieh* est sensiblement le même que pour celui du jeu de la Passion des martyrs. Au centre de la cour d'une mosquée est élevée une plate-forme sur laquelle prend place un *luti*, ou bouffon, vêtu d'une façon burlesque, dans la tenue d'un mollah. Là il s'applique à faire rire les spectateurs en tournant en ridicule les habitudes particulières du prêtre sunnite, en récitant son chapelet et en prononçant des sermons héroïco-comiques, accompagnés

des grimaces les plus suggestives. Après cet exorde, la musique se fait entendre et il se forme une procession, qui circule autour de la mosquée remplie de monde. Le calife Omar tient naturellement le principal rôle : il conduit un chien, emblème de la souillure, qui hurle tristement, étant peu habitué à la laisse, et cherche à mordre les assistants. La cavalcade se continue par le défilé des compagnons d'Omar montés sur des ânes, puis d'une théorie d'anges et de démons conduits par Satan en personne ; le prince des ténèbres



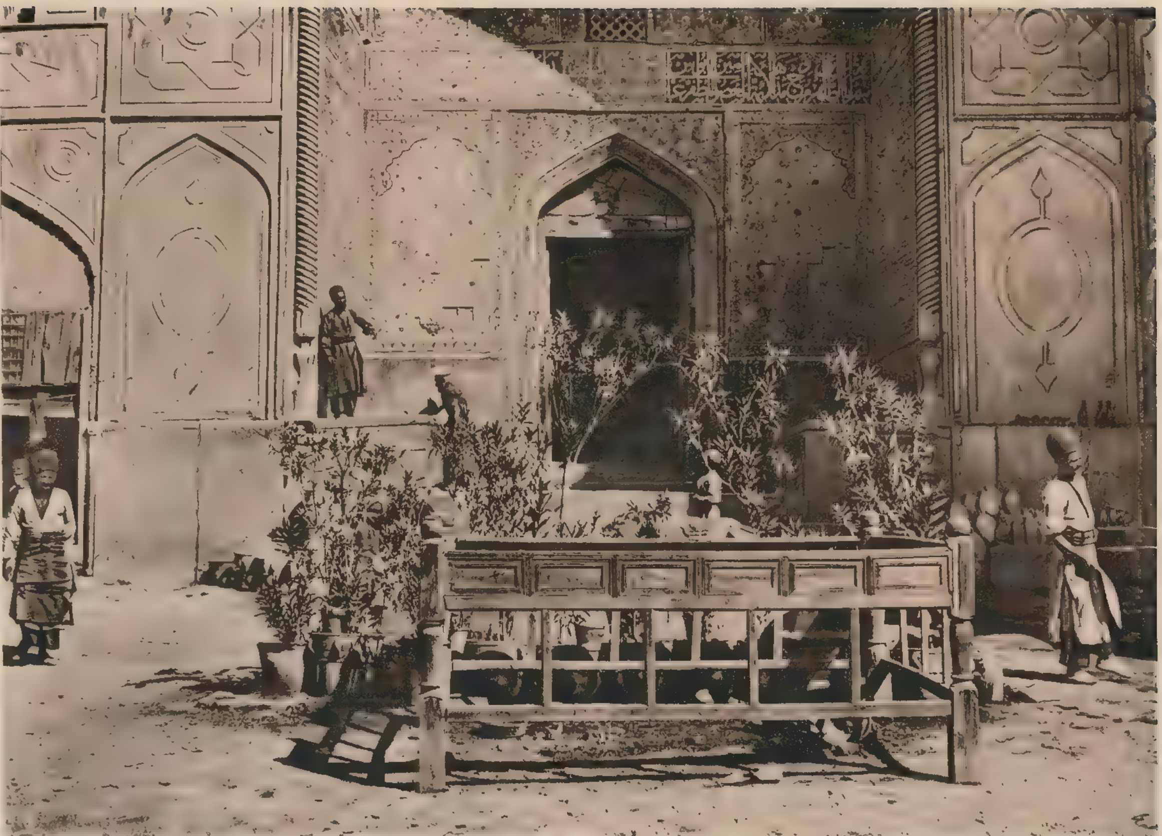
INTÉRIEUR DE LA COUR D'UNE MOSQUÉE OÙ SE DÉROULE UNE SCÈNE DE LA PASSION DE HASSAN ET DE HUSEIN, LE 10e JOUR DU MOIS DE MOHARREM.

est figuré par un homme à moitié nu, couvert de larges taches de peinture, la figure jaune, avec des cercles blancs autour de la bouche et des yeux : sa tête est en outre agrémentée d'une paire de cornes qui achève de lui donner un aspect effrayant.

L'apogée du drame est la descente d'Omar aux enfers. Tout à coup, les acteurs montent sur la plate-forme établie, comme nous l'avons dit, au-dessus du bassin rempli d'eau placé au centre de la cour de la mosquée. Omar prononce alors un discours, puis il dîne et, à la suggestion des diables, il

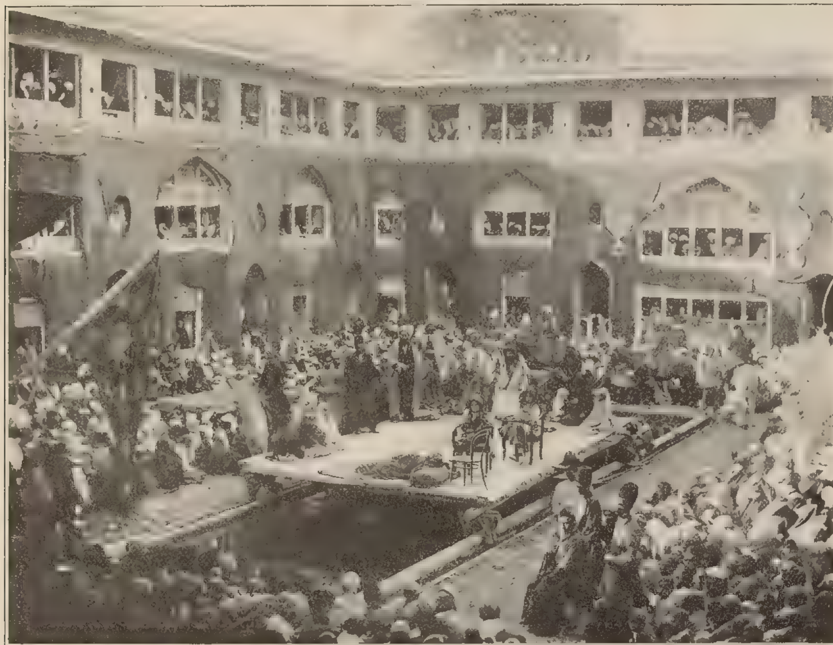






Portail de la Mosquée de Loutf-Oullah

s'enivre. La scène devient ensuite de plus en plus comique, Omar danse, sa suite l'imite, les anges, les démons et les bouffons se mettent de la partie.....



INTÉRIEUR DE LA COUR D'UNE MOSQUÉE OÙ SE DÉROULE UNE SCÈNE DE LA PASSION DE HASSAN ET DE HUSEIN, LE 10e JOUR DU MOIS DE MOHARREM.

Mais, à un moment déterminé, les planches cèdent brusquement et tout le monde tombe dans le bassin, pour la plus grande joie des assistants.

La fête du sacrifice. La plus grande fête de l'Islam est celle du sacrifice qui est destinée à commémorer le sacrifice d'Abraham. Elle est connue des Persans sous le nom d'*Aïd-e-Kourban* et par les Turcs sous celui de *Kourban-Beïram*. A cette occasion, tout bon musulman qui se respecte doit égorger un animal domestique ; suivant ses moyens, c'est un bœuf, un mouton ou même un simple volatile.

C'est un usage reconnu à la Cour de Perse, et introduit sous le règne des Sophis, qu'à cette occasion le Shah doit immoler un chameau.

On raconte à ce propos que Mouzaffer-ed-Dine répugnait à accomplir cette

cérémonie, et déléguait le soin de procéder au sacrifice à un représentant qui revêtait les ornements de la royauté à sa place.

Quelques jours avant l'immolation, le chameau est promené à travers Téhéran, au milieu d'un cortège de musiciens et de soldats accompagné d'une foule immense. Le matin de la cérémonie, le chameau, plus somptueusement harnaché que jamais, sort de l'Ark, suivi de toute la haute domesticité de la Cour. Le sacrificateur s'avance ensuite entouré d'un brillant état-major : il porte un vêtement de soie verte et en sautoir un cachemire marron donné par le Shah, en récompense du service rendu. Derrière viennent les membres des corporations de la ville, portant, nouée au cou, une serviette destinée à contenir la part du chameau sacrifié qui revient à chacune d'elles.

Arrivée devant le palais de Nagharistan, la cavalcade s'arrête, le chameau est dépouillé de ses ornements, puis couché à terre; à ce moment, le représentant du Shah s'avance et lui plonge une lance dans la gorge. Aussitôt la foule s'élance sur le pauvre animal et se met en devoir de le dépecer avant même qu'il soit complètement mort. Chaque délégué prend alors la portion qui, suivant l'usage, est attribuée à sa corporation..... Les maréchaux-ferrants reçoivent la tête, les selliers la bosse, les forgerons, les épiciers, les bouchers et les tripiers se partagent les pattes, etc.....

Un morceau de la gorge est fixé à la lance du sacrificateur qui, triomphalement, va le présenter au Shah, comme une preuve de l'accomplissement du sacrifice.

Quand toutes les corporations sont servies, les dépouilles sont abandonnées au peuple, qui se précipite sur elles : tout le monde trempe ses doigts dans le sang et les porte ensuite à son front pour appeler sur lui les grâces d'Allah.



QUATRIÈME PARTIE

Récréations et amusements en Perse.

Le jeu du polo. Le caractère méditatif des Persans ne les porte pas vers cette série multiple d'exercices physiques que nous appelons les sports ou jeux d'adresse. Cependant, parmi ces derniers, celui que l'on voit le plus souvent représenté dans les anciennes miniatures est le classique jeu du polo à cheval, qui rappelle les péripéties attrayantes de la guerre ou de la chasse et exige de la part du cavalier une habitude consommée dans l'art de l'équitation. Dans le fameux recueil *Shah Nameh* de Firdausi, il y a toujours une planche qui représente ce jeu du polo; malheureusement, l'esprit de lucre



MINIATU ERSANE TIRÉE D'UN MANUSCRIT SHAH NAMEH : LE JEU DE POLO (XVIe siècle)

(COLLECTION H. VEVER.)



des intermédiaires qui ont possédé ces fameux manuscrits a presque toujours fait disparaître la précieuse vignette, qui a été vendue séparément à quelque riche collectionneur amoureux de ce genre de représentation.

Toutefois, ce jeu n'est plus en usage maintenant depuis une vingtaine d'années.

Aucun jeu violent, aucun exercice de gymnastique même n'est en vogue, excepté le *Pehlavan* ou la lutte qui a encore quelques fervents admirateurs.



UNE CHASSE AUX FAUVES, D'APRÈS UN TAPIS DU XVIe SIÈCLE.

La danse et la musique. Les paysans ne dansent pas, et un jour un gentilhomme persan, voyant valser un Européen, lui en exprima sa surprise en disant : « Pourquoi vous efforcez-vous de danser vous-même ? en Perse, nous louons des gens pour danser pour nous ! »

Cependant si, comme acteurs, les Persans n'apprécient pas l'art chorégraphique, il n'est pas une fête digne de ce nom, dans leur pays, sans ballerines et musiciens.

Les Persans préfèrent les danses exécutées par les jeunes garçons à celles conduites par des femmes : ces dernières, du reste, sont plus spécialement réservées aux divertissements des andérouns.

Les chorégraphes sont généralement de petits orphelins réunis par un chef de troupe, qui leur apprend tout ce qui compose son répertoire ; ils commencent vers 10 ans et exercent le métier jusqu'à 17 ou 18 ans au plus.

Les danseurs forment une importante corporation, dont le chef est un des principaux membres de la domesticité du palais royal, l'*Ehtecham-es-Khalvet*, dont le nom signifie la magnificence de l'intimité royale. C'est ce fonctionnaire qui nomme, pour chaque ville du royaume, le chef du *Nagharakhaneh* ou corps officiel de la musique.

Les vêtements portés par les artistes se composent d'une longue tunique en soie brochée, mais chaque fois que le caractère de la danse qu'ils exécutent

le requiert, ils changent de costume. Ils ont une chevelure abondante qui retombe jusque sur les épaules, et leur attitude les fait prendre souvent pour de véritables femmes.

La musique se compose pour la plupart d'airs arabes, mais maintenant on entend souvent des airs d'origine turque et même européenne. Joués sans paroles, ces airs font partie du *reng ;* avec paroles, c'est au *tafnif;* enfin, sans accompagnement, ils appartiennent à l'*avaz*.

Les airs persans forment huit thèmes, qui correspondent chacun à un



DANSES EXÉCUTÉES PAR DE JEUNES GARÇONS HABILLÉS EN FILLES. *(D'après le croquis d'un voyageur français en 1838.)*

recueil de chansons empruntées soit à Hafiz, soit à Sadi. Ces thèmes sont les suivants : le *lour*, qui est triste et langoureux; le *mahour*, qui est assez gai; l'*houmayoun*, lent et solennel; le *dougah*, mélancolique; le *sehgah* et le *ichargah*, à l'allure martiale; le *pendjgah*, qui est un mélange des autres airs; enfin le *nevah*, absolument solennel (1).

Jeux de table et de cartes. Parmi les jeux qui font les délices des Persans de la haute société, nous citerons les échecs, les dames et le tric-trac : les

(1) Eug. Aubin, *La Perse d'aujourd'hui.*

[illegible]
[illegible]
[illegible]



Instruments de musique : Naghara ou tambour, tambour à faucons, Kémantcheh
ou violon, petites guitares, flûtes, guitare à double renflement, Archet
XVIIIe et XIXe siècles. (Collection de l'auteur)

mollahs et autres gens de caractère grave ne manquent pas de demander à ces passe-temps les émotions qui leur permettent de charmer les longues heures inactives de leur vie retirée.

La loi musulmane a interdit sévèrement tous les jeux de hasard comme pouvant amener des contestations et des rixes se terminant généralement de la plus fâcheuse manière. Toutefois, les jeux de cartes ont trouvé grâce



CARTES A JOUER PERSANES PEINTES SUR IVOIRE, XIXe SIÈCLE (SÉRIES DE TÊTES).
(*Extrait de l'ouvrage. Les cartes à jouer du XIVe au XXe siècle, par l'Auteur.*)

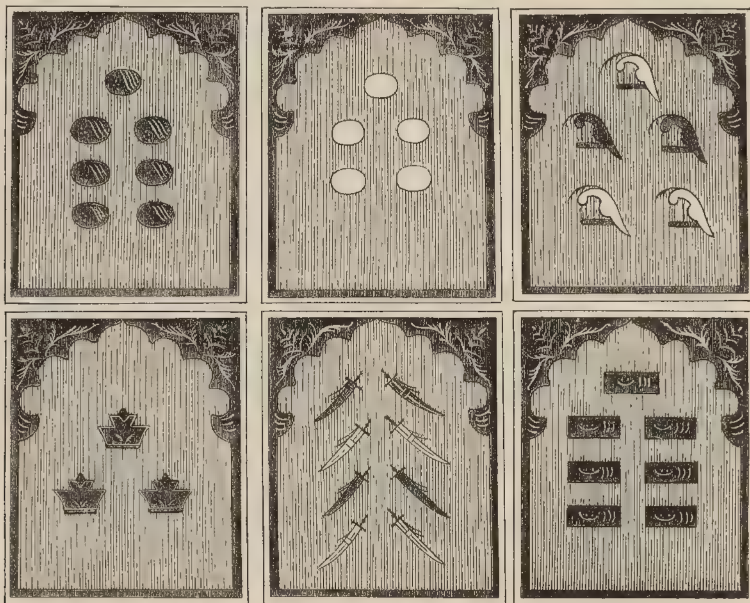
devant les plus austères pratiquants de la foi islamique. Est-ce parce qu'ils ont reconnu que l'habileté et la sagacité personnelles du joueur peuvent avoir une influence importante dans le résultat de la partie, ou bien ne serait-ce pas plutôt pour autoriser ce qu'il est impossible de défendre complètement? Nul ne peut le dire à coup sûr.

Les plus anciennes cartes à jouer persanes sont formées de petites tablettes d'ivoire rectangulaires, sur lesquelles de fines miniatures étaient peintes avec rehaut d'or. Ces jeux précieux, dont il subsiste encore quelques

spécimens, ont été remplacés par de petites plaquettes de carton verni, dans le genre de ce que nous appelons le vernis Martin.

Les Persans ont deux sortes de jeux de cartes : le premier est composé de huit séries de douze cartes chacune; le second forme cinq séries de cinq cartes chacune.

Dans ce dernier jeu, connu sous le nom de *As-Naz*, les cartes de chaque série sont absolument semblables les unes aux autres, et la marque de dis-



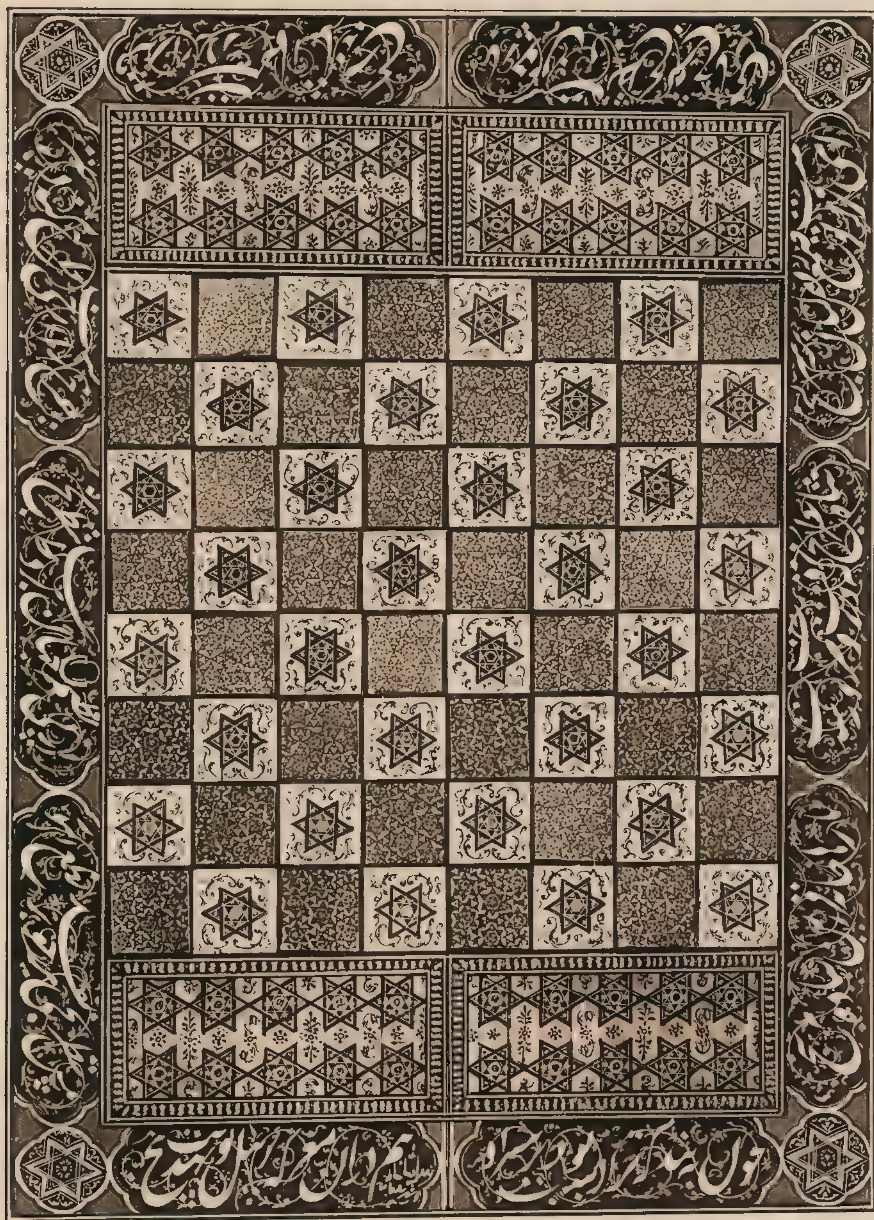
CARTES A JOUER PERSANES PEINTES SUR IVOIRE, XIXe SIÈCLE (SÉRIES NUMÉRALES).
(*Extrait de l'ouvrage, Les cartes à jouer du XIVe au XXe siècle, par l'Auteur.*)

tinction des séries est donnée par le fond de la décoration. La première série, qui est sur fond vert, représente le Shah; la seconde, sur fond jaune, est réservée à la dame; la troisième, sur fond rouge, figure la *kouli*, ou danseuse; la quatrième, sur fond noir, est destinée à la figuration du lion, et la cinquième, dont le fond est or, donne la représentation du soldat.

Le premier jeu, qui est composé de 96 cartes, est d'origine indoue; mais, au lieu d'être formé de cartes rondes comme dans l'Hindoustan, il a pris la forme rectangulaire chère aux Persans. Ce jeu ne comprend, à chaque série, que deux figures et dix cartes de points. Les cartes de figures sont le Roi et le







Echiquier, travail de certosine orné d'incrustations de nacre et d'ivoire. XVIIIe siècle

(Collection de l'auteur)

Vizir. Les marques distinctives des séries sont les pagodes, les épées, les deniers, les boucliers, les grelots, les harpes, les boules et les diplômes. Ces insignes sont répétés sur chaque carte autant de fois qu'il est nécessaire pour lui donner sa valeur numérique.

Les huit séries sont divisées en deux suites, dont l'une est réputée supérieure à l'autre.

Les jeux d'esprit : le Iadesté. En dehors de ces jeux bien caractérisés, on ne dédaigne pas, dans les familles, de se livrer aux jeux d'esprit : chez les plus riches seigneurs comme chez les plus pauvres paysans, c'est un amusement favori. Le plus curieux de tous, assurément, est celui du *Iadesté*, sur lequel ont été brodées une foule d'histoires ou de légendes très goûtées par les Iraniens. Ce jeu se prolonge souvent pendant plusieurs semaines, et il exige de la part des joueurs une présence d'esprit continuelle. Il s'agit, au fond, de ne rien accepter de son adversaire sans prononcer le mot *Iadesté*, d'où le jeu a pris son nom. *Iadesté* signifie « gage touché » ; celui des deux adversaires qu'une distraction quelconque fait manquer à la clause essentielle, est obligé de payer à l'autre tout ce qu'il lui demande. Pour donner une idée des ruses employées, nous ne pouvons faire mieux que de résumer ici un amusant petit conte très populaire parmi les tribus nomades :

L'an 227 de l'Hégire (1142 de J.-C.), sur la lisière d'une oasis du Nedjed, vivait, avec sa femme, le noble Faris, descendant de l'antique tribu de Ad. Faris avait 25 ans, grand, bien découplé, doué d'une force, d'une adresse et d'une agilité prodigieuses. Il ne sortait jamais de son douar que pour aller du côté de Balsorah, d'Alep ou de Damas vendre les manteaux ou les tapis tissés par sa femme Hussannéah (la belle), qu'il se plaisait à nommer par manière de badinage Asfer (qui répand, comme le musc, une excellente odeur). Il vivait heureux, entre l'amour de sa femme et les travaux que lui occasionnait la prospérité de ses troupeaux.

Un jour, monté sur sa jument agile, il se préparait à partir pour Gwor, quand, fouillant dans un des plis de sa ceinture et feignant de se rappeler un détail intéressant, il dit à sa femme :

« Ah ! ce flacon que j'oubliais et que je vous offre, chère Asfer, je l'ai acheté pour vous au bazar d'Alep ; le marchand qui me l'a vendu m'a juré qu'il venait de Chiraz, où on distille le mieux l'essence de rose..... »

Et, ce disant, il lui montre une charmante petite fiole en cristal de forme allongée, taillée à facettes et garnie d'un bouchon d'argent.

Hassannéah prit le flacon sans répondre et, l'approchant de ses narines :

« Je vous remercie, Faris, dit-elle, d'un ton enjoué, bien que ce cadeau me donne à penser que vous préférez en secret le parfum de la rose à celui du musc !

— Ah ! ah ! vous avez perdu l'*Iadesté*. Payez-moi », s'écrie Faris, en partant d'un éclat de rire.

Il y avait, en effet, convention d'*Iadesté* entre les deux époux, et Hussannéah, mal sur ses gardes, venait de se laisser prendre au piège.

« Que souhaitez-vous que je vous donne, Faris ? demanda la jeune Arabe dépitée.

— Je vous tiens quitte, quant à cette fois, chère Asfer, dit Faris en l'enveloppant d'un regard de tendresse.

— Non! Non! voici votre flacon, répliqua-t-elle. Ah! je saurai bien le reprendre, nous ne sommes pas au bout de la partie.....

— C'est ce qu'il faudra voir! » repartit Faris triomphant, en serrant le flacon dans sa ceinture. Puis il éperonna sa monture qui partit au galop.

Hussannéah s'était retirée sur le seuil de sa tente et elle y était assise depuis un instant, préoccupée et silencieuse, l'œil perdu vers l'horizon où avait disparu Faris, lorsqu'une ombre se dressa devant elle. C'était un homme jeune encore, portant le *bordah*, habit particulier des religieux, dont la qualité était encore indiquée par le *teshih*, chapelet à cent grains, suspendu à sa ceinture.

A sa vue, Hussannéah avait fait un geste d'impatience.

« N'est-ce pas ici la tente de Faris, l'Adite? demande-t-il.

— Oui, répond Hussannéah. Vous désirez lui parler?

— Et vous êtes sans doute la femme qu'il a épousée dans l'Hedjaz, la fille de Sadhoun, de la tribu éteinte d'Azra?

— En effet!

— Hussannéah, surnommée Asfer?

— Vous l'avez dit!

— Eh bien! ce ne serait pas pour votre serviteur une médiocre satisfaction que de s'entretenir avec deux personnes qui ont eu l'inestimable privilège de survivre à leur tribu.



DÉPART DU JEUNE ÉPOUX POUR UN PÈLERINAGE.

— Hélas! ne meurt pas qui veut..... Mon mari est allé à Gwor, dans la montagne, mais il sera ici au coucher du soleil, vous pouvez l'attendre si vous le souhaitez!..... »

Après s'être fait prier quelque peu, le pèlerin est conduit dans l'intérieur de la tente, où Hussannéah lui offre de se reposer avec elle jusqu'au retour de son mari, si sa compagnie ne l'importune pas.....

La jeune femme, passant alors dans un troisième compartiment de la tente, revient bientôt portant sur un plateau une écuelle de lait, des dattes assaisonnées au beurre de chamelle, un gâteau de froment et un vase fermé à long goulot, où achevait d'infuser la poudre du *cahveh* (café). L'inconnu, après avoir faiblement écorné le gâteau, mangé quelques dattes, bu une gorgée de lait, repoussa le plateau sans toucher au café et, tirant de sa ceinture un livre volumineux, se mit à le feuilleter.

« Seigneur pèlerin, dit timidement Asfer, craignez-vous de goûter à mon café? Croyez qu'il est bon et que votre servante s'entend à le faire!

— Je le crois, mais il n'est nullement prouvé que notre glorieux Prophète n'ait pas défendu cette liqueur. En tous cas, voué à la retraite, je dois m'abstenir de tout ce qui peut troubler la tranquillité de l'âme.

— Mais le café n'est pas une boisson qui enivre!

— Non, du moins pas autant que le vin; aussi je n'y renonce que lorsque je me trouve seul par hasard dans la société d'une femme!

— Eh! pourquoi cela? Comment ce qui ne vous est point permis près d'une femme peut-il vous l'être auprès d'un homme.

— Pourquoi? dit le pèlerin sans lever les yeux, pour trois raisons impérieuses : 1° parce que si le café n'enivre pas, son arome et sa chaleur répandent dans le sang une activité perfide; 2° parce que l'âge et la méditation n'ont pas encore dompté en moi des mouve-

ments que réprouve la sagesse; 3° parce que si après avoir trempé mes lèvres près d'une femme dans cette liqueur dangereuse, je trébuchais en quelques-uns de ces pièges que nous tend Satan, je serais seul à m'en repentir.....

— Ah! dit Hussannéah avec une inflexion de raillerie, voilà ce qui s'appelle parler en savant et en docteur. Mais vous êtes beaucoup trop modeste quand le piège ne semble redoutable qu'à vous seul! »

Le pèlerin feignit de ne pas comprendre et, tournant le feuillet, s'enfonça dans la lecture de son livre.

Hussannéah s'était détournée et, par une ouverture pratiquée dans un coin de la tente, appela à elle deux ramiers qui picoraient dans la cour. Ceux-ci vinrent se poser sur les épaules de la jeune femme qui se mit à jouer avec eux. Tout en les caressant, elle fit glisser son *chadour* jusqu'à ses pieds et apparut toute rayonnante de grâce et de beauté, le front ceint d'un bandeau formé d'un entrelacement de pièces de monnaie d'or enfilées dans des cordons de soie, les bras et les jambes nus, chargés de bracelets en fils d'or.



SCÈNE CHAMPÊTRE D'APRÈS UN TAPIS DU XVIe SIÈCLE.

Agacée du silence de son hôte, Hussannéah chercha à engager la conversation sur les récits intéressants que paraissait lire celui-ci, mais à ses provocations il ne répondait qu'avec une certaine froideur, puis, quittant son livre, il se mit à rouler entre ses doigts les grains de son chapelet.

Hussannéah, cependant, avait enlevé de son épaule un des ramiers et l'avait perché sur l'index de sa main gauche, tandis que de la droite elle lissait les plumes de ses ailes, déposant de temps à autre un baiser sur sa gorge.



CHANTEUSES ET MUSICIENNES.

Soudain, un petit soupir étouffé s'échappa de ses lèvres, comme s'il lui était impossible de le refouler.

« Ah! nous autres femmes, nous sommes bien à plaindre..... Oui, bien à plaindre! Le monde est si injuste et si méchant..... Les hommes médisent de nous sans cesse sur tout et à tout propos..... L'homme, c'est le serpent qui fascine la colombe pour la dévorer..... Le traître, cependant, prétend que c'est elle qui lui tend des pièges..... elle qui est si faible et si bonne,.... qu'il est son jouet et sa victime..... Celui qu'on opprime et qui souffre prend des encouragements et des consolations partout où il les trouve..... »

Le pèlerin tressaillit et, interrogeant d'un coup d'œil indécis, mais pénétrant, le

visage d'Hussannéah, demanda d'une voix dont il s'efforçait de modérer l'expression :

« La belle Asfer nourrirait-elle dans son sein quelque plaie cachée, quelque amertume secrète ? Le monde est une fournaise, mais son feu n'a point endurci mon cœur ! Qu'elle daigne m'ouvrir le sien, j'y verserai peut-être le baume d'un bon conseil !..... »

Une conversation s'engagea alors, qui devint de plus en plus vive jusqu'au moment où Asfer, en minaudant et en lui décochant une œillade assassine, lui dit :

« Apportez votre escabeau près du mien, là tout près, je veux vous consulter, vous qui avez tant appris dans vos voyages, pour savoir comment je dois faire pour conserver le cœur de mon mari. »



JOUEUSE DE TYMPANON, D'APRÈS UNE PEINTURE DU PALAIS DE LA MISSION DE FRANCE A TÉHÉRAN EN 1848. (*Coll. Jules Laurens, Bibliothèque des Beaux-Arts.*)

Mais le saint homme n'avait plus son sang-froid pour discuter sur un sujet aussi délicat.

« Eh ! que pourrais-je vous enseigner, s'écria-t-il, que vous ne sachiez mieux que moi..... Votre esprit est subtil, votre charme incomparable comme ceux de ces voluptueuses houris aux yeux noirs et au voile vert, dont la garde est confiée dans le ciel à l'ange Zamyad..... »

Et, entraîné par sa démonstration si éloquente, confirmant ses paroles par un geste d'irrécusable conviction, il saisit et baisa lentement et à plusieurs reprises une main qui tremblait bien un peu, mais qu'on ne retira pas.

Tout à coup, un galop précipité retentit dans le lointain. Asfer tressaillit. Elle se leva en sursaut, jeta un coup d'œil sur la campagne et, se retournant vers le pèlerin, pâle, agité d'un frisson subit, les traits angoissés :

« Faris ! Faris qui revient plus tôt que je ne l'attendais. S'il vous surprend ici, seul avec moi, je suis perdue.

— Pourquoi ? Ne m'avez-vous pas assuré qu'il m'offrirait aussi l'hospitalité ?

— Sans doute ? Oui, mais dans toute autre circonstance. Ne voyez-vous pas ma pâleur ? Je vois la vôtre ! Ah ! nous sommes plus coupables que nous ne le pensons !.....

. . . .

— Alors que faire ?

— Tenez, vite ! vous le pourrez encore, répondit-elle en lui montrant un grand coffre de bois placé au fond de la tente. Cachez-vous là ! vite..... par pitié..... il le faut..... quand je serai seule, je retrouverai un peu de calme..... le moindre prétexte suffira pour éloigner Faris..... Dès qu'il sera parti, je saurai bien vous faire échapper..... »

Tout en parlant, Hussannéah avait ouvert le coffre dans lequel l'homme se glissa et s'installa le plus commodément possible.

« C'est pour vous seule, belle Asfer, que je me résigne à cette ruse.....

— Taisez-vous, au nom de Dieu, si vous m'aimez, et ne bougez pas, dit-elle, en fermant le coffre..... Elle ôta alors la clef qu'elle garda dans sa main, puis elle ramassa son *chadour*, dont les pans traînaient au pied de l'escabeau, le secoua et étendit négligemment quelques plis sur un côté du couvercle. »

Faris entre et est étonné de trouver sa femme un peu triste ; il croit qu'elle boude pour avoir perdu la partie de *Iadesté*.



MINIATURE PERSANE TIRÉE D'UN MANUSCRIT SHAH NAMEH : ENTRÉE D'UNE REINE DANS SA CAPITALE (XVIe siècle)

(COLLECTION H. VEVER.)



ز پیچون دلی پر ز خون باز جست · ز فرزند با درد و تیمار جست · چو آگاهی آمد ز مهتر آن شاد · همی هر کسی مژده و بهره داد

یکایک همی خواندند آفرین · بر شاه ایران و خاقان چین · دل شاد با بهره و با نثار · همه کامران و همه دوستدار

ببستند آیین به شهر و راه · درم ریختند از بر تخت شاه · به آهوی و راه بیابان گذر · زمین بود دیبا چو ...

چنین تا بسطام و گرگان رسید · تو گفتی زمین آسمان زاید · از آیین و گنبد ... · به راهی که لشکر همی برگذشت





از ایران همه کودک و مرد و زن · براه بت چنین شد انجمن · ز بالا بر ایشان درم ریختند · ز مشک و عنبر همی بیختند

برآمیخته رطلهای خلوق · جهان شد از ناله کوس و بوق · همه نعل اسپان از مشک تر · شکر با درم ریخته زیر پی

ز بس ناله نای و چنگ و رباب · بند بر زمین جای آرام و خواب · چو آمد به آتشکده ... · بهرام آذر گشسپ ...

یکی سرو دید از پرستش گروه · نهاده بسر بر ز عنبر کلاه · کلاهی دگر بود ... · چو زنجیر گشته گره بر گره

« Quoi, ma reine ne songera-t-elle pas à me rafraîchir l'âme d'un baiser ?

— Asseyez-vous là, Faris, je vais traire la petite chamelle et vous servir à souper !

— O ciel ! mon Hussannéah me propose de souper quand je lui demande une caresse ! Voilà comment elle répond à mon empressement, à mon amitié !



UNE CHASSE A COURRE EN PERSE D'APRÈS UNE BORDURE DE TAPIS DU XVI[e] SIÈCLE.

— Hélas, en suis-je encore digne? répond Asfer, baissant la tête. Et d'un geste alarmé elle porte vivement une de ses mains à ses yeux, comme si ce cri lui échappait involontairement.

— Que dites-vous? Que signifie? Quelle est cette clef que vous cachez dans votre main?..... » En même temps, un soupçon étrange traversait son esprit. Il pâlit, sa moustache se hérissa, un effroyable sourire contracta les muscles de son visage. Sa main se porta instinctivement sur la poignée de son épée......

« Parlez !.... Expliquez-vous !... Parlez ou, ne sachant de quoi vous accuser, je me fais justice sur moi-même d'un doute que je réprouve et qui me tue !.....

— Mon seigneur commande, il a droit à ma soumission..... »

Et Hussannéah raconte alors la visite du pèlerin, la conversation passionnante qu'elle a eue avec lui, les privautés qu'il s'est permises.

« Bref, que vous dirai-je, ajoute-t-elle, cet homme n'a guère plus que votre âge, il était pressant, il était aimable...... Ah! je l'avoue et j'en rougis encore, ce ne sera pas trop de toute votre magnanime tendresse pour me pardonner..... »



UNE CHASSE A COURRE D'APRÈS UN TAPIS DU XVI[e] SIÈCLE.

La jeune femme s'exprimait avec une animation extraordinaire. Son récit, auquel son accent, son émotion et sa douleur donnaient toute l'éloquence de la vérité, avait exaspéré la jalousie de Faris. L'indignation, la honte faisant explosion à la fois débordèrent enfin dans une effroyable imprécation de haine et de rage.

« Le misérable, s'écria-t-il, l'hypocrite vagabond, le lâche, l'infâme..... Il mourra..... Que Scheïtan le plonge au plus profond du septième enfer..... Qu'il l'abreuve des flots

empoisonnés du Hanin..... Ah! que n'ai-je, pour exécuter ma vengeance, le glorieux Zoulfigar d'Ali, à la lame fourchue et à deux pointes..... Où est-il? que je le foule aux pieds et m'enivre de son sang.

— Grâce! balbutia Hussannéah, les cheveux et les vêtements en désordre, les yeux suppliants.

— Tais-toi, perfide! Où est-il! Où l'as-tu caché?..... Parle..... Ah! je devine..... Dans ce coffre.....

— Cet homme a été votre hôte.... Souillerez-vous d'un meurtre l'honneur de votre tente?

— La clef..... vite..... La clef!

— Non! Oh non! insiste-t-elle en embrassant ses genoux.

— Donne! mais donne donc! ou je t'écrase! s'écria Faris d'une voix tonnante..... » Et, lui arrachant la clef, il s'élance vers le coffre.

Il n'eut pas le temps de l'ouvrir. Un bruyant éclat de rire l'arrêta net. Asfer s'était relevée triomphante, frappant des pieds, battant des mains, l'œil provoquant, les joues brillantes de plaisir.....

« Gage touché! Gage touché! répéta-t-elle. Ah! ça n'a pas été sans peine, mon cher seigneur, mon beau Faris, mon vilain jaloux..... *Iadesté*..... vous n'avez pas dit *Iadesté*..... Vous avez perdu, payez-moi! le flacon..... il m'appartient, qu'on me le rende..... avec la clef..... »

Faris est si surpris de cette subite évolution, qu'il laisse Hussannéah lui prendre ce qu'elle réclame, et, après qu'il est remis complètement de son émotion, jure qu'on ne le reprendra plus à faire convention d'*Iadesté,* qu'il en est guéri pour la vie.

Peu après, il part aux champs pour parquer ses troupeaux pour la nuit, et Hussannéah donne enfin la liberté au pèlerin, qui rend grâce à son bel esprit.

Les courses de chevaux.

A l'époque actuelle, un des grands amusements des habitants de Téhéran consiste à assister aux courses de chevaux, qui se font dans un vaste enclos situé derrière le château du Doshan-Tépé. Les propriétaires des plus beaux animaux préparent, pendant de longs mois, leurs montures pour ce grave événement. Dans ce but, ils les tiennent constamment éveillées. Couvertes de pièces de flanelle destinées à provoquer la sueur et montées par de jeunes garçons, ces malheureuses bêtes doivent marcher toute la journée sans un moment de répit : on comprend qu'à ce régime elles maigrissent rapidement et deviennent très endurantes.

Les courses persanes consistent essentiellement en épreuves au cours desquelles les concurrents doivent accomplir un parcours de 15 à 25 kilomètres. Pour rendre ces réunions un peu moins monotones, on a recours à des intermèdes, et, pendant que les chevaux font leurs interminables randonnées, danseurs et musiciens se démènent à qui mieux mieux devant la tente officielle.

L'issue de cette épreuve sportive manque totalement d'imprévu, car, si le souverain a un cheval engagé, c'est lui qui doit gagner. A cet effet, des hommes armés de bâtons se tiennent à quelque distance du poteau d'arrivée pour arrêter ou réduire l'effort des chevaux concurrents. Si par impossible un

TAPIS INDO-PERSAN A POINT DE LAINE NOUÉ SUR CHAINE DE SOIE

La décoration centrale se détachant sur un fond rouge représente des arbres en fleurs, des faisans, des perdrix, etc.
La bordure à fond bleu clair est décorée de fleurs et d'animaux sauvages, vers 1600.

(MUSÉE D'ART INDUSTRIEL DE VIENNE.)



de ces derniers arrive bon premier, son propriétaire est obligé, par l'étiquette, d'offrir son cheval au roi des rois.

Après la course, le gagnant est amené près de la tente royale, et, quand il est en face du souverain, celui-ci reçoit les congratulations de tous ses courtisans.

No-Ruz ou fête du nouvel an.

Le plus grand événement social en Perse est la fête de la nouvelle année (1), dénommée *No-Ruz;* elle a lieu le jour où le soleil pénètre dans le signe du bélier à l'équinoxe du printemps, c'est-à-dire vers le 21 mars.



DANSEUSE ÉQUILIBRISTE, D'APRÈS UNE PEINTURE DU PALAIS DE LA MISSION DE FRANCE A TÉHÉRAN EN 1848. (*Coll. Jules Laurens, bibl. des Beaux-Arts.*)

Certains auteurs font remonter l'origine de cette fête à l'époque de Jemshid, le fondateur de Persépolis, qui institua l'usage de l'année solaire et célébra son premier jour par une fête magnifique que représente, suppose-t-on, le célèbre bas-relief du grand escalier de Persépolis.

Dans la légende du Cheval enchanté, rapportée dans les *Mille et une Nuits*, les réjouissances avec lesquelles les anciens rois de la Perse célébraient cette fête sont très curieusement racontées : « *No-Ruz*, ou le nouveau jour, explique-t-on, est une fête si solennelle et si ancienne dans toute l'étendue de la Perse, prenant son origine même dans la période la plus éloignée de l'idolâtrie, que la sainte Relique du Prophète, pure et sans tache comme elle est, a été jusqu'ici incapable de l'abolir..... Il n'y a ni ville, ni bourg, ni village, ni hameau si petit soit-il, où cette fête ne soit célébrée avec une réjouissance extraordinaire. Celles qui ont lieu à la Cour surpassent toutes les autres, et rien de ce qui se passe dans les autres parties du monde, en fait de réjouissances, ne peut approcher, ni même être comparé avec la somptueuse munificence qui est déployée à la Cour du Shah. »

Tous les domestiques, depuis les plus humbles jusqu'aux fonctionnaires les plus importants, attendent avec impatience ce moment, qui est pour eux l'occasion de nombreux cadeaux.

---

(1) L'expression de « nouvel an » est ici assez impropre, car l'année persane suivant le calendrier lunaire ne commence jamais deux ans de suite à la même époque et parcourt un cycle de trente-trois années avant de se retrouver à la même date.

La fête de *No-Ruz* donne lieu à de superbes manifestations, les maisons sont décorées de draps somptueux, et dans les bazars des tapis et des châles de prix sont suspendus aux boutiques. Dans les rues on élève des arcs de triomphe. Tout le monde circule avec un air joyeux, échangeant des congratulations.

Échange de cadeaux. Il est d'usage à cette occasion d'envoyer à ses amis, avec le compliment d'usage, un plateau contenant une collection de sept sortes de fruits, dont le nom de chacun doit commencer par une S. Cette collection est appelée *Haft Sin*, ou encore le *Yeddi luvn*.

A l'heure exacte du passage de l'équinoxe, qui a été déterminée par l'astro-



PROCESSION DES SERVITEURS PORTANT AU SHAH LES PRÉSENTS DU NO-RUZ OU NOUVEL AN.

logue royal, dans les familles réunies, chacun tenant en mains du blé, du riz et quelques pièces de monnaie, symbole de prospérité et d'abondance, récite la formule arabe : « O Dieu, vous qui pouvez changer les cœurs et les yeux, faites que je conserve mon cœur et ma santé. » Puis, après la lecture de la surate *Ya-Sin*, le repas est servi, le milieu de la nappe étant occupé par un plateau contenant la verdure symbolique de la nouvelle année, autour de laquelle sont rangés des mets de toutes sortes. Le jour et la nuit se passent en réjouissances, le lendemain est jour des visites, particulièrement aux Imamzadehs.

Amusements comiques de No-Ruz. Le mercredi suivant, dénommé Akhir-Chahar-Shenba, est le jour de fête plus spécialement réservé aux enfants. A cette occasion, on rencontre partout des bouffons en costume portant des



ALI KOMARI, apprenti maçon, portant à No-Ruz, des cadeaux d'oiseaux.

(D'après un album d'aquarelles de M. le Dr Feuvrier. — XIXe siècle



masques comiques, des chanteurs et des musiciens, des montreurs d'ours ou de singes qui exécutent des tours variés et recueillent dans leur sébile quantité de chahis.

Les étudiants profitent de cette circonstance pour faire une grande mascarade et une visite à leur principal. L'un d'entre eux, déguisé en cheikh kurde et pourvu d'une superbe barbe de coton, va, accompagné de ses serviteurs armés de bâtons en guise d'épées, trouver le chef de l'école et lui déclare que celle-ci a été



RECEPTION D'AMBASSADEUR CHINOIS A ISPAHAN, D'APRÈS UNE ANCIENNE PEINTURE.

frappée d'une amende. Il est reçu avec solennité, et, le maître ayant payé l'amende, les jeunes gens se répandent dans le bazar pour la dépenser de compagnie.

A l'approche de *No-Ruz*, tous les hommes qui se respectent doivent procéder à une toilette à fond, renouveler leurs vêtements, faire raser leur tête, teindre leurs mains, leurs ongles et leur barbe au henné. On doit acheter une provision de thé, de café et de sucre candi pour être prêt à recevoir ses amis.

No-Ruz à la Cour du Shah.

Dans la capitale, les fêtes sont annoncées par le Shah et sa Cour suivant un cérémonial prévu. A l'extinction astronomique de l'année, un plateau contenant un mélange des sept fruits est apporté devant le roi qui en mange quelques-uns. On brûle de l'encens et une

salve de 110 coups de canon est tirée en l'honneur d'Ali qui, dit-on, a été nommé, en ce jour, successeur de Mahomet. Les consuls, les officiers supérieurs et toute l'aristocratie de Téhéran viennent présenter leur *salam* au Shah. Des pièces de monnaie à l'effigie du monarque sont distribuées à tous. Une revue militaire a lieu, après laquelle des luttes athlétiques et des combats de béliers amusent la foule.

Ces fêtes durent en général de deux à trois semaines, pendant lesquelles les bazars sont fermés et les affaires suspendues.

No-Ruz est l'époque où tous les principaux fonctionnaires de l'Etat se voient nommés ou confirmés dans leurs fonctions; aussi, en prévision de cette éventualité, les *pishkeshs* affluent-ils dans les coffres de Sa Majesté, afin d'assurer aux donateurs la bienveillance royale.

Si le *pishkesh* est jugé raisonnable, le Shah envoie en guise de confirmation de charge un *khalat*, ou robe d'honneur, qui est considéré, par le gouverneur qui le reçoit, comme un satisfecit des sommes par lui expédiées.

Cet insigne de la munificence royale est porté par un officier supérieur du palais, qui rencontre le gouverneur en dehors de la ville dans un pavillon appelé *Khalat-pouchan*, où le premier magistrat de la province, aussitôt après sa réception, revêt l'uniforme avant de faire sa rentrée dans la ville.

Quand le Shah veut donner une marque toute particulière de sa bienveillance, il envoie un des vêtements qu'il a déjà portés. La personne ainsi gratifiée de la faveur royale doit témoigner de sa reconnaissance par un riche présent fait au messager de la Cour.





CHAPITRE V

Mœurs et coutumes en Perse

Les Persans chez eux. — La vie au village. — Cuisine persane : le riz et le *kabab*. — Alimentation pastorale. — Le *pillau* et le *tchillau*. — Gibier et poisson. — Condiments. — Sorbets. Bonbons et sucreries. — Dîners persans.

Caractère et mœurs des Persans. — Rapports des Persans et des chrétiens. — Caractère des Persans. — Hospitalité persane. — De l'étiquette dans les visites. — De l'usage des kalians. — Immoralité des Persans. — Les serviteurs persans. — Superstition. — L'astrologie en Perse. — Les talismans. — Vertus attribuées aux pierres précieuses. — Polygamie.

Le mariage en Perse. — Le Coran et le mariage : Précocité des unions. — Les femmes persanes et le célibat. — Raisons déterminantes des mariages. — Du consentement au mariage. — Matrones, agents de mariage. — La demande en mariage. — Les fiançailles. — La cérémonie du mariage. — La première entrevue des jeunes époux. — Cérémonies précédant la nuit du mariage. — La nuit des noces. — Conseils et superstitions. — Mariages temporaires. — Le divorce. — Mariages des veuves.

Cérémonies funèbres en Perse. — Les derniers moments d'un Persan. — Assistance du clergé. — Deuil et lamentations. — Lavage du corps. — Le linceul et la levée du corps. — Cérémonie des condoléances ou *fatehah khany*. — Cérémonies au lieu d'inhumation. — Cérémonies au décès d'une femme. — Transport des corps dans les lieux saints.

PREMIÈRE PARTIE

Les Persans chez eux.



LES paysans vivent ensemble dans un état d'union et de concorde qui, chez nous, paraîtrait une insupportable promiscuité. Dans la même pièce se trouve toute une famille entière composée du père, de la mère, des fils et des filles, auxquels viennent bien souvent s'adjoindre les enfants mariés. Au milieu de toute cette *smala* grouillent des bébés à demi nus, chez lesquels les soins de la propreté la plus élémentaire sont loin d'avoir été pris. Presque tous ces petits êtres souffrent

de maladies d'yeux, et c'est toujours la crainte du mauvais sort qui engage les parents à les laisser dans un état aussi repoussant, car l'amour maternel est aussi développé en Perse que partout ailleurs.

Chez les hommes comme chez les femmes, les vêtements sont en drap de coton bleu foncé, très ample; ils ne descendent pas au-dessous des genoux et laissent les membres inférieurs et les pieds à découvert.

Comme coiffure, les hommes portent des chapeaux variant suivant les



FEMME TURCOMANE BROYANT DU GRAIN.

régions; les femmes ont la tête couverte de mouchoirs rouges, dans les campagnes, tandis que, dans les villes, les plus pauvres sont revêtues du *Chadour*, à damier blanc et bleu.

La nourriture des paysans est exclusivement composée de graines et de laitage; le plus souvent ils se nourrissent de soupe de lait aigre et d'herbes, qui est cuite au four. Quand le moment du repas est arrivé, on distribue une écuelle pour deux hommes et chacun alternativement trempe son pain dans le bol ou y puise à l'aide de grandes cuillers, qui font l'office de véritables verres à boire. Les hommes sont servis les premiers, et quand ils ont fini ils abandonnent les restes aux femmes, qui dévorent les rogatons avec autant d'entrain que si c'était la plus succulente des nourritures.

Dans les villages, le pain est confectionné par les femmes. La pâte levée est roulée sur une peau de mouton, puis ballottée adroitement jusqu'à ce qu'elle



[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]



Jeune mère turcomane près de sa hutte

devienne une longue et mince feuille, mesurant 25 à 30 centimètres de largeur sur 60 à 70 de longueur et quelques millimètres seulement d'épaisseur, qui est placée sur une espèce de plateau, puis lancée sur les côtés surchauffés du four où elle atteint le degré de cuisson voulu. Les pains ainsi obtenus sont très friables et très bons quand ils sont frais. Une bonne ménagère en fabrique une trentaine chaque jour.

On trouve le sel sous forme de pierres sur toute la surface du sol; c'est aux



FEMMES NESTORIENNES BROYANT LE GRAIN OU LE SEL ET FABRIQUANT LE PAIN.

femmes que revient aussi la tâche de le réduire en poudre. Pour ce faire, deux femmes s'asseyent au moulin et, à l'aide d'un long manche, elles font tourner de lourdes pierres qui écrasent les morceaux de sel cristallisé.

En dehors des soins du ménage, les femmes se livrent au tricotage ou au tissage des tapis.

Dans les villages, les *mollahs* et les *seyides* se partagent les charges du culte et l'enseignement de la jeunesse. Pour se rémunérer de leurs peines, les premiers prélèvent une taxe sur les successions, tandis que les seconds per-

çoivent le quint prévu par le Coran et les traditions, en vue d'assurer la tranquille existence des descendants du Prophète.

Cuisine persane : le riz et le « Kabab ». La nourriture du citadin est assez variée, mais pour tous les hommes de la campagne elle se compose presque exclusivement de végétaux et de laitage : les fruits et les melons forment, avec



BOULANGER DANS SON ÉCHOPPE.

le pain en galette dont nous avons parlé plus haut, le fond de la nourriture du paysan.

Le riz constitue la base de l'alimentation de toutes les classes de la société. On l'accommode à différentes sauces plus ou moins épicées, et il contient des viandes préparées avec des aromates très relevés.

La viande la plus recherchée est celle du mouton ; la classe la plus pauvre de la société se contente de la chair de bœuf, d'âne, de buffle ou de chameau.

Dans les bazars, on vend dans les rôtisseries un mets qui est dénommé

kabab. Pour arriver à confectionner cette friandise, on se sert de viande de mouton qui est hachée menu aussi fine que la chair à saucisse et on y adjoint quelques oignons. Cette pâte, transformée en boulettes, est enfilée dans une brochette et rôtie sur un feu de charbons ardents. Les hommes de la classe moyenne, auxquels ce plat est plus particulièrement destiné, l'enveloppent à l'aide d'un pain-galette, et dévorent à belles dents ce sandwich qui est pour eux un véritable régal.

Le *kabab* se vend à raison d'un sou la brochette, qui contient, suivant la grosseur, de 8 à 12 boulettes.

Dans les restaurants du bazar, on voit à l'étalage de grands chaudrons



CUISINIER AMBULANT PRÉPARANT LE KABAB.

remplis d'une soupe grasse et fumante. Ce liquide, fortement épicé, contient de petits morceaux de viande, et les clients qui, pour la modique somme de deux sous, en achètent un plein bol, y ajoutent du pain qu'ils rompent en petits morceaux.

Alimentation pastorale. Pendant toute la saison des fruits, l'alimentation des pauvres consiste surtout en grenades, melons, concombres, raisins, etc..... Les fruits de la vigne sont d'une variété infinie, et il en existe qui ont des

grains de la grosseur de deux doigts, tandis que d'autres ne forment que de microscopiques petites boules sucrées et d'un parfum agréable.

Dans les campagnes, la nourriture préférée est le *mast*, composé de lait caillé légèrement aigri. Dans cet état, il est conservé assez longtemps et constitue une nourriture aussi saine que substantielle.

Les œufs durcis sous la cendre sont une constante ressource, aussi bien pour les ouvriers qui travaillent la terre que pour les voyageurs.

Les pèlerins, pour se nourrir pendant les longues étapes qu'ils doivent parcourir avant d'arriver aux lieux saints, emportent une certaine quantité de crème desséchée et durcie qui a l'apparence de la craie. Ce produit, fractionné en petits morceaux, est placé dans un récipient contenant de l'eau bouillante, on y ajoute du thé ordinairement en tablette comprimée, de la graisse et du pain; on obtient ainsi un excellent potage très épais qui possède des principes nourrissants fort appréciés.



LA PRÉPARATION DU PILLAU.

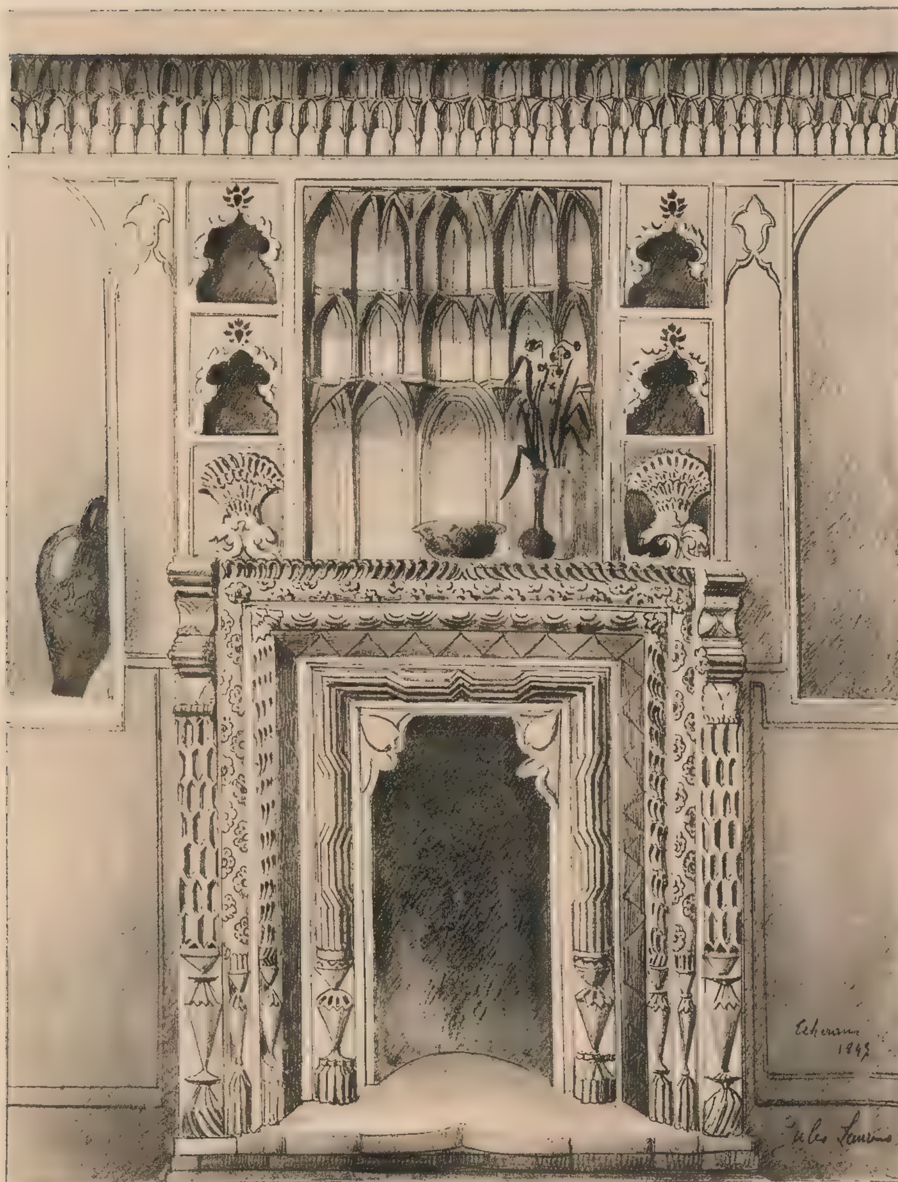
Le Pillau et le Tchillau. Le riz, préparé en *pillau* ou en *tchillau*, est le véritable mets national. Le *pillau* consiste en une belle pyramide de riz dans laquelle sont noyés de petits morceaux de viande bouillie : du mouton, de la volaille ou du gibier.

Le *tchillau* est du riz au naturel; il remplace les fameuses pommes à l'anglaise si courantes dans les repas chez nos voisins d'Outre-Manche.

La préparation du riz est fort minutieuse. Il est d'abord lavé, puis bouilli dans l'eau salée pendant trois ou quatre heures, jusqu'à ce que le grain en devienne tout à fait mou ; on le dessale alors en le passant à l'eau pure, puis on le place dans une grande marmite avec un peu de beurre fondu, et des morceaux de braise sont disposés sur le couvercle. Une heure de cuisson suffit, le *tchillau* est prêt. Les parties qui ont gratiné sur les parois de la marmite sont soigneusement détachées et servies à part.







Cheminée dans une des chambres du Palais de la Mission de France en 1848

(D'après un dessin de Jules Laurens. Bibliothèque de l'Ecole des Beaux-Arts)

Le *pillau* ne diffère du *tchillau* que dans la préparation subie par le riz après sa cuisson. Dès que celle-ci est reconnue suffisante, on l'assaisonne de poivre, de safran et de cardamome, puis on ajoute des légumes hachés, des morceaux de poulets ou de viande de mouton, des dattes, des cerises aigres ou des baies d'épine-vinette (1).



PLAT EN CUIVRE REPOUSSÉ ET GRAVÉ, DESTINÉ AU TRANSPORT DES ALIMENTS, XIXe SIÈCLE. (Coll. de l'Auteur)

Gibier et poisson. Les Persans sont très friands de poulets, de cailles, de pigeons, de colombes et de jeunes perdrix; ces volatiles sont souvent servis chauds sur la broche même. A l'exception des perdrix et des cailles, le gibier est peu apprécié en Perse, et un personnage pieux ne consentirait pas à manger du lièvre, cet animal étant considéré comme sacré.

L'usage du poisson est à peu près inconnu, sauf dans les villages situés sur les bords de la mer et le long des fleuves du nord et de l'ouest.

Condiments. Parmi les entrées figure le *fizzinjhan*, qui consiste en une volaille ou un quartier de mouton réduit en fins morceaux et servi avec une sauce d'amandes broyées, de jus de grenade et de beurre clarifié. Souvent, le jus de grenade est servi dans de petits vases séparés pour permettre à chaque convive d'ajouter à son gré ce condiment.

Les cornichons et la moutarde sont inconnus; on les remplace par des raisins verts ou des compotes de fruits légèrement aigres.

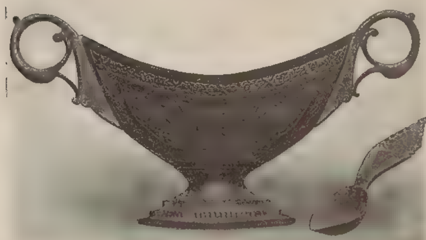
On fait des plats très recherchés avec de jeunes agneaux de quelques semaines, dont on bourre le corps avec du riz, des amandes, des châtaignes, des pistaches et des raisins; la pièce est ensuite mise à la broche et l'animal est servi tout entier : c'est véritablement un mets délicieux.

---

(1) Eugène Aubin, *la Perse d'aujourd'hui*.

Sorbets. Comme boisson, les Persans prennent du laitage ou des *sherbets*.

Les *sherbets* jouent un rôle considérable, car pendant toute la saison d'été il n'est pas de bon ton d'offrir du café aux visiteurs, ce breuvage étant considéré comme très échauffant. Les *sherbets* sont servis dans de grands bols de porcelaine ou dans de grands pots en verre artistement travaillés. Ils consistent en eau sucrée ou en sirops de fruits, généralement glacés, et sont bus au moyen d'immenses cuillers de bois, dont le manche, délicatement sculpté, présente un merveilleux travail de patience et d'habileté. Quand le buveur a vidé dans sa bouche le contenu de la cuiller, il la replace tranquillement dans le récipient et passe le tout à son voisin qui recommence la même opération.



BOL ET CUILLER A SORBETS EN BOIS SCULPTÉ, XIX° SIÈCLE.
(*Collection de l'Auteur*)

Le plus simple des *sherbets* est le *sherbet-i-Kand*, qui est composé d'eau fraîche à laquelle on a ajouté quelques morceaux de sucre.

On peut diviser les *sherbets* en deux catégories : ceux qui sont faits avec du jus naturel de fruits, et ceux qui sont préparés avec du sirop dans lequel on a fait bouillir du jus de fruit. Ces breuvages sont servis très frais ou frappés au moyen de morceaux de glace ou de blocs de neige, qui ont été soigneusement conservés dans des caves aménagées à cet effet.

Les *sherbets* frais sont généralement faits avec des citrons, des oranges ou des grenades. Le jus de ces fruits, exprimé en présence de l'hôte, est tamisé au travers d'une petite passoire d'argent; on ajoute quelques morceaux de sucre, puis on verse de l'eau bien fraîche jusqu'aux deux tiers du vase, qu'on remplit ensuite avec des blocs de glace ou de neige.

On fait aussi des *sherbets* avec du jus de prunes, de cerises, de concombres et même à l'essence de rose.

Une autre espèce de *sherbets* fort appréciée est constituée avec une eau distillée provenant de la macération de feuilles fraîches d'une essence particulière de saule : il est connu sous le nom de *sherbet-i-beed-mishk*, et on lui attribue un grand pouvoir pour donner de l'embonpoint.

Nous signalerons encore le *skanjabi*, qui est composé de vinaigre et de miel, et le *ayran*, qui n'est autre que du lait de beurre légèrement sucré et aromatisé.

En dehors de ces différentes espèces de *sherbets* qui sont composés avec des fruits frais, on emploie également, comme rafraîchissement, des liqueurs sucrées et parfumées qui peuvent se conserver pendant tout l'hiver. Ces dernières sont

alors renfermées dans de petites carafes en verre de Bohême colorié, d'un style semblable aux *Istakans*, sortes de grands pots en cristal taillé, peint et doré qui sont même quelquefois ornés d'imitation de pierreries.

Dans les maisons riches, on apporte une attention toute



FEMMES ARMÉNIENNES FABRIQUANT LE BEURRE A L'AIDE D'UNE BARATTE EN PEAU DE CHÈVRE.

particulière au choix de l'eau qui sert à la fabrication des *sherbets ;* cette dernière doit être très fraîche et on va la chercher journellement, souvent à des distances même considérables : elle est transportée dans des peaux de chèvres spécialement préparées à cet effet.

Bonbons et sucreries. Les Persans se montrent très friands de sucreries, et constamment ils mangent des bonbons, généralement excellents, mais de couleurs peu variées; ces derniers sont pour la plupart aromatisés au citron.

Les produits de la betterave ou de la canne à sucre sont aussi très souvent vendus sous forme de sucre candi, dont les morceaux sont enfilés dans des cordelettes de chanvre.



SERVITEURS TRANSPORTANT LES METS DESTINÉS AU REPAS DU SHAH DE PERSE.

Les nougats aux couleurs diverses trouvent un débit très considérable.

Parmi les friandises les plus recherchées est le *gez*, composé avec la manne récoltée sur le tamaris; il a une saveur délicieuse qui est encore augmentée lorsqu'on ajoute quelques pistaches. La pâte de figue et, en général, toutes les pâtes de fruits saupoudrées de sucre sont fort en honneur.

Citons parmi les fruits confits les plus estimés les amandes grillées, les gelées d'amandes coupées en petits cubes, le *khulva*, qui est un mélange de mélasse et de noisettes, et le *peshmak*, composé de sucre et de beurre cristallisé en forme de flocons de neige ou moulé en différentes formes.

Les gourmets persans sont très friands de pains sucrés et diversement aromatisés. M. Olmer décrit ainsi quelques-unes de ces douceurs : « Le pain





Détail de l'ornementation de la bordure d'un tapis persan du XVIe siècle.

(Collection de l'auteur)

soukhari doit être servi très sec, bien cuit et légèrement sucré; il ressemble un peu à nos biscottes. Dans le pain *chekhari* il entre une assez forte proportion de graisse, la pâte ainsi formée est divisée en petits morceaux qui sont ensuite rôtis sur une plaque de tôle. Enfin le pain *padérazi* est formé de graisse et de lait mélangés à la farine ; on y ajoute du sel et du sucre et le tout doit être bien cuit. »

Dîners persans. Les dîners persans sont toujours précédés d'une séance au cours de laquelle on fume quelques pipes ou kalians, tout en absorbant force tasses de thé ou *sherbets* et friandises ; ensuite, des domestiques étendent sur le sol une longue nappe sur laquelle ils disposent les nombreux plateaux contenant les différents services du repas; ceux-ci sont toujours surmontés de couvercles cylindriques qui ont la fallacieuse mission d'empêcher les mets de se refroidir. Quand ces préparatifs sont terminés, les convives s'approchent de la nappe et s'accroupissent tout autour. Il n'y a pas de couvert, quand le maître de la maison a dit *bismillah* (au nom de Dieu), tous les convives, en silence, s'attaquent aux mets..... avec leurs doigts.

Les repas sont silencieux, chacun se recueillant pour une opération aussi grave. Quand tout est terminé, il n'est pas coutume, en devisant, de prolonger la réunion : chacun se retire pour se reposer.



COUVERCLE CONIQUE EN CUIVRE REPOUSSÉ ET GRAVÉ, SERVANT DE COUVRE-PLATS, XIXe SIÈCLE.
(Collection de l'Auteur)

DEUXIÈME PARTIE

Caractère et mœurs des Persans.

Rapports des Persans et des Chrétiens. Quels que soient les progrès de la civilisation, les Persans ne peuvent s'empêcher de considérer les chrétiens comme des êtres abjects et impurs, dont le simple contact est pour eux une véritable souillure, d'autant plus grave que le temps est plus humide. A ce sujet, on raconte qu'en 1841 le gouverneur de Tauris refusa pendant plusieurs jours

de recevoir l'ambassadeur français, sous le prétexte étrange que la pluie tombée récemment le mettrait en communication trop intime avec ses hôtes, qu'il se trouverait contaminé par ce fait et hors d'état de pouvoir accomplir saintement ses devoirs religieux.

Jamais un Persan ne consentirait à prendre une tasse de thé avec un Européen, car la vaisselle qui a servi aux chrétiens est considérée comme souillée et doit être brisée. Seuls, les vases en cuivre peuvent être purifiés par une immersion plus ou moins longue dans l'eau courante, au cours de laquelle on récite certaines prières.

A Téhéran, dans la haute classe de la société, ce préjugé cependant com-



PAYSAN VÊTU DU MANTEAU DE FEUTRE.

mence à s'atténuer, mais il y a fort à faire avant que cette idée de tolérance pénètre dans le peuple et gagne la province.

En Perse, un catholique romain est populairement appelé un Français, un catholique orthodoxe un Russe et un protestant un Anglais. C'est la nation la plus en évidence dans chaque religion, qui représente la croyance tout entière. Cette fausse attribution provient d'une erreur de pensée aussi bien que d'une erreur d'expression. C'est ainsi que, quand un Arménien-Géorgien accepte la confession orthodoxe, les gens disent qu'il a cessé d'être Arménien et est devenu Russe.

Un Arménien protestant refusa un jour de payer le tribut à l'évêque géorgien en donnant pour raison qu'il était devenu Anglais.

Les missionnaires ont fait et font encore des efforts considérables pour corriger cette erreur et pour montrer aux gens la distinction fondamentale qui existe entre les races et les religions.

ROUTE DE TÉHÉRAN À ISPAHAN



[illegible]

ROUTE DE TÉHÉRAN A ISPAHAN



Le caravansérail de Menzerieh

Caractère des Persans. Les Persans sont très fidèles à leurs traditions et à leur caractère. Malgré toutes les invasions qu'ils eurent à subir, ils sont toujours restés semblables à eux-mêmes, et ce furent plutôt leurs conquérants qui s'assimilèrent leurs coutumes et leurs mœurs.

D'une manière générale, on peut dire que le Persan est très intelligent; quand il n'est pas abruti par l'opium, il a une grande facilité de compréhension et d'assimilation. Ses facultés créatrices sont moins vives, et, quand il sort de la tradition transmise par le passé, ses productions ne sont pas toujours parfaites.

On rencontre des hommes fort curieux des idées abstraites et philosophiques; mais la plupart des disciples d'Ali sont des rêveurs par nature, et ils sont toujours absorbés par des pensées si profondes, que rarement celles-ci leur laissent le temps de se livrer à d'autres travaux.

En dehors de ses rêveries, chaque Iranien est doué d'un maximum d'ambition et d'orgueil qui le porte à se considérer comme doué d'un génie remarquable et à se croire le plus grand homme qui ait jamais vécu sur la terre.

Les lettrés jouissent d'une mémoire remarquable, et un grand nombre d'entre eux connaissent par cœur d'importants passages des principaux poèmes nationaux de leur pays.

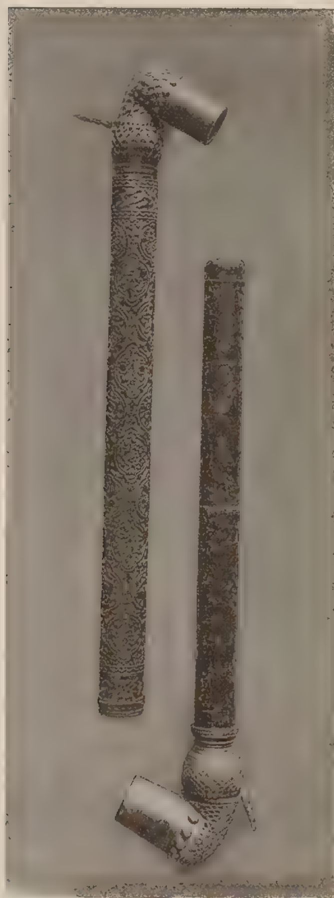
L'attitude du Persan est ordinairement pleine de gravité en public. Il se montre toujours austère et on ne voit jamais un sourire sur ses lèvres. Si son visage réfléchit un sentiment quelconque, c'est plutôt une nuance de dédain, vite réprimée par le souci de conserver l'impassibilité prescrite par l'étiquette. Tantôt il affecte de ne répondre que par monosyllabes, tant il semble craindre de perdre sa dignité; tantôt, au contraire, il se lance à corps perdu dans des phrases très fleuronnées et des formules de félicitations aussi variées et poétiques que peu sincères.

Hospitalité persane. L'hospitalité persane est très large, et, dans un pays où ne se trouve aucune hôtellerie et où les caravansérails sont souvent fort espacés les uns des autres, on rencontre toujours beaucoup de bonne volonté chez les gens dont la demeure est établie sur le bord des routes.

L'hospitalité est toujours gratuite, mais il est d'usage, en quittant le *menzel*, le lendemain matin, de faire aux domestiques de l'hôte de larges gratifications.

De l'étiquette dans les visites. Les Chinois sont renommés pour leur politesse méticuleuse, mais les Persans, s'ils étaient mieux connus, passeraient certainement pour leur être supérieurs, car, chez eux aussi, les moindres détails sont réglés par une étiquette des plus sévères. Les Iraniens ont un tel sentiment des nuances qu'ils considèrent comme une malhonnêteté de donner à un

homme un titre supérieur à celui auquel il a droit, car ils voient là une intention railleuse. Dès l'enfance, le Persan est entraîné à l'étiquette de classe, et celle-ci est encore compliquée par l'étiquette de religion quand il y a, comme dans la capitale, des contacts journaliers entre musulmans et chrétiens.



PIPES EN CUIVRE MUNIES D'UN TUYAU EN BOIS SCULPTÉ, XIXe SIÈCLE.
(Collection de l'Auteur)

Les sujets du Shah sont essentiellement courtois vis-à-vis de leurs visiteurs, et ils ne manquent jamais de leur faire les compliments qu'ils pensent devoir leur être particulièrement agréables. On pourrait presque dire qu'ils ignorent le moyen de refuser, et, à toute demande qui leur est adressée, ils ne manquent jamais de répondre par des discours prometteurs sur lesquels, du reste, il est bon de ne compter en aucune façon.

Il est un fait assez curieux à constater, c'est que dans ce pays il n'existe aucune formule correspondant à notre simple merci. Pour témoigner sa gratitude, on se lance dans les périphrases les plus compliquées, dont les plus communes sont : Puisse votre ombre s'accroître davantage !..... Puisse votre ombre ne jamais s'amoindrir !..... Puissent les bénédictions d'Allah se répandre sur votre tête aussi nombreuses que les étoiles du firmament !.....

Les Persans passent une grande partie de leur temps en visites. Ces dernières sont du reste réglées par un véritable protocole qui est suivi à la lettre.

Un homme qui veut se rendre chez un de ses concitoyens doit le faire prévenir un certain temps d'avance de l'heure à laquelle il se dirigera vers sa demeure. Si le visiteur est d'un rang supérieur à celui de son hôte, celui-ci doit envoyer à sa rencontre un domestique à cheval, afin de précéder le cortège jusqu'à sa porte. A l'arrivée du visiteur, l'hôte le prend par la main et le conduit à l'endroit où il doit s'asseoir. A partir de ce moment, des rafraîchissements et des pipes sont servis à intervalles régu-





Reliure en carton laqué, dessins polychromés sur fond or. XVIe siècle

(Collection de l'auteur)

liers. Les rafraîchissements consistent la plupart du temps en thé ou en café.

En France, il est assez d'usage, dans une soirée, d'offrir le thé quelques instants avant le départ présumé des invités; en Perse, l'apparition de la troisième tasse de breuvage ou l'offre d'une troisième pipe est le signal de la retraite.

Mais, avant de se lever, il est nécessaire de demander et de recevoir la permission de prendre congé. Quand le visiteur est d'un rang égal ou supérieur à celui de l'hôte, ce dernier réplique en s'inclinant qu'il ne peut avoir d'autres vœux que ceux de son visiteur, que sa maison a été purifiée par sa présence,



CARAFES DE KALIANS EN FAÏENCE DÉCORÉE DE PEINTURES A REFLETS MÉTALLIQUES. XVIe ET XVIIe SIÈCLES. TRAVAIL DE KACHAN. (*Collection Piet-Lataudrie*)

que l'annonce de sa visite lui avait fait oublier tous ses maux et avait apporté le bonheur dans sa maison, etc....., et c'est en lui prodiguant tous ces compliments qu'il accompagne le visiteur jusqu'au seuil de sa demeure. Si cependant le visiteur est d'un rang supérieur, l'hôte doit le précéder jusqu'au pied de l'escalier.

De l'usage des kalians. L'étiquette concernant l'usage des pipes est la plus compliquée. Quand un invité n'apporte pas son *kalian* et n'amène pas son préparateur avec lui, l'hôte lui propose une de ses pipes; mais, s'il est d'un rang supérieur au visiteur, celui-ci doit refuser l'offre jusqu'à ce que son

hôte ait fumé le premier. Si l'invité acceptait imprudemment l'appareil à fumer, il ne tarderait pas à recevoir l'affront que mériterait une pareille inconvenance : son hôte enverrait le *kalian* dans l'antichambre pour être nettoyé avant qu'il ne s'en servît lui-même.

Au cas où il n'y a qu'un seul *kalian* pour plusieurs invités, ceux-ci fument suivant l'ordre de leur position sociale; mais, avant d'en faire usage, chacun doit offrir l'instrument à ses suivants; ces derniers, du reste, n'ont



UN ATELIER DE TOURNEUR DANS LE BAZAR DE TÉHERAN; AU PREMIER PLAN, A GAUCHE, DES TÊTES DE KALIANS.
(D'après le *Voyage en Perse* de E. Flandin et P. Coste, 1843-1854.)

garde de l'accepter, car il est de bon ton d'attendre que le supérieur ait tiré quelques bouffées.

Le *kalian* est l'appareil le plus indispensable du cérémonial persan. C'est la pipe du riche et l'homme du monde ne s'en sépare jamais : quand il va en visite, il est toujours accompagné de cette pièce et de son porteur-préparateur, qui est un fort important personnage. Comme la décoration de l'instrument donne une idée de la position sociale de son propriétaire, des sommes souvent considérables sont consacrées à cet appareil.

Le *kalian* des Persans, de même que le *narghillé* des Turcs, est formé d'un vase en métal ou en cristal à moitié rempli d'eau aromatisée, au-dessus duquel est placée une petite coupelle en terre ou en métal qui fait l'office de foyer. De







ON VIENT DEMANDER L'HOSPITALITÉ A UN INDIGÈNE



LA FAMILLE D'UN PAYSAN PERSAN A DHOLET-KHANEH, PRÈS D'IMAM-GOULI

ce point part un tube de bois qui conduit la fumée au fond de l'eau, d'où elle se dégage à chaque aspiration en produisant une sorte de clapotement.

On brûle dans les *kalians* un tabac spécial dénommé *tumbakou*, qui est extrêmement chargé en nicotine. Ce tabac ne peut être employé la première année de sa récolte, mais il devient meilleur en vieillissant; aussi les véritables amateurs le conservent-ils pendant plusieurs années, après l'avoir cousu dans des sacs formés de peau brute.

Quand le maître désire son *kalian*, le préposé humidifie et exprime ensuite comme une éponge environ 15 à 20 grammes de tabac, qu'il place dans le foyer; il pose alors par-dessus quelques morceaux de charbon ardents, puis souffle avec force pour l'enflammer. Après avoir fait quelques longues aspirations pour s'assurer de la marche de l'appareil, il remet le tuyau à son maître.

Même dans les cas les plus graves, les Persans se départissent difficilement des règles de l'étiquette la plus minutieuse; c'est ainsi que, lorsqu'un médecin vient rendre visite à un de ses clients, il doit avoir la patience d'écouter souvent pendant plusieurs heures une conversation parfaitement oiseuse, avant qu'il soit fait allusion à l'indisposition du patient. Quand ce sujet a enfin été abordé et pour lui donner le temps de la réflexion, on lui offre quelques pipes et quantité de tasses de thé, après l'absorption desquelles le praticien est enfin admis dans la chambre du malade.

Immoralité des Persans.

La sensualité chez les Persans est le pivot autour duquel tournent la plupart de leurs actions et de leurs haines, comme de leurs désirs. Les effets démoralisants de cette aberration se font sentir dans les représentations graphiques des boîtes à miroirs, des plumiers et surtout des cartes à jouer, dont les sujets offensent la morale la moins sévère. Certainement, ces figurations sont beaucoup plus abondantes en Perse qu'en aucun autre pays du monde, et il n'est pas jusque dans leur histoire et dans leurs poésies où la recherche des plaisirs les plus sensuels ne se fasse sentir presque à chaque ligne.

Leur paradis, enfin, n'a véritablement rien d'éthéré, et les jouissances qu'on promet aux élus ne sont pas précisément intellectuelles.

Xénophon disait autrefois des Persans qu'il y avait trois choses que ce peuple connaissait à merveille et pratiquait excellemment : le tir à l'arc, l'équitation et la pure expression de la vérité. En substituant le fusil à l'arc, on peut reconnaître que la déclaration du grand historien grec est toujours vraie. Quant à l'expression de la vérité, on pourrait dire qu'elle manque maintenant complètement aux Iraniens, et qu'ils sont presque incapables de ne pas mentir, même quand ils le voudraient.

Le mensonge est, en effet, porté chez eux à la hauteur d'une institution;

ils estiment que le fait de parler contre sa pensée n'implique aucune idée dégradante et que c'est un exercice auquel il est bon de se soumettre de bonne heure pour pouvoir le bien pratiquer dans la suite. Un marchand persan, avec lequel je me trouvais en rapport d'affaires dernièrement, me disait ingénument : « Mais si on ne mentait pas, il serait absolument impossible de faire des affaires : le mensonge est l'âme même du commerce. »

En Orient, on estime que les Occidentaux ont une mauvaise opinion du



TYPES DE JUIFS DU SÉISTAN.

mensonge parce qu'ils ne savent pas mentir, aussi témoigne-t-on une très grande confiance dans tout ce que disent les Européens, parce qu'on les suppose incapables de déguiser leur pensée.

La morale persane, au sujet du mensonge, se résume dans ce vieux dicton iranien : Il vaut mieux dire un mensonge qui fait du bien qu'une vérité qui fait du mal.

Les serviteurs en Perse. La situation des domestiques en Perse ne correspond nullement à l'idée que nous nous faisons en Europe de cette classe de la société. Les serviteurs, en effet, sont nourris et vêtus par leur maître,

mais, au point de vue du salaire, ils ne touchent que des sommes dérisoires de 20 à 60 krans par mois, c'est-à-dire de 10 à 30 francs. Pour augmenter une aussi faible rémunération, ils usent d'un droit prescrit par l'usage qui leur permet de prélever une commission de 10 p. 100 sur tous les achats qu'ils font pour le compte de leur maître ; dans certains cas, une semblable redevance est réclamée par eux sur les transactions commerciales de leur patron. Tous ceux qui ont parcouru la Perse savent que les domestiques ne se font pas faute de demander une commission aux marchands et aux courtiers qui apportent des objets d'art, des faïences ou des tapis, et souvent les exigences du personnel compliquent singulièrement ce genre de transaction, qui est la plupart du temps hérissé de difficultés.

Il est un autre usage qui paraît bien étrange aux Européens : c'est le cadeau que doit remettre le bénéficiaire d'un présent au domestique qui le lui apporte de la part de son maître; souvent, la gratification offerte de cette façon est égale à la valeur de l'objet envoyé.

Les vêtements portés par les domestiques sont absolument semblables à ceux de leurs patrons, et un étranger ne peut arriver à les distinguer les uns des autres qu'en considérant l'air d'humble servitude qu'affectent les premiers et leur habitude de cacher leurs mains dans les manches de leur vêtement.

Les serviteurs sont considérés comme faisant partie intégrante de la famille, et ils ne se trouvent nullement embarrassés pour prendre part à la conversation : souvent même les hôtes s'en réfèrent à leur témoignage, de la véracité des faits qu'ils allèguent, et c'est généralement par cette classe d'employés que le maître de la maison se met au courant des nouvelles qui courent le bazar.

Théoriquement, un maître a droit de vie et de mort sur ses serviteurs, mais il n'en use pas et souvent même il fait partager à leurs enfants la première éducation qu'il fait donner à ses fils.

Il existe encore des esclaves qui sont ramenés de La Mecque par les bons pèlerins qui vont faire leurs dévotions au tombeau du Prophète. Ils sont généralement traités avec une certaine sollicitude et jamais on ne leur donne de pénibles travaux à exécuter, car leur vie représente un capital souvent assez élevé.

Les domestiques noirs deviennent de plus en plus rares et par conséquent fort coûteux; ils sont très attachés à leurs maîtres et acquièrent quelquefois des richesses considérables : il est assez rare, toutefois, que leur fortune les incite à racheter leur liberté pour quitter la maison où ils ont vécu pendant de longues années. Les eunuques employés dans les *andérouns* appartiennent pour la plupart à la classe des esclaves.

Si une femme de couleur devient la concubine de son maître et qu'elle donne naissance à un enfant, elle devient libre et son petit est élevé avec

les autres enfants de la famille. Si c'est un garçon, il pourra même épouser une Persane, car le mélange du sang noir n'est pas regardé comme une tare.

Superstition. La superstition est grande en Perse, aussi bien chez les hommes que chez les femmes, aussi les remèdes les plus bizarres sont-ils pratiqués pour combattre le mauvais sort; leur efficacité, naturellement, ne dépend que de la foi avec laquelle on y a recours.

« Si une jeune fille est d'un caractère timide, placez une poêle à frire à la porte qui donne sur la rue et mettez du feu dedans pour la faire chauffer; il faut ensuite que la mère et la fille se tiennent d'un côté de cette poêle, auprès l'une de l'autre; toutes les fois qu'elles changeront de côté, elles doivent répandre dans la poêle un peu de sel et d'eau. Alors, il leur faut avoir constamment les yeux fixés sur cette poêle, et surtout à l'endroit où le sel et l'eau furent jetés, car c'est en cet endroit que l'image de la bête ou de l'animal, qui est la cause secrète de la peur, se fera voir.....



FEMMES BOHÉMIENNES.

Relativement aux contes de bonne fortune, on rapporte plusieurs conseils à l'usage des jeunes personnes :

« Quand une jeune fille se fait dire la bonne aventure, prenez un pain chauffé au four, lequel est accolé à un autre et jetez-les sur sa tête; si ces pains ne se cassent pas, elle sera bientôt mariée.... »

« A la première vue de la nouvelle lune, qu'une jeune fille guette une corneille; si ses yeux se rencontrent avec ceux de l'oiseau au même instant, ce sera pour elle d'un heureux présage. »

« Lorsque la paume de la main démange, s'il est possible de la frotter sur la tête d'un enfant dont le père et la mère vivent encore, un présent d'argent en sera la conséquence.

« Si un chien prend une mouche, prenez-la et enveloppez-la dans le coin d'un mouchoir et, sans en douter, quelque bien s'en suivra.

» Un homme qui veut s'éviter un mal de gorge pendant toute l'année doit tremper le pain du mois de Ramazan dans l'eau fraîche et tuer un chevreau pour le manger.

» Si un enfant a des convulsions pendant l'époque de la dentition, un remède infaillible, paraît-il, consiste à suspendre à son cou une bande de calicot de la longueur exacte du patient, sur laquelle un *mollah* a inscrit certains textes du Coran. Comme ce remède n'est délivré que contre une somme très élevée, il n'est jamais employé pour les filles.

» Quand une personne meurt dans une maison, il est utile de jeter toute l'eau qu'on trouvera chez le défunt, car, si quelqu'un en buvait, il contracterait aussitôt une inflammation d'estomac.

» Les dimanches ni les mardis, on ne doit pas faire de visite chez les malades.

» Les mercredis, on ne doit pas allumer de lampes.

» Les vendredis, on ne doit accepter ni consommer du bois ou du pain, non plus que laver les meubles ou les vêtements.

» Les personnes qui se trouvent dans un endroit la nuit du samedi doivent se retrouver à la même place dans la nuit du dimanche sous peine de grave malheur.



ASTROLABE EN CUIVRE GRAVÉ CONTENANT DIFFÉRENTES CARTES DU CIEL : FACE ANTÉRIEURE, XVIIIe SIÈCLE.
(*Collection de l'Auteur*)

» Si un mari se conduit avec sévérité à l'égard de sa femme, il faut qu'il soit sous l'influence de quelque enchanteur et, dans le but de détourner le charme maudit, il est nécessaire de lui verser de l'eau froide sur la tête pendant trois mercredis consécutifs.

Lorsqu'un Persan part pour un long voyage, il ne doit quitter sa maison qu'en ayant toujours devant les yeux la principale porte d'accès ; aussi prend-il le soin de n'abandonner sa demeure qu'en marchant à reculons, ce qui lui garantit, paraît-il, un bon retour.

Si, en partant en expédition, une personne éternue une fois, c'est de très mauvais augure ; elle doit alors chercher, par tous les moyens possibles, à se faire éternuer une seconde et même une troisième fois : en cas d'insuccès, le voyage est remis à une date ultérieure.

Si, pendant que l'on voyage, une corneille vient à croasser sur le faîte de la maison où l'on se repose, on peut être assuré de revenir sain et sauf à son domicile.

L'astrologie en Perse. Tout comme dans l'antiquité romaine, la question des jours heureux et des jours ingrats joue un grand rôle dans la vie des Orientaux et surtout des Persans : le couronnement du roi lui-même ne saurait

avoir lieu avant que l'astrologue officiel n'ait recherché le jour le plus propice pour cette cérémonie.

Le treizième jour du mois de Sefer (deuxième mois du calendrier musulman) est considéré comme un jour particulièrement néfaste, aussi les hommes et les femmes quittent-ils en foule leurs maisons pour aller s'installer en rase campagne, depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher, afin d'éviter les maux qui viendraient les surprendre s'ils demeuraient dans leurs habitations.

Les talismans. Les talismans jouent un rôle considérable en Perse, car on leur attribue les propriétés les plus variées : ils préservent des maladies, éloignent le mauvais œil, donnent du courage aux plus lâches, appellent des félicités sans nombre sur ceux qui les portent, etc.....

Versets du Coran inscrits sur de minces bandes de papier enfermées ensuite dans de minuscules reliquaires, pierres gravées, grains de perles, de corail et de turquoises, dents de loups ou de tigres mises en colliers ou en bracelets, andouillers de cerfs, lézards desséchés, tout est mis en œuvre pour combattre l'esprit malin.

Il est encore une autre sorte de talismans qui jouissent d'une faveur particulière auprès des femmes persanes : ce sont les morceaux d'épine dorsale des hiboux, les poils de lynx et la peau de hyène séchée.

Une des formes les plus habituelles du talisman consiste en un minuscule Coran octogonal, renfermé dans une petite boîte de même forme, qu'on place sur le bras à la hauteur de la saignée : ces boîtes sont le plus souvent en fer, car ce métal jouit, paraît-il, de qualités tout à fait particulières en raison de son symbole (l'humilité).

La crainte du mauvais œil donne lieu à des naïvetés vraiment déconcertantes; c'est ainsi que la jeune mère couvre son enfant des vêtements les plus misérables ou l'affuble de hardes qui ne sont pas en rapport avec son sexe, de façon à ne pas attirer les regards des gens qui, par jalousie, pourraient lui jeter un sort.

Les Persans ont aussi recours aux incantations ou invocations pour obtenir la réalisation d'un vœu. A cet effet, des noms cabalistiques ou des formules sacrées sont inscrits sur des feuilles de parchemins, puis lavés dans une coupe d'eau chaude, afin que l'encre se dissolve. Cette eau est alors considérée comme imprégnée de la vertu des invocations et bue par la personne au moment précis où elle formule son vœu. Pour rendre la mixture infaillible, on doit ajouter quelques grains de poudre de museau d'âne obtenue au moyen de la carbonisation.





[illegible]

[illegible]

[illegible] [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]



ENVIRONS DE KUM — LA SANCTIFICATION OBLIGATOIRE DES VOYAGEURS, PASSAGE SOUS LE CORAN SUSPENDU AU-DESSUS DE LA ROUTE



ENVIRONS DE KUM — UN PETIT KAVA-KHANEH

Vertus attribuées aux pierres précieuses.

La Perse est le pays des pierres précieuses par excellence, et nulle part peut-être plus qu'en cette région elles ne jouissent d'une faveur aussi considérable, particulièrement celles d'une belle couleur. L'amour que les Iraniens portent à ces cailloux précieux ne résulte pas seulement du désir de se parer et de voir scintiller au soleil les mille facettes des émeraudes et des diamants, ils ont une véritable pharmacopée, dont les gemmes forment les uniques éléments.

M. Reinaud, dans sa *Description des monuments musulmans du cabinet de M. le duc de Blacas*, nous rappelle, en effet, que les Orientaux attribuent aux



BOÎTES A AMULETTES EN ARGENT DÉCORÉES D'ÉMAUX BLEUS, XIXe SIÈCLE. (*Collection de l'Auteur*)

véritables pierres précieuses des vertus qui influent beaucoup sur le choix qu'ils en font soit pour leurs cachets, soit pour l'ornementation de leurs bagues :

Le rubis fortifie le cœur, garantit de la peste et de la foudre. Placé sous la langue, il apaise la soif.

L'émeraude passe pour un excellent spécifique contre les piqûres de vipères; si on la réduit en poudre et qu'on l'avale dans de l'eau, on se guérit de toute blessure venimeuse. Il suffit d'ailleurs de la présenter aux vipères pour leur crever les yeux.

Le diamant appuyé sur le bas-ventre guérit la colique et les maux d'estomac; il sert contre l'épilepsie.

La turquoise fortifie la vue; elle est très utile dans les maux d'yeux et les piqûres de scorpion.

Les vertus de la cornaline varient suivant les teintes qui la distinguent . la teinte rouge foncé prévient les fâcheux effets de la colère; la couleur chair à raies blanches arrête les hémorragies; enfin, une troisième espèce, réduite en poussière, guérit les maux de dents.

L'hématite délivre de la goutte et facilite les couches des femmes; réduite en poussière et avalée dans du lait ou de l'eau chaude, elle détruit l'effet du poison.

Le jade et le cristal éloignent les mauvais rêves.

Polygamie. Autrefois, la polygamie n'était pratiquée sur une grande échelle que parmi les Persans jouissant d'une très respectable fortune, mais dans le commun du peuple, depuis fort longtemps, la monogamie est la règle presque générale.



FEMMES DES TRIBUS TALICHES DU MAZANDÉRAN.
EN ARRIÈRE UNE TENTE TALICHE.

D'autre part, un homme qui épouse une femme de haute naissance ne peut songer à placer sur le même pied une seconde femme sans courir le risque d'empoisonner sa propre existence, par toutes les tracasseries que la première femme légitime ne saurait manquer de lui faire subir.

On se fait, en Occident, une très fausse idée sur les harems orientaux, d'après quelques cas particuliers dont on a entendu parler. Tout le monde a encore présents à la mémoire les récits concernant les 500 veuves que Naser-ed-Dine laissa en mourant. Ce fait s'explique quand on saura que Naser-ed-Dine avait une prédilection marquée pour les jeunes paysannes, et que chaque fois qu'il allait en excursion de chasse il ne manquait jamais de rapporter un vivant souvenir de la contrée qu'il avait visitée. Voici, d'après la légende, comment

il opérait ce genre de recrutement : quand il avait à traverser un village, il envoyait en avant ses eunuques pour ordonner à la population mâle de disparaître, tandis que les femmes et les filles devaient se vêtir de leurs plus beaux atours et se placer sur deux rangs, dans la principale rue, pour être passées en revue par le Shah.

Quand tout était prêt, le souverain arrivait, escorté par ses eunuques, et passait, souvent en demeurant à cheval et avec autant de sérieux que s'il se fût agi d'une parade militaire, entre les deux lignes de regards languissants et de sourires provocants formées par les paysannes : car si l'idéal de chaque Persan est de devenir grand-vizir, celui de toute Persane est de devenir une concubine royale. Du reste, sa parenté partage cet espoir ; de sa réalisation, en effet, il découle une source de faveurs ou de bénéfices de toute sorte, et, pour peu que la jeune femme soit privilégiée par son maître, tous ses ascendants et collatéraux sont comblés de biens et de faveurs.

En dehors de ce choix qu'il faisait lui-même parmi ses sujettes, Naser-ed-Dine recevait encore souvent des cadeaux humains. En effet, les gouverneurs de province, pour gagner les faveurs de leur souverain, ne manquaient pas, dans les grandes occasions, de lui envoyer quelques-unes des plus jolies femmes de leur contrée.

Mais, comme nous le disions plus haut, ce n'est pas sur le harem royal qu'il faut se baser pour avoir une idée de la polygamie en Perse. Le Persan, en général, se contente d'une seule femme, celle qui lui a été choisie par ses parents. Quand il éprouve le besoin d'égayer la monotonie de son *andéroun*, il achète une jeune et gentille esclave qui n'affecte pas la position de la femme légitime, à laquelle elle est obligée d'obéir.

En fait, la polygamie ne peut être considérée, bien souvent, que comme une cause de discorde dans les ménages, et les maris sont les premières victimes des drames de la jalousie qui se passent entre les différentes femmes qu'il a intallées à son foyer.

La raison pour laquelle Mahomet a permis à ses disciples de prendre plusieurs femmes est assez obscure, et on a cru voir là une imitation de ce qui était écrit dans l'ancienne loi hébraïque. Mais en limitant à quatre femmes légitimes *adki* et à quatre concubines *sighe*, le nombre des compagnes que peut s'offrir chacun de ses disciples, il est probable que Mahomet a voulu mettre une barrière aux habitudes de sensualité qui étaient alors fort répandues.

Un Iranien, auquel on demandait la raison qui le poussait à avoir plusieurs femmes, répondit par cette boutade : « Les femmes, c'est comme la nourriture : quand vous vous mettez à table, vous ne vous bornez pas à une seule espèce de mets, mais vous vous en faites présenter plusieurs à l'effet de stimuler votre appétit. »



TROISIÈME PARTIE

Le mariage en Perse.

Le Coran et le mariage : Précocité des unions.

Le mariage est considéré par le *Shara* ou livre de la Loi sacrée des musulmans comme une institution particulièrement recommandable; aussi rencontre-t-on dans un chapitre spécial à cette institution, des nombreux préceptes destinés à favoriser les unions :

« Le célibat est pire que la mort.

» Le mariage constitue une action louable pour ceux qui ne peuvent contenir leurs désirs charnels.

» Un des bienfaits de celui qui a la foi islamique est de posséder une femme musulmane qui réjouit ses yeux, lui obéit et surveille fidèlement sa maison et ses biens quand il vient à s'absenter. »

C'est en se basant sur la haute moralité du mariage que les parents estiment qu'on doit se hâter de fiancer les jeunes gens ensemble et de les marier aussitôt que l'âge le permet. On cite certains de ces projets d'union dans lesquels les futurs conjoints n'ont pas plus de trois ou quatre ans. Dans les familles princières, même, on fiancie les filles dès leur naissance.

L'âge de la puberté est celui du mariage; elle commence pour les filles à 11 ou 12 ans et pour les garçons à 16 ou 17. Il n'y a pas de règles précises quant aux rapports d'âge entre les époux, et lorsque les questions d'intérêt sont en jeu, il n'est pas rare de voir une jeune fille fiancée à un homme de 20 ou 30 ans plus âgé qu'elle.

Les femmes persanes et le célibat.

La précocité des mariages empêche le développement normal des petites filles; leur rire, leurs gestes, leurs espiègleries sont de bonne heure étouffés à jamais sous la brutale étreinte de l'homme dont elles sont devenues la légitime propriété.

Il n'existe pas de vieilles filles. C'est un tel déshonneur de ne pas être mère qu'aussitôt que les jeunes Persanes sont nubiles, elles n'ont d'autre idée que d'unir leur existence à celle d'un homme (1).

---

(1) Le *Kitabi Kulsum Naneh*, ou livre des Dames de la Perse, contenant les règles de leurs mœurs, usages, superstitions d'intérieur, etc., donne la recette suivante aux jeunes personnes en quête d'époux : « Le dernier vendredi du mois sacré du Ramazan, les femmes doivent s'habiller avec richesse, se parfumer et se parer de leurs plus beaux atours, puis se rendre sous les portiques des mosquées, où les jeunes gens aux formes de cyprès, aux joues de tulipes et aux manières séduisantes s'assemblent en plus grand nombre qu'en tout autre lieu. Il faut que les belles s'y assoient les jambes allongées, et que chacune d'elles allume douze petites bougies. En le faisant, il faut qu'elles aient le soin d'élever la main assez haut au-dessus de leur tête pour qu'elles puissent soulever leur voile comme par hasard, et montrer ainsi la beauté de leur visage. Qu'elles exposent aussi aux regards leurs orteils des pieds teints au henné, afin que les jeunes gens les voient et les admirent avec des cœurs blessés par les traits de l'amour.

Mais ce serait d'un funeste présage si l'une des petites bougies était délaissée sans être allumée. »



[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]



CÉRÉMONIE DU MARIAGE : La toilette de la jeune mariée.

D'après un kalamdan peint. (Collection de l'auteur.)

Du reste, le célibat des femmes est condamné au point de vue religieux, et la peine de l'enfer est réservée à celles qui sont réfractaires au mariage. C'est cette clause qui fait que les femmes les plus déshéritées de la nature, telles les lépreuses, contractent mariage.

Un auteur, qui a vécu pendant une vingtaine d'années en Perse, déclare qu'au cours de ses voyages il n'a jamais rencontré que quatre vieilles filles qui, il faut en convenir, étaient regardées comme des êtres tellement hors nature, qu'on avait fini par croire qu'elles n'étaient pas de la même essence que les autres femmes.


FEMME KURDE EN GRAND COSTUME D'APPARAT.

Raisons déterminantes des mariages. La question du mariage est considérée en Perse comme une véritable affaire, peut-être plus encore que dans les autres pays réputés comme jouissant d'une civilisation avancée. Sur le plateau de l'Iran, il est de coutume que les parents de la jeune fille donnent une dot deux à trois fois supérieure à celle apportée par le marié; aussi n'est-il pas rare de voir, par raison d'économie, des jeunes femmes épouser des individus qui pourraient être leur père et même leur grand-père. Cependant, il est d'un usage constant de marier entre eux les cousins germains, afin d'éviter, dans la mesure du possible, la dispersion des biens de la famille.

Les unions que nous qualifions ordinairement de mariages d'inclination sont complètement inconnues en Perse, et il n'est pas dans les habitudes de faire des mariages où les conjoints sortent de leur classe : les marchands s'allient volontiers aux commerçants et, dans la classe inférieure, les servantes se fiancient aux militaires.

Les cas où le degré de parenté est une cause prohibitive du mariage sont parfaitement définis par le Coran, qui dit :

« Ne vous mariez pas aux femmes qui ont été les épouses de votre père, c'est un crime, et vous seriez placé sur le sentier de la perdition. Cependant, si le mal est fait..... Allah est miséricordieux.

» Vous ne devez pas vous marier à votre mère, à votre fille, à votre sœur, à votre tante, à votre nièce, à votre nourrice, à votre sœur de lait, à votre grand'mère, aux filles de vos femmes, aux filles dont vous êtes le gardien, à moins que vous n'ayez pas cohabité avec leur mère. Vous ne devez pas vous marier à votre belle-fille ni à deux sœurs..... Mais si le crime est commis, Allah est indulgent et miséricordieux. Il vous est défendu de vous marier à des femmes déjà mariées, à moins que la fortune de la guerre ne les ait fait tomber en votre pouvoir..... Telle est la loi de Dieu, toute autre chose vous est permise. Servez-vous de vos richesses pour vous procurer des épouses chastes et vertueuses. Evitez les débauches. »

Du consentement au mariage.

Les jeunes garçons ne sont pas consultés par leurs parents sur leur propre mariage, à plus forte raison en est-il de même pour les demoiselles. Elles n'ont pas voix délibérative sur cette question, et leurs pères déclarent que ces affaires les regardent seuls; aussi les filles passent-elles souvent dans une nouvelle famille pour devenir esclaves de leurs belles-mères, contre les décisions desquelles il n'y a guère d'appel.



BOÎTE A CORAN EN CUIVRE GRAVÉ ET CISELÉ, XVIIIe SIÈCLE. *(Collection de l'Auteur)*

Un jeune Persan, plein d'esprit, a décrit d'une manière concise la situation respective des futurs conjoints : « Nous sommes l'un et l'autre comme si nous tendions la main dans l'ombre sans savoir ce que nous allons recevoir; une seule certitude subsiste, c'est que nous serons également malheureux. Le plus étonnant, ajoute-t-il, c'est qu'il y ait des mariages heureux, mais c'est l'exception, et il faut les considérer comme un défi du système et non comme une conséquence. »

Les préliminaires du mariage ainsi que la célébration de la cérémonie donnent lieu à de fort curieuses coutumes, relativement auxquelles un éminent Persan, qui a été longtemps l'hôte de la France, Son Excellence Hadji-Ali-Gholi-Khan, Serdare Assad Backhtiari, a bien voulu nous donner des renseignements très circonstanciés, que nous sommes heureux de reproduire ici dans toute leur intégrité :

Matrones, agents de mariages.

« A part les mariages dont les parties contractantes sont désignées dès la première enfance par les parents, soit par l'amitié et les relations mondaines des familles, soit par les liens de parenté (on dit, d'après un proverbe persan, que les fiançailles entre cousins et cousines sont célébrées déjà dans les cieux), les partis sont cherchés et trouvés

ordinairement par les vieilles femmes, qui ont en quelque sorte la qualité et la profession de trouver telle femme pour tel jeune homme à marier et vice-versa. Ces vieilles femmes, connues sous le nom de *dallalah* (montreuses de chemin), fréquentent toutes les maisons, ont des amis partout, et elles sont toujours bien reçues, car elles ne parlent que de bonheur et n'apportent que de l'espérance.

» Quand une jeune fille est à marier, c'est-à-dire est âgée de 14 à 18 ans, les vieilles entremetteuses ne font que parler à la mère ou aux autres parents des partis qu'elles ont sous la main et de vanter telle ou telle qualité du futur prétendant. Quand elles se trouvent en présence de la mère d'un jeune homme à marier, elles font valoir toutes les vertus de la future prétendante.

» Toutes ces causeries ont lieu à l'insu de la jeune personne et on évite toujours sa présence; on prend même assez de précautions pour qu'elle ne soit pas aux écoutes.

La demande en mariage.

» D'un autre côté, les *dallalahs* qui fréquentent la maison du futur prétendant y exposent leurs découvertes toutes confidentielles, et invitent une fois les proches parents du jeune homme à aller faire une visite chez les parents de la demoiselle. Sans être avertis officiellement, ces derniers voient arriver chez eux, un beau jour, et cela dans l'après-midi ordinairement, un essaim de fantômes noirs : ce sont des dames habillées pour la demi-cérémonie, et couvertes du *chadour* traditionnel, accompagnées ou non (et cela dans le but de ne pas donner un cachet trop officiel à la démarche) par l'entremetteuse, essieu de toutes ces machinations et trouvailles.

» — Veuillez bien entrer et prendre place, leur disent la dame et tous les autres membres du beau sexe de la maison, et veuillez bien découvrir en totalité votre visage, afin que nous puissions vous voir, peut-être vous reconnaître et savoir quel est le but de votre aimable visite.

» — Ah ! Nous passions par ici, réplique la plus âgée ou la plus honorable des visiteuses. Oui, nous avons été invitées quelque part et en passant par ici nous nous sommes dit : « Allons dans cette magnifique maison et délassons-nous pour un moment. »

» La dame du logis comprend facilement qu'il y a « un petit bol sous le grand bol », c'est-à-dire une anguille sous roche, et que la visite de ces dames n'est point aussi désintéressée qu'elles veulent bien le dire.

« — Nous avons entendu raconter, dit la directrice des dames visiteuses, que vous aviez, dans la maison, une fille qui touche au bonheur (*dameh bakhte*, littéralement : dans l'âge où un parti peut se présenter).

» Aussitôt, la physionomie de la réception change, c'est-à-dire devient plus chaleureuse pour le bien-être des visiteuses; les servantes sont appelées, les

fruits, les sucreries et les rafraîchissements recommandés, le thé préparé, et une émissaire intime est envoyée chez la jeune fille, qui, dès l'apparition des étrangères, s'était réfugiée dans sa chambre ou son appartement, pour lui dire qu'elle doit se présenter convenablement, afin de dire bonjour à ces dames ou de leur apporter au moins, de ses propres mains, un kalian à fumer.

» L'impression que fera la jeune fille toute parée et éduquée à tous les points de vue aura beaucoup d'influence sur son avenir et sera expliquée et détaillée par toutes les observations que les visiteuses en feront minutieusement, lorsqu'elles seront rentrées chez elles.

» Si le parti est accepté, on avise pour une autre visite, pas officieuse cette fois, mais presque officielle, et on commence à parler dans cette séance des conditions mutuelles à prendre et des démarches sérieuses à faire.

» Théoriquement, le jeune homme ne doit jamais apercevoir le visage de sa fiancée avant qu'elle ne soit devenue réellement sa femme. Dans la pratique, on s'arrange de façon à ménager une entrevue, et la personne qui a servi d'intermédiaire dans le mariage engage la jeune fille à venir lui faire une visite dans sa propre maison, dans laquelle le postulant est caché derrière un paravent ou près d'une fenêtre percée dans le mur, de façon à pouvoir se rendre compte si le visage de celle dont il demande la main lui paraît sympathique.

» Quoique tout le monde soit parfaitement au courant de cette petite supercherie, on prend toutes les dispositions nécessaires pour sauvegarder les apparences.

Les fiançailles.

» Quand le futur mari a donné son adhésion, ses parents font la demande officielle au père et à la mère de la jeune fille : on convient alors d'un jour pour le *nomzad*, c'est-à-dire le moment solennel des fiançailles.

» Au jour dit, les deux familles se rencontrent, les femmes dans l'*andéroun*, les hommes dans les jardins ou encore dans le *biroun* des parents de la fiancée; on échange alors des présents composés de bijoux, de vêtements, de châles et surtout de plateaux de friandises.

» Cette cérémonie est célébrée par une grande consommation de thé, de sorbets et de confiseries, faite au son de la musique accompagnant des danses exécutées par des professionnels.

» Ordinairement, c'est le mari qui doit donner la dot, c'est-à-dire qu'il verse une somme plus ou moins considérable pour l'achat des costumes de la jeune mariée, des meubles et de tous les objets indispensables à la vie





CÉRÉMONIE DU MARIAGE : L'avant-dernière formalité : présentation des jeunes époux.

D'après un kalamdan peint. (Collection de l'auteur.)

commune (1). Outre la somme payée comptant, il prendra à sa charge de donner à sa femme telle somme dont on est convenu et qui s'appelle *mehre* ou *mehrya*. Le *mehre* peut être payé comptant ou en partie, mais la mode exige que le mari reste toujours débiteur envers sa femme, et cette dette ne sera acquittée que le jour où la vie commune sera rompue par la mort ou par le divorce.

» La dot de la jeune mariée ou son trousseau sera augmentée par la générosité de ses parents, et cela proportionnellement à leur degré d'aisance et de



RÉCEPTION A L'OCCASION DU MARIAGE D'UN HAUT FONCTIONNAIRE PERSAN : SUR LES TABLES, PYRAMIDES DE SUCRERIES.

richesse. Il y a des familles où le futur époux ne paie que 10000 francs pour constituer la dot ou acheter le trousseau, tandis que les parents de la jeune fille y font ajouter 50000 à 60000 francs; quelquefois même, ils ne touchent point du tout à la somme donnée par le mari.

---

(1) Le Coran s'exprime ainsi quant a la dot des femmes : « Donnez aux femmes que vous aurez choisies la dot recommandée par la Loi, et tous les arrangements que vous prendrez ensuite seront réguliers.

» Celui qui n'est pas assez riche pour se marier à une musulmane libre devra prendre pour femme une esclave appartenant à la foi. Ne vous mariez à une esclave qu'avec la permission de son maître et donnez-lui une dot équitable : mais elle doit être chaste et pure et ne pas avoir d'amoureux. Si, après le mariage, elle tombait dans la débauche, vous lui infligerez la moitié de la peine prescrite pour une femme libre. »

» Un laps de temps très variable s'écoule entre les fiançailles officielles et la célébration du mariage, qui a lieu dans la demeure de la future épouse en présence d'un *Mujtehed*, accompagné d'un certain nombre de *mollahs* d'ordre secondaire, qui varie suivant l'importance des cadeaux reçus par le clergé. Cette cérémonie, appelée *aghde-konan*, donne le cachet tout à fait officiel et unit les futurs par les liens judiciaires et religieux.

La cérémonie du mariage.

» Un jour où l'heure n'est pas néfaste, on invite les amis et connaissances des deux familles. Pour trouver l'heure propice, on cherche dans le calendrier où ces jours-là sont marqués. Les derniers jours de chaque mois où il n'y a presque pas de lune pour éclairer la nuit, les jours où la lune se trouve dans le signe du Scorpion et les jours où il y a un rapprochement ou une opposition de la lune avec les planètes Mars et Saturne, sont comptés parmi les jours néfastes et doivent, par conséquent, être évités pour la célébration de cette cérémonie (1).

» Nous venons de dire qu'on invitait les amis des deux familles; cette invitation est lancée ordinairement par le père du futur époux, et cela sous forme d'un billet dont nous donnons ici la traduction :

« *Mon cher.....*

» *Comme nous avons, sous l'égide protectrice de nos saints apôtres, l'intention de faire le bonheur de notre fils, le chéri....., nous venons vous prier de vouloir bien nous faire l'honneur de venir à la maison des parents de notre future bru.....* (*tel jour et à telle heure*) *pour boire des sorbets et manger des sucreries.* »

» En conséquence, tous les invités se rendent dans la maison indiquée, et un *mollah* est invité, de chaque côté, pour dire et échanger les paroles législatives et religieuses. Les *mollahs* apprennent confidentiellement les conditions déjà acceptées, la valeur de la somme de *mehre*, et l'un des deux exhibe les pleins pouvoirs de la part de l'époux, qui reste ordinairement absent pendant toute la cérémonie.

» Les femmes des deux familles se sont réunies dans la cour intérieure où se tiennent des musiciennes et chanteuses..... Mais la musique ne commence qu'après le départ des *mollahs*, qui viennent au milieu d'elles avec quelques

---

(1) La date de la cérémonie du mariage, si importante pour le bonheur du nouveau couple, doit être fixée par un astrologue, car, suivant le *Shara*, ou livre sacré de la loi musulmane, « un mariage ne doit pas être consommé quand la lune est dans le disque du Scorpion, ni pendant une éclipse de lune, ni le jour d'une éclipse de soleil, ni au milieu de la journée, ni à la fin du crépuscule, ni pendant les trois derniers jours de chaque mois, pendant lesquels la lune est au-dessous de l'horizon, ni entre l'aurore et le lever du soleil, ni pendant la première nuit de chaque mois, sauf celle du mois de Ramazan, ni pendant la nuit du milieu du mois, ni pendant un voyage, un orage ou un tremblement de terre..... »

parents intimes pour écouter l'aveu de la jeune fille. Celle-ci, toute parée et ayant subi la coupe et le raccourcissement des cheveux du front (opération qui indique le passage d'une jeune fille à la qualité de femme mariée), se place, avec les autres femmes qui jouent le rôle de témoins, derrière un rideau.

» Le *mollah* qui doit obtenir son plein pouvoir commence à réciter un discours religieux, dans lequel la société de la famille est louée et la nécessité du mariage indiquée et prouvée par des lois fondamentales. Après ce préambule, il nomme la jeune fille et lui demande alors d'une voix ferme : « Ce jeune homme, fils de....., désire être votre esclave. Voulez-vous l'accepter comme votre époux ? » La timidité empêche la jeune fille de répondre aussitôt, et ce n'est qu'après les instances réitérées des dames respectables qu'elle se décide à dire « oui ». Du reste, il est de bon ton, pour une jeune mariée, de faire répéter la question jusqu'à trois fois.



MUSICIENNES, SORCIÈRES ET DISEUSES DE BONNE AVENTURE DES TRIBUS KURDES.

» Quand la fiancée a répondu, le prêtre insiste, s'informant si ce mot n'a pas été prononcé contre ses vœux et si c'est bien la propre expression de sa volonté. Il appelle ensuite en témoignage les femmes placées derrière le rideau, qui lui certifient que c'est bien la jeune fille elle-même qui a donné son consentement.

» Le *mollah*, ayant ainsi obtenu de la jeune fille son plein pouvoir, se concerte avec le mollah du marié pour prononcer les paroles sacramentelles qui unissent le jeune couple. Ces paroles sont prononcées dans la séance qui se tient dans la cour intérieure ou dans la cour extérieure, devant tout le monde. Les *mollahs* prennent ensuite note des conditions établies pour les insérer dans l'acte de mariage, qui sera rédigé par eux et endossé par les signatures des témoins et des parents.

La première entrevue des jeunes époux.

» Lorsque les *mollahs* sont partis, le nouveau marié pénètre dans l'*andéroun* où il trouve toutes les femmes voilées et alignées contre le mur ; il va alors s'asseoir à une des extrémités de la pièce et on lui apporte un petit plateau chargé de friandises, au milieu

desquelles se trouvent de menues pièces de monnaie d'or ou d'argent. En compagnie de sa fiancée toujours voilée, il mange quelques *shirinis*, afin que leur vie en commun puisse « être douce et sucrée », après quoi le jeune homme courbe la tête et on lui verse sur les épaules le contenu du plateau. Les assistantes se partagent alors les bonbons et une partie des pièces de monnaie, le reste étant abandonné à la domesticité.

» Cette épreuve accomplie, le jeune marié se retire dans la partie de l'habitation réservée aux hommes, où il reçoit les congratulations de ses parents et amis. Son arrivée est le signal des réjouissances. Musiciens et danseurs dans le *biroun*, musiciennes et danseuses dans l'*andéroun* se démènent à qui mieux mieux. Les hôtes se gorgent de sucreries et de thé et fument le *kalian* jusqu'à une heure avancée dans la nuit. Le souper est alors servi, puis tout le monde se sépare en se donnant rendez-vous pour la dernière partie du mariage, c'est-à-dire la signature du contrat et la prise de possession de la mariée : car le mariage n'est reconnu valable que du jour de la signature du contrat.



JOUEURS DE PSALTÉRION.

» Ces fiançailles officielles accomplies, le nouveau marié, qui n'a généralement jamais vu la figure de sa femme et ne la connaît point, a le droit, dans la bonne société, uniquement..... de lui envoyer des cadeaux et de lui écrire des lettres confidentielles ou des billets doux, auxquels celle-ci n'est obligée de répondre que modestement, et cela ordinairement sous l'œil vigilant de sa mère ou d'une personne honorable de sa famille.

Cérémonies précédant la nuit du mariage.

» Enfin, après un certain laps de temps nécessaire pour les préparatifs, on fixe le jour, ou plutôt la nuit du mariage qui doit être précédée de quelques journées de fête et d'allégresse. Les grands dîners et déjeuners se succèdent au cours desquels musiciens et bouffons ne manquent pas de faire valoir leurs talents.

» Ce temps d'épreuve, qui est très variable, dure en général une semaine et demie.

» La date du mariage arrivée, le jeune marié, accompagné de musiciens, de danseurs et de ses meilleurs amis, se rend au *hammam*, où il doit faire une



Intérieur d'un établissement de bains
d'après « Les monuments modernes de la Perse » de Pascal Coste (1867)

toilette très soignée, dans laquelle les pâtes épilatoires et le rasoir remplissent un grand rôle. Au cours de fréquents intermèdes les musiciens jouent, tandis que le jeune époux et ses amis prennent part à des collations de sucreries, boivent du thé et fument le *kalian*.

» A l'issue du bain, le jeune homme reçoit de son épouse un vêtement complet comprenant depuis les souliers jusqu'au chapeau; en outre une bague et un petit sachet contenant une pincée de terre de Kerbala, sur lequel il appuiera sa tête quand, au cours de sa prière, il fera les saluts prescrits par la tradition.

» En dehors de ces cadeaux, la jeune femme doit aussi envoyer, à l'intention des amis de son époux, quelques-unes de ces petites calottes de cachemire, que les Persans portent généralement sous leur haut bonnet de feutre.

» L'envoyé de la mariée, en récompense de son dérangement, reçoit du jeune époux un présent en argent et tous les vêtements qu'il portait en entrant au *hammam*.

» En quittant le bain, le jeune marié, escorté de ses amis, se rend à la maison de ses nouveaux parents, dans laquelle il lui est permis de pénétrer pour dire bonjour à..... sa belle-mère! Le soir, tout est préparé dans sa demeure pour recevoir sa jeune compagne sous le toit conjugal.


JEUNE CAVALIER BACKHTIARI.

La nuit des noces.

» Ordinairement, après le dîner, il se forme une grande procession destinée à accompagner la mariée du domicile de ses parents à la maison de son époux. Enfermée dans une voiture spéciale avec sa mère, la jeune femme franchit la distance, escortée de tous ses parents et amis. De son côté, le marié, suivi de tous ses camarades, s'avance au devant du cortège de sa femme au milieu du bruit de la musique et des cris d'allégresse. Au moment de la rencontre, on tire de nombreux coups de fusil et on enflamme des feux d'artifice qui ne cesseront que bien longtemps après l'arrivée au logis.

» Cette procession est l'occasion de nombreux dons en nature aux pauvres. La chair distribuée provient des animaux qui, selon la tradition, sont immolés en avant du cortège sur tout le parcours qu'il suit. Devant le seuil même de la demeure du marié, on fait à nouveau de nombreux sacrifices au moment où la jeune épousée arrive pour le franchir.

» Quand la voiture de la mariée s'arrête devant la maison de l'époux, un des plus respectables parents de ce dernier s'avance et lui donne la main pour l'aider à descendre. Elle est alors conduite avec les femmes qui l'accompagnent jusque dans la cour intérieure, et toutes pénètrent dans les appartements qui lui ont été destinés. Le mari est alors conduit dans la chambre nuptiale, et soit une des mères soit un des pères se rend dans ce sanctuaire où, prenant la main



UNE FÊTE NUPTIALE CHEZ LES NESTORIENS DE LA PLAINE D'OURMIAH.

de la jeune femme, il la place dans celle du jeune homme, en leur souhaitant tout le bonheur possible, puis se retire.

» Il ne reste dans la chambre que la mariée, toute couverte d'étoffes claires ornées de broderies, de bijoux, de passementeries, de fleurs artificielles, etc....., le mari et une ou deux servantes ou femmes de confiance. Le couple prend place et le mari exige de sa femme qu'elle se découvre le visage. Le cadeau en bijoux qu'il doit lui offrir pour qu'elle consente à retirer son voile s'appelle *ran-nemah* (montre visage).

» La virginité joue un rôle tout à fait indispensable dans la validité du









CÉRÉMONIE DU MARIAGE : La dernière formalité : le Ran-nemah ou enlèvement du voile.

D'après un kalamdan peint. (Collection de l'auteur.)

mariage, et les vieilles femmes qui attendent le résultat du premier essai conjugal doivent en procurer des preuves indiscutables.

» Par une singulière coutume, les jeunes mariés ont la délicatesse de placer sous leur matelas quelques pièces d'or à l'intention des domestiques.

» Le lendemain, nouvel échange de congratulations, musique, danses, absorption de sucreries et grande consommation de sorbets et de thé.

» Dix jours après ces événements, la mariée remet à son mari la dot que ses parents se sont engagés à donner.

» Tous les présents, qui, pour les gens riches, équivalent quelquefois au revenu de plusieurs villages, sont le douaire particulier de la femme; elle le réclame en cas de divorce.

» Dans les campagnes, les mariages se font avec moins de faste que dans les grandes agglomérations. Les villages situés à proximité des villes adoptent les coutumes en honneur dans les cités, et les hameaux qui sont dans le voisinage des tribus se rapprochent de ces dernières, mais toujours plus ou moins misérablement.

» En général, toutes ces cérémonies diffèrent d'après le degré de richesse des parties contractantes, et dans les familles les moins fortunées, on ne fait que rédiger le contrat qui est ordinairement très léger (le *mehre* ne peut être inférieur à 12 francs), et le festin du mariage est restreint à la nuit où l'on conduit la future chez ses nouveaux parents. »

Conseils et superstitions.

Un curieux petit livre persan, le *Kitabi-Kulsum-Nameh*, auquel nous avons déjà fait divers emprunts, donne sur la première nuit de noces des renseignements, ou plutôt des conseils fort curieux, qui pourraient servir de guide à des nouveaux mariés :

« Le jour où la mariée arrive avec sa suite dans la chambre nuptiale, le mari est admis à rester quelques instants dans une autre chambre avec les femmes qui ont servi d'escorte à la mariée; mais il ne doit lui être accordé, sous aucun prétexte, de les traiter avec familiarité ou de badiner avec elles.

» Il est convenable à la mère de la mariée d'être présente à la nuit de noces. Lorsque le mari est introduit dans la chambre nuptiale, il doit s'asseoir aux côtés de sa femme; que la jambe droite de la mariée soit placée sur la jambe gauche du marié et sa main droite sur celle de son mari, pour faire voir que c'est à elle d'avoir la haute main sur son époux. Il est nécessaire que le marié fasse ensuite deux prostrations dans la prière. Un bassin et une aiguière avec de l'eau sont apportés en ce moment pour y placer ensemble la jambe droite de la mariée, comme la jambe gauche du marié, de même que leurs mains. Le mari prend alors sa femme dans ses bras et, la plaçant sur la couche nuptiale, répand des graines de coton sur sa tête.

La cérémonie du mariage donne naturellement naissance à une foule de superstitions dont nous ne mentionnerons que quelques-unes.

Le dîner de la mariée doit être cuit dans la maison de sa mère, derrière un paravent. On doit lui donner aussi le jour de son mariage un peu de camphre et d'eau de rose, avec des graines frites et, sans aucun doute, son premier enfant sera un fils.

Du poisson frais frit et mêlé à la nourriture des nouveaux époux dans la nuit nuptiale est d'une grande vertu ; et, si cette nuit-là il pleut, le marié sera sans aucun doute fort heureux.

Avant que le couple se réunisse, chacun doit mettre des graines aromatiques dans sa bouche pour qu'elle soit d'odeur agréable à l'autre. On doit regarder dans un miroir et dans le Coran. Dans le livre saint, on doit surtout consulter la *Surate* ou chapitre de Joseph.

Il est nécessaire que ce soit une belle femme qui passe le costume de nuit de la mariée pour que son mari soit constant et fidèle. Si c'était une laide négresse, ce serait infiniment nuisible aux nouveaux époux.

Dormir sur un seul oreiller porte bonheur au nouveau couple.

Mariages temporaires. Le mariage temporaire, qui est une institution particulière à la Perse, n'a pas le caractère fantaisiste qu'avec les idées de notre civilisation, nous nous plaisons à lui attribuer : la loi persane et la religion chiite,



LE REPAS DES MOISSONNEURS CHEZ LES NOMADES TALICHES DU MAZANDÉRAN.

en effet, non seulement permettent les unions de ce genre, mais aussi les sanctionnent, prétendant qu'elles ont été établies pour éviter la plaie de la prostitution.

Depuis un temps immémorial, le mariage temporaire est pratiqué en Perse, et la légende nous apprend que le célèbre Rustam, étant à une partie de chasse à la Cour du roi de Samengan, contracta une union semblable avec Tamineh, la fille de son hôte.

Au temps de Mahomet, les unions provisoires existaient chez les Arabes et elles ne furent défendues que sous l'autorité du calife Omar; c'est pourquoi les Sunnites répudient une coutume si chère aux Chiites.

Ni le Coran, ni le *Hadith*, ou livre des Traditions, ne parlent des unions provisoires, et, dans leur sagesse, les Persans en ont conclu que, puisque le Prophète n'avait pas jugé utile d'en faire mention, c'est qu'il les permettait : à l'appui de leur conclusion, ils rappellent que Mahomet laissa ses soldats contracter de pareilles unions au cours de ses campagnes.

Ce sont les femmes de la plus basse classe, les *sighes* ou *moutis*, qui remplissent les fonctions de femmes provisoires. Leurs maîtres d'un moment sont les voyageurs, les pèlerins, ceux qui craignent la monotonie d'une union prolongée, ceux dont les femmes sont malades ou encore ceux fiancés à des jeunes filles non encore nubiles et qui, pour cette raison, doivent attendre plusieurs années avant de pouvoir se marier.

Quand le choix est fait, le prétendant envoie son représentant ou *vekil* chez le *vekil* de la femme qu'il veut épouser, afin de prendre des arrangements au point de vue de la dot qu'il devra donner. Quand les accords sont faits, un *mollah* est prié de venir sceller le pacte d'union.

Suivant la loi, quatre conditions sont requises pour la validité de ces contrats ou *mutaa :*

1° Ils doivent être dressés par un homme de loi ou un *mollah.*

2° La femme qui contracte doit appartenir à une des quatre grandes religions révélées : islamique, judaïque, chrétienne ou zoroastrienne. Au cas où la femme aurait trompé son mari sur sa situation au point de vue religieux, c'est-à-dire si elle n'appartenait pas à une des quatre religions imposées, celui-ci, dès qu'il s'aperçoit de cette tromperie, doit, puisqu'il ne peut répudier son épouse, éviter avec soin de boire du vin ou manger des aliments réputés impurs pendant tout le temps que durera son union.

3° La dot doit être de nature à pouvoir être pesée ou mesurée, c'est-à-dire soit de la poussière d'or, soit du grain; quel que soit le montant accepté par la femme, les apports du mari doivent être parfaitement détaillés dans le contrat. L'homme peut dissoudre son union, mais, dans ce cas, il doit en payer la moitié s'il n'a pas vécu avec la femme plus de la moitié du temps stipulé; si cette période a été dépassée, il doit la dot dans son intégralité.

4° La durée du mariage temporaire peut être depuis une heure jusqu'à 99 ans. Quand la période est terminée, les parties contractantes peuvent la renouveler.

Quand le contrat est établi d'après ces règles, le *vekil* de la *sighe*, s'adressant au représentant de l'homme, lui demande : « Consentez-vous à accepter les conditions que nous venons d'arrêter ? » Sur la réponse affirmative, les sceaux du *mollah* et des deux *vekils* sont apposés sur le contrat qui est remis à la femme, puis on célèbre le mariage.

A l'expiration de son contrat, une femme ne peut contracter une nouvelle union avant qu'une période d'un mois se soit écoulée : ce laps de temps est jugé suffisant pour constater la grossesse. Si elle est en gestation, elle doit attendre quatre mois et dix jours.

Les parties contractantes ne peuvent pas divorcer; elles ne peuvent non plus hériter l'une de l'autre.

Bien que la loi ne prenne aucune disposition relativement aux enfants nés de ces unions, le père, généralement, les reconnaît et pourvoit à leur subsistance jusqu'à ce qu'ils soient en état de gagner leur vie.

La loi interdisant le divorce dans les mariages temporaires, il arrive quelquefois que les femmes de la meilleure position sociale ont recours à ce stratagème pour s'assurer la stabilité des sentiments de leur époux, ou plutôt de leur position : il est inutile de dire qu'elles contractent alors au plus long terme prévu par la loi, c'est-à-dire font, ce que nous appelons chez nous, un bail emphytéotique.

Les effets produits par ces unions sont des plus déplorables au point de vue de la morale. C'est ainsi que dans les provinces de grande culture, comme le Ghilan et le Mazandéran, chaque année, au moment de la récolte du riz, du tabac, des olives ou autres fruits, les paysans se marient temporairement avec autant de femmes qu'ils le jugent nécessaire pour conduire à bonne fin leurs travaux. L'hiver venu, le contrat expiré, ils abandonnent les malheureuses à leur triste sort, quitte à les reprendre aux mêmes conditions l'année suivante, si les travaux de leur domaine l'exigent.

Divorce. La loi de Mahomet donne des facilités extraordinaires au mari pour divorcer d'avec sa femme. Toutefois, les séparations ne sont pas aussi fréquentes qu'on pourrait le supposer, peut-être bien parce qu'elles entraînent une reddition de compte toujours désagréable. En effet, si le mari répudie sa femme, il est tenu de lui rendre l'intégralité des sommes qu'il lui a reconnues dans le contrat de mariage.

Le divorce en lui-même est d'un accomplissement facile. Selon la loi sacrée, si un mari veut rompre le lien qui l'attache à une femme légitime, il lui suffit de prononcer devant témoin trois fois la formule de répudiation contre elle; s'il s'agit d'une concubine, il répète la sentence deux fois seulement.

La formule arabe est la seule valable : *enti talekoun*, c'est-à-dire « je te



[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]



LE DÉPART POUR UN LOINTAIN PÈLERINAGE

D'après un kalamdan peint. (Collection de l'auteur.)

divorce ». Elle doit être exprimée très distinctement et verbalement; écrite, elle n'a aucune valeur, sauf au cas où le mari serait muet. Aussitôt la formule prononcée, la femme doit se voiler la face et se rendre dans son appartement, où elle demeure cachée aux yeux de tous pendant un mois. Après cet exil, la femme, ainsi rejetée hors de la famille, n'a d'autre ressource que de se retirer chez ses proches parents, si elle a le bonheur de les posséder encore.

Dans le cas où un mari capricieux voudrait reprendre sa femme divorcée, il ne peut contracter de nouvelle union avec elle que si elle a été, dans l'intervalle, légitimement mariée à un autre homme, puis divorcée. Cette nécessité, habilement exploitée par les auteurs arabes, a constitué le fond de bien des contes, et il n'est pas difficile de voir l'amusant parti que l'on peut tirer de cette situation tout à fait spéciale.


JEUNE MÉNAGÈRE NETTOYANT SA BATTERIE DE CUISINE.

Les maladies graves dont peut être atteinte une femme, notamment la cécité, sont les raisons les plus plausibles et les plus ordinaires des divorces. La stérilité, la maigreur sont des cas fréquents.

Quelquefois, c'est l'ambition de prendre une femme de plus haut rang qui pousse un homme à se séparer de celle qui fut jusqu'alors la fidèle compagne de sa vie. L'homme déjà marié qui ambitionne d'épouser une princesse, par exemple, doit avoir recours au divorce pour satisfaire son désir, car c'est le seul cas où la polygamie soit défendue.

La jalousie d'une nouvelle épousée oblige quelquefois un mari à répudier les femmes qu'il avait autrefois dans son *andéroun*.

Mais c'est surtout dans la basse classe que les divorces sont communs. Les hommes de la meilleure société ont rarement recours à cette extrémité, en raison du scandale qui y est attaché, et aussi parce qu'ils craignent de voir dévoilée l'intimité de leur vie.

La femme, elle aussi, théoriquement du moins, possède le droit de divorcer. Pour ce faire, elle va trouver le *mollah* de sa paroisse et, après lui avoir expliqué ses griefs, lui montre la semelle de ses pantoufles. Cette pratique est peu usitée toutefois, car, dans ce cas, le mari garde la dot et laisse la pauvre femme sans un sou vaillant.

Mariages des veuves. En cas de décès de son mari ou en cas de divorce, une femme peut se remarier quatre mois après avoir reconquis sa liberté. Quand elle possède une fortune personnelle suffisante, ce second mariage peut être contracté dans des conditions avantageuses, car la femme qui a déjà connu la vie et ses inconvénients fait son choix en connaissance de cause, et ne se laisse pas influencer par les vieilles femmes, organisatrices habituelles des unions persanes.

Dans le peuple, les femmes veuves sont particulièrement recherchées, et elles obtiennent quelquefois la constitution d'une dot assez coquette : cette situation provient de ce qu'elles sont considérées comme ayant acquis, durant leur premier mariage, des connaissances très utiles en matière de ménage et qu'elles sont alors d'une grande habileté dans les occupations réservées à leur sexe, telles que la fabrication des tapis, du pain, des vêtements, etc.

QUATRIÈME PARTIE

Cérémonies funèbres en Perse.

Les derniers moments d'un Persan. Quand un homme touche à ses derniers moments, on avertit en hâte ses parents et ses amis, et peu à peu la chambre se remplit de monde. Cette foule est loin de garder un silence religieux, bien au contraire, tout le monde cause et fume, soit le *kalian*, soit la courte pipe munie d'un énorme tuyau, si bien qu'en peu de temps l'air devient absolument irrespirable dans la pièce, dont toutes les ouvertures ont été soigneusement bouchées. Pour montrer tout le désir qu'il aurait de voir son malade revenir à la santé, le docteur se multiplie et, comme dernier remède, prescrit un bouillon de ces petits crabes qu'on trouve dans tous les cours d'eau de Perse. Naturellement, l'effet est nul et le médecin se lamente qu'on a eu trop tard recours à son ministère.



LA CHAPELLE SERVANT A LAVER LES MORTS DANS LE CIMETIÈRE DE KOUM.

Généralement, la femme du mourant se tient à ses côtés et lui appuie sur les tempes quelques fragments de terre humide arrachés au mur de la pauvre demeure. Pendant ce temps, les tasses de thé circulent parmi les assistants, qui estiment, par leur présence, alléger les





LE RETOUR DU PÈLERIN

D'après un kalamdan peint. (Collection de l'auteur.)

souffrances du malade. On fait parfois, comme ultime ressource, l'application, aux pieds du patient, d'une poule fendue en deux toute vivante (1).

Assistance du clergé. « Avant que le moribond ne rende le dernier soupir, un officier religieux est appelé à son chevet pour lui dire des mots encourageants, lui suggérer d'avoir confiance en la bonté divine, de se résigner à s'expliquer sur ses dernières volontés, s'il en a, puis de prononcer les mots suprêmes par lesquels il avoue avoir la croyance en Dieu, en ses élus et au jugement dernier.

» On place alors le lit du côté du sud ou du sud-ouest, c'est-à-dire vers le point où se trouve La Mecque, et l'entourage du patient, qui n'a pas encore perdu ou qui ne perdra pas son sang-froid, ne cesse d'exprimer ses regrets et de réciter les prières en usage, qui sont ordinairement rédigées dans la langue religieuse (arabe).


DERVICHE MENDIANT.

» Quand le malheureux a rendu le dernier soupir, sa femme doit abandonner son corps à la garde des hommes; un des assistants prend alors un peu de coton mouillé à l'aide duquel il ferme tous les orifices du défunt : les narines, les yeux et les oreilles sont soigneusement remplis de ouate et un gros tampon est même enfoncé dans la bouche.

» Le *mollah* présent lit alors le chapitre prescrit par le Coran, commençant ainsi : « O homme, je jure par le Coran que tu es un des messagers de Dieu, envoyé pour montrer le droit chemin..... » Puis tous les gens présents attestent que le défunt était un modèle de foi et de fidélité. Quand on a donné aux membres la position qui leur convient, une tasse est remplie d'eau et placée à la tête du décédé.

» Le corps est, à ce moment, recouvert d'une large étoffe blanche, qui le cache aux regards jusqu'à ce qu'on procède à la cérémonie du lavage et de l'inhumation.

---

(1) Nous devons à l'obligeante communication de Son Excellence le Serdare Assad Backhtiari tous les documents qui suivent, relativement aux cérémonies funèbres en Perse.

Deuil et lamentations.

» Ces rites funèbres étant accomplis, un *mollah* monte sur le toit de la maison et lit certains versets du Coran, annonçant ainsi au voisinage le malheur qui vient d'entrer dans la maison. Les parents lancent dans l'air l'expression de leur douleur..... Peu après, arrivent les pleureurs professionnels, qui se répandent en lamentations, auxquelles se joignent les cris et les gémissements de la famille et des plus proches parents du mort. Les femmes se hâtent de revêtir leurs vêtements de deuil; toutefois, ceux-ci ne sont pas toujours noirs, car, en Perse, la tradition veut, qu'en signe de deuil, on porte des effets de couleurs sombres et déchirés.

» Pour marquer le chagrin que leur cause la disparition d'un membre de leur famille, les hommes et les femmes doivent s'abstenir de tout soin de propreté avant que les funérailles soient terminées et que les premiers jours du deuil se trouvent écoulés. Les hommes, rappelant en cela les anciennes coutumes juives, doivent déchirer leurs vêtements. Toutefois, en gens économes, ils leur donnent l'apparence de l'usure en ouvrant certaines coutures, et, au lieu de se couvrir la tête de cendres, ils se contentent d'en maculer un peu leurs bonnets.

» D'après la religion musulmane, il vaudrait toujours mieux enlever le corps le plus tôt possible, et plus le convoi funèbre marche rapidement vers le cimetière, plus, dit-on, il y a d'anges célestes descendus sur la terre pour aider à la levée du cadavre (1).

Lavage du corps.

» Auparavant, cependant, on doit procéder au lavage du corps. Pour cela, on dresse généralement une tente dans la cour de la maison; des laveurs de morts (*ghassal* ou *mordeh-schou*), qui sont appelés, apportent avec eux une espèce de table rectangulaire sans pieds, dont la surface est couverte d'une feuille de fer-blanc, sur laquelle on étend le corps nu.

» Outre leurs salaires, les laveurs des morts s'emparent des derniers vêtements du décédé et s'approprient tout ce qui se trouve par mégarde ou a été placé exprès dans les poches.

» Le lavage se fait suivant un rite très précis et à grande eau; celle-ci doit être versée en commençant par la tête et en continuant dans la direction des pieds. Le frottement du corps doit être opéré suivant la même direction, et, pendant tout le temps de l'opération, les laveurs récitent des prières spéciales. Neuf fois l'opération est répétée, car il faut que le corps soit lavé trois fois à l'eau claire, trois fois à l'eau parfumée de myrrhe et trois fois à l'eau infusée de camphre.

» Le lavage terminé, on sèche bien la peau et on met de nouveau du

---

(1) Les Persans marchent à une allure très vive quand ils portent leurs morts en terre, afin de ne pas faire attendre les *Nekirin*, c'est à-dire les deux anges Nekir et Monkir, qui doivent les interroger dès que la tombe est recouverte. Suivant la légende, en effet, dès que la cérémonie est terminée, les deux envoyés du ciel, qui ont le plus terrifiant aspect et sont armés de massues éblouissantes, s'approchent du cadavre. Par la volonté d'Allah,





Kafre. — Le mort porté en terre
en avant du groupe marche le prêtre ou « Mollah »

coton dans les fosses nasales et dans les oreilles, puis le cadavre est revêtu du *kafan* ou vêtement de la mort. A ce moment, si les laveurs sont en présence d'un homme très riche, ils lui placent, sous les aisselles, deux bâtons d'un mètre vingt environ de longueur, destinés à l'aider à se lever quand il sera interrogé par les *nekirin*.

» Le kafan est fait de coton ou de lin très blanc et il se compose de trois pièces : une chemise, une toile pour recouvrir la tête et un linceul qui enveloppe le corps tout entier.



LES HABITANTS DU VILLAGE DE KAFRE SUIVANT UN CONVOI FUNÈBRE.

Le linceul et la levée du corps.

» Le linceul est une toile ordinairement destinée à cet usage depuis plusieurs années, et il n'est pas rare de voir des gens qui ont promené cette pièce d'étoffe d'une ville sainte dans un autre endroit de pèlerinage, pour la faire bénir et même couvrir de caractères ou de saintes invocations. La préférence du tissu est préconisée par la loi religieuse, et les toiles venant de Yémen sont les plus recherchées et les plus estimables.

» La levée du corps se fait, avons-nous dit, le plus tôt possible, et, dans le cas où les préparatifs nécessaires pour la bonne réussite du cortège funèbre demandent un certain temps, on ne laisse pas séjourner le cadavre dans la maison, on l'enlève pour le déposer provisoirement dans une mosquée ou une chapelle spéciale, où quelques lecteurs du Coran vont chanter des versets et veiller.

Cérémonie des condoléances ou Fatehah-Khany.

» La cérémonie de *fatehah-khany*, ou bénédiction finale, consiste dans la réception de tous les amis et connaissances de la famille dans une grande salle, au milieu de laquelle un

---

celui-ci ressuscite et, s'aidant des deux bâtons placés sous ses aisselles, il s'assied. Avec une voix profonde et menaçante, les *Nekirin* lui demandent : « Quelle est ta religion? » Si la réponse est : « Il n'y a de Dieu que Dieu, Mahomet est le Prophète de Dieu et Ali est le lieutenant de Dieu », les anges se courbent sur lui et le caressent. Mais, si la réponse est différente, les *Nekirin* le frappent à mort avec leurs massues, puis l'enchaînent pour le traîner en enfer.

cachemire étendu sur le parquet supporte de grands vases de Chine, des vases ornés de bouquets de fleurs naturelles, des flacons remplis d'eau distillée de rose et des fascicules du Coran écrits à la main et reliés chacun à part.

» Le gardien des fascicules est chargé de distribuer de l'eau de rose aux nouveaux arrivés et de prononcer, en criant, le mot *fatehah* (bénédiction), en voyant entrer chaque visiteur de marque. En pénétrant dans la salle, chacun se donne un air de tristesse, exprime en quelques mots sommaires ses condoléances au plus proche parent du défunt et va s'asseoir parmi les assistants, qui ont déjà pris place autour de la salle; il commence alors à réciter mentalement ou à voix très basse les premiers versets du Coran, que tout le monde con-



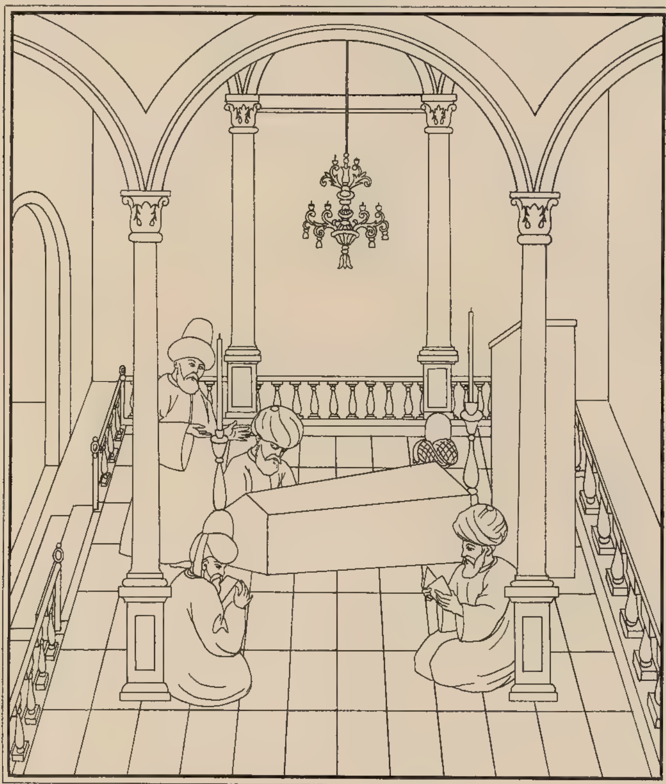
UNE CÉRÉMONIE FUNÈBRE DANS LE CIMETIÈRE DE KOUM.

naît par cœur, en même temps qu'on lui offre une petite tasse de café noir ou un *kalian*..... Ensuite, selon son désir, qu'il fait connaître par des signes, tout doucement le gardien lui donne un des fascicules placés sur le tapis et il en fait la lecture sans élever la voix, puis le rend quand cette besogne est terminée.

» Les personnes qui désirent se montrer plus expansives ou qui manifestent plus de sollicitude se placent tout près du *saheb aza* (maître de deuil), et lui font dire les détails de la maladie, ainsi que les particularités des derniers jours du défunt, en faisant ses éloges et même en exagérant eux-mêmes ses qualités.

» La durée de la visite varie selon la parenté, l'intimité, la sollicitude, l'attachement et les relations que l'on avait avec le défunt. Les visiteurs ordinaires n'y séjournent qu'une demi-heure ou une heure, pour céder leurs places aux nouveaux arrivants. Quand midi sonne, tous les gens présents sont priés de rester à déjeuner, et après le repas les va-et-vient recommencent de nouveau.

» Cette cérémonie, dont la durée est de trois jours au maximum, perd son cachet officiel au premier ou au troisième jour, c'est-à-dire que, dans un de ces deux jours désignés par des nombres impairs (1 et 3), un personnage de marque fait son entrée dans la salle en question, et, après avoir exprimé les condoléances nécessaires, prie de sa part ou de la part d'un chef dont il est



VEILLÉE MORTUAIRE DANS UNE MOSQUÉE. (*D'après une ancienne peinture*)

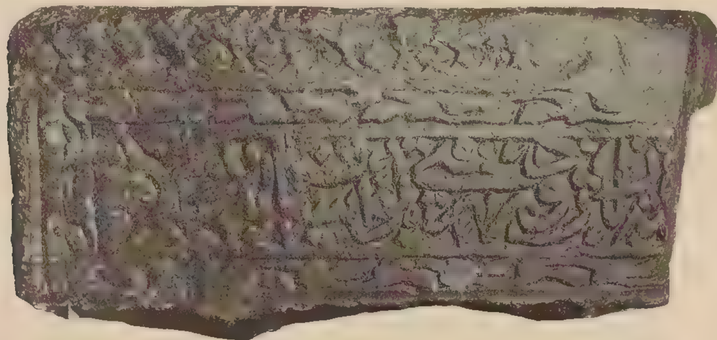
le représentant, le maître de deuil de vouloir bien donner une fin à ces manifestations désolantes. Aussitôt, les lecteurs du Coran, c'est-à-dire les chanteurs des versets, dont le rôle consiste à chanter et à lire alternativement le Coran à haute voix pendant tout le temps de la cérémonie, se concertent pour entonner tous ensemble quelques versets et pour donner ensuite la dernière bénédiction.

» Les fascicules du Coran et les ornements étalés sur le tapis sont alors aussitôt enlevés.

» Le personnage qui vient ainsi s'interposer dans la cérémonie donne ordinairement au maître du deuil quelque cadeau pour calmer ses tristesses et lui marquer ainsi le vif désir qu'il éprouve de lui voir supporter son malheur avec moins de peine.

» Généralement, les funérailles se font à la fraîcheur du matin ou de l'après-midi, un ou plusieurs jours après le décès, suivant l'importance des cérémonies préparatoires.

» Le corps est placé sur un corbillard ou une voiture ornée de fleurs, ou plus simplement dans une bière enveloppée d'un cachemire ; cette dernière est alors



FRAGMENT D'UNE PIERRE TOMBALE EN SERPENTINE, XVIIe SIÈCLE. (*Collection de l'Auteur*)

portée sur les épaules par quatre personnes. Ces porteurs de bière improvisés échangent leurs fonctions avec d'autres qui viennent prendre leur place, en revendiquant l'honneur d'avoir porté, sur un certain parcours, le fardeau mortuaire. Les préceptes religieux enseignent en effet que tout bon musulman doit tenir à honneur d'accomplir cette tâche funèbre.

Cérémonies au lieu d'inhumation.

» Arrivé à l'endroit où la tombe a été creusée, le corps est mis à terre et les assistants, précédés d'un mollah, se rangent, sur un ou plusieurs rangs, d'un seul côté, pour réciter la prière des morts, qui est plus compliquée que les prières ordinaires.

» La profondeur légale de la tombe est d'un peu plus d'un mètre. Les fossoyeurs, appelés *haffâr* ou *ghabrekains*, sont largement rétribués ; outre l'argent qu'on leur donne, ils ont pour eux les restes des bougies, des bouquets de fleurs et des pâtes alimentaires, nommées *halva*, qui sont les accessoires de tout convoi funèbre. (Ces pâtes sont faites de beurre, de farine et de sucre.)





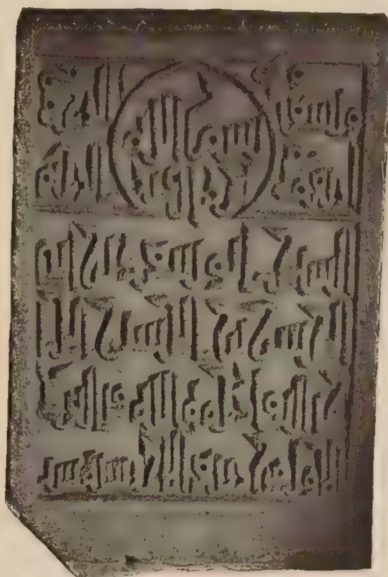


Miniature tirée d'un manuscrit Shah Nameh : Les funérailles d'Alexandre-le-Grand.

XVIe siècle. (Collection Marteau)

» La prière terminée, le cadavre est descendu dans le tombeau où on le couche, les pieds tournés vers l'Orient et la joue du côté de La Mecque. Le linceul est desserré, afin que l'homme puisse se lever sans effort au moment de la résurrection, et un maçon forme au-dessus du corps une sorte de petit tunnel à l'aide de quelques briques. Au milieu des bénédictions et des pleurs, on jette de la terre et on verse de l'eau dans la fosse, puis enfin on la comble définitivement.

» Après la cérémonie de l'inhumation, on distribue aux pauvres gens, sur le tombeau même, des sucreries, des fruits, le *halva* traditionnel et même les plats aimés jadis par le défunt; cette cérémonie se renouvelle ordinairement chaque jeudi soir pendant une certaine période de temps. »



ÉPITAPHE TOMBALE GRAVÉE SUR SERPENTINE, TROUVÉE A NICHAPOOR. (*Collection de l'Auteur*)

Les ornements du tombeau et les épitaphes sont proportionnés à la fortune de la famille du décédé. Le plus souvent on s'est contenté de graver, sur une très petite stèle, les noms, prénoms et qualités du défunt, et cette courte notice est incrustée dans la maçonnerie même qui surmonte le tombeau. Cette coutume prit naissance à une époque très ancienne, et nous avons eu la bonne fortune de trouver à Nichapoor une de ces petites inscriptions qui remonte au douzième siècle; elle a trait à un pèlerin nommé Abou-Sad, qui appartenait vraisemblablement à la famille d'Ali, et mourut en l'année 496 de l'Hégire, c'est-à-dire en 1103. L'inscription, comme on peut en juger par la reproduction ci-contre, est en caractères coufiques d'un très beau type. M. Max van Berchem, auquel nous avons soumis ce curieux monument, a bien voulu en donner la traduction suivante : « *Au nom d'Allah, clément, miséricordieux! Ceci est le tombeau de Seyide Abou-Sad, fils d'Abou-el-Hassan, fils d'Al-Houssain, le pèlerin al Naqqâr* (le tailleur de pierre), *qu'Allah ait pitié de lui!* (Il est mort) *dans la première dizaine du mois de Rabi, second de l'année* 496 » (du 12 au 22 janvier 1103).

A une époque postérieure, on a fait en Perse des pierres tombales imitant la forme d'un sarcophage, mais beaucoup plus étroites. Nous donnons ici (voir page 222) le fragment d'une de ces pierres qui, comme matière et comme travail,

est analogue aux monuments qu'on voit dans l'Immamzadeh des Quarante filles de Tamerlan à Samarkand; il représente environ le tiers de la longueur totale du monument.

Quand la famille en a les moyens, une petite tente est dressée près de la sépulture aussitôt que la tombe est refermée, et un *mollah* y prend place pendant plusieurs jours pour réciter des prières ou lire quelques versets du Coran.

La cérémonie terminée, les assistants sont invités à prendre part à une collation dans la maison du décédé. Le septième jour, ou plutôt la septième nuit de la mort, la famille donne un magnifique repas de deuil; ce banquet se renouvelle le quarantième jour et au bout l'an.

Le deuil est porté pendant plusieurs semaines ou même plusieurs mois; il est quitté à l'issue d'un banquet auquel prennent part tous les parents et après une distribution d'aumônes aux malheureux. On commémore pendant plusieurs années, et même indéfiniment, l'anniversaire du défunt.

Quand la période de tristesse est terminée, chacun se rend au *hammam*, se fait teindre la barbe, les cheveux, la plante des pieds, les mains et les ongles au henné.

Les femmes marquent la fin de leur retraite en venant au dernier jour du mois sur la tombe de leur époux; elles apportent là quelques provisions dont elles mangent une partie, puis distribuent le reste aux pauvres.

Lorsque les corps doivent être enterrés dans des lieux saints, ils attendent, dans le caveau d'une mosquée, le moment propice pour leur transport.

Cérémonies au décès d'une femme.

Quand une femme appartenant à une certaine condition vient à décéder, elle est conduite à sa dernière demeure par toutes ses parentes et amies. Aussitôt après la cérémonie d'enterrement, toutes les assistantes se réunissent dans la plus grande pièce de la maison de la décédée pour joindre leurs lamentations à celles des pleureuses officielles qui, au milieu de leurs sanglots, clament, sur un ton très triste : « Pleurons pour notre sœur qui est perdue! perdue! perdue!..... » Et chaque fois que ce dernier mot est prononcé, elles se frappent la poitrine avec leur main droite. Bientôt toute l'assemblée, excitée par cette scène, se met de la partie et, réitérant le geste de douleur, répète, après les pleureuses : « Pleurons notre sœur qui erre dans l'espace! Pleurons! Pleurons! Pleurons!..... »

Les assistantes sont bientôt dans un état de nervosité extrême et montrent les signes de la plus profonde douleur. Les parents les plus proches sanglotent plus fort que tous les autres, arrachent leurs cheveux, lacèrent leurs vêtements et vont même jusqu'à se frapper la tête contre le mur ou contre le sol, avec une frénésie sauvage.







SUR LA ROUTE DE MESCHED

ON DISCUTE LE PRIX DE L'HOSPITALITÉ DE NUIT



SUR LA ROUTE DE MESCHED

UN PÉLERIN D'OUTRE-TOMBE — LA PRIÈRE DU CONDUCTEUR

Tout à coup, on dirait sur un mot d'ordre, cette mise en scène disparaît et les sanglots s'arrêtent comme par enchantement : c'est l'entr'acte. On fait alors circuler des tasses de thé et des *kalians*, qui donneront de nouvelles forces pour recommencer quelques instants plus tard la navrante scène de



GRANDE MOSQUÉE DE BOSTAM, PRÈS SHAROUD.

douleur, exprimant si bien le chagrin causé par la disparition de l'être cher parti pour un monde meilleur.

Transport des corps dans les lieux saints.

On sait que pour un bon musulman la suprême ambition est de dormir de son dernier sommeil à l'ombre d'un tombeau vénéré; aussi les gens riches ne manquent-ils pas de mentionner, dans leurs dernières volontés, l'obligation, pour leurs héritiers, de les faire enterrer en lieu saint.

Pour les musulmans chiites, le cimetière le plus recherché est celui de Kerbala, où reposent les cendres d'Ali, de Husein et de Hassan.

Le mode de déplacement des morts n'est pas toujours des plus respectueux, et les *katirgis* (muletiers), qui se chargent du convoi, transportent les corps comme des marchandises, les empilant, quand arrive la nuit, dans les cours des caravansérails, pour faire reposer leurs montures. La plupart du temps, aucun

parent ni ami n'accompagne les dépouilles mortelles, et il n'est pas rare de voir quatre de ces funèbres voyageurs placés sur la même monture. A certaines époques de l'année, on rencontre de véritables caravanes mortuaires composées de quelques douzaines de mulets chargés de leur lugubre fardeau.

Kerbala étant en territoire turc, le gouvernement du sultan a songé à tirer profit de cette importation et, sous le couvert d'un conseil sanitaire, il perçoit une taxe qui s'élève à une demi-livre turque par corps.

De son côté, le gouvernement persan a imposé une taxe de sortie de 5 krans, qui est affectée à un hôpital pour les pèlerins malades, situé à Kermanchah.

M. et Mme Dieulafoy, qui ont si longtemps voyagé dans ces régions, nous ont raconté à ce sujet de singulières anecdotes montrant l'ingéniosité des Persans pour éviter cet impôt sur l'exportation des morts. Il paraît qu'il est d'un usage courant de diviser le squelette du parent défunt, et chacun des enfants ou petits-enfants cache sous son vêtement, qui un tibia, qui un bras ou le crâne, et échappe ainsi à l'œil vigilant des douaniers.

La plus singulière aventure, peut-être, est celle de ce fidèle disciple de Mahomet, qui avait imaginé de pulvériser les ossements de son grand-père et de mêler intimement cette poudre à de la farine. Son avarice ne lui porta pas bonheur, du reste, car il fut dénoncé par ses coreligionnaires et puni sévèrement, d'abord pour avoir voulu frauder le fisc et ensuite pour avoir traité véritablement avec un peu trop de désinvolture les restes de son ascendant.

Le permis de transfert des corps à Kerbala n'est accordé que trois ans après le décès, et après constatation que le cadavre est complètement desséché. Le plus souvent, ces sortes de momies voyagent simplement enveloppées dans des tapis de feutre.





TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER. — **La Perse géographique et sociale.**

CHAPITRE II. — **Agriculture.**

CHAPITRE III. — **Commerce et industrie.**

CHAPITRE IV. — **Instruction publique. Défense nationale. Culte. Amusements des Persans.**

CHAPITRE V. — **Mœurs et coutumes en Perse.**




IMP MAX CREMNITZ, PARIS

